Commission européenne

LE MARCHÉ EUROPÉEN DU POISSON

ÉDITION **2020**

EUMOFA

European Market Observatory for Fisheries and Aquaculture Products

FAITS SAILLANTS
L'UE DANS LE MONDE
APPROVISIONNEMENT DU MARCHÉ
CONSOMMATION
IMPORTATIONS – EXPORTATIONS
DÉBARQUEMENTS DANS L'UE
AQUACULTURE

Affaires maritimes et pêche

WWW.EUMOFA.EU

Manuscrit achevé en novembre 2020.

La Commission européenne ne peut en aucun cas être tenue pour responsable de l'usage fait de cette publication en cas de réutilisation.

Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne, 2020

© Union européenne, 2020

La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est mise en œuvre sur la base de la décision 2011/833/UE de la Commission du 12 décembre 2011 relative à la réutilisation des documents de la Commission (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39).
Sauf mention contraire, la réutilisation du présent document est autorisée dans le cadre d'une licence Creative Commons Attribution 4.0 International (CC BY 4.0) (https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/). Cela signifie que la réutilisation est autorisée moyennant citation appropriée de la source et indication de toute modification.

Pour toute utilisation ou reproduction d'éléments qui ne sont pas la propriété de l'Union européenne, il peut être nécessaire de demander l'autorisation directement auprès des titulaires de droits respectifs. L'Union européenne ne détient pas les droits d'auteur relatifs à l'élément suivant :
photo de couverture : © ducgiang1206. Source : stock.adobe.com

PDF ISBN 978-92-76-15372-6 ISSN 2363-4162 doi: 10.2771/50916

POUR PLUS D'INFORMATIONS ET COMMENTAIRES :
Direction générale des affaires maritimes et de la pêche
B-1049 Bruxelles
Tél. : +32 229-50101
Courriel : contact-us@eumofa.eu

Champ de l'étude

« Le marché européen du poisson » vise à fournir une description économique de l'ensemble du secteur européen de la pêche et de l'aquaculture. Il répond à des questions telles que : « Qu'est-ce qui est produit/exporté/importé ? », « Quand et où ? », « Qu'est-ce qui est consommé ? », « Par qui ? », et « Quelles sont les principales tendances ? ».

Une analyse comparative permet d'évaluer l'importance des produits de la pêche et de l'aquaculture sur le marché européen par rapport aux autres produits alimentaires. Dans ce rapport, les variations de valeur et de prix pour des périodes supérieures à cinq ans sont analysées en déflatant les valeurs à l'aide du déflateur du PIB (base=2015) ; pour des périodes plus courtes, les variations de valeur nominale et de prix sont analysées.

Cette publication est l'un des services fournis par l'Observatoire européen des marchés des produits de la pêche et de l'aquaculture (EUMOFA).

Cette édition est basée sur les données disponibles au mois de juin 2020. Les analyses comprises dans cette publication ne tiennent pas compte des éventuelles mises à jour réalisées par les sources utilisées après cette date.

Des données plus précises et complémentaires sont disponibles dans la base de données EUMOFA par espèces, lieux de vente, États membres, pays partenaires. Les données sont mises à jour quotidiennement.

EUMOFA, développé par la Commission européenne, est l'un des outils de la politique commune de la pêche. [Règlement (CE) no 1379/2013 portant sur l'organisation commune des marchés dans le secteur des produits de la pêche et de l'aquaculture, art. 42].

EUMOFA, en tant qu'outil de connaissance du marché, fournit régulièrement des indicateurs hebdomadaires, des tendances mensuelles et des données structurelles annuelles aux différents niveaux de la filière.

La base de données s'appuie sur des données fournies et validées par les États membres et les institutions européennes. Elle est disponible dans les 24 langues de l'UE.

Le site Web d'EUMOFA, accessible au public depuis avril 2013, peut être consulté à l'adresse suivante : www.eumofa.eu.

SOMMAIRE

Note méthodologique 1

Faits saillants 14

1 / L'UE dans le monde 18

1.1 Production 18
1.2 Importations – Exportations 21
1.3 Dépenses et consommation 26

2 / Approvisionnement du marché 27

2.1 Bilan d'approvvisionnement et d'autosuffisance 27
2.2 Analyse par espèces principales 31

3 / Consommation 35

3.1 Bilan du total des produits de la pêche et de l'aquaculture 35
3.2 Consommation des produits de la pêche et de l'aquaculture frais par les ménages 45
3.3 Ventes au détail et consommation hors domicile 51
3.4 Le segment biologique 55
3.5 Les signes de qualité dans l'UE : les indications géographiques et spécialités traditionnelles 57

4 / Importations - Exportations 61

4.1 Balance commerciale extra-UE 63
4.2 Comparaison entre les importations de produits de la pêche et de l'aquaculture et de viande 64
4.3 Importations extra-UE 65
4.4 Exportations extra-UE 73
4.5 Commerce intra-UE 79

5 / Débarquements dans l'UE 84

5.1 Vue d'ensemble 84
5.2 Analyse par espèces principales 88

6 / Aquaculture 99

6.1 Vue d'ensemble 99
6.2 Analyse par espèces principales 105

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Le présent rapport s'appuie principalement sur les données consolidées et exhaustives, en volume et en valeur, collectées auprès de différentes sources, et diffusées par EUMOFA, à tous les stades de la filière. Au sein d'EUMOFA, les données relatives aux produits de la pêche et de l'aquaculture sont harmonisées en 108 « Principales espèces commerciales », chacune d'entre elles étant associée à l'un des 12 « Groupes de produits », afin de pouvoir établir des comparaisons aux différents stades de la filière.
Aux liens suivants, les utilisateurs peuvent consulter et télécharger :

- La liste des « Principales espèces commerciales » et « Groupes de produits » EUMOFA :

  http://www.eumofa.eu/documents/20178/24415/Metadata+2+-+DM+-+Annex%2B1_%2BList%2Bof%2BMCS%2Band%2BCG.pdf/0d849918-162a-4d1a-818c-9edcbb4edfd2

- Le tableau de correspondance entre les codes ERS[1] (données sur les captures, les débarquements et la production aquacole) et les normes EUMOFA (Principales espèces commerciales, Groupes de produits) :

  http://www.eumofa.eu/documents/20178/24415/Metadata+2+-+DM+-+Annex+3+Corr+of+MCS_CG_ERS.PDF/1615c124-b21b-4bff-880d-a1057f88563d

- Le tableau de correspondance entre les codes NC 8[2] (données sur les échanges commerciaux de l'UE) et les normes EUMOFA :

  http://www.eumofa.eu/documents/20178/24415/Metadata+2+-+DM+-+Annex+4+Corr+CN8-CG-MCS+%282002+-+2014%29.pdf/ae431f8e-9246-4c3a-a143-2b740a860291

PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES

EUMOFA, Eurostat, administrations nationales de l'UE, FAO, OCDE, Fédération Européenne des Producteurs Aquacoles (FEAP), Europanel, Euromonitor. Les notes méthodologiques ci-dessous fournissent des informations plus détaillées sur les sources utilisées.

CAPTURES

Les captures comprennent tous les produits pêchés par la flotte d'un pays dans toute zone de pêche (eaux maritimes et intérieures), indépendamment de la zone de débarquement/de navigation. Les données sur les captures sont fournies dans ce rapport en équivalent poids vif.
Les sources de données sur les captures sont la FAO (pour les pays hors UE) et EUROSTAT (pour les États membres de l'UE-28, code de données en ligne : fish_ca_main).
Afin d'effectuer une analyse correcte des captures de l'UE-28, étant donné qu'EUROSTAT ne fournit pas de données sur les captures dans les eaux intérieures, EUMOFA a intégré les données de l'UE aux données collectées dans la base de données de la FAO.

1 L'acronyme « ERS » se rapporte aux systèmes d'enregistrement et de communication électroniques établis par le règlement (CE) nº 1966/2006 du Conseil.
2 L'acronyme « NC » se rapporte à la Nomenclature Combinée, à savoir la classification des marchandises mise en place au sein de l'UE pour établir les statistiques du commerce extérieur de l'UE. Cette classification se fonde sur le Système Harmonisé (SH) pour le codage et la description des marchandises, géré par l'Organisation mondiale des douanes (OMD). Le SH utilise un code numérique à 6 chiffres pour coder les marchandises tandis que la Nomenclature Combinée détaille davantage le codage par l'utilisation d'un code à 8 chiffres afin de répondre aux besoins de l'UE.

En outre, dans le cas où les données relatives à certaines espèces étaient confidentielles à EUROSTAT, les chiffres de la FAO ont été utilisés. La liste ci-dessous fait état de ces cas (pour tous les autres cas non signalés dans cette liste, seules les données d'EUROSTAT ont été utilisées) :

- Danemark : 2018 estimations sur la crevette nordique.
- Grèce : 2016, 2017, et 2018 estimations pour la plupart des espèces.
- Irlande : 2018 estimations pour la plupart des espèces.
- Lettonie : 2017 et 2018 estimations pour la plupart des espèces.

En outre, les données comprennent les prévisions de la FAO pour presque tous les pays hors UE, tandis que pour certains États membres de l'UE, les données d'EUROSTAT comprennent des estimations et des données provisoires, comme indiqué ci-dessous :

- Bulgarie : 2017 estimations nationales.
- Danemark : 2017 estimations nationales pour la crevette nordique.
- Allemagne : 2017 données provisoires pour presque toutes les espèces.
- Irlande : 2017 estimations nationales pour le lieu noir, l'églefin et les « baudroies nca ».
- France : 2018 données provisoires.
- Italie : 2018 données provisoires.
- Roumanie : 2017 estimations nationales.
- Finlande : 2016 et 2017 estimations nationales.

AQUACULTURE

La principale source utilisée par l'EUMOFA pour les données concernant l'aquaculture est Eurostat. Pour une analyse pertinente de la production aquacole de l'UE, les données de la FAO, des statistiques nationales et des associations du secteur ont été intégrées dans les données Eurostat (code de données en ligne: fish_aq2a). Sont indiqués ci-dessous le cas pour lesquels les chiffres Eurostat ont été complétés par des chiffres d'autres sources, ainsi que le cas où les données sont des estimations ou des données provisoires. Pour tous les autres cas non mentionnés dans cette liste, seules les données d'Eurostat ont été utilisées.

- Belgique

  Les données confidentielles 2010-2016 d'EUROSTAT sont complétées par les estimations de la FAO.
  Les données 2017-2018 sont issues de la FAO.

- Bulgarie

  Les données 2010 et 2011 concernant le siluriforme d'eau douce et le groupe « autres poissons d'eau douce » sont issues de la FAO.
  Les données 2013 et 2014 concernant la moule *Mytilus spp.* et le brochet sont issues de la FAO.
  Les données 2014 concernant les écrevisses sont issues de la FAO.
  Les données 2016 concernant les algues marines et l'anguille sont issues de la FAO.
  Les données 2018 concernant les algues marines sont issues de la FAO.

- République tchèque

  Les données 2010 et 2011 concernant le siluriforme d'eau douce et le groupe « autres poissons d'eau douce » sont issues de la FAO.

- Danemark

  Les données concernant le saumon sont issues de la FAO.
  Les données confidentielles 2010 et 2013 d'EUROSTAT sont estimées en

multipliant les volumes de chacune des principales espèces commerciales par leur prix moyens (moyenne calculée en utilisant le prix correspondant à l'année n-1 et à l'année n+1) selon la Danish AgriFish Agency.
Les données 2013 concernant les moules *Mytilus spp.* sont issues de la FAO.
Les données 2015-2018 concernant les algue marines sont issues de la FAO, celles de 2015 et 2016 étant des prévisions.
Les données confidentielles 2014, 2015 et 2016 d'EUROSTAT sont complétées par les chiffres de la FAO (celles concernant l'anguille pour 2016 étant des prévisions).
Les données 2011, 2017 et 2018 concernant la sandre sont issues de la FAO.
Les données 2017-2018 concernant les groupes « autres salmonidés » et « autres poissons d'eau douce » sont issues de la FAO.
Les données 2018 concernant l'anguille sont des prévisions de la FAO.

- Allemagne

  Les données 2008-2012 et 2014, 2015, 2016 et 2018 concernant la carpe sont issues de la FAO.
  Les données confidentielles 2011-2018 d'EUROSTAT sont issues de la FAO, celles concernant les huîtres sont des prévisions.
  Les données confidentielles 2010 et 2011 d'EUROSTAT concernant le groupe « autres poissons d'eau douce » sont issues de la FAO.
  Les données confidentielles 2011 d'EUROSTAT concernant la truite, le brochet, la sandre et l'anguille sont complétées par les chiffres fournis par la source nationale (DESTATIS).

- Estonie

  Les données confidentielles 2012, 2014 et 2015 d'EUROSTAT sont complétées par les chiffres de la FAO.
  Les données confidentielles 2016-2018 d'EUROSTAT concernant le groupe « autres poissons d'eau douce » sont issues de la FAO.

- Irlande

  Les données 2014 sont issues des estimations nationales disponibles sur EUROSTAT, à l'exception de la coquille Saint-Jacques et du groupe « autres mollusques et invertébrés aquatiques », dont les données confidentielles d'EUROSTAT sont complétées par les chiffres de la FAO.
  Les données confidentielles 2015 d'EUROSTAT concernant le groupe « autres mollusques et invertébrés aquatiques » sont complétées par les chiffres de la FAO.
  Les données 2016 concernant le groupe « autres mollusques et invertébrés aquatiques » sont issues de la FAO.
  Les données 2017-2018 sont issues des estimations nationales disponibles sur EUROSTAT.

- Grèce

  Les données confidentielles 2013 d'EUROSTAT sont complétées par les chiffres de la FAO.
  Les données confidentielles 2015 et 2016 d'EUROSTAT concernant le groupe « autres poissons d'eau douce » sont complétées par les chiffres de la FAO.
  Les données 2017 sont des chiffres provisoires nationaux disponibles sur EUROSTAT.

- Espagne

  Les données confidentielles 2018 d'EUROSTAT concernant certaines espèces sont issues de la FAO (notamment celles sur la palourde et le sar commun).

- France

  Les données concernant la sole sont des estimations de la FAO.

Les données 2015-2017 concernant le saumon sont des estimations de la FAO. Les données 2010-2014 sont complétées par les données de la FEAP ; les valeurs correspondantes sont estimées en multipliant les volumes par leur prix unitaire de 2008, selon les données disponibles sur EUROSTAT.
Les données 2015-2017 concernant le turbot sont des estimations de la FAO. Les données 2009-2014 sont complétées par les chiffres de la FEAP ; les valeurs correspondantes sont estimées en multipliant les volumes par leur prix unitaire de 2008, selon les données disponibles sur EUROSTAT.
Les données 2012-2013 et 2016-2017 concernant la carpe, le siluriforme d'eau douce et les autres poissons d'eau douce sont des estimations nationales disponibles sur EUROSTAT.
Les données 2018 concernant la carpe, le brochet, la sandre et le groupe « autres poissons d'eau douce » sont des estimations nationales disponibles sur EUROSTAT.

- Italie

  Les données 2015 sont des estimations et prévisions nationales disponibles sur EUROSTAT.
  Les données 2017 concernant la palourde sont des estimations de la FAO.

- Lettonie

  Les données confidentielles 2014-2015 et 2017-2018 d'EUROSTAT sont complétées par les chiffres de la FAO.

- Hongrie

  Les données 2016 concernant le groupe « autres poissons d'eau douce » sont issues de la FAO.

- Pays-Bas

  Les données 2012, 2015 et 2018 concernant l'anguille, le siluriforme d'eau douce et le groupe « autres poissons de mer » sont des estimations nationales disponibles sur EUROSTAT.
  Les données 2012 et 2014-2016 concernant les moules sont des estimations nationales disponibles sur EUROSTAT.
  Les données 2012 concernant le turbot sont des estimations nationales disponibles sur EUROSTAT. Les données 2008-2010 et 2013-2017 sont des estimations de la FAO.
  Les données concernant la sandre sont des estimations de la FAO.

- Autriche

  Les données confidentielles 2010-2018 d'EUROSTAT sont complétées par les chiffres de la FAO.
  Toutes les données concernant le groupe « autres salmonidés » sont issues de la FAO.

- Pologne

  Les données sont issues de la FAO.
  Les données concernant le brochet, le siluriforme d'eau douce et autres poissons d'eau douce sont des estimations de la FAO.
  Les données concernant les écrevisses, le brochet, la truite, le saumon et les autres poissons d'eau douce sont des chiffres provisoires nationaux disponibles sur EUROSTAT.
  Les données 2016 concernant le tilapia sont des estimations de la FAO.

- Portugal

  Les données 2013 et 2014 concernant la palourde et autres vénéridés sont des estimations nationales disponibles sur EUROSTAT.
  Les données 2015 concernant les truites et la palourde sont des estimations nationales disponibles sur EUROSTAT.

Les données concernant toutes les autres espèces sont des chiffres provisoires nationaux disponibles sur EUROSTAT.
Les données 2015-2018 concernant les moules sont issues de la FAO.

- Roumanie

  Les données 2015 sont des estimations nationales disponibles sur EUROSTAT.
  Les données 2015-2016 concernant le turbot sont des estimations de la FAO.

- Slovénie

  Les données 2010 et 2012 (ces dernières étant des estimations) concernant la moule *Mytilus spp.* sont issues de la FAO.
  Les données confidentielles 2013-2016 d'EUROSTAT sont complétées par les chiffres de la FAO.
  Les données 2016 et 2018 concernant le bar européen, aussi les données 2015, 2017 et 2018 concernant la palourde sont des estimations de la FAO.
  Les données confidentielles 2017 d'EUROSTAT concernant le groupe « autres salmonidés » sont complétées par les chiffres de la FAO et celles concernant le bar européen par des estimations de la FAO.

- Suède

  Les données concernant l'anguille (2010) et le saumon (2013, 2014 et 2016) sont issues de la FAO.

- Royaume-Uni

  Les données 2008 concernant le flétan de l'Atlantique, le bar européen, la palourde, la crevette tropicale, le turbot, la coquille Saint-Jacques (*Pecten* Maximus) et le groupe « autres mollusques et invertébrés aquatiques » sont complétées par les données de la FAO. Les données concernant le pétoncle blanc (*aequipecten* opercularis) sont estimées en multipliant les volumes par leur prix unitaire de 2009, selon les données disponibles sur EUROSTAT.
  Les données 2014-2018 sont des estimations nationales disponibles sur EUROSTAT. .

BILAN DES APPROVISIONNEMENTS

Le bilan d'approvisionnement est un indicateur indirect qui permet de suivre l'évolution de l'offre interne et de la consommation apparente des produits de la pêche et de l'aquaculture dans l'Union Européenne.
Le bilan d'approvisionnement et la consommation apparente doivent donc être utilisés en termes relatifs (ex. : analyse des tendances) plutôt qu'en termes absolus.
Le bilan d'approvisionnement est établi sur la base de l'équation suivante, calculée en équivalent poids vif :

(captures pour usages alimentaires + production aquacole + importations) - exportations
=
consommation apparente

Les données incluses dans le bilan d'approvisionnement disponible dans EUMOFA sont détaillées par groupe de produits et par principales espèces commerciales. Les éventuelles incohérences entre les sommes totales sont dues aux arrondissements des chiffres.
Les sources utilisées sont les suivantes :

- Captures: les produits capturés par les navires de pêche des États membres de l'UE et destinés à la consommation humaine. Les quantités de captures non destinées à la consommation humaine ont été estimées à l'aide d'approximations basées sur l'utilisation des débarquements par destination (telles que disponibles dans EUROSTAT). Les données sur les captures sont

disponibles en équivalent poids vif. Source : EUROSTAT pour les captures dans les zones maritimes (ensemble de données de référence : fish_ca_main), complété avec la FAO pour les captures dans les eaux intérieures.

- Production aquacole : espèces aquatiques élevées dans les États membres de l'UE. Les données relatives à l'aquaculture sont disponibles en équivalent poids vif. Sources : Eurostat (codes de données en ligne fish_aq2a), intégrées avec les données de la FAO, de la FEAP et des administrations nationales (pour plus de détails sur les sources par année et par pays, veuillez consulter la section correspondante de cette Note méthodologique).

- Importations - Exportations : produits de la pêche et de l'aquaculture importés/exportés par les États membres de l'UE en provenance/à destination de pays tiers. Les produits à usage non alimentaire ne sont pas inclus. Les données d'importation et d'exportation sont disponibles en poids net. Pour obtenir un bilan d'approvisionnement harmonisé, le poids net est converti en équivalent-poids vif (pour la conversion en équivalent-poids vif, veuillez consulter la section spécifique ci-dessous). L'évaluation de l'origine des importations et des exportations en fonction de la méthode de production permet d'estimer la part des importations/exportations provenant de l'aquaculture et celle provenant de la pêche. Les données utilisées sont celles de la FAO (pour la méthode appliquée, veuillez consulter la section spécifique ci-dessous). Source : Eurostat-COMEXT (codes de données en ligne : DS-016890).

- Consommation apparente (totale et par habitant) : La consommation apparente est la quantité de produits de la pêche et de l'aquaculture consommés dans l'Union Européenne. La consommation par habitant indique la quantité consommée par chaque personne dans l'Union Européenne.

CONVERSION DU POIDS NET EN ÉQUIVALENT-POIDS VIF

Eurostat fournissant des données de production en poids vif, les volumes nets d'importations/exportations sont convertis à l'aide de facteurs de conversion (FC) dans le but d'établir un bilan d'approvisionnement harmonisé.
Prenons l'exemple du FC pour l'élément dont le code NC8 est 03044410 : cet élément correspond aux "filets de morue "*Gadus morhua, Gadus ogac, Gadus macrocephalus*, frais ou réfrigérés " et aux poissons de l'espèce *"Boreogadus saida*"". *Le* FC est fixé à 2,85, ce qui représente la moyenne des facteurs de conversion trouvés pour les filets dépouillés et désossés de cette espèce dans les publications Eurostat et FAO.
Pour une liste complète des FC utilisés par EUMOFA, veuillez consulter les métadonnées publiées sur le site d'EUMOFA à l'adresse suivante: http://www.eumofa.eu/documents/20178/24415/Metadata+2+-+DM+-+Annex+7+CF+per+CN8_%252707-%252714.pdf/7e98ac0c-a8cc-4223-9114-af64ab670532 .

EVALUATION DE L'ORIGINE DES IMPORTATIONS ET DES EXPORTATIONS EN FONCTION DE LA

L'objectif de l'évaluation de l'origine par méthode de production est de quantifier le poids de l'aquaculture dans le bilan d'approvisionnement de l'UE. Pour chaque État membre de l'UE, sur la base du volume total des importations et des exportations en provenance de pays tiers, les méthodes de production des pays d'origine et de destination des exportations sont évaluées, en établissant la moyenne des volumes de production des trois dernières années en termes de pêche et d'aquaculture.

MÉTHODE DE PRODUCTION

Une évaluation plus poussée fournit une estimation de la part moyenne pondérée de l'aquaculture dans la production totale (aquaculture + pêche) et elle est exprimée sous forme de coefficient.

Ce proxy permet de déterminer l'origine des importations et les destinations des exportations en termes de méthodes de production, c'est-à-dire si les importations/exportations d'un certain État membre proviennent d'activités d'élevage ou de pêche.

DÉPENSES ET PRIX DES PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE

Les données relatives aux dépenses des ménages de l'UE sont fournies par Eurostat. Ces données sont compilées sur la base d'une méthodologie commune élaborée dans le cadre du " Eurostat - Programme PPP OCDE". (http://www.oecd.org/std/prices-ppp/eurostat-oecdmethodologicalmanualonpurchasingpowerparitiesppps.html).

Le présent rapport "Le marché européen du poisson", utilise la "Dépense nominale (en euros)" et la "Dépense nominale par habitant (en euros)". La "dépense" est considérée comme une composante du produit intérieur brut (PIB) et concerne les dépenses de consommation finale en biens et services consommés individuellement par les ménages.

Les dépenses sont présentées en parités de pouvoir d'achat (PPA), qui sont des déflateurs spatiaux et des convertisseurs de devises qui éliminent les effets des différences de niveaux de prix entre les États membres/pays, permettant ainsi de comparer les volumes des composantes du PIB et les niveaux des prix.

Pour les pays en dehors de la zone euro, les indices de niveau du prix (INP) sont utilisés pour harmoniser différentes monnaies dans une seule devise (euro dans ce cas). Les INP sont obtenues sous forme de ratios entre les PPA et les taux de change nominaux actuels ; par conséquent les valeurs des PPA et des INP coïncident dans les pays de la zone euro.

Les indices des prix se réfèrent à l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) qui donne des mesures comparables de l'inflation. C'est un indicateur économique qui mesure l'évolution dans le temps des prix des biens et services de consommation achetés par les ménages. En d'autres termes, il s'agit d'un ensemble d'indices des prix à la consommation calculés selon une approche harmonisée et un ensemble de définitions telles que définies dans les règlements et recommandations.

"Produits Alimentaires" est un agrégat de produits, correspondant à la COICOP 01.1 (https://ec.europa.eu/eurostat/ramon/nomenclatures/index.cfm?TargetUrl=LST_NOM_DTLtrNom=HICP_2019trLanguageCode=ENntPcKey=43907206trLayoutCode=HIERARCHIC). Il comprend tous les produits alimentaires achetés pour être consommés à domicile. Dans ce rapport, des analyses sont fournies pour les éléments suivants appartenant à l'agrégat "Produits Alimentaires" :

- "Produits de la pêche et de l'aquaculture", correspondant à la COICOP 01.1.3. Il comprend les produits "frais ou réfrigérés", "congelés", "séchés, fumés ou salés" et "autres produits en conserve ou transformés", ainsi que les crabes terrestres, les escargots terrestres et les grenouilles, ainsi que les Produits de la pêche et de l'aquaculture achetés vivants pour la consommation alimentaire.
- "Viande", correspondant à la COICOP 01.1.2. Cela comprend les "viandes et abats comestibles frais, réfrigérés ou congelés, séchés, salés ou fumés" et les "autres viandes et préparations à base de viande en conserve ou transformées". Il comprend également la viande et les abats comestibles de

mammifères marins et d'animaux exotiques, ainsi que les animaux et volailles achetés vivants pour être consommés comme aliments.

CONSOMMATION DES PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE FRAIS PAR LES MÉNAGES

Les données sont collectées auprès d'EUROPANEL et concernent les achats par les ménages d'espèces consommées fraîches sélectionnées dans 12 États membres de l'UE, qui sont ensuite agrégées pour les objectifs d'EUMOFA en "principales espèces commerciales".

Les achats des ménages sont enregistrés quotidiennement par un échantillon de ménages, rapportant à EUROPANEL de nombreuses informations, parmi lesquelles les espèces, les quantités et les valeurs.

L'échantillon de ménages (c'est-à-dire le "panel") est composé de manière à être représentatif de la population de chaque pays et à en estimer correctement les caractéristiques. Ci-dessous, les spécifications concernant les panels à partir desquels les données sont extrapolées sont fournies :

État membre	Taille de l'échantillon (Ménages)
Danemark	3.000
Allemagne	30.000
Irlande	5.650
Espagne (à l'exclusion des îles Canaries)	12.000
France	20.000
Italie	10.000
Hongrie	4.000
Pays-Bas	10.000
Pologne	8.000
Portugal (à l'exclusion de Madère et des Açores)	4.000
Suède	4.000
Royaume-Uni (l'Irlande du Nord est exclue)	30.000

Pour chaque pays examiné (à l'exception de la Hongrie), les données sur la consommation des ménages couvrent une sélection des espèces fraîches les plus consommées *ainsi que* la rubrique supplémentaire "autres produits non spécifiés", regroupant toutes les autres espèces fraîches enregistrées par les panels de ménages mais non disponibles au niveau désagrégé. On trouvera ci-dessous la liste complète des "principales espèces commerciales" analysées pour chaque pays.

Danemark	Allemagne	Irlande	Espagne
Cabillaud	Carpe	Cabillaud	Cabillaud
Limande	Cabillaud	Églefin	Bar commun
Flet	Hareng	Merlu	Dorade royale
Flétan	Crevettes	Maquereau	Merlu
Maquereau	Moule *Mytilus* spp.	Crevettes	Maquereau
Moule *Mytilus* spp.	Plie	Lieu noir	Thon
Saumon	Lieu jaune	Saumon	Baudroie (=Lotte)
Truite	Saumon	Autres produits non spécifiés	Saumon
Autres produits non spécifiés	Truite		Sardine
	Autres poissons d'eau douce		Sole
	Autres produits non spécifiés		Autres produits non spécifiés

France	Italie	Hongrie	Pays-Bas
Cabillaud	Anchois	Produits non spécifiés	Cabillaud
Dorade royale	Palourde et autres vénéridés		Hareng
Merlu	Seiche		Maquereau
Maquereau	Bar commun		Moule *Mytilus* spp.
Baudroie (=Lotte)	Dorade royale		Pangasius
Lieu noir	Merlu		Plie
Saumon	Moule *Mytilus* spp.		Saumon
Sardine	Poulpe		Truite
Truite	Saumon		Crevette *Crangon* spp.
Merlan	Calmar		Crevettes diverses
Autres produits non spécifiés	Autres produits non spécifiés		Autres produits non spécifiés

Pologne	Portugal	Suède	Royaume-Uni
Carpe	Palourde et autres vénéridés	Cabillaud	Cabillaud
Maquereau	Bar commun	Flet	Églefin
Saumon	Dorade royale	Églefin	Maquereau
Truite	Merlu	Flétan	Thon
Autres produits non spécifiés	Maquereau	Hareng	Plie
	Crevettes	Sandre	Lieu jaune
	Poulpe	Saumon	Saumon
	Saumon	Autres salmonidés	Bar
	Sardine	Autres produits non spécifiés	Sole
	Sabre		Truite
	Autres produits non spécifiés		Autres produits non spécifiés

VENTE AU DÉTAIL ET CONSOMMATION HORS DOMICILE

Les données sur les ventes au détail et la consommation hors domicile sont fournies par Euromonitor International (https://www.euromonitor.com/) dont les estimations pourraient être différentes des autres statistiques disponibles au niveau national, car différentes approches méthodologiques peuvent être utilisées. Elles se réfèrent aux produits "non transformés" et "transformés".

Produits de la pêche et de l'aquaculture non transformés : les données sont fournies pour la catégorie « poissons et produits de la mer », ainsi que pour les sous-catégories poissons, crustacés, mollusques et céphalopodes, plus détaillées ci-dessous :

- Poissons et produits de la mer : Cette catégorie comprend l'agrégation des poissons, crustacés, mollusques et céphalopodes. Cette catégorie comprend les poissons et les produits de la mer non transformés, emballés ou non emballés (frais, réfrigérés, congelés). Les poissons et produits de la mer réfrigérés et congelés peuvent être nettoyés, éviscérés, pelés/parés/filets/découpés à différents degrés, mais pas cuits et aucune sauce, aucune herbe ni aucun condiment ne peuvent être ajoutés.
- Crustacés : Cette catégorie comprend tous les crustacés frais, réfrigérés et congelés mais non cuits (c'est-à-dire les animaux vivant dans l'eau, ayant un corps ferme et une carapace dure) tels que les homards, les crevettes et les crabes, qu'ils soient vendus emballés ou non.
- Poissons : Cette catégorie comprend tous les poissons d'eau douce et de mer (sauvages ou d'élevage) frais, réfrigérés et congelés, mais non cuits, qu'ils soient vendus emballés ou non, coupés ou entiers.
- Mollusques et céphalopodes : Cette catégorie comprend tous les mollusques (crustacés tels que les huîtres et les palourdes) et céphalopodes (tels que le poulpe, le calmar, la seiche) frais, réfrigérés et congelés, mais non cuits, qu'ils soient vendus emballés ou non.

Produits de la pêche et de l'aquaculture transformés : les données sont fournies pour la catégorie « poissons et produits de la mer transformés », ainsi que pour les sous-catégories « produits de la mer de longue conservation », « produits de la mer transformés réfrigérés » et « produits de la mer transformés congelés », voir plus de détails ci-dessous :

Produits de la pêche et de l'aquaculture transformés : Cette catégorie représente l'agrégation des produits de la pêche et de l'aquaculture de longue conservation, réfrigérés et congelés.

- Produits de la pêche et de l'aquaculture de longue conservation : Cette catégorie comprend le poisson, les mollusques et crustacés et les produits de longue conservation généralement vendus en boîtes de conserve, en bocaux de verre ou en emballages en aluminium/autoclave. Ils se conservent aussi généralement dans l'huile, la saumure, l'eau salée ou avec une sauce (sardines à la sauce tomate, par exemple). Les produits vendus à température ambiante sont également inclus. Ces types de produits comprennent : le cabillaud, l'églefin, les chinchards, les sardines, le thon, la crevette bouquet, le crabe, les moules, l'anchois, le caviar etc.
- Produits de la pêche et de l'aquaculture transformés réfrigéré : Cette catégorie comprend l'ensemble des produits transformés réfrigérés et emballés qui sont vendus en libre-service dans magasins de détail. Les produits transformés à base de produits de la pêche et de l'aquaculture, vendus avec une sauce et les crevettes cuites sont inclus. Note : Les produits à base de hareng vendus réfrigérés et dont la durée de conservation est supérieure à 6 mois, sont exclus. Ces produits, très répandus dans les pays scandinaves, sont inclus dans les produits de la pêche et de l'aquaculture de longue conservation car ils ont une durée de conservation similaire à celle des poissons de longue conservation vendus à température ambiante.
- Produits de la pêche et de l'aquaculture transformés congelés : Cette catégorie comprend l'ensemble des produits transformés qui sont ensuite préparés avec l'ajout d'autres ingrédients, y compris chapelure/pâte à frire, sauce, assaisonnement, etc. Les types de produits comprennent : bâtonnets de poisson, tourte au poisson, poisson pané ou en pâte à frire, poisson avec sauce (n'importe quel type), boulettes de poisson, boulettes de seiche, langoustines, calamars, etc.

IMPORTATIONS-EXPORTATIONS

Les flux commerciaux des produits de la pêche et de l'aquaculture sont analysés pour les éléments se rapportant à la liste des codes NC-8 disponibles sur le lien http://www.eumofa.eu/documents/20178/24415/Metadata+2+-+DM+-+Annex+4+Corr+CN8-CG-MCS+%282002+-+2014%29.pdf/ae431f8e-9246-4c3a-a143-2b740a860291.

La source utilisée pour la collecte des données d'importations-exportations est Eurostat - COMEXT. Pour plus d'informations sur la méthodologie et les principes relatifs à l'enregistrement des données Eurostat par "pays d'origine" et "pays de destination", veuillez consulter le "Rapport sur la qualité des statistiques du commerce international" d'Eurostat, sur https://ec.europa.eu/eurostat/documents/7870049/9568307/KS-FT-19-002-EN-N.pdf/856f28e5-e9f6-4669-8be0-2a7aa5b1ee67.

Il convient de préciser que les données comprennent des cas où les volumes ou les valeurs n'ont pas été indiqués pour des raisons de confidentialité des données. Le

principe de la confidentialité statistique d'Eurostat est expliqué sur le lien suivante : https://ec.europa.eu/eurostat/web/research-methodology/statistical-confidentiality.

FLUX COMMERCIAUX EXTRA-UE

Ils incluent toutes les transactions entre les États membres de l'Union Européenne (UE) et les pays extérieurs à l'UE (pays extra-UE).

FLUX COMMERCIAUX INTRA-UE

Ils incluent toutes les transactions déclarées par les États membres de l'Union européenne (UE) avec un autre État membre. Pour l'analyse du commerce intra-UE, seules les exportations ont été pris en compte.

En effet, les flux commerciaux intra-UE, d'après les données Eurostat, couvrent aussi bien les arrivées (c'est-à-dire les importations) que les expéditions (c'est-à-dire les exportations). En raison d'un principe d'évaluation différent (CAF pour les importations > FAB pour les exportations[3]), les arrivées devraient être légèrement supérieures aux expéditions. C'est l'une des principales raisons qui expliquent les asymétries entre les chiffres des importations et des exportations. En général, les comparaisons bilatérales entre États membres des flux intra-UE ont révélé des divergences importantes et persistantes. Par conséquent, les comparaisons portant sur les statistiques du commerce intra-UE et les résultats correspondants doivent être considérés avec prudence et prendre en compte de l'existence de ces écarts.

DÉBARQUEMENTS

Les données d'EUROSTAT concernant les débarquements (fish_ld_main) comprennent le premier débarquement de tout produit de la pêche d'un navire de pêche débarquant dans un État membre donné de l'UE. Elles concernent à la fois les navires des États membres de l'UE, de l'Islande et de la Norvège. Les données incluent aussi les débarquements d'espèces non destinées à la consommation humaine et d'algues marines.
En ce qui concerne les données utilisées pour le chapitre "Débarquements dans l'UE", il faut mentionner les points suivants :

- Confidentialité. Comme indiqué par les fournisseurs nationaux de données à EUROSTAT, les débarquements sont considérés comme confidentiels lorsqu'ils proviennent de moins de 3 navires. Ces cas concernent les pays, années et espèces qui suivent :
  - Danemark
    Les données de 2017 d'EUROSTAT sont confidentielles pour les principales espèces commerciales suivantes : anguille, cabillaud, sole, sardine, thon rouge, crabe, crevette d'eau froide, langoustine, huître, palourde et les groupes "autres poissons d'eau douce", "autres poissons de fond", "petits pélagiques divers" et "autres thonidés". Les données confidentielles sont liées à l'utilisation de destination et/ou les présentations/préservations et les données correspondantes sont exclues. Seuls les totaux sont disponibles et ont été collectés auprès de « Statistics Denmark ».

[3] Les Incoterms CAF (Coût, assurance et fret) et FAB (Franco à bord) sont les conditions internationales de transport maritime utilisées pour le transport des marchandises. Les règles CAF imposent une obligation au vendeur, qui doit souscrire une assurance relative à l'expédition. Si les règles FAB sont utilisées, une fois que les marchandises sont chargées à bord le risque est transféré à l'acheteur, qui assume l'ensemble des coûts qui s'ensuivent.

- Irlande

  Les données confidentielles de 2018 pour les principales espèces commerciales suivantes : ormeau, limande, aiguillat et roussette, flet d'Europe, grenadier, flétan de l'Atlantique, grande castagnole, sébaste, sardine, sabre, holothuries, bar commun, dorades, espadon, thon rouge et vive. En outre, pour toutes les autres principales espèces commerciales, certains chiffres confidentiels sont exclus, liés au pavillon des navires, à l'utilisation et/ou aux présentations/conservations de certaines espèces spécifiques.

- Grèce

  Les données de 2016 et 2017 d'EUROSTAT sont confidentielles en ce qui concerne les débarquements effectués par un seul navire opérant dans l'Atlantique centre oriental pour les principales espèces commerciales suivantes : seiches, flets (autres que les flets européens), Saint-Pierre et le regroupement "autres poissons plats". Les données de 2017 seulement ne comprennent pas les informations confidentielles pour la crevette rose du large.

  De plus, les données de 2016 et 2017 d'EUROSTAT ne comprennent pas les chiffres confidentiels pour certaines espèces qui appartiennent à certaines principales espèces commerciales. Il s'agit de :

  - Pour 2016-2017 : certaines espèces qui appartiennent aux principales espèces commerciales suivantes : poulpes, rougets, dorades (autres que les dorades royales), calmars et les groupes « autres requins » et « autres poissons de mer ». Seulement pour 2017, les données ne comprennent pas les chiffres confidentiels pour certaines espèces faisant partie du groupe des « crevettes tropicales ».
  - Pour 2018 : certaines espèces qui appartiennent aux principales espèces commerciales suivantes : crabe, Saint-Pierre, poulpe, rouget, calmar, dorades (autres que la dorade royale) et le groupe « autre poissons de mer ».

- Malte

  Les données pour la période de 2012 à 2018 n'incluent pas les chiffres confidentiels relatifs aux débarquements réalisés par les navires battant pavillon chypriote.

➢ **Données provisoires**

- France

  Les volumes et les valeurs de 2018 sont des estimations disponibles sur EUROSTAT.

- Italie

  Les volumes et les valeurs de 2018 sont des estimations disponibles sur EUROSTAT.

➢ **Estimations**

- Bulgarie

  Les volumes et les valeurs de 2017 sont des estimations nationales disponibles dans EUROSTAT.

- Irlande
  La plupart des volumes et des valeurs de 2017 sont des estimations nationales disponibles dans EUROSTAT. De plus, les données suivantes ont été recueillies auprès de la SFPA (Sea-Fisheries Protection Authority – Autorité de la protection de la pêche en mer) :
    - Données de 2013 et 2014 concernant le merlu
    - Données de 2014 concernant le maquereau
    - Données de 2016 concernant le hareng
    - Données de 2018 concernant le merlan bleu
- Lituanie
  Les volumes et les valeurs de 2017 sont des estimations nationales disponibles dans EUROSTAT.
- Pays-Bas
  La plupart des volumes et des valeurs de 2017-2018 sont des estimations nationales disponibles dans EUROSTAT.
- Portugal
  La plulpart des volumes et des valeurs de 2018 sont des estimations nationales disponibles dans EUROSTAT.
- Roumanie
  Les volumes et valeurs de 2017 sont des estimations nationales disponibles dans EUROSTAT.
- En outre, les données comprennent des estimations des débarquements exprimées en valeur, réalisées par EUROSTAT dans les cas où des prix nuls ont été notifiés par les États membres de l'UE. Les pays et années en question sont reportés ci-dessous :
    - Belgique – 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014 et 2015
    - Bulgarie – 2012
    - Danemark – 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014 et 2018
    - Allemagne – 2009 et 2014
    - Irlande – 2009, 2010 et 2018
    - Pays-Bas – 2011
    - Pologne – 2011, 2012 et 2016
    - Portugal – 2009, 2010, 2011, 2012 et 2015 et 2016
    - Suède – 2009, 2010 et 2011
    - Royaume-Uni – 2009, 2010, 2011 et 2012

FAITS SAILLANTS

AUGMENTATION DES DÉPENSES DES MÉNAGES DE L'UE POUR L'ACHAT DE POISSON ET UNE HAUSSE DES PRIX

Les prix à la consommation des produits de la pêche et de l'aquaculture ont augmenté de manière significative depuis 2014. En 2019, ils étaient 14% plus élevés que huit ans auparavant, ce qui correspond à l'augmentation des prix des produits importés - la demande de l'UE étant principalement satisfaite par les importations. De 2018 à 2019, les dépenses des ménages pour les produits de la pêche et de l'aquaculture ont augmenté dans tous les États membres.

LE DÉFICIT COMMERCIAL DE L'UE POUR LES PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE CONTINUE À AUGMENTER

En 2019, les importations et les exportations de produits de la pêche et de l'aquaculture entre l'UE et le reste du monde se sont élevées à 8,55 millions de tonnes pour une valeur de 33 milliards d'euros, faisant de l'UE le deuxième plus grand négociant de ces produits après la Chine.

En tant qu'importateur net, l'UE a enregistré un déficit de 21 milliards d'euros en 2019, ce qui est légèrement supérieur à l'année précédente. Sur le long terme, le déficit a augmenté de 33% en termes réels depuis 2010.

Les importations extra-UE ont atteint leur plus haut niveau en dix ans, à savoir 6,34 millions de tonnes, soit près de 460.000 tonnes ou 8% de plus qu'en 2010. On a également enregistré un pic en valeur, les importations atteignant 27,21 milliards d'euros, ce qui représente une augmentation significative de 38% en termes réels par rapport à dix ans auparavant. De 2018 à 2019, l'augmentation en volume a été à peine perceptible (+18.625 tonnes ou +0,3%), tandis que la valeur a augmenté de 659 millions d'euros (+2%), sous l'impulsion de la hausse des prix des produits les plus importés (saumon, cabillaud, thon, farine de poisson, lieu d'Alaska).

Dans le même temps, les exportations extra-UE ont atteint 2,21 millions de tonnes, soit une augmentation de 115.275 tonnes (+6%) par rapport aux dix années précédentes. Elles ont atteint leur valeur la plus élevée en dix ans, soit 6,17 milliards d'euros, ce qui représente une hausse de 58% en termes réels par rapport à 2010. À partir de 2018, la croissance a été de 435 millions d'euros (+8%), en grande partie grâce aux exportations de saumon.

Les exportations intra-UE ont atteint 6,43 millions de tonnes et 27,41 milliards d'euros, soit une baisse de 170.380 tonnes (-3%) par rapport à 2018, accompagnée d'une augmentation de 0,3% en valeur (+85 millions d'euros). Les échanges intra-UE concernent presque exclusivement les exportations de saumon des États membres du nord (principaux points d'entrée des produits norvégiens) vers d'autres pays de l'UE.

DIMINUTION DE L'APPROVISIONNEMENT ET DE LA CONSOMMATION DES PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE DE 2017 À 2018

Des données consolidées concernant la production de produits de la pêche et de l'aquaculture de l'UE, et donc des estimations sur l'approvisionnement total de l'UE pour les consommateurs de l'UE (production + importations) et la consommation apparente de l'UE (approvisionnement - exportations) sont disponibles jusqu'en 2018.

En 2018, l'approvisionnement de l'UE en produits de la pêche et de l'aquaculture destinés à la consommation humaine a atteint 14,72 millions de tonnes en poids vif,

soit l'une des quantités les plus élevées depuis dix ans. Toutefois, cela représente une légère diminution de 99.884 tonnes par rapport à 2017 (-0,7%), en raison de la baisse de la production de la pêche et de l'aquaculture.

Notamment du fait de la diminution de la production de saumon au Royaume-Uni, la production aquacole de l'UE a connu un renversement de la tendance à la hausse des quatre années précédentes, atteignant 1,32 million de tonnes (-4% de 2017 à 2018) pour une valeur de 4,8 milliards d'euros (-5 %).

Les captures de l'UE se sont élevées à 5,34 millions de tonnes, dont 3,99 étaient destinées à l'alimentation. Les captures destinées à l'alimentation ont enregistré une baisse de 5%, soit 208.288 tonnes, entre 2017 et 2018, principalement en raison de la diminution des captures de maquereau par les flottes britannique, espagnole et irlandaise.

Pourtant, en 2018, le taux d'autosuffisance de l'UE[4], qui mesure la capacité des États membres de l'UE à répondre à la demande par leur propre production, est resté conforme à la moyenne sur dix ans. Cependant, une comparaison des données de 2018 avec celles de 2017 montre une légère baisse causée par l'effet combiné de l'augmentation des importations et de la diminution de la production.

La consommation apparente par habitant, estimée à 24,36 kg (en poids vif) de produits principalement issus de la pêche sauvage, indique qu'en 2018, les citoyens de l'UE ont consommé, en moyenne, 430 g de produits de la pêche et de l'aquaculture de moins qu'en 2017. La consommation a diminué pour les trois espèces les plus consommées, à savoir le thon, le saumon et le cabillaud. Selon EUMOFA et les estimations nationales, contrairement à la tendance générale au niveau de l'UE[5], une croissance significative de la consommation par habitant entre 2017 et 2018 a été observée à Malte, principalement en raison de l'augmentation des importations.

Les débarquements de produits de la pêche, y compris les espèces non destinées à la consommation humaine et les algues, se sont élevés à 4,53 millions de tonnes (-11%) et à 7,13 milliards d'euros (-3%) en 2018. La baisse la plus importante a concerné le lançon destiné à l'industrie au Danemark, c'est-à-dire la même espèce qui a contribué à la hausse enregistrée un an auparavant, de 2016 à 2017. Le Danemark reste toutefois le pays qui enregistre le plus grand volume total de débarquements dans l'UE (un quart du total), qui sont principalement destinés à un usage non alimentaire. En revanche, les débarquements de listao (en Espagne) et de coquille Saint-Jacques (en France) ont sensiblement augmenté.

DYNAMIQUES RÉCENTES POUR CERTAINES ESPÈCES PRINCIPALES

Saumon. Avec un taux de croissance de 5%, la quantité de saumon importée dans l'UE a atteint un niveau record en 2019. Malgré une baisse de 2% des prix à l'importation, la valeur totale des importations s'est élevée à 6,28 milliards d'euros, un autre record absolu. Les principaux facteurs à l'origine de l'augmentation de la quantité des importations ont été la croissance de 8% de la production de saumon dans les îles Féroé, en Islande et en Norvège et la forte demande sur le marché de l'UE. En plus de la croissance des importations, on estime que la production de saumon dans l'UE a connu un taux de croissance de 24% en 2019.

[4] Rapport entre la production de l'UE et la consommation apparente du marché de l'UE.
[5] Il convient de souligner que les méthodologies d'estimation de la consommation apparente au niveau de l'UE et des États membres sont différentes, la première étant basée sur des données et des estimations comme décrit dans le contexte méthodologique, la seconde nécessitant également l'ajustement des tendances anormales en raison de l'impact plus important des variations de stocks.

Lieu d'Alaska. 305.007 tonnes de lieu d'Alaska ont été fournies au marché de l'UE en 2019, soit la même quantité qu'en 2018, qui était une année record. Toutefois, les prix sensiblement plus élevés sur le marché de l'UE ont entraîné une valeur d'importation de 838 millions d'euros, soit une augmentation de 25% par rapport à 2018. Au cours du premier semestre de 2020, le volume de lieu d'Alaska importé dans l'UE a diminué de 6%, tandis que les prix à l'importation ont augmenté de 7%.

Thon. Après avoir chuté de 7% entre 2017 et 2018, les importations de thon entier de l'UE ont continué à diminuer en 2019 (-3%), tandis que les importations de filets ont suivi une tendance à la hausse au cours des trois dernières années (+10% en moyenne de 2016 à 2019).

Maquereau de l'Atlantique. Malgré un TAC[6] de maquereau de l'Atlantique nettement plus élevé en 2020 qu'en 2019, les prix à l'exportation de maquereau des États membres de l'UE vers les pays tiers ont été relativement élevés au cours des sept premiers mois de 2020. Les prix à l'exportation du maquereau entier (frais et congelé) d'origine UE vendu à des pays tiers se sont élevés en moyenne à 1,62 EUR/kg, soit une hausse de 4% par rapport au niveau de prix record observé au cours de la période correspondante de 2019.

Bar et dorade. Alors que la production européenne de bar et de dorade d'élevage est relativement stable, la production turque est toujours en hausse. Les importations de ces deux espèces en provenance de Turquie ont également augmenté de 15% entre 2018 et 2019. Au cours de la même période, les prix à l'importation des deux espèces ont diminué en moyenne de 4% : c'est le prix du bar d'élevage qui a le plus diminué (-9%), s'établissant à 3,78 EUR/kg, tandis que le prix à l'importation de la dorade d'élevage est resté stable, à environ 3,90 EUR/kg. Toutefois, au cours du premier semestre 2020, la consommation apparente européenne de bar et de dorade a diminué d'environ 6%, le bar ayant connu la plus forte baisse[7].

IMPACT DE LA COVID-19 SUR LES SECTEURS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE

La pandémie de COVID-19 a fortement influencé la dynamique du marché des produits de la pêche et de l'aquaculture, bien qu'à des degrés différents. En ce qui concerne le secteur de la pêche, les produits de petits pélagiques ont été peu touchés par la pandémie, car ils sont principalement transformés en produits congelés, et leurs prix de marché sont encore relativement bas. En revanche, les pêcheries ciblant des espèces vendues à l'état frais ont été sensiblement touchées. En ce qui concerne l'industrie de l'aquaculture, les acteurs du marché ciblant le secteur de la vente au détail n'ont pas signalé de pertes importantes au cours du premier semestre 2020, tandis que les acteurs ciblant traditionnellement le segment HoReCa ont le plus souffert.

Le secteur de la transformation a été confronté à des défis pour éviter l'infection par COVID-19 chez les travailleurs. Les secteurs de la transformation produisant des produits durables et ciblant le segment du commerce au détail ont obtenu les meilleurs résultats dans le cadre de la pandémie.

La perte d'opportunités d'exportation a été un défi pour les secteurs de l'aquaculture et de la pêche. Sans une forte demande sur les marchés d'exportation, les produits ont été vendus sur le marché de l'UE à des prix inférieurs.

[6] Total admissible des captures
[7] Source : Kontali Analyse, rapport mensuel sur le bar et la daurade, septembre 2020

De nombreux acteurs du marché ont fait d'énormes efforts pour s'adapter à la nouvelle dynamique du marché et beaucoup ont réussi. Cependant, il semble que l'industrie de la pêche et de l'aquaculture doit vivre avec les incertitudes de la pandémie COVID-19 pendant un certain temps.

TENDANCES MACROÉCONOMIQUES

En 2018, l'euro (EUR) s'est renforcé par rapport à quatre devises importantes pour les opérateurs de l'industrie du poisson et des produits de la mer - le dollar américain (USD), la couronne islandaise (ISK), la livre sterling (GBP) et la couronne norvégienne (NOK). Toutefois, le tableau était mitigé en 2019. L'euro s'est déprécié de 5% par rapport au dollar américain et de 1% par rapport à la livre sterling. En revanche, l'euro s'est renforcé de 3% et de 5% par rapport à la couronne norvégienne et à l'ISK, respectivement. Au cours des trois premiers trimestres de 2020, l'euro s'est considérablement renforcé par rapport à la NOK et à l'ISK, de 10% et 11% respectivement, tandis que le taux de change de l'euro par rapport à la GBP et au dollar est resté inchangé.

L'indice des prix à la consommation du poisson et des produits de la mer dans l'UE[8] a montré une légère tendance à la hausse jusqu'en 2019. Au premier semestre 2020, il a augmenté de 1,5% par rapport à la même période en 2019. Cela signifie également un taux de croissance plus élevé, car au cours du premier semestre de 2019, les prix à la consommation du poisson et des produits de la mer ont augmenté de 0,9%.

En 2019, les prix au comptant du pétrole brut, qui est le principal moteur des prix des carburants maritimes, sont restés stables, tout comme les prix des carburants maritimes dans l'UE. En 2020, la chute des prix du pétrole brut, fortement influencée par la pandémie COVID-19, a entraîné une baisse du coût du carburant pour la flotte de pêche. Au cours des trois premiers trimestres de 2020, le prix au comptant du carburant maritime a été en moyenne de 30% inférieur à celui de la période correspondante en 2019[9].

[8] Source : Tableau de bord macroéconomique d'EUMOFA
[9] *Ibidem*

1/ L'UE DANS LE MONDE

1.1 PRODUCTION

En 2018, les captures mondiales totales et la production aquacole[10] ont atteint leur plus haut niveau en dix ans. Avec une augmentation de 3% par rapport à 2017, leurs totaux combinés sont passés de 206 millions de tonnes à 212 millions de tonnes. Pendant cette période, les captures ont continué à augmenter, passant de 94 millions de tonnes à 97 millions de tonnes, et la production aquacole est passée de 112 millions de tonnes à 115 millions de tonnes.

Le Pérou a été le principal contributeur à cette croissance, grâce à la hausse enregistrée par ses captures de "anchoveta" (ou anchois du Pérou, *Engraulis ringens*) destinées à la production de farine de poisson.

TABLEAU 1

PRINCIPAUX PAYS PRODUCTEURS EN 2018 (1.000 TONNES)

Source : Eurostat (codes de données en ligne : fish_ca_main et fish_aq2a) et FAO.
Vous trouverez plus de détails dans la Note méthodologique.

Pays	Captures	Aquaculture	Production totale	% du total	Évolution en % de la production totale 2018/2017
Chine	14.831	66.135	80.966	38%	+1%
Indonésie	7.261	14.772	22.033	10%	-4%
Inde	5.343	7.071	12.414	6%	+6%
Vietnam	3.347	4.153	7.500	4%	+5%
Pérou	7.208	104	7.312	3%	+71%
UE-28	**5.337**	**1.319**	**6.656**	**3%**	**-2%**
Russie	5.117	204	5.321	3%	+5%
États-Unis	4.757	468	5.225	2%	-5%
Philippines	2.053	2.304	4.357	2%	+6%
Bangladesh	1.871	2.405	4.276	2%	+3%
Japon	3.207	1.033	4.240	2%	-1%
Norvège	2.658	1.355	4.013	2%	+4%
Chili	2.369	1.287	3.656	2%	+3%
Corée du Sud	1.345	2.279	3.624	2%	-2%
Birmanie	2.033	1.132	3.165	1%	-1%
Autres	28.494	8.440	36.934	18%	+3%
Total	**97.231**	**114.461**	**211.692**	**100%**	**+3%**

[10] Les captures comprennent tous les produits pêchés par la flotte d'un pays dans n'importe quelle zone de pêche (eaux marines et intérieures), indépendamment de la zone de débarquement/vente.

De 2017 à 2018, la production aquacole a augmenté pour presque tous les grands producteurs. Les exceptions sont l'UE, principalement en raison de la réduction de la production de saumon au Royaume-Uni, en Indonésie et en Corée du Sud, qui ont tous deux réduit leur production d'algues. Les captures ont affiché des tendances différentes dans le monde entier, la plus remarquable étant celle du Pérou.

Depuis 2000, l'importance de l'aquaculture dans la production mondiale totale n'a cessé d'augmenter ; depuis 2013, la production aquacole est supérieure à celle des captures. Cette tendance est due à l'Asie, où la production aquacole représentait plus de 90% de la production mondiale totale en 2018. L'Asie est également le seul continent où la production d'élevage dépasse la production sauvage. En fait, dans chacun des quatre premiers pays producteurs du monde - Chine, Indonésie, Inde et Vietnam - la majorité de la production provient de l'aquaculture : plus de 80% en Chine, 67% en Indonésie et plus de la moitié en Inde et au Vietnam. En revanche, seulement 20% de la production de l'UE provient de l'aquaculture.

GRAPHIQUE 1

CAPTURES MONDIALES ET PRODUCTION AQUACOLE EN 2018

Source : Eurostat (codes de données en ligne : fish_ca_main et fish_aq2a) et FAO. Plus de détails dans la Note méthodologique.

Continent	Volume (en milliers de tonnes)	% captures	% aquaculture
Asie	155.005	32%	68%
Amérique	24.462	84%	16%
Europe	18.183	83%	17%
Afrique	12.408	81%	19%
Océanie	1.634	87%	13%
Total	**211.692**	**46%**	**54%**

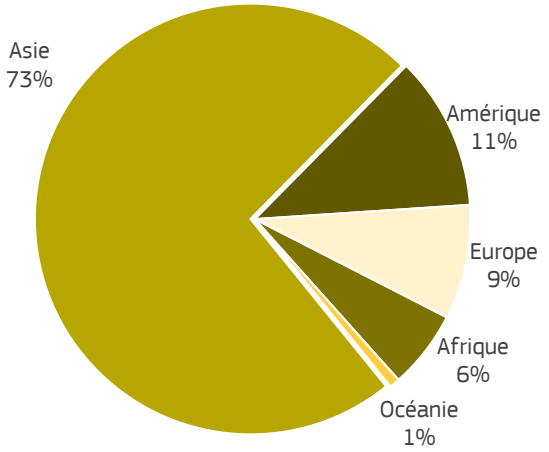

ASIE

L'Asie est le leader mondial de la production aquacole et de la pêche. En 2018, la production aquacole de l'Asie s'élevait à 105 millions de tonnes, soit une augmentation de 2% par rapport à 2017, et sa production de pêche a atteint 50 millions de tonnes, soit une augmentation de 3% par rapport à 2017. La Chine à elle seule représentait près de 60% de la production aquacole mondiale et 15% des captures mondiales. Le pays produit principalement des algues et des carpes - toutes deux issues de l'aquaculture - dont la production a atteint respectivement 19 millions de tonnes et 18 millions de tonnes en 2018. Si l'on compare avec la production mondiale de ces deux espèces, la production chinoise couvre près de 60% du total pour les algues et 85% pour la carpe. En comparaison, l'UE n'a produit que 85.940 tonnes de carpes et 44.596 tonnes d'algues en 2018. Toutefois, la production d'algues marines de l'UE provient principalement de la récolte d'algues sauvages à des fins non alimentaires, ce qui limite la pertinence de la comparaison avec la production chinoise.

AMÉRIQUE

En Amérique, y compris en Amérique du Nord, centrale et du Sud, les captures ont atteint 21 millions de tonnes en 2018, soit une augmentation de 16% par rapport à 2017. Cette augmentation est due à la hausse des captures péruviennes d'anchois, qui sont passées de 3,30 millions de tonnes à 6,19 millions de tonnes. Ceci a été confirmé lorsque le quota combiné pour les deux saisons de 2018 a atteint le niveau le plus élevé depuis 2011, confirmant la normalisation des conditions climatiques et la

biomasse favorable de l'anchois sur cette côte[11]. Grâce à cette impulsion, le Pérou est devenu le premier producteur de pêche américain en 2018, une position que les États-Unis détenaient depuis 2014 grâce à leurs captures de lieu d'Alaska qui s'élevaient à environ 1,5 million de tonnes chaque année.

La production aquacole des Amériques a également augmenté, atteignant 3,8 millions de tonnes, soit une hausse de 6% par rapport à 2017. Le Chili est le leader du secteur et a été le moteur de cette croissance, avec une production de 1,3 millions de tonnes, soit une augmentation de 6% par rapport à 2017. Cette augmentation concerne principalement le saumon, qui a augmenté de 4% pour atteindre 809.659 tonnes et qui a marqué une reprise constante après la mortalité due à la prolifération d'algues en 2016, et les moules, qui ont connu une augmentation de 8% pour atteindre 368.916 tonnes. En comparaison, la production de saumon d'élevage de l'UE n'a atteint que 171.351 tonnes, mais sa production de moules a dépassé celle du Chili, puisqu'elle s'est élevée à 515.863 tonnes. En revanche, en ce qui concerne spécifiquement le saumon, la production chilienne était inférieure de 37% aux 1,28 millions de tonnes produites par la Norvège.

EUROPE

Trois pays non membres de l'UE représentaient près de 60% de la production européenne totale en 2018 : la Russie avec 5,32 millions de tonnes, la Norvège avec 4,01 millions de tonnes et l'Islande avec 1,30 millions de tonnes.

La production russe comprend principalement des captures de lieu d'Alaska qui ont totalisé 1,68 millions de tonnes en 2018, soit 3% de moins qu'en 2017. En Norvège, les deux tiers de la production proviennent de l'aquaculture, notamment du saumon, dont la production a augmenté de 4% par rapport à 2017. Les captures norvégiennes comprennent principalement du hareng avec 498.041 tonnes en 2018, du merlan bleu avec 438.426 tonnes et du cabillaud avec 373.924 tonnes. Alors que ses captures de cabillaud et de merlan bleu étaient supérieures à celles de l'UE, la flotte norvégienne a capturé beaucoup moins de hareng que le total de l'UE, soit 869.566 tonnes. Quant à l'Islande, sa production a augmenté de 6% entre 2017 et 2018 grâce à l'augmentation des captures des deux espèces les plus pêchées : le merlan bleu, qui a atteint 292.952 tonnes, soit une hausse de 28%, et le cabillaud, qui s'est élevé à 274.958 tonnes, soit une hausse de 10%.

Si on considère plus spécifiquement l'UE, la production combinée des pays de l'UE s'est élevée à 6,65 millions de tonnes. La production de l'UE est davantage axée sur les poissons pélagiques et démersaux que celle du reste du monde. Les poissons pélagiques couvrent plus de la moitié et les poissons démersaux un tiers de la production totale de la pêche de l'UE, alors qu'ils représentent des parts plus faibles dans les pays tiers. En revanche, les crustacés, les céphalopodes et les poissons d'eau douce ont un impact limité sur la production de l'UE, avec une part combinée d'environ 5%, alors que dans les pays tiers, ils représentent une part combinée d'environ 25%.

AFRIQUE

En Afrique, les principaux producteurs sont l'Égypte, qui exploite principalement le tilapia du Nil, le Maroc, qui capture principalement la sardine, et le Nigeria, qui capture principalement le tilapia sauvage.

En 2018, la production marocaine de sardine s'élevait à 967.131 tonnes, soit près de cinq fois plus que celle des États membres de l'UE.

[11] Source : FAO - Globefish http://www.fao.org/in-action/globefish/market-reports/resource-detail/en/c/1189963/.

OCÉANIE

En Océanie, près de 90% de la production totale est constituée de captures sauvages. Les principales espèces capturées sont le thon listao, principalement pêché par la Papouasie-Nouvelle-Guinée et Kiribati, et le grenadier, principalement pêché par la Nouvelle-Zélande. En 2018, les captures de thon listao ont atteint 577.848 tonnes, et celles de grenadier 141.808 tonnes. En comparaison, la production de thon listao de l'Océanie était deux fois plus importante que celle de l'UE, tandis que ses captures de grenadiers étaient plus de 20 fois supérieures à celles de l'UE.

1.2 IMPORTATIONS - EXPORTATIONS[12]

UE-28

Le commerce de produits de la pêche et de l'aquaculture de l'UE, qui comprend à la fois les importations et les exportations avec les pays tiers, a atteint 33,37 milliards d'euros et 8,55 millions de tonnes en 2019, ce qui fait de l'UE le deuxième plus grand négociant de ces produits dans le monde après la Chine. Les importations, qui représentent environ 80% du total, se sont élevées à 27,21 milliards d'euros et 6,34 millions de tonnes.

Des analyses détaillées sur les importations et les exportations des États membres de l'UE figurent au chapitre 4 de ce rapport. Cette section se concentre sur les flux commerciaux des cinq premiers négociants mondiaux de produits de la pêche et de l'aquaculture hors UE - la Chine, les États-Unis, le Japon, la Norvège et la Thaïlande étant classés en valeur - et les compare avec l'UE.

CHINE

Avec un flux total de 10,38 millions de tonnes évaluées à 34,37 milliards d'euros, la Chine se classe au premier rang mondial pour le commerce total des produits de la pêche et de l'aquaculture en 2019. La Chine est un exportateur net en termes de valeur, tandis qu'elle est un importateur net en termes de volume. Une part importante de son excédent provient de son important secteur de la transformation, qui transforme à la fois des produits sur place et des produits importés pour être réexportés.

Les principales destinations des exportations chinoises sont le Japon, les États-Unis et l'Union européenne (par ordre décroissant de volume), le Japon recevant principalement des filets de poisson de mer congelés[13], les États-Unis recevant principalement du poisson préparé/en conserve[14] et l'Union européenne important principalement des filets congelés de lieu d'Alaska.

De 2018 à 2019, les exportations chinoises ont légèrement diminué (1% en volume et 3% en valeur) pour atteindre 4,18 millions de tonnes et 18,02 milliards d'euros. Malgré cette baisse, les exportations chinoises étaient toujours deux fois plus importantes en volume et trois fois plus importantes en valeur que les exportations de l'UE.

D'autre part, les importations de la Chine ont augmenté de 20% en volume et de 31% en valeur, atteignant des sommets : 6,20 millions de tonnes (presque autant que les importations de l'UE) pour 16,36 milliards d'euros (environ deux tiers des importations de l'UE). En conséquence, l'excédent commercial chinois a chuté à 1,66 milliard d'euros, soit 72% de moins qu'en 2018. Comme les échanges commerciaux sont exprimés en USD, cela est également dû à une appréciation de 4,4% de l'USD par rapport au CNY

[12] Les sources utilisées dans ce chapitre sont Eurostat pour l'UE-28 (code de données en ligne DS-016890), StatBank Norvège et Global Trade Atlas - IHS Markit pour les pays hors UE.
[13] Aucun détail n'est disponible en termes d'espèces.
[14] *Ibidem.*

en 2019. La Chine a vu ses importations augmenter en provenance de tous ses principaux fournisseurs - Russie, Pérou, Vietnam, Équateur et Inde - la croissance la plus significative concernant les crevettes en provenance de l'Équateur et de l'Inde. L'augmentation des importations, notamment en provenance de l'Équateur et de l'Inde, est le résultat d'un déplacement de ces flux commerciaux, qui ne passent plus par des pays tiers comme le Vietnam, mais directement entre les partenaires des flux.

ÉTATS-UNIS

Le montant total des importations et exportations de produits de la pêche et de l'aquaculture à destination/en provenance des États-Unis en 2019 était de 4,36 millions de tonnes pour une valeur de 24,99 milliards d'euros. Les États-Unis sont un importateur net de ces produits et, en 2019, la balance commerciale a atteint son niveau le plus bas des cinq années analysées.

La valeur des importations américaines a augmenté de 3% par rapport à 2018, atteignant un pic sur cinq ans de 19,84 milliards d'euros pour 2.81 millions de tonnes, soit 3% de moins qu'en 2018. Cette augmentation de la valeur a été principalement due à l'augmentation des importations de crevettes d'Inde, de saumon du Chili et de crabe du Canada et de Russie. En revanche, les importations en provenance de Chine, premier fournisseur, comprenant en grand partie le tilapia, ont diminué.

Les exportations américaines ont diminué de 1% en volume et en valeur par rapport à 2018, ce qui porte leur total pour 2019 à 1,55 million de tonnes et 5,15 milliards d'euros. Les principales destinations étaient la Chine, qui recevait principalement du saumon entier, des poissons plats et d'autres poissons de mer congelés[15]; l'UE, qui recevait des filets congelés de lieu d'Alaska ; le Canada, qui recevait du saumon, frais ou congelé, entier ou en filets ; et le Japon et la Corée du Sud, qui recevaient des filets congelés de poissons de mer[16].

JAPON

En 2019, les importations et les exportations japonaises de produits de la pêche et de l'aquaculture ont totalisé 3,04 millions de tonnes et 15,59 milliards d'euros. Le Japon, l'UE et les États-Unis sont les principaux importateurs nets de ces produits dans le monde, mais le déficit commercial du Japon est deux fois moins important que celui de l'UE et environ 20% inférieur à celui des États-Unis.

Avec une augmentation de 4% en volume et en valeur par rapport à 2018, les importations du Japon ont atteint un pic en valeur sur cinq ans, soit 13,60 milliards d'euros pour 2,44 millions de tonnes. Cette augmentation en volume est principalement due à l'approvisionnement en produits à usage non alimentaire - principalement utilisés comme farine de poisson dans le secteur de l'aquaculture - en provenance de la Chine et du Pérou, ce dernier pays exportant principalement de la farine de poisson. La valeur a augmenté principalement en raison des importations de saumon coho et de truite en provenance du Chili.

Les exportations japonaises ont chuté de 16% par rapport à 2018, pour atteindre 598.153 tonnes, ce qui reste supérieur à la moyenne sur cinq ans. Cette baisse est due à la diminution des exportations de maquereau vers le Ghana, l'Égypte et les Philippines. En valeur, avec une augmentation de 0,5 %, les exportations japonaises ont atteint un pic sur cinq ans à 1,99 milliards d'euros, principalement en raison des exportations de filets de poissons de mer congelés[17] vers les États-Unis.

[15] *Ibidem*
[16] *Ibidem*
[17] *Ibidem*

NORVÈGE

Le total des flux commerciaux de produits de la pêche et de l'aquaculture de la Norvège a atteint 3,25 millions de tonnes pour une valeur de 11,94 milliards d'euros en 2019, pour un excédent commercial de 9,55 milliards d'euros - le plus élevé des cinq dernières années.

Les exportations norvégiennes de ces produits se classent au deuxième rang mondial après celles de la Chine, en raison de la quantité importante de saumon que le pays exporte dans le monde entier. L'UE, sa principale destination, absorbe 60% du total des exportations norvégiennes.

De 2018 à 2019, les exportations totales de la Norvège ont diminué de 5% en volume, pour atteindre 2,64 millions de tonnes, principalement en raison d'une baisse des exportations de merlan bleu vers l'UE et de poissons de mer frais entiers[18] vers l'Islande. En valeur, toutefois, elles ont augmenté de 4% et ont atteint leur niveau le plus élevé en cinq ans, soit 10,74 milliards d'euros, grâce à l'augmentation des exportations de saumon vers l'UE.

Les approvisionnements en provenance de l'étranger ont été pratiquement au même niveau qu'en 2018, s'élevant à 612.510 tonnes en 2019. Leur valeur a toutefois augmenté de 10% pour atteindre 1,19 milliard d'euros, en raison de l'augmentation des importations d'huile de poisson en provenance du Pérou, qui est son principal fournisseur avec l'UE et l'Islande.

THAÏLANDE

Le montant total des importations et exportations de produits de la pêche et de l'aquaculture à destination/en provenance de la Thaïlande en 2019 était de 3,29 millions de tonnes pour une valeur de 8,50 milliards d'euros. Le pays est un exportateur net de ces produits, avec un excédent de près de 1,80 milliard d'euros en 2019. L'excédent commercial a diminué chaque année de 2015 à 2018, mais s'est redressé en 2019.

De 2018 à 2019, les exportations ont connu des évolutions contraires et légères, diminuant de 1% en volume et augmentant de 1% en valeur, pour atteindre 1,30 million de tonnes pour une valeur de 5,15 milliards d'euros. Les exportations de la Thaïlande sont principalement destinées au Japon et aux États-Unis, qui reçoivent principalement des crevettes et du thon.

Les importations en Thaïlande ont diminué de 7% en volume et de 1% en valeur au cours de la même période en raison de la baisse des approvisionnements en poissons de mer congelés[19] en provenance de l'Inde. Toutefois, elle a enregistré une augmentation des importations en provenance du Myanmar et de la Chine, ses principaux fournisseurs.

[18] *Ibidem*
[19] *Ibidem*

TABLEAU 2

EXPORTATIONS DE PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE DES PRINCIPAUX NÉGOCIANTS MONDIAUX (VOLUME EN MILLIONS DE TONNES ET VALEUR NOMINALE EN MILLIARDS D'EUROS) ET % DES EXPORTATIONS DESTINÉES À L'UE SUR LE TOTAL EN 2019

Source : Élaboration par l'EUMOFA de données provenant d'EUROSTAT (pour les flux commerciaux de l'UE, code de données en ligne DS-016890), de StatBank Norvège et de l'Atlas du commerce mondial - IHS Markit (pour les autres pays hors UE)

	2015		2016		2017		2018		2019		2019/2018	
Pays	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Chine	3,98	17,86	4,16	18,31	4,26	18,21	4,23	18,48	4,18 (12% vers l'UE)	18,02 (11% vers l'UE)	-1%	-2%
Norvège	2,57	8,21	2,45	9,77	2,61	10,06	2,76	10,29	2,64 (60% vers l'UE)	10,74 (60% vers l'UE)	-4%	+4%
UE-28	**2,06**	**5,01**	**1,99**	**5,24**	**2,13**	**5,67**	**2,20**	**5,73**	**2,21**	**6,17**	+0,5%	+8%
États-Unis	1,65	5,45	1,59	5,35	1,70	5,46	1,57	5,20	1,55 (21% vers l'UE)	5,15 (19% vers l'UE)	-1%	-1%
Thaïlande	1,48	5,07	1,44	5,25	1,28	5,26	1,31	5,08	1,30 (4% vers l'UE)	5,15 (5% vers l'UE)	-1%	+1%
Japon	0,53	1,73	0,51	1,85	0,57	1,82	0,71	1,98	0,60 (1 % vers l'UE)	1,99 (2% vers l'UE)	-15%	+1%

TABLEAU 3

IMPORTATIONS DE PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE DES PRINCIPAUX NÉGOCIANTS MONDIAUX (VOLUME EN MILLIONS DE TONNES ET VALEUR NOMINALE EN MILLIARDS D'EUROS) ET % DES IMPORTATIONS ORIGINAIRES DE L'UE SUR LE TOTAL EN 2019

Source : Élaboration par l'EUMOFA de données provenant d'EUROSTAT (pour les flux commerciaux de l'UE, code de données en ligne DS-016890), de StatBank Norvège et de l'Atlas du commerce mondial - IHS Markit (pour les autres pays hors UE)

	2015		2016		2017		2018		2019		2019/2018	
Pays	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
UE-28	**5,94**	**22,80**	**6,10**	**24,85**	**6,07**	**25,98**	**6,32**	**26,55**	**6,34**	**27,21**	+0,3%	+2%
États-Unis	2,64	17,03	2,72	17,77	2,80	19,22	2,88	19,26	2,81 (3 % de l'UE)	19,84 (3% de l'UE)	-2%	+.3%
Chine	4,04	7,84	3,98	8,15	4,84	9,70	5,16	12,45	6,20 (2% de l'UE)	16,36 (2% de l'UE)	+20%	+.31%
Japon	2,47	12,28	2,36	12,73	2,46	13,52	2,36	13,12	2,44 (2% de l'UE)	13,60 (4% de l'UE)	+3%	+.4%
Thaïlande	1,60	2,33	1,85	2,85	1,92	3,24	2,13	3,39	1,98 (1% de l'UE)	3,35 (1% de l'UE)	-7%	-1%
Norvège	0,63	1,12	0,63	1,15	0,66	1,08	0,61	1,08	0,61 (43% de l'UE)	1,19 (39% de l'UE)	=	+10%

GRAPHIQUE 2

PRINCIPAUX FLUX COMMERCIAUX DES PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE DANS LE MONDE (2019, VALEURS NOMINALES)

Source : EUMOFA, basé sur l'élaboration de données d'EUROSTAT (pour les flux commerciaux de l'UE, code de données en ligne DS-016890), StatBank Norvège, et Global Trade Atlas - IHS Markit (pour les flux commerciaux d'autres pays hors UE)

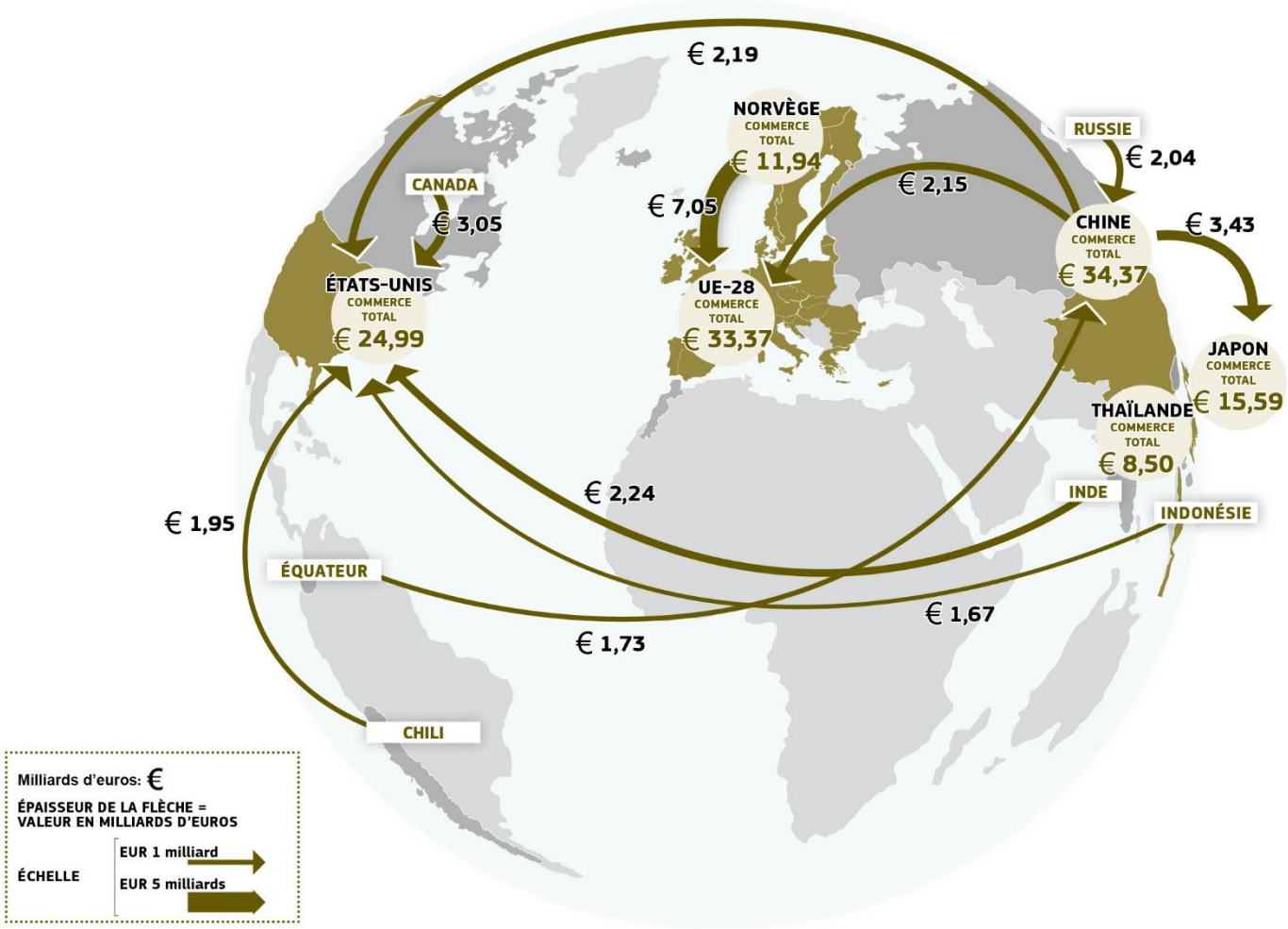

1.3 DÉPENSES ET CONSOMMATION[20]

En 2017, l'UE dans son ensemble a déclaré les dépenses les plus élevées au monde en matière de poisson. Toutefois, si on considère les dépenses par habitant, elle se classait au 8e rang, après l'Islande, le Japon, la Corée du Sud, la Norvège, l'Australie, Israël et la Suisse.

D'autre part, selon les prévisions des Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO pour 2019, l'UE se classe au 13e rang en termes de consommation par habitant, ce qui représente moins de la moitié des prévisions pour les trois pays les mieux classés – la Malaisie, la Corée du Sud et la Norvège.

TABLEAU 4
DÉPENSES EN POISSON, TOP 10 DES PAYS DE L'OCDE, 2017
Source : OCDE

Pays	Dépenses nominales par habitant (euros par habitant)	Total des dépenses nominales (millions d'euros)
Islande	398	137
Japon	368	46.634
Corée du Sud	201	10.349
Norvège	170	899
Australie	144	3.548
Israël	124	1.080
Suisse	119	1.002
UE-28	**106**	**54.262**
Nouvelle-Zélande	97	469
Canada	81	2.955

TABLEAU 5
CONSOMMATION DE POISSON, PRINCIPAUX PAYS DE L'OCDE, 2019 (PRÉVISIONS)
Source : OCDE

Pays	Consommation par habitant (Kg)	Consommation totale (Tonnes)
Malaisie	58,52	1.985.624
Corée	57,41	3.192.406
Norvège	54,56	1.024.442
Japon	46,74	6.394.872
Vietnam	40,73	4.844.249
Chine	40,42	60.386.185
Indonésie	38,98	11.981.150
Thaïlande	28,07	2.447.870
Nouvelle-Zélande	27,58	186.702
Philippines	26,47	2.861.286
Australie	25,07	666.555
Égypte	24,07	2.435.000
UE-28	**23,82**	**11.307.720**

[20] Les données de cette section sont collectées sur le site de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). Plus de détails sont disponibles sur les liens https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=PPP2017 (pour les dépenses) et https://stats.oecd.org/viewhtml.aspx?datasetcode=HIGH_AGLINK_2019&lang=en (pour la consommation).

2/ APPROVISIONNEMENT DU MARCHÉ

2.1 BILAN D'APPROVVISIONNEMENT ET D'AUTOSUFFISANCE

En 2018, l'approvisionnement de produits de la pêche et de l'aquaculture destinés à la consommation humaine dans l'UE, y compris la production intérieure et les importations, s'élevait à 14,72 millions de tonnes en équivalent poids vif. C'est 99.884 tonnes de moins qu'en 2017, mais reste l'un des quantités plus élevées sur la période 2009-2018.

De 2017 à 2018, tant les captures que la production aquacole ont diminué, bien que la baisse de la production aquacole ait été beaucoup moins importante. La diminution de la production totale n'a été que partiellement compensée par une augmentation des importations. En conséquence, l'offre totale disponible a diminué. Plus précisément, les captures ont diminué de 5%, soit 208.288 tonnes, et la production aquacole a baissé de 4%, soit 50.330 tonnes, tandis que les importations ont augmenté de 2%, soit 158.734 tonnes.

Par conséquent, et également en raison d'une augmentation de 5% en exportations (96.337 tonnes), la consommation apparente[21] a diminué de 2%, en passant de 12,68 millions de tonnes à 12,48 millions de tonnes en équivalent poids vif, ce qui représente une baisse de 196.221 tonnes.

TOTAL DES PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE

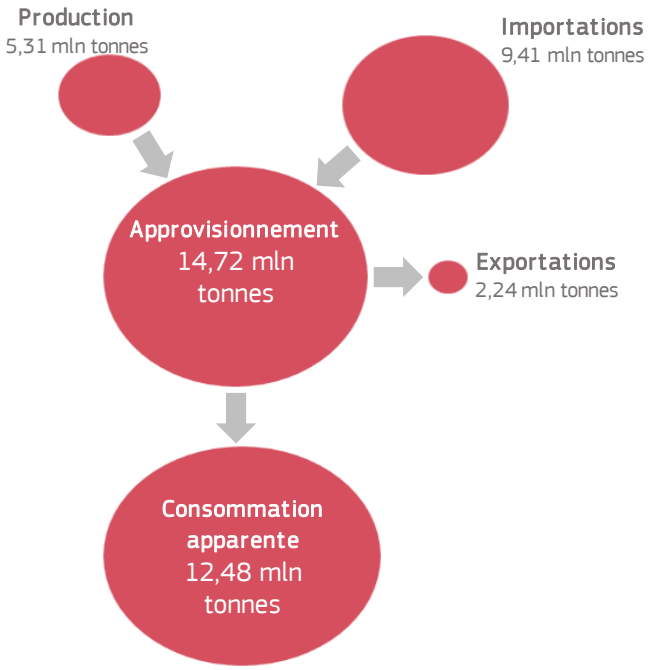

GRAPHIQUE 3
BILAN D'APPROVISIONNEMENT DE L'UE (2018, EN ÉQUIVALENT POIDS VIF, USAGE ALIMENTAIRE SEULEMENT)
Source : EUMOFA, sur la base des données d' EUROSTAT (codes de données en ligne : fish_aq2a, fish_ca_main et DS-016890) et de la FAO. Des détails sur les sources peuvent être trouvés dans la Note méthodologique.

[21] La définition de la "consommation apparente" est disponible dans la section" Bilan de l'approvisionnement" de la Note méthodologique.

PRODUITS DE LA PÊCHE

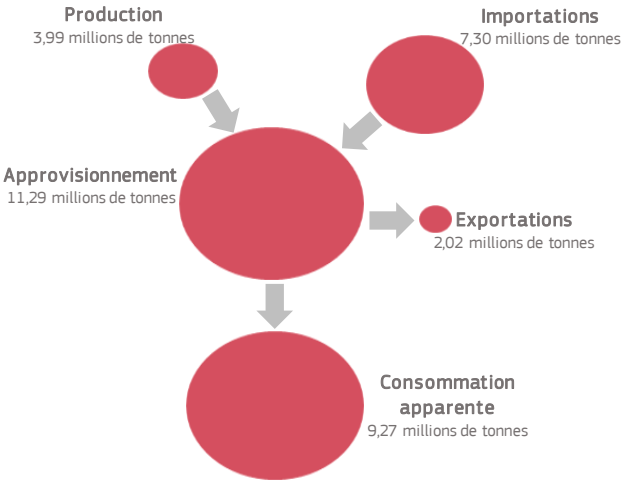

PRODUITS AQUACOLES

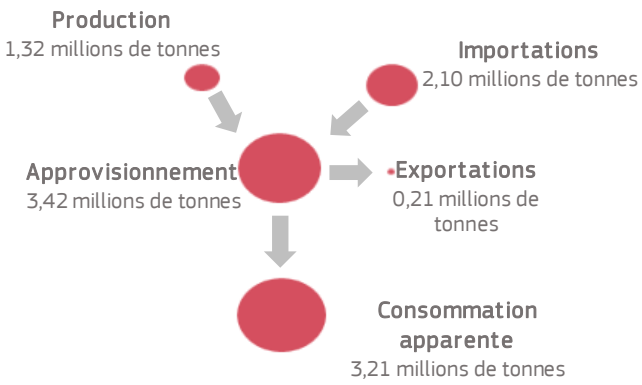

Les captures de la flotte de pêche de l'UE peuvent être destinées à la consommation humaine ou à des fins non alimentaires. Alors que les captures destinées à la consommation alimentaire ont diminué de 2017 à 2018, les captures non alimentaires[22] se sont redressées, enregistrant une augmentation de 10% par rapport à 2017, principalement grâce à la pêche au sprat au Danemark.

Les produits de la pêche sauvage couvrent 74% de la consommation apparente totale. En 2018, le citoyen européen moyen a consommé 24,36 kg de poisson et de produits de mer, dont 18,09 kg provenaient des captures et 6,27 kg de l'aquaculture. La consommation de produits sauvages et d'élevage a diminué de 2% et de 1%, respectivement, par rapport à 2017, où la consommation totale par habitant de produits de la pêche et de l'aquaculture était de 24,79 kg. La baisse des captures, l'augmentation des exportations de produits sauvages et la réduction de la production de poissons d'élevage ont entraîné une baisse de l'offre pour les consommateurs de l'UE.

Des analyses plus détaillées sur la consommation apparente figurent au chapitre 3.

TABLEAU 6

DÉTAILS DE LA PRODUCTION DE L'UE (TONNES, ÉQUIVALENT POIDS VIF)

Source : EUMOFA, sur la base des données d'EUROSTAT (codes de données en ligne : fish_aq2a, et fish_ca_main), de la FAO et de la FEAP. Des détails sur les sources utilisées peuvent être trouvés dans la Note méthodologique.

		2014	2015	2016	2017	2018
Usage alimentaire	Pêche	4.534.510	4.204.237	4.269.062	4.197.520	3.989.231
	Aquaculture	1.236.808	1.267.645	1.296.485	1.369.822	1.319.492
Total de la production destiné à un usage alimentaire		**5.771.318**	**5.471.882**	**5.565.547**	**5.567.342**	**5.308.723**
Usage non alimentaire	Pêche	959.569	1.056.128	857.683	1.227.268	1.347.531

[22] Source : Eurostat. Pour les espèces considérées comme n'étant pas destinées à la consommation humaine, veuillez-vous référer à la Note méthodologique.

TABLEAU 7

BILAN D'APPROVISIONNEMENT DE L'UE POUR LES PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE PAR GROUPE DE PRODUITS ET MÉTHODE DE PRODUCTION (2018, ÉQUIVALENT POIDS VIF, USAGE ALIMENTAIRE UNIQUEMENT)

Source : EUMOFA, sur la base des données d'EUROSTAT (codes de données en ligne : fish_aq2a, fish_ca_main et DS-016890) et de la FAO. Des détails sur les sources utilisées peuvent être trouvés dans la Note méthodologique.

Groupe de produits	Production (tonnes)		Importations (tonnes)		Exportations (tonnes)		Consommation apparente (tonnes)			Consommation apparente par habitant (kg)		
	Pêche	Aquaculture	Pêche	Aquaculture	Pêche	Aquaculture	Pêche	Aquaculture	Total	Pêche	Aquaculture	Total
Bivalves et autres mollusques et invertébrés aquatiques	229.741	623.916	113.782	168.359	40.727	15.791	302.796	776.485	1.079.280	0,59	1,52	2,11
Céphalopodes	92.594	0	686.893	0	48.628	1	730.859	0	730.858	1,43	0	1,43
Crustacés	194.469	461	472.209	399.907	123.731	995	542.947	399.373	942.320	1,06	0,78	1,84
Poissons plats	164.289	11.544	147.921	843	71.458	342	240.752	12.045	252.797	0,47	0,02	0,49
Poissons d'eau douce	95.447	101.500	84.578	261.495	8.596	4.669	171.429	358.326	529.755	0,33	0,70	1,03
Poissons de fond	680.461	0	2.943.089	340	448.651	0	3.174.898	340	3.175.238	6,20	0	6,20
Produits aquatiques divers	40.759	582	322.402	0	40.519	0	322.642	582	323.224	0,63	0	0,63
Autres poissons de mer	288.770	190.196	409.410	109.666	127.252	19.049	570.928	280.813	851.740	1,11	0,55	1,66
Salmonidés	16.170	363.103	931	1.165.118	1.891	167.159	15.211	1.361.063	1.376.274	0,03	2,66	2,69
Petits pélagiques	1.687.736	0	650.316	0	726.546	0	1.611.506	0	1.611.506	3,15	0	3,15
Thon et espèces apparentées	498.795	28.189	1.470.639	30	384.096	6.828	1.585.339	21.391	1.606.730	3,09	0,04	3,14
Total	**3.989.231**	**1.319.492**	**7.302.170**	**2.105.757**	**2.022.096**	**214.833**	**9.269.306**	**3.210.417**	**12.479.722**	**18,09**	**6,27**	**24,36**

Données de juin 2020. Les données peuvent différer de celles qui sont actuellement disponibles sur le site web d'EUMOFA car elles sont constamment mises à jour. Les écarts éventuels dans les totaux sont dus aux arrondis. Pour plus de détails, voir la Note méthodologique.

L'UE est capable de maintenir un niveau élevé de consommation apparente de produits de la pêche et de l'aquaculture principalement en s'approvisionnant dans d'autres régions du monde par des importations. Le taux d'autosuffisance, c'est-à-dire la capacité de la production intérieure des États membres de l'UE à satisfaire leur propre demande, peut être calculée comme le rapport entre la production intérieure et la consommation intérieure. Les importations prédominent pour le thon, le saumon, le cabillaud, le lieu d'Alaska et les crevettes – soit les cinq principales espèces consommées dans l'UE et pour lesquelles l'autosuffisance de l'UE n'était en moyenne que de 14% en 2018.

TABLEAU 8

TAUX D'AUTOSUFFISANCE DES PRODUITS LES PLUS CONSOMMÉS DANS L'UE (2018)

Source : EUMOFA, sur la base des données d'EUROSTAT (codes de données en ligne : fish_aq2a, fish_ca_main et DS-016890) et de la FAO. Des détails sur les sources utilisées peuvent être trouvés dans la Note méthodologique.

Produits[23] et part de la consommation apparente totale	Consommation par habitant (kg, équivalent poids vif)	Taux d'autosuffisance
Thon (13%)	3,05	33%
Saumon (9%)	2,24	15%
Cabillaud (9%)	2,14	8%
Lieu d'Alaska (7%)	1,68	0%
Crevettes (6%)	1,58	13%
Moule (5%)	1,21	81%
Hareng (5%)	1,18	98%
Merlu (4%)	1,00	37%
Calmar (3%)	0,66	12%
Maquereau (2%)	0,60	106%
Surimi[24] (2%)	0,59	s/o
Sardine (2%)	0,57	74%
Truite (2%)	0,42	90%
Sprat (2%)	0,40	111%
Lieu noir (1%)	0,34	20%

[23] Certaines espèces sont regroupées en un seul produit, à savoir : la moule (*Mytilus* spp. + autres moules), le thon (listao, albacore, germon, thon obèse, thon rouge et divers) et la crevette (crevette tropicale, crevette d'eau froide, crevette rose du large, crevette *Crangon* spp. et crevettes diverses).
[24] Ils n'existe pas de statistiques qui se rapportent spécifiquement à la production de surimi, donc le taux d'autosuffisance ne peut être calculé pour ce produit.

GRAPHIQUE 4
CONSOMMATION APPARENTE DE L'UE ET TAUX D'AUTOSUFFISANCE POUR LES PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE

Source : EUMOFA, basé sur EUROSTAT (codes de données en ligne: fish_aq2a, fish_ca_main et DS-016890), FAO, administrations nationales et données FEAP.
Des détails sur les sources utilisées peuvent être trouvés dans la Note méthodologique.

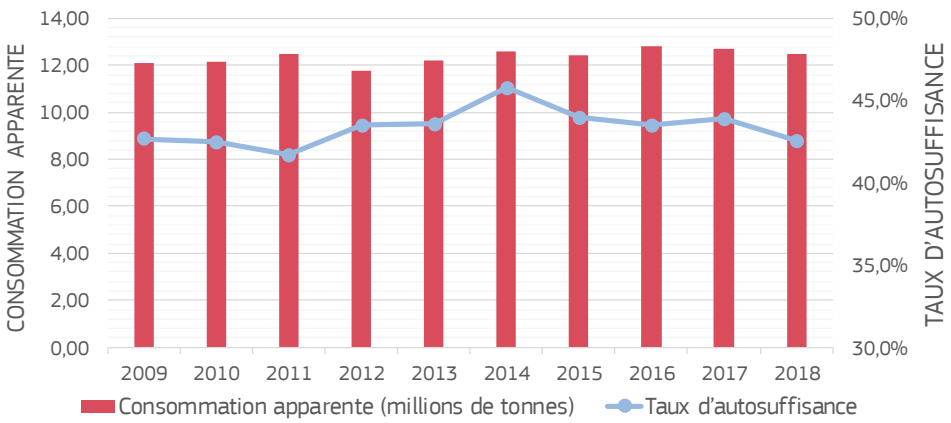

TABLEAU 9
TAUX D'AUTOSUFFISANCE PAR GROUPE DE PRODUITS

Source : EUMOFA, basé sur EUROSTAT (codes de données en ligne: fish_aq2a, fish_ca_main et DS-016890), FAO, administrations nationales et données FEAP. Des détails sur les sources utilisées peuvent être trouvés dans la Note méthodologique.

Groupes de produits et part dans la consommation apparente totale en 2018	Taux d'autosuffisance									
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Poissons de fond (25%)	23%	23%	19%	20%	22%	24%	25%	23%	24%	21%
Petits pélagiques (13%)	109%	118%	113%	119%	116%	132%	119%	107%	107%	105%
Thon et espèces apparentées (13%)	20%	21%	23%	26%	29%	34%	27%	28%	28%	33%
Salmonidés (11%)	34%	35%	33%	31%	31%	29%	28%	29%	31%	28%
Bivalves et autres mollusques et invertébrés aquatiques (9%)	63%	60%	59%	64%	61%	61%	65%	68%	76%	79%
Crustacés (8%)	23%	22%	21%	21%	22%	22%	22%	22%	21%	21%
Autres poissons de mer[25] (7%)	55%	55%	56%	68%	67%	65%	63%	61%	59%	56%
Céphalopodes (6%)	17%	17%	18%	21%	21%	22%	20%	16%	14%	13%
Poissons d'eau douce (4%)	25%	22%	24%	27%	28%	31%	34%	36%	39%	37%
Produits aquatiques divers (3%)	8%	7%	13%	13%	20%	17%	6%	16%	13%	13%
Poissons plats (2%)	94%	97%	98%	77%	79%	75%	76%	70%	73%	70%
Total	**42,7%**	**42,5%**	**41,7%**	**43,5%**	**43,6%**	**45,8%**	**44,0%**	**43,5%**	**43,9%**	**42,5%**

Sur le marché de l'UE des produits de la pêche et de l'aquaculture, l'autosuffisance est restée pratiquement au même niveau de 2009 à 2018 sur le long terme.
Cependant, une comparaison des données de 2018 avec celles de 2017 montré une baisse du taux d'autosuffisance. Ce déclin a été causé par l'effet combiné de l'augmentation des importations et de la diminution de la production de l'aquaculture et de la pêche, qui a représenté une baisse de près de 260.000 tonnes.

[25] Les espèces appartenant à ce groupe sont la dorade royale et autres sparidés, le bar, la baudroie, les requins, la raie, le rouget, le grondin, le sabre, les abadèches, l'aiguillat, le picarel, le saint-pierre, l'éperlan, la grande castagnole, la vive, le cobia et les espèces marines non incluses dans d'autres groupes de produits. Pour plus d'informations, veuillez consulter la page "Harmonisation" du site web d'EUMOFA en suivant le lien http://www.eumofa.eu/harmonisation.

2.2 ANALYSE PAR ESPÈCES PRINCIPALES

POISSONS DE FOND

CABILLAUD, LIEU D'ALASKA, MERLU, LIEU NOIR

Quatre espèces de poissons de fond, à savoir le cabillaud, le lieu d'Alaska, le merlu et le lieu noir, représentaient une consommation totale par habitant de 5,16 kg en 2018, soit un cinquième de la consommation apparente totale de produits de la pêche et de l'aquaculture de l'UE. Pour ces espèces, l'UE était peu autosuffisante, avec une moyenne de 16%.

Étant donné que tout le lieu d'Alaska disponible dans l'UE est importé, les États membres sont totalement dépendants des pays tiers pour satisfaire leur demande.

Pour le cabillaud, qui est la première espèce consommée dans l'UE, l'autosuffisance de l'UE était de 11% en 2017 due à une diminution des captures britanniques. L'autosuffisance de l'UE pour le lieu noir a également diminué, passant de 28% en 2017 à 20% en 2018, soit son plus bas sur la période 2009-2018. Dans ce cas, la baisse a été causée à la fois par une diminution des captures et, plus important encore, par une augmentation des importations.

D'autre part, grâce à l'augmentation de la production espagnole, l'autosuffisance de l'UE en merlu est restée relativement élevée, avec une moyenne de 38% au cours des cinq dernières années.

GRAPHIQUE 5
TAUX D'AUTOSUFFISANCE POUR LES POISSONS DE FOND LES PLUS CONSOMMÉS
Source : EUMOFA, sur la base des données d'EUROSTAT (codes de données en ligne : fish_ca_main et DS-016890). Des détails sur les sources utilisées peuvent être trouvés dans la Note méthodologique.

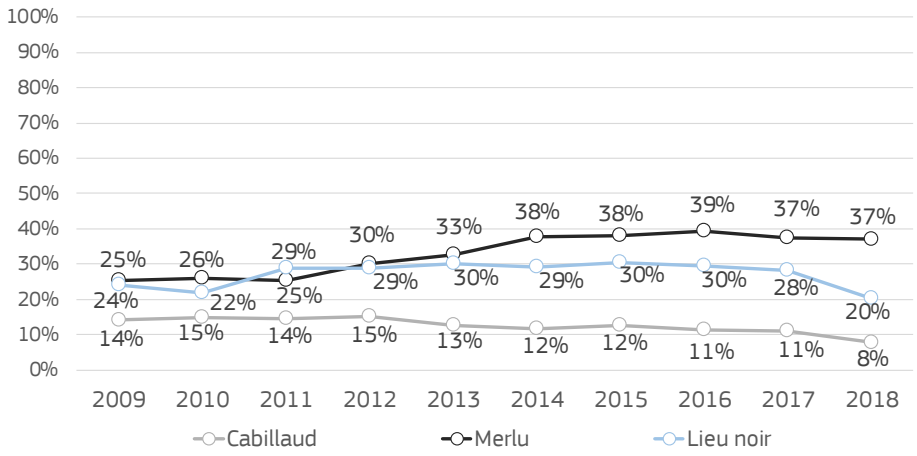

THON

La consommation apparente du groupe de produits "thonidés et espèces apparentées" comprend 97% de thon et 3% de poissons à rostre. Dans l'ensemble, le taux d'autosuffisance de cette catégorie était de 33% en 2018.

Pour ce qui concerne le thon en particulier, les contingents tarifaires autonomes (ATQ) ont augmenté en 2014. Cette augmentation fait suite à l'établissement d'accords de libre-échange avec les principaux pays producteurs, qui ont contribué à l'augmentation des importations. Par conséquent, en raison de l'augmentation des importations de thon albacore et de thon listao, le niveau d'autosuffisance a chuté en 2015 et est resté stable à une moyenne de 27% jusqu'en 2017. En 2018, il a de nouveau augmenté pour atteindre 33%, grâce à l'augmentation des captures de listao par les flottes espagnole et française, et aussi grâce à la réduction des importations.

GRAPHIQUE 6

TAUX D'AUTOSUFFISANCE POUR LE THON

Source : EUMOFA, sur la base des données d'EUROSTAT (codes de données en ligne: fish_aq2a, fish_ca_main et DS-016890) et de la FAO. Des détails sur les sources utilisées peuvent être trouvés dans la Note méthodologique.

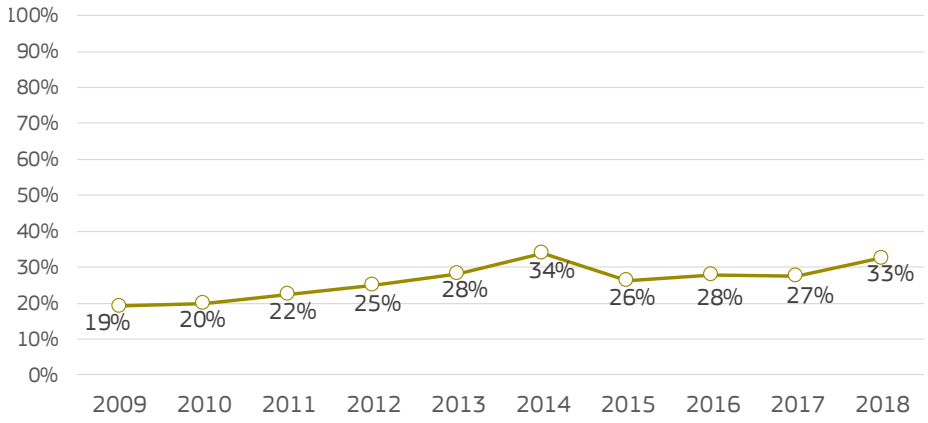

PETITS PÉLAGIQUES

HARENG, MAQUEREAU SARDINE, SPRAT

Les petits pélagiques représentent un tiers du total des produits de la pêche et de l'aquaculture produits dans l'UE. Si on considère uniquement les captures totales de l'UE, ils en représentent plus de 40%[26]. Cette situation, combinée à de faibles importations, permet à l'UE de satisfaire à la demande globale de l'UE pour ces produits.

En ce qui concerne le hareng, au cours de la décennie analysée, l'UE n'a pas dépendu des approvisionnements étrangers en 2014 et 2015 (puisque l'autosuffisance était de 100% ou plus). Les taux d'autosuffisance les plus faibles ont été enregistrés de 2009 à 2011, en raison d'une production plus faible et d'importations accrues. En 2018, l'autosuffisance de l'UE pour cette espèce était de 98%, soit un peu plus que l'année précédente.

Quant au maquereau et au sprat, chaque année, l'UE s'avère pleinement capable de répondre à la demande globale de l'UE - son autosuffisance étant toujours bien supérieure à 100%. En ce qui concerne le sprat en particulier, les importations sont négligeables par rapport à la production. Par conséquent, l'autosuffisance n'est déterminée que par l'équilibre entre la production et les exportations. Si l'on considère que la production de sprat est restée stable à environ 200.000 tonnes de 2010 à 2018, la tendance à la baisse de l'autosuffisance au cours de cette période est simplement due à la réduction des exportations, qui a entraîné une disponibilité accrue du sprat pour les consommateurs européens et un faible poids de la production dans le taux d'autosuffisance. D'autre part, la tendance à la baisse de l'autosuffisance pour le maquereau de 2014 à 2018 est due à une augmentation des importations et à une réduction des captures.

En ce qui concerne la sardine, l'autosuffisance de l'UE est en diminution par rapport au pic atteint en 2011, en raison de la réduction de moitié de la production - les principales baisses ayant eu lieu aux Pays-Bas, en Lituanie, au Portugal, en Pologne et en Espagne.

[26] Pourcentage calculé sur le total des captures destinées à l'alimentation.

GRAPHIQUE 7
TAUX D'AUTOSUFFISANCE POUR LES PETITS PÉLAGIQUES LES PLUS CONSOMMÉS
Source : EUMOFA, sur la base des données d'EUROSTAT (codes de données en ligne: fish_ca_main et DS-016890). Des détails sur les sources utilisées peuvent être trouvés dans la Note méthodologique.

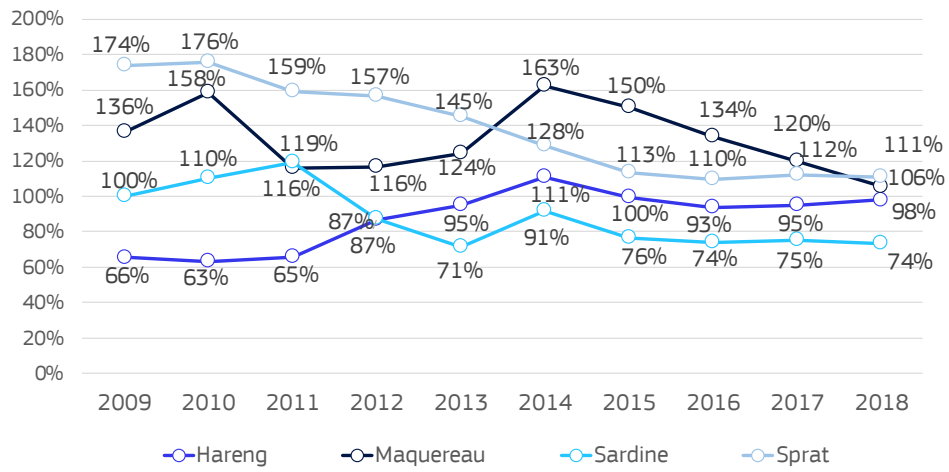

SALMONIDÉS

SALMON, TRUITE

En 2018, 15% du saumon consommé dans l'UE y a été produit. Il s'agit du plus faible niveau d'autosuffisance enregistré pour cette espèce au cours de la période analysée de dix ans. La diminution de la consommation de saumon par rapport à 2017 est due à l'effet combiné d'une diminution de la production et d'une augmentation des importations.

Pour la truite, l'UE a maintenu une moyenne de 91% d'autosuffisance au cours de la même décennie. Les niveaux les plus élevés ont été atteints en 2009 et 2010, lorsque la production était à son maximum.

GRAPHIQUE 8
TAUX D'AUTOSUFFISANCE POUR LES SALMONIDÉS LES PLUS CONSOMMÉS
Source : EUMOFA, basé sur EUROSTAT (codes de données en ligne : fish_aq2a, fish_ca_main et DS-016890), FAO, administrations nationales et données FEAP. Des détails sur les sources utilisées peuvent être trouvés dans la Note méthodologique.

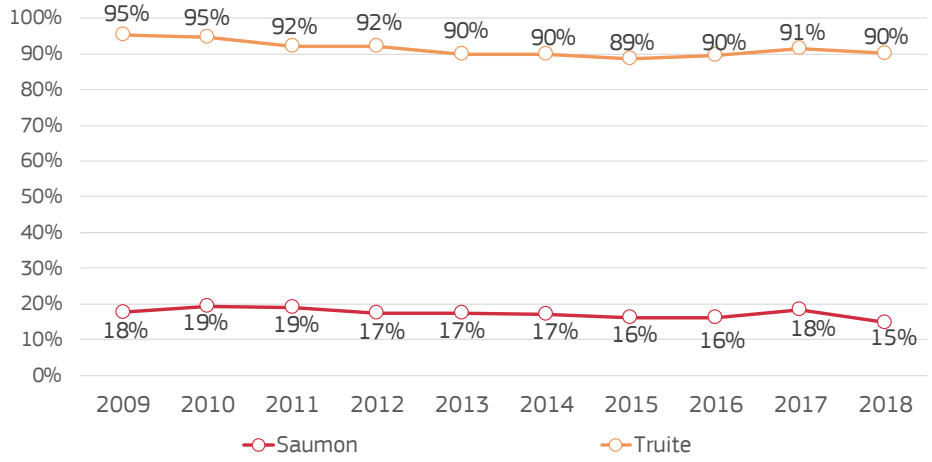

AUTRES PRODUITS

CREVETTES, MOULES, CALMARS, SURIMI

Parmi les autres produits très consommés dans l'UE, qui appartiennent chacun à un groupe de produits différent, figurent les crevettes (crustacés), les moules (bivalves), les calmars (céphalopodes) et le surimi (produits aquatiques divers).

En ce qui concerne le surimi, ils n'existent pas des statistiques qui se rapportent spécifiquement à sa production car il est composé de différentes espèces, ce qui empêche de calculer le taux d'autosuffisance.

La moule est l'une des rares espèces les plus consommées pour lesquelles l'UE possède un niveau élevé d'autosuffisance : elle a atteint une moyenne de 80% entre 2009 et 2018, son niveau le plus bas (75%) ayant été enregistré en 2011, année où les importations de moules ont atteint leur niveau maximal.

D'autre part, l'UE est très dépendante des importations de crevettes et de calmars.

L'autosuffisance pour les crevettes s'est élevée en moyenne à 11% sur la période de 10 ans analysée, sans montrer de variations notables. Les espèces de crevettes les plus consommées (principalement fournies par les importations) sont les crevettes tropicales et les crevettes rouges argentines, congelées ou préparées/en conserve.

Quant au calmar, l'autosuffisance était de 12% en 2018, soit un peu moins que le 13% enregistré un an auparavant. Au cours de la période de 10 ans analysée, son niveau le plus élevé a été de 20% en 2014 et le plus bas de 9% en 2016. Toutefois, une reprise s'est produite en 2017, portant l'autosuffisance à 13%, la production et les importations ayant suivi des tendances opposées par rapport à l'année précédente. L'évolution de ce taux est due aux captures des principales espèces de calmar, comme le calmar de Patagonie (*Loligo gahi*), par la flotte espagnole. En 2015 et 2016, les captures ont été nettement inférieures à celles de 2014, mais elles ont augmenté de nouveau en 2017.

GRAPHIQUE 9

TAUX D'AUTOSUFFISANCE POUR LES AUTRES PRODUITS LES PLUS CONSOMMÉS

Source : EUMOFA, sur la base des données d'EUROSTAT (codes de données en ligne : fish_aq2a, fish_ca_main et DS-016890) et de la FAO. Des détails sur les sources utilisées peuvent être trouvés dans la Note méthodologique.

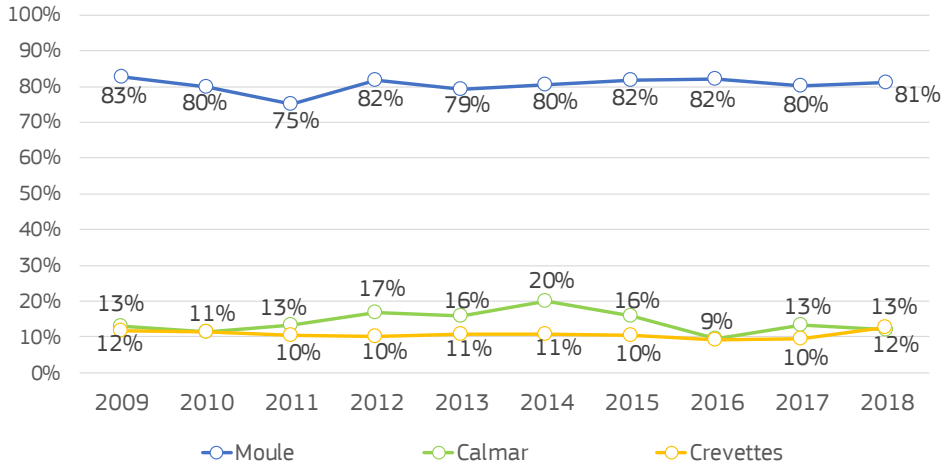

3/ CONSOMMATION

3.1 BILAN DU TOTAL DES PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE

CONSOMMATION APPARENTE

En 2018, la consommation apparente[27] de produits de la pêche et de l'aquaculture dans l'UE s'est élevée à 12,48 millions de tonnes en équivalent poids vif, soit 2% en baisse par rapport au pic de 12,78 millions de tonnes enregistré en 2016, après dix ans.

De 2017 à 2018, les citoyens de l'UE ont consommé en moyenne 430 grammes de produits de la pêche et de l'aquaculture en moins.

De 2017 à 2018, la consommation par habitant a diminué de 24,79 kg à 24,36 kg, cela signifie qu'en moyenne, les citoyens de l'UE ont consommé 430 grammes de moins de produits de la pêche et de l'aquaculture.

Les produits de la pêche sauvage représentaient les trois quarts de la consommation apparente totale. En 2018, la consommation de produits de la pêche sauvage par habitant s'élevait à 18,09 kg, soit 351 grammes de moins qu'en 2017 et un peu moins que la moyenne décennale.

Bien qu'elle ait légèrement diminué de 1% ou de 80 grammes par rapport à 2017, la consommation de produits agricoles en 2018 dans l'UE était de 6,27 kg par habitant, ce qui correspond à la moyenne de la décennie.

GRAPHIQUE 10
CONSOMMATION APPARENTE PAR HABITANT DES PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE
Source : EUMOFA, basé sur EUROSTAT (codes de données en ligne : fish_aq2a, fish_ca_main et DS-016890) de la FAO, administrations nationales et données FEAP. Des détails sur les sources utilisées pour peuvent être trouvés dans la Note méthodologique.

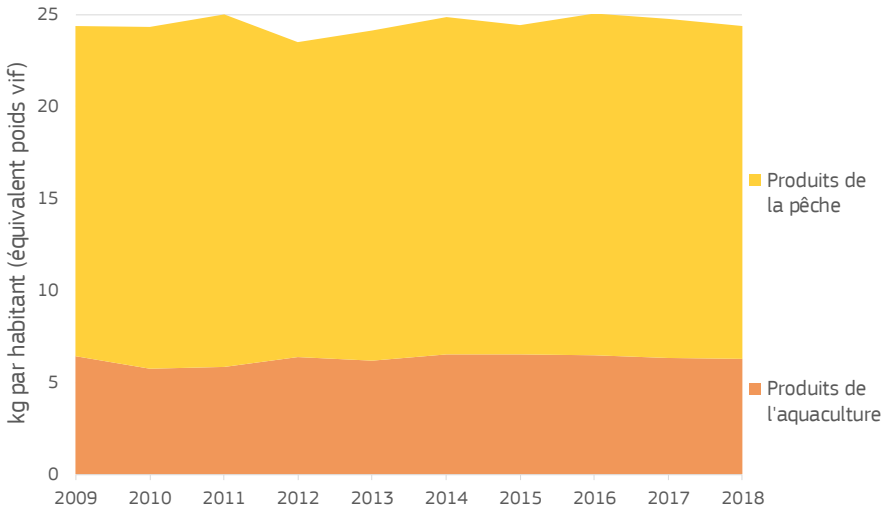

CONSOMMATION APPARENTE PAR ÉTAT MEMBRE

Selon EUMOFA et les estimations nationales, contrairement à la tendance générale au niveau UE[28], une croissance significative de la consommation par habitant entre 2017 et 2018 a été observée à Malte, principalement en raison de l'augmentation des importations.

[27] La définition de la "consommation apparente" est disponible dans la section "Bilan de l'approvisionnement" de la Note méthodologique.
[28] Il convient de souligner que les méthodologies d'estimation de la consommation apparente au niveau de l'UE et des États membres sont différentes, la première étant basée sur des données et des estimations comme décrit dans le contexte méthodologique, la seconde nécessitant également l'ajustement des tendances anormales en raison de l'impact plus important des variations de stocks.

GRAFIQUE 11
CONSOMMATION APPARENTE PAR HABITANT DES PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE PAR ÉTAT MEMBRE EN 2018 ET VARIATION EN % 2018/2017
Source: Estimations d'EUMOFA.

*Les données sont fournies par les sources nationales suivantes : BMEL-Statistik (Allemagne), CZSO Czech Statistical Office (République tchèque), Centrālā statistikas pārvalde (Lettonie), Dutch Fish Marketing Board (Pays-Bas) et Statistics Poland (Pologne). Pour les Pays-Bas, la source nationale n'a pas établi d'estimations pour 2017 ; toutefois, sur la base des chiffres du poids mort, on constate une diminution de 1 à 3%.

**Les estimations pour le Danemark n'ont pas été confirmées par le point de contact national.

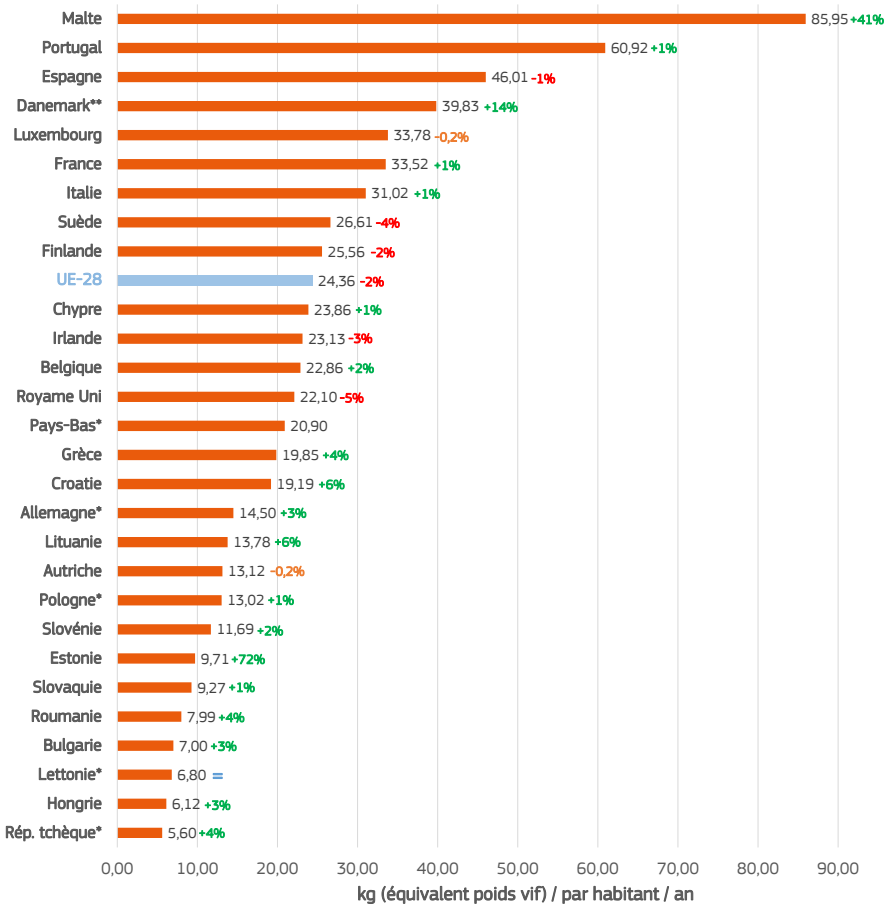

ANALYSE PAR ESPÈCES PRINCIPALES

Les 15 produits reportés dans le tableau 10 représentaient 72% de la consommation apparente en 2018. De 2017 à 2018, la hausse de 9% de la consommation apparente de lieu d'Alaska a été la plus forte. La baisse la plus importante a été celle de 17% enregistrée pour le cabillaud, même si le niveau de 2018 correspondait à sa moyenne décennale.

TABLEAU 10
CONSOMMATION APPARENTE DES PRODUITS LES PLUS CONSOMMÉS (2018)
Source : EUMOFA, sur la base des données d'EUROSTAT (codes de données en ligne : fish_aq2a, fish_ca_main et DS-016890) et de la FAO. Des détails sur les sources et sur l'approche méthodologique utilisée pour évaluer la méthode de production des importations et des exportations peuvent être trouvés dans la Note méthodologique.

Produits	Consommation par habitant (kg, équivalent poids vif)	Évolution de la consommation 2018/2017	% pêche	% aquaculture
Thon	3,05	-1%	98,63%	1,37%
Saumon	2,24	-0,2%	0,16%	99,84%
Cabillaud	2,14	-17%	99,97%	0,03%
Lieu d'Alaska	1,68	+9%	100%	0%
Crevettes	1,58	+7%	52,34%	47,66%
Moule	1,21	-7%	6,29%	93,71%
Hareng	1,18	-0,2%	100%	0%
Merlu	1,00	+6%	100%	0%
Calmar	0,66	-1%	100%	0%
Maquereau	0,60	-8%	100%	0%
Surimi[29]	0,59	+6%	100%	0%
Sardine	0,57	-2%	100%	0%
Truite	0,42	-1%	2,05%	97,95%
Sprat	0,40	+3%	100%	0%
Lieu noir	0,34	+3%	100%	0%
Total	**24,36**	**-2%**	**74,27%**	**25,73%**

[29] Le surimi est fabriqué à partir d'espèces sauvages (principalement le lieu d'Alaska, le merlan bleu, le grenadier bleu et le merlu du Pacifique). Il convient de souligner que la consommation apparente de surimi est calculée comme l'importation *moins* l'exportation, car ils n'existe pas des statistiques qui se rapportent spécifiquement à la production de surimi, ni d'estimation des parts de captures de ces espèces utilisées pour sa production. En fait, le bilan de l'offre est ventilé par espèce, et le calcul pour le surimi générerait un double comptage.

GRAPHIQUE 12
CONSOMMATION APPARENTE DES PRODUITS LES PLUS CONSOMMÉS, TENDANCE TRIENNALE
Source : EUMOFA, sur la base des données d'EUROSTAT (codes de données en ligne : fish_aq2a, fish_ca_main et DS-016890) et de la FAO. Des détails sur les sources utilisées peuvent être trouvés dans la Note méthodologique.

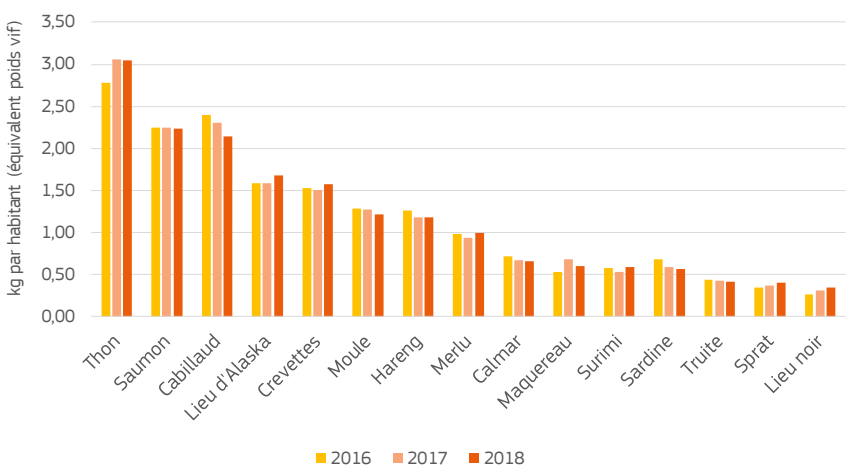

THON

Pendant la décennie 2009-2018 analysée, aucun des produits de la pêche et de l'aquaculture consommés dans l'UE n'a atteint un niveau de consommation apparente annuelle supérieur à 3 kg par habitant jusqu'en 2017-2018, où le thon a atteint des pics de 3,06 kg (2017) et 3,05 kg (2018) par habitant. Cette consommation comprenait essentiellement des conserves de thon listao et de thon albacore.

La consommation de thon dans l'UE est largement soutenue par les importations, mais il existe également une production interne, principalement constituée de captures espagnoles et françaises. Toutefois, une partie importante de ces captures est débarquée à l'étranger, à proximité des zones de pêche, y est transformée et ensuite réexportée. L'augmentation au 2017 par rapport au 2016 est en effet due à la fois à l'augmentation des importations et des captures.

GRAPHIQUE 13
CONSOMMATION APPARENTE DE THON
Source : EUMOFA, sur la base des données d'EUROSTAT (codes de données en ligne : fish_aq2a, fish_ca_main et DS-016890) et de la FAO. Des détails sur les sources utilisées peuvent être trouvés dans la Note méthodologique.

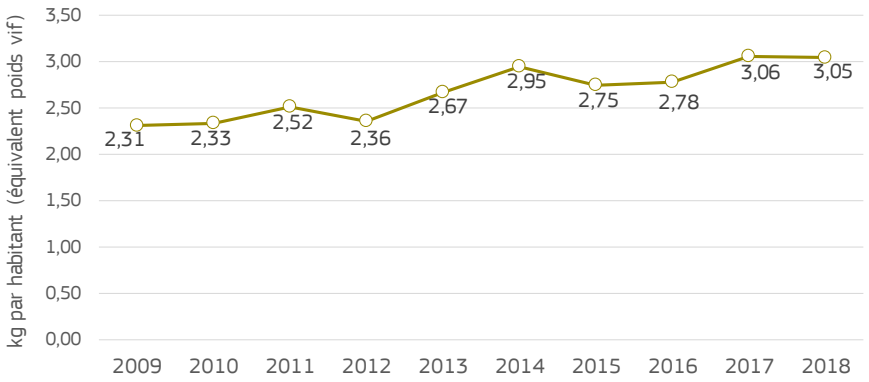

POISSONS DE FOND

CABILLAUD, LIEU D'ALASKA, MERLU, LIEU NOIR

Quatre espèces de poissons de fond représentent plus d'un cinquième de la consommation de produits de la pêche et de l'aquaculture dans l'UE : le cabillaud, le lieu d'Alaska, le merlu et le lieu noir.

La consommation de cabillaud a suivi une tendance à la hausse au cours de la période 2009-2018. Toutefois, elle a diminué au cours des deux dernières années, en raison d'une baisse des importations, qui sont les principales sources de cabillaud dans l'UE, et des captures.

Pour ce qui concerne le lieu d'Alaska, sa disponibilité sur le marché de l'UE a diminué en 2009 et 2010, en raison de la réduction des quotas de pêche américains environ à 950.000 tonnes en moyenne. Toutefois, le quota de pêche américain s'est

redressé en 2011, passant à 1.367.000 tonnes, et la consommation apparente dans l'UE est revenue à son niveau de 2008, soit une moyenne de 1,63 kg par habitant pour la période 2011-2018.

La consommation de merlu est restée pratiquement stable de 2009 à 2018, avec une moyenne de près de 1,00 kg par habitant, ce qui correspond à une tendance à la stagnation des importations et de la production.

Le lieu noir, l'espèce de poisson de fond la moins consommée, a affiché une légère tendance à la baisse au cours de la décennie, en raison d'une réduction de l'offre provenant de la production et des importations.

GRAPHIQUE 14
CONSOMMATION APPARENTE DES PRINCIPAUX POISSONS DE FOND CONSOMMÉS
Source : EUMOFA, sur la base des données d'EUROSTAT (codes de données en ligne fish_ca_main et DS-016890). Des détails sur les sources utilisées peuvent être trouvés dans la Note méthodologique.

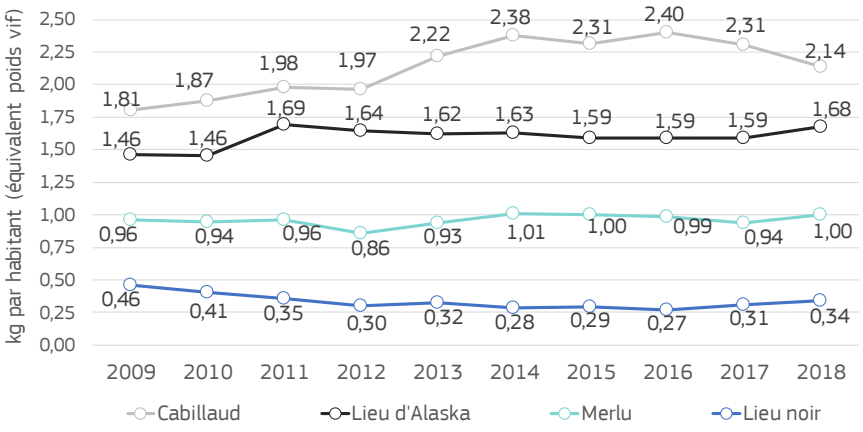

PETITS PÉLAGIQUES

HARENG, MAQUEREAU, SARDINE, SPRAT

La disponibilité des petits pélagiques sur le marché de l'UE est principalement liée à l'évolution de leurs captures dans le temps.

Le hareng est l'espèce de petits pélagiques la plus consommée. De 2009 à 2018, les citoyens de l'UE ont consommé en moyenne environ 1,14 kg de hareng par habitant et par an. Le creux de 2014 est dû à l'effet combiné des captures allemandes qui ont diminué de 18.502 tonnes de 2013 à 2014 et, surtout, des exportations qui ont augmenté de 85.886 tonnes de 2013 à 2014.

Concernant le maquereau, la sardine et le sprat, leur consommation annuelle par habitant au cours de la décennie est restée inférieure à 1 kg. Le sprat, en particulier, a connu une augmentation constante de sa consommation depuis 2012, liée à la stabilité des captures et à la diminution des exportations.

GRAPHIQUE 15
CONSOMMATION APPARENTE DES PETITS PÉLAGIQUES LES PLUS CONSOMMÉS
Source : EUMOFA, sur la base des données d'EUROSTAT (codes de données en ligne : fish_ca_main et DS-016890). Des détails sur les sources utilisées peuvent être trouvés dans la Note méthodologique.

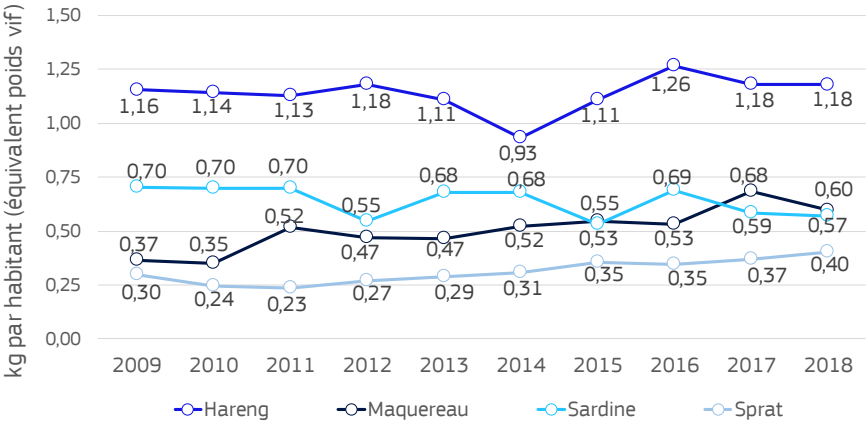

SALMONIDES

SAUMON, TRUITE

Le saumon est de loin l'espèce d'élevage la plus consommée dans l'UE. En 2018, il représentait 36% de la consommation apparente totale de produits de l'aquaculture.

Après avoir atteint en 2015 un pic de près de 2,30 kg par habitant, sa consommation apparente a commencé à diminuer lentement, tout comme les importations de saumon de Norvège.

La consommation apparente de truite dans l'UE est restée aux alentours de 400 grammes par habitant chaque année de la décennie analysée, ce qui correspond à une tendance presque nulle et aux volumes élevés dans les principaux États membres producteurs.

GRAPHIQUE 16
CONSOMMATION APPARENTE DES SALMONIDÉS LES PLUS CONSOMMÉS

Source : EUMOFA, sur la base des données d'EUROSTAT (codes de données en ligne : fish_aq2a, fish_ca_main et DS-016890) et de la FAO. Des détails sur les sources utilisées peuvent être trouvés dans la Note méthodologique.

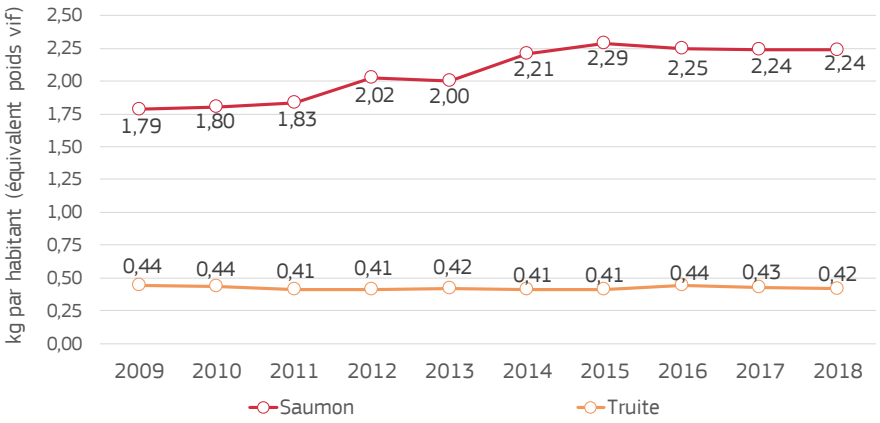

AUTRES PRODUITS

CREVETTES, MOULES, CALMARS, SURIMI

La consommation de crevettes comprend une part égale de produits sauvages et de produits d'élevage. Elle dépend largement de l'approvisionnement en provenance de l'Équateur, de l'Inde, du Vietnam, de la Thaïlande, de l'Indonésie, de l'Argentine et du Groenland.

Après le saumon, les moules sont le principal produit d'élevage consommé dans l'UE, principalement fourni par la production espagnole. En effet, la reprise de la consommation totale de moules - provenant de la pêche et de l'aquaculture - a commencé en 2014, l'aquaculture espagnole se remettant d'un effondrement causé par la "marée rouge" ou la prolifération d'algues en 2013. Néanmoins, bien que la production espagnole ait augmenté de 2017 à 2018, la consommation a diminué en 2018, principalement en raison de la baisse des captures de moules bleues par le Danemark et de la diminution des importations en provenance du Chili et de la Nouvelle-Zélande.

Quant au calmar, la consommation apparente en 2018 de 660 grammes par habitant a été la plus faible de la période de 10 ans analysée, ce qui reflète la diminution des captures espagnoles de calmar argentin.

Enfin, pour le surimi, il n'existe pas de statistiques se rapportant spécifiquement à sa production, car il est composé de différentes espèces. Ainsi, la consommation apparente est supposée être le résultat des importations *moins les* exportations. Les États-Unis étant de loin le plus grand fournisseur de surimi de l'UE, l'augmentation de la consommation apparente de l'UE de 2017 à 2018 est la conséquence d'une augmentation des importations.

GRAPHIQUE 17
CONSOMMATION APPARENTE DES AUTRES PRODUITS LES PLUS CONSOMMÉS

Source : EUMOFA, sur la base des données d'EUROSTAT (codes de données en ligne : fish_aq2a, fish_ca_main et DS-016890) et de la FAO. Des détails sur les sources utilisées peuvent être trouvés dans la Note méthodologique.

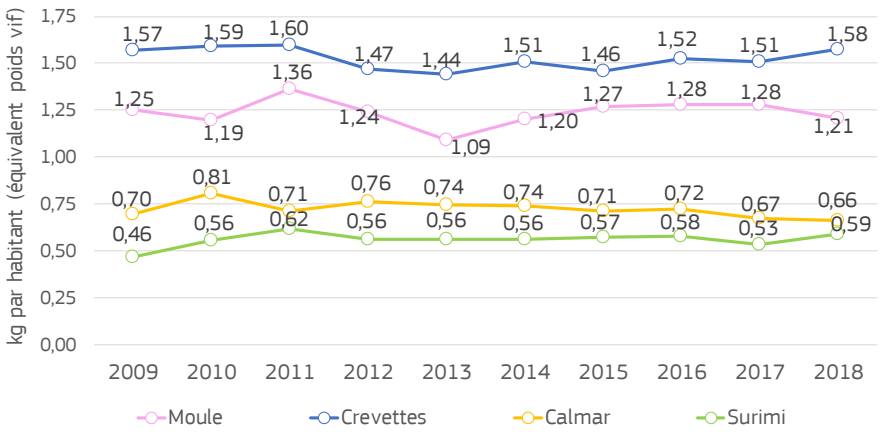

DÉPENSES DES MÉNAGES ET PRIX

En 2019, les dépenses des ménages de l'UE pour les produits de la pêche et de l'aquaculture ont atteint 56,6 milliards d'euros, soit une augmentation de 3% par rapport à 2018. Par rapport à dix ans plus tôt, si on tient compte des effets de l'inflation[30], l'augmentation était encore de 3%.

De 2018 à 2019, les ménages de tous les pays de l'UE ont dépensé davantage pour acheter des produits de la pêche et de l'aquaculture. En termes absolus, c'est l'Espagne qui a enregistré la plus forte augmentation des dépenses totales, avec une croissance de 228 millions d'euros.

L'Italie a toujours été l'État membre ayant le plus haut niveau de dépenses totales et le Portugal a eu les dépenses par habitant les plus élevées.

Il convient de noter qu'en 2019, le montant dépensé pour l'achat de produits de la pêche et de l'aquaculture par les personnes au Portugal (371 euros) était plus de trois fois supérieur à la moyenne de l'UE, qui est de 110 euros.

[30] Dans ce rapport, les variations de valeur et de prix pour des périodes supérieures à 5 ans sont analysées en déflatant les valeurs à l'aide du déflateur du PIB (base=2015) ; pour des périodes plus courtes, les variations de valeur nominale et de prix sont analysées.

GRAPHIQUE 18

DÉPENSES DES MÉNAGES POUR LES PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE EN 2019 ET VARIATION EN % 2019/2018
(la consommation hors domicile est exclue)

Source : EUROSTAT
(code de données en ligne : prc_ppp_ind)
Parités de pouvoir d'achat PPA - dépenses nominales

En 2019, les ménages de tous les pays de l'UE ont dépensé plus qu'en 2018 pour l'achat de produits de la pêche et de l'aquaculture.

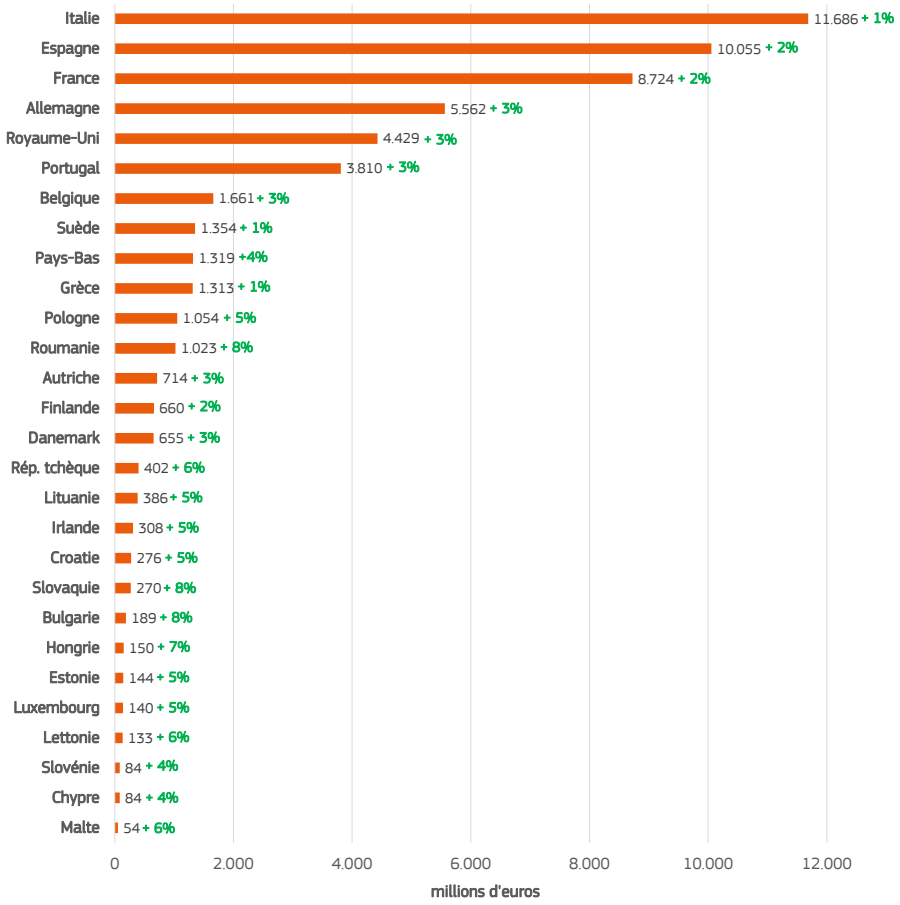

GRAPHIQUE 19

DÉPENSES DES MÉNAGES PAR HABITANT POUR LES PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE EN 2019 ET VARIATION EN % 2019/2018
(la consommation hors domicile est exclue)

Source : EUROSTAT
(code de données en ligne : prc_ppp_ind)
Parités de pouvoir d'achat PPA - dépenses nominales par habitant

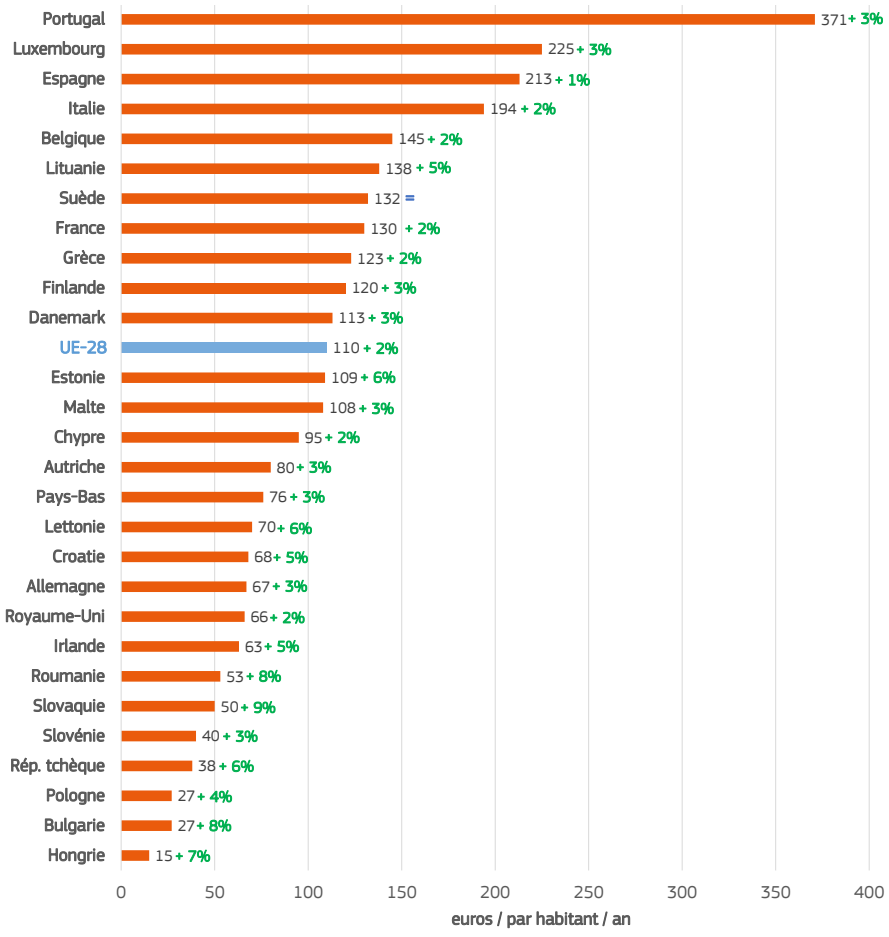

PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE VS. VIANDE ET DENRÉES ALIMENTAIRES EN GÉNÉRAL

Dans aucun des pays de l'UE, les dépenses consacrées aux produits de la pêche et de l'aquaculture ne sont plus élevées que celles consacrées à la viande. En 2019, en moyenne, les ménages dépensent environ l'équivalent du quart du montant utilisé pour la viande - soit 229 milliards d'euros - à l'achat de produits de la pêche et de l'aquaculture.

De tous les États membres, c'est au Portugal que le rapport entre les deux catégories est le plus équilibré. En 2019, les dépenses du Portugal pour les produits de la pêche et de l'aquaculture représentaient 47% du montant total dépensé pour les produits de la pêche et de l'aquaculture et pour la viande. Les plus grands déséquilibres ont été observés en Hongrie, où cette part atteint 5%, et en Roumanie, où cette part atteint 8%.

Dans le top 3 des pays consommateurs de poisson - Italie, Espagne et France - des tendances différentes ont été observées. En Italie, les dépenses pour les produits de la pêche et de l'aquaculture étaient trois fois moins élevées que pour la viande ; en Espagne, elles étaient deux fois moins élevées et en France, elles étaient quatre fois moins élevées.

GRAPHIQUE 20
DÉPENSES DES MÉNAGES POUR LES PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE VS. VIANDE DANS L'UE EN 2019
(la consommation hors domicile est exclue)
Source : EUROSTAT (code de données en ligne : prc_ppp_ind)
Parités de pouvoir d'achat PPA - dépenses nominales

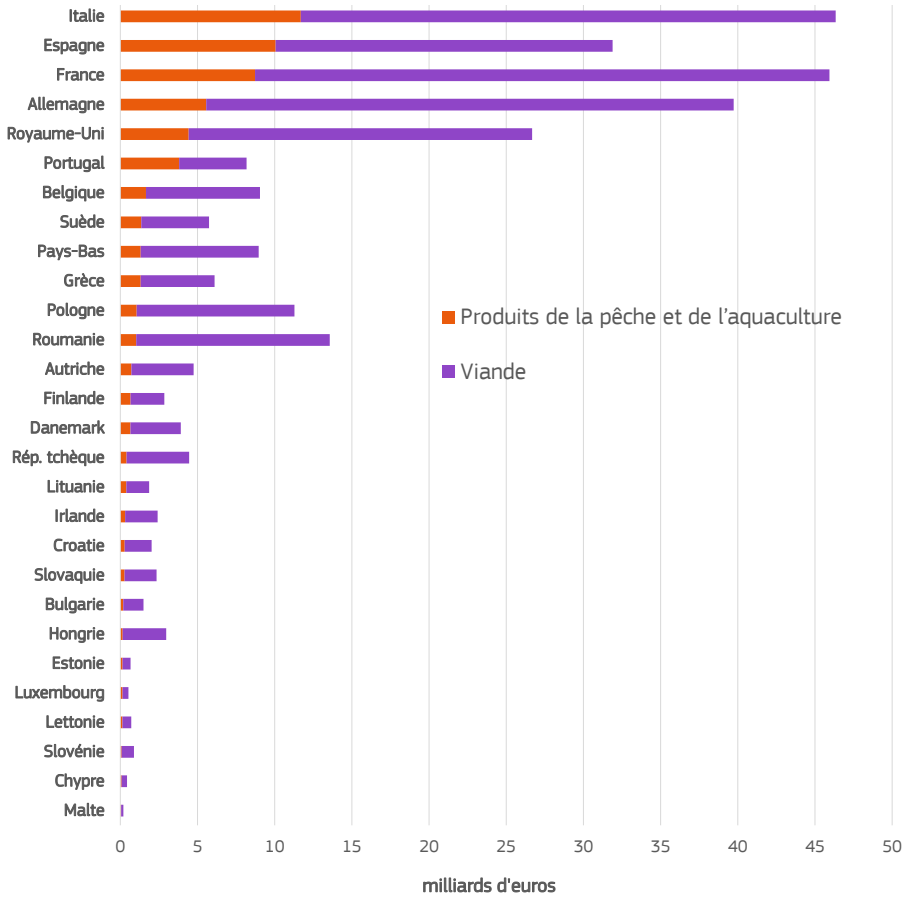

De 2010 à 2019, les prix à la consommation des produits de la pêche et de l'aquaculture ont augmenté de 3% par an en moyenne, soit un taux de croissance supérieur aux 2% enregistrés pour les prix de la viande et des denrées alimentaires en général.

De 2011 à 2013, les prix des produits de la pêche et de l'aquaculture, de la viande et des denrées alimentaires en général ont augmenté à un rythme similaire, mais à partir de 2014, ils ont divergé. Ceux des produits de la pêche et de l'aquaculture ont commencé à croître de manière significative et, en 2019, ils étaient 14% plus élevés qu'en 2013. Cette hausse est conforme à l'augmentation des prix des produits importés, la demande de l'UE étant principalement satisfaite par les importations. Au cours de la même période, les prix de la viande et des denrées alimentaires ont également augmenté, mais à un rythme beaucoup plus faible.

Il est également intéressant de noter que de 2018 à 2019, les dépenses pour les produits de la pêche et de l'aquaculture ont augmenté de 2,5%, ce qui est supérieur à l'inflation de 1,7% pour les produits de la pêche et de l'aquaculture. Ce n'était pas le cas en 2018, où la croissance de 1,8% des dépenses par rapport à 2017 était inférieure à l'inflation de 2,2%. Cela pourrait suggérer que les ménages de l'UE ont acheté plus de produits de la pêche et de l'aquaculture en 2019 qu'en 2018, alors que l'augmentation des dépenses observée entre 2017 et 2018 pourrait être principalement liée aux effets de l'inflation. Ceci est confirmé par la diminution de la consommation apparente de produits de la pêche et de l'aquaculture dans l'UE entre 2017 et 2018, telle qu'estimée par EUMOFA.

TABLEAU 11
ÉVOLUTION DES PRIX À LA CONSOMMATION
Source : EUROSTAT (code de données en ligne : prc_fsc_idx)
Indice des prix à la consommation harmonisé - IPCH

Secteur	2015	2016	2017	2018	2019	2019/2015
Alimentation	+0,04%	+0,3%	+2,2%	+1,9%	+2,1%	+6,6%
Viande	-1,0%	-0,6%	+1,8%	+1,4%	+2,4%	+5,1%
Produits de la pêche et de l'aquaculture	+1,1%	+2,9%	+3,6%	+2,2%	+1,7%	+11,2%

GRAPHIQUE 21
INDICES DES PRIX À LA CONSOMMATION (2015=100)
Source : EUROSTAT (code de données en ligne : prc_fsc_idx)
Index harmonisé des prix à la consommation - IPCH

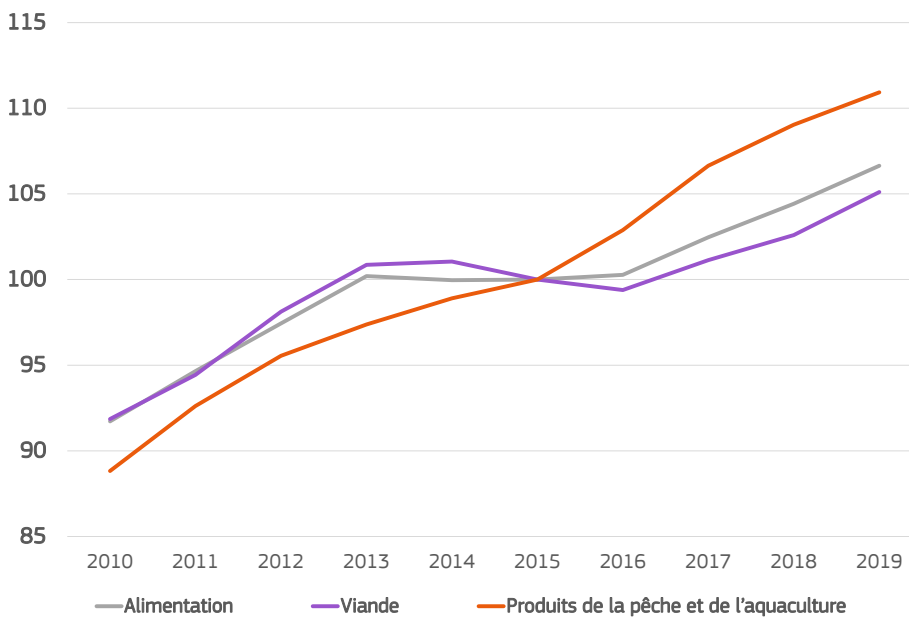

IMPORTANCE PAR ÉTAT DE CONSERVATION

Quant aux statistiques concernant les dépenses des ménages pour les produits de la pêche et de l'aquaculture, Eurostat fournit des *"parts de la dépense monétaire totale de consommation finale des ménages"*[31] pour quatre états de conservation, qui sont énumérés dans le tableau 12.

Sur l'ensemble des biens et services achetés par les ménages de l'UE, les produits de la pêche et de l'aquaculture représentent moins de 1%, soit quatre fois moins que la la viande.

De 2018 à 2019, la part des dépenses consacrées aux produits de la pêche et de l'aquaculture et à la viande a légèrement diminué, ce qui a contribué à la baisse de la part des dépenses consacrées à l'alimentation en général.

En ce qui concerne spécifiquement les produits de la pêche et de l'aquaculture, seule la catégorie des produits congelés a enregistré une augmentation. Cette augmentation a été observée principalement en Hongrie et, dans une moindre mesure, en Slovaquie et à Malte. La réduction de la part des produits frais ou réfrigérés, qui sont les plus importants, a été principalement ressentie en Hongrie, en Allemagne, au Danemark, en Pologne et au Luxembourg.

TABLEAU 12
POIDS DES DÉPENSES DES MÉNAGES DE L'UE SUR LE "TOTAL DES BIENS ET SERVICES"
Source : EUROSTAT (code de données en ligne : prc_hicp_inw)
Indice des prix à la consommation harmonisé IPCH

Catégorie	2018	2019
ALIMENTATION (Viande + PPA + Autres aliments)	14,069%	13,672%
Viande	3,364%	3,253%
Produits de la pêche et de l'aquaculture (PPA)	0,859%	0,832%
Frais ou réfrigéré	*47%*	*47%*
Congelé	*19%*	*20%*
Séché, fumé ou sale	*10%*	*9%*
Autres conserves et preparations	*24%*	*24%*
Autres aliments	9,846%	9,587%
AUTRES BIENS ET SERVICES	85,931%	86,328%
TOTAL DES BIENS ET SERVICES	100%	100%

[31] Les métadonnées sont disponibles à l'adresse https://ec.europa.eu/eurostat/cache/metadata/en/prc_hicp_esms.htm.

3.2 CONSOMMATION DES PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE FRAIS PAR LES MÉNAGES

VUE D'ENSEMBLE

La consommation des ménages[32] de produits frais de la pêche et de l'aquaculture est analysée pour 12 États membres de l'UE, à savoir l'Allemagne, le Danemark, l'Espagne, la France, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la Suède et le Royaume-Uni. Ensemble, ils représentaient 87% des dépenses totales de l'UE en produits de la pêche et de l'aquaculture[33] en 2019.

Au cours de la période 2015-2019, la consommation des ménages dans ces pays a diminué chaque année jusqu'en 2018, mais a connu une augmentation très légère mais néanmoins encourageante de 4.780 tonnes, soit 0,3%, de 2018 à 2019. La tendance en valeur a fluctué, restant pratiquement inchangée de 2015 à 2016, puis chutant de 20% un an plus tard, pour se redresser à nouveau, affichant une augmentation de 24% de 2017 à 2018. Entre 2018 et 2019, elle a augmenté à un rythme plus lent, soit de 3% (362 millions d'euros) grâce à des augmentations dans tous les pays étudiés.

De 2018 à 2019, la consommation de saumon frais par les ménages a augmenté dans tous les pays étudiés.

En 2018, 8 des 12 pays analysés ont enregistré des tendances négatives par rapport à l'année précédente. En 2019, la consommation a continué à diminuer dans trois pays seulement : la Pologne, qui a connu une baisse de 4% ou 2.282 tonnes ; l'Espagne, qui a diminué de 2% ou 10.708 tonnes ; la France, avec une baisse de 2% ou 3.270 tonnes. L'Allemagne est restée presque stable avec une baisse de 0,2% ou 101 tonnes.

Parmi les produits frais consommés par les ménages de l'UE, le saumon prédomine dans tous les pays étudiés[34]. De 2018 à 2019, la consommation de saumon frais a augmenté dans tous les pays, et l'augmentation totale moyenne a été de 11% en volume et de 10% en valeur. Cela a conduit à des pics de 181.184 tonnes et de 2,65 milliards d'euros au cours des cinq années analysées. Le prix moyen de 14,65 EUR/kg en 2019 était légèrement inférieur à celui de 2018.

La consommation de merlu a poursuivi son déclin amorcé en 2017 dans les cinq pays étudiés - Espagne, Italie, Portugal, France et Irlande. La plus forte baisse a été de 11%, enregistrée en Espagne.

[32] Les données analysées dans ce chapitre proviennent de panels de ménages représentatifs qui enregistrent les volumes et les valeurs de chaque article acheté. Vous trouverez plus de détails dans la Note méthodologique.
[33] Les données sur les dépenses de l'UE sont fournies par EUROSTAT. Ces données sont compilées sur la base d'une méthodologie commune élaborée dans le cadre du "Programme PPA EUROSTAT - OCDE". (http://www.oecd.org/std/prices-ppp/eurostat-oecdmethodologicalmanualonpurchasingpowerparitiesppps.htm). Vous trouverez plus de détails dans la section "Contexte méthodologique".
[34] Les données pour la Hongrie ne sont pas disponibles au niveau des espèces, c'est pourquoi des données spécifiques pour le saumon sont collectées pour 11 pays au lieu de 12.

TABLEAU 13

CONSOMMATION DES MÉNAGES EN PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE FRAIS, EN VOLUME (EN TONNES) ET EN VALEUR NOMINALE (EN MILLIERS D'EUROS) ET VARIATION EN % 2019/2018

Source : EUMOFA, sur la base des données d'Europanel

État membre	2015		2016		2017		2018		2019		2019 / 2018	
	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
Danemark	162.598	11.068	158.014	10.579	169.169	10.737	183.761	11.465	199.942	12.177	↑ +9%	↑ +6%
Allemagne	748.852	57.850	791.580	58.727	818.078	60.353	812.065	58.308	862.326	58.208	↑ +6%	↘ - 0,2%
Irlande	182.568	13.595	192.502	13.667	177.548	12.319	187.605	12.799	192.817	13.948	↑ +3%	↑ +9%
Espagne	4.951.108	686.097	4.913.212	666.055	4.826.921	629.317	4.644.167	601.267	4.696.180	590.559	↑ +1%	↓ - 2%
France	2.290.295	222.761	2.394.845	221.808	2.407.543	217.641	2.320.901	208.444	2.375.842	205.174	↑ +2%	↓ - 2%
Italie	2.879.212	317.369	2.983.628	308.509	325.122	336.799	3.140.154	312.162	3.207.944	319.488	↑ +2%	↑ +2%
Hongrie	14.857	3.079	29.015	5.931	26.154	4.839	29.440	5.326	32.640	6.086	↑ +11%	↑ +14%
Pays-Bas	446.709	32.995	457.029	32.448	487.126	33.396	488.919	32.338	520.569	33.307	↑ +6%	↑ +3%
Pologne	335.542	66.009	317.639	62.839	308.378	57.399	305.938	53.469	315.073	51.186	↑ +3%	↓ - 4%
Portugal	365.568	62.435	373.204	60.401	362.287	54.548	334.358	50.035	371.026	57.005	↑ +11%	↑ +14%
Suède	139.942	11.187	130.002	9.400	132.430	9.135	117.650	8.803	124.172	9.310	↑ +6%	↑ +6%
Royaume-Uni	764.080	48.061	706.121	48.075	695.409	44.573	735.422	47.073	763.800	49.821	↑ +4%	↑ +6%
Total	**13.281.331**	**1.532.506**	**13.446.791**	**1.498.439**	**10.736.165**	**1.471.056**	**13.300.380**	**1.401.489**	**13.662.331**	**1.406.269**	**↑ +3%**	**↗ +0,3%**

FOCUS SUR LES TROIS PRINCIPAUX PAYS CONSOMMATEURS

L'Espagne, l'Italie et la France sont les trois premiers consommateurs, représentant près de 80% du volume total des produits frais de la pêche et de l'aquaculture consommés par les ménages dans les 12 pays étudiés.

ESPAGNE

L'Espagne représente la plus grande consommation de produits frais de la pêche et de l'aquaculture par les ménages de l'UE. Sa consommation s'est élevée à 590.559 tonnes en 2019, pour une valeur totale de 4,70 milliards d'euros, ce qui correspond à environ 40% de la consommation totale des ménages dans les 12 pays étudiés.

La consommation a suivi une tendance à la baisse ces cinq dernières années, mais de 2018 à 2019, l'Espagne a enregistré un rebond en valeur de 52 millions d'euros.

Avec 78.283 tonnes consommées en 2019, le merlu reste l'espèce la plus consommée. Cela dit, la consommation de merlu est en baisse depuis 2016, et de 2018 à 2019, elle a diminué de 11%. Alors que le prix moyen a atteint un pic de 7,90 EUR/kg, la valeur totale a chuté de 10% pour atteindre 618 millions d'euros, le niveau le plus bas sur la période de cinq ans analysés.

Entre 2018 et 2019, parmi les principales espèces, seuls le saumon, la dorade royale et la sole commune ont enregistré une augmentation de la consommation, avec une croissance de 11%, 12% et 2% respectivement. Les prix ont augmenté, même légèrement, pour la sardine (+8%, de 4,65 EUR/kg à 5,03 EUR/kg, en lien avec une baisse de 12% en volume). Les prix ont également augmenté pour la sole commune (+4%, de 9,67 EUR/kg à 10,09 EUR/kg) et pour le merlu (+2%, de 7,77 EUR/kg à 7,90 EUR/kg). De légères baisses de prix ont été observées pour le saumon (-3%, de 10,49 EUR/kg à 10,18 EUR/kg) et pour la dorade royale (-1%, de 7,85 EUR/kg à 7,75 EUR/kg).

GRAPHIQUE 22

PRINCIPALES ESPÈCES CONSOMMÉES FRAÎCHES (EN VOLUME ET EN VALEUR NOMINALE) PAR LES MÉNAGES EN ESPAGNE

Source : EUMOFA, sur la base des données d'Europanel

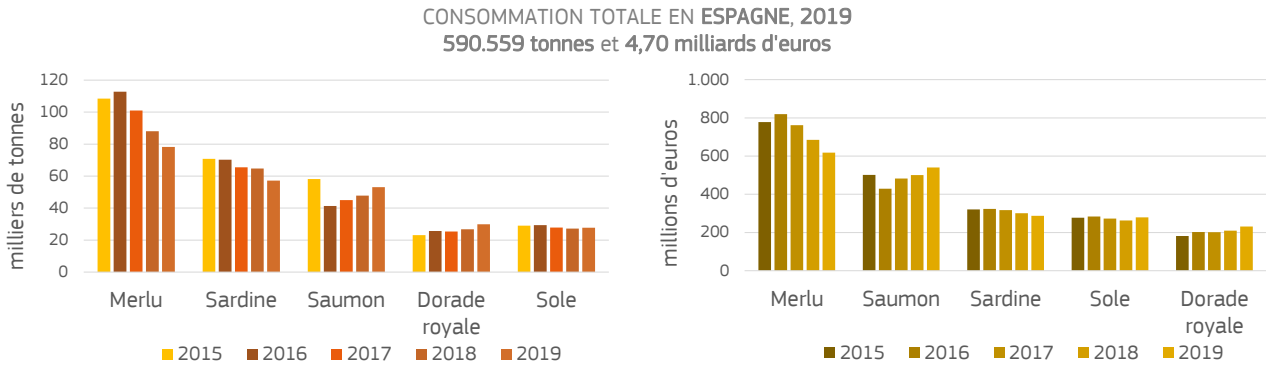

ITALIE

La consommation des ménages en produits frais de la pêche et de l'aquaculture en Italie représente près d'un quart du total des 12 pays étudiés. Depuis 2015, elle suit une tendance volatile. De 2018 à 2019, elle a augmenté de 2% en volume et en valeur, cette dernière atteignant un pic de 3,21 milliards d'euros sur les cinq années observées pour 319.488 tonnes.

La consommation des deux espèces fraîches les plus populaires, la dorade royale et la moule, a très légèrement augmenté de 2018 à 2019. Pour la dorade, cette augmentation a représenté le montant le plus élevé des cinq années analysées et a entraîné une baisse de 3% du prix, qui est passé de 9,56 à 9,23 euros par kg. La consommation et le prix du saumon ont tous deux atteint leur plus haut niveau en cinq ans, la consommation ayant augmenté de 5% et le prix de 2%, à 14,92 EUR/kg. La baisse de consommation de 3% observée pour l'anchois, qui a atteint son niveau le plus bas des cinq dernières années, est liée à l'augmentation du prix de 3%, qui est passé de 6,17 à 6,39 euros par kg. Pour le bar commun, des baisses de 4% ont été observées à la fois en volume et en prix, le prix passant de 9,95 EUR/kg à 9,55 EUR/kg.

Le calmar et le poulpe méritent également d'être mentionnés, car ils font partie des cinq espèces les plus consommées en Italie. Ces deux espèces ont vu leur consommation et leurs prix augmenter entre 2018 et 2019, la valeur totale du calmar augmentant de 12% et celle du poulpe de 31%.

GRAPHIQUE 23

PRINCIPALES ESPÈCES CONSOMMÉES FRAÎCHES (EN VOLUME ET EN VALEUR NOMINALE) PAR LES MÉNAGES EN ITALIE

Source : EUMOFA, sur la base des données d'Europanel

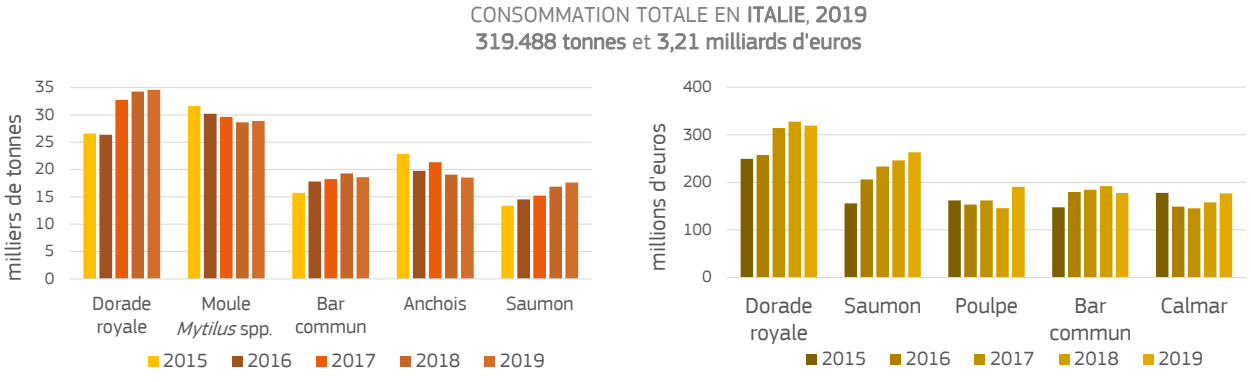

FRANCE

La consommation des ménages en produits frais de la pêche et de l'aquaculture est en baisse en France depuis cinq ans, alors que les valeurs totales fluctuent En 2019, elle a atteint 205.174 tonnes, soit une baisse de 2% par rapport à 2018, mais dans le même temps, la valeur a augmenté de 2%, atteignant 2,38 milliards d'euros.

En 2019, la consommation de cabillaud et de baudroie a atteint son niveau le plus bas des cinq dernières années, avec une baisse de 10% et de 16%, respectivement, par rapport à 2018. Cependant, les prix des deux espèces ont augmenté de 5% et ont atteint des sommets sur la période de cinq ans - 16,68 EUR/kg pour le cabillaud et 17,92 EUR/kg pour la baudroie.

Parmi les espèces les plus consommées, la consommation a augmenté pour le saumon et la truite de 2018 à 2019, le saumon ayant augmenté de 7% et la truite de 5%. Ces deux espèces ont également connu une augmentation des prix. Le saumon a augmenté de 2%, passant de 18,28 EUR/kg à 18,73 EUR/kg, tandis que la truite a augmenté de 4%, passant de 13,81 EUR/kg à 14,40 EUR/kg, ce qui représente un pic sur cinq ans. Quant au lieu noir, la consommation a légèrement diminué de 2% et le prix a augmenté de 6%, passant de 9,50 EUR/kg à 10,09 EUR/kg. La consommation de dorade royale a diminué de 8% et le prix a augmenté de 2%, atteignant un pic sur cinq ans à près de 12,00 EUR/kg.

GRAPHIQUE 24

PRINCIPALES ESPÈCES CONSOMMÉES FRAÎCHES (EN VOLUME ET EN VALEUR NOMINALE) PAR LES MÉNAGES EN FRANCE

Source : EUMOFA, sur la base des données d'Europanel

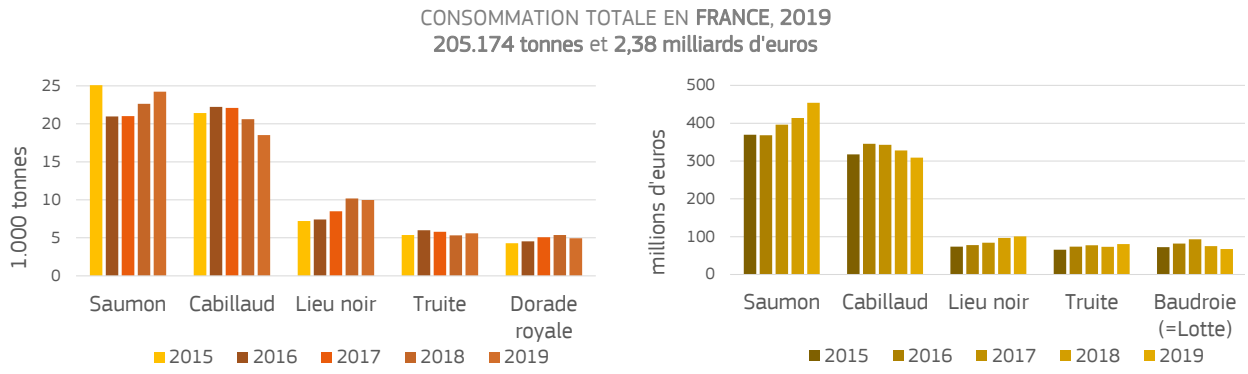

PRINCIPALES TENDANCES DANS D'AUTRES PAYS

ALLEMAGNE

La tendance à la baisse des volumes qui a débuté en 2017 s'est poursuivie en 2018 et 2019 mais s'est ralentie. La baisse de 2018 à 2019 a été de 0,2% (-101 tonnes) mais, en revanche, elle a enregistré une croissance de 6% ou 50 millions d'euros en valeur en 2019, sous l'effet de l'augmentation enregistrée par le saumon et le cabillaud.

En 2019, la valeur du saumon et du cabillaud, qui représentent près de la moitié de la valeur totale de la consommation des ménages en produits frais de la pêche et de l'aquaculture, a continué à augmenter.

Le saumon a augmenté de 18% et le cabillaud de 15% par rapport à 2018. Pour le cabillaud, cette croissance est liée à un pic du prix sur cinq ans, qui a atteint 18,56 EUR/kg, tandis que pour le saumon, elle est due à une augmentation des volumes, le prix ayant légèrement diminué pour atteindre 17,89 EUR/kg.

ROYAUME-UNI

Depuis 2018, la consommation des ménages en produits frais de la pêche et de l'aquaculture se redresse après la baisse observée en 2016-2017. En 2019, la consommation a augmenté de 6%, soit 2.748 tonnes en volume par rapport à 2018, atteignant ainsi un pic sur cinq ans, accompagné d'une augmentation de 4% en valeur, soit 28 millions d'euros.

Le saumon a été le moteur des tendances générales, étant de loin l'espèce la plus consommée au Royaume-Uni où il représente deux tiers du total.

PAYS-BAS

La consommation des ménages en produits frais de la pêche et de l'aquaculture aux Pays-Bas est restée stable au cours des cinq années analysées, variant entre 32.338 tonnes et 33.396 tonnes. En 2019, elle a augmenté de 3%, soit 969 tonnes par rapport à 2018, après avoir enregistré une baisse en 2017-2018. En valeur, elle a atteint un pic sur cinq ans, grâce à une croissance de 6% ou 32 millions d'euros.

Le saumon, principale espèce consommée aux Pays-Bas, a été le moteur des tendances générales, sa consommation ayant continué à augmenter au cours des cinq dernières années, avec une hausse de 15% entre 2018 et 2019. Malgré la baisse de 3% de son prix, sa valeur a augmenté de 12%, pour atteindre un pic sur cinq ans.

Bien que la crevette ne soit pas une espèce très populaire, couvrant environ 5% du volume total, l'augmentation de la consommation de crevettes mérite d'être mentionnée. En particulier, la consommation de crevette *Crangon a* augmenté de 54% en volume et de 31% en valeur, tandis que celle des autres espèces de crevettes a augmenté de 22% tant en volume qu'en valeur.

PORTUGAL

Tant le volume que la valeur de la consommation des ménages en produits frais de la pêche et de l'aquaculture ont augmenté de 2018 à 2019 : le volume de 14%, soit 6.970 tonnes, et la valeur de 11%, soit 37 millions d'euros.

L'augmentation du volume a concerné toutes les principales espèces, en particulier le sabre, qui a augmenté de 50%, et le poulpe, qui a augmenté de 48%. En outre, la dorade royale, la plus populaire, a augmenté de 10%, accompagnée d'une diminution de 3% de sa valeur. La diminution de la valeur est liée à une baisse de 12% des prix - de 6,38 EUR/kg en 2018 à 5,65 EUR/kg en 2019 - atteignant ainsi le plus bas niveau enregistré depuis 2015.

POLOGNE

En 2019, la consommation des ménages de produits frais de la pêche et de l'aquaculture a atteint son niveau le plus bas des cinq dernières années, en raison d'une baisse de 4% ou de 2.282 tonnes par rapport à 2018. Dans le même temps, la valeur a augmenté de 3%, soit 9 millions d'euros. Toutes les espèces les plus consommées - à savoir le maquereau, le saumon, la carpe et la truite - ont enregistré leurs prix les plus élevés sur la période 2015-2019.

IRLANDE

Au cours de la période 2015-2019, la consommation des ménages de produits frais de la pêche et de l'aquaculture a atteint les volumes et les valeurs les plus élevés en 2019. Cela comprend une augmentation de 9% en volume (1.149 tonnes) et de 3% en valeur (5 millions d'euros) par rapport à 2018, principalement due à l'espèce la plus consommée, le saumon.

À lui seul, le saumon représentait plus de la moitié de la valeur totale et 43% des volumes totaux en 2019. Malgré une légère baisse des prix, sa consommation a augmenté de 6% en volume et de 5% en valeur par rapport à 2018. Il convient également de noter que l'Irlande a enregistré la plus forte augmentation de la consommation de crevettes entre 2018 et 2019 parmi les pays de l'UE analysés[35]. En fait, en 2018, ces produits ne représentaient que 5% des volumes totaux de la consommation irlandaise, mais en 2019, leur part est passée à 10%, puisque leur consommation a augmenté de 145%, soit 860 tonnes.

SUÈDE

En Suède, le niveau le plus élevé de consommation de produits frais de la pêche et de l'aquaculture par les ménages - en volume et en valeur - a été atteint en 2015. Toutefois, après trois années de baisse, les volumes de consommation des ménages en produits frais de la pêche et de l'aquaculture ont repris en 2019 avec une augmentation de 6% ou 507 tonnes par rapport à 2018. La consommation a également augmenté en valeur, avec une hausse de 6% ou 7 millions d'euros.

Plus de 60% de la consommation totale comprend le saumon, dont la consommation a augmenté de 16% en volume et de 15% en valeur.

DANEMARK

En 2019, la consommation des ménages de produits frais de la pêche et de l'aquaculture a atteint des sommets sur les cinq dernières années, tant en volume qu'en valeur, avec une croissance de 6% en volume (713 tonnes) et de 9% en valeur (16 millions d'euros) par rapport à 2018. Tous les produits ont enregistré des augmentations en valeur de 2018 à 2019, à l'exception d'une légère baisse enregistrée pour la truite.

Plus des deux tiers de la consommation totale comprend le saumon, dont la consommation a augmenté de 11% en volume et de 14% en valeur.

HONGRIE

La consommation des ménages en produits frais de la pêche et de l'aquaculture a atteint en 2019 des sommets sur 5 ans en volume et en valeur. Par rapport à 2018, les volumes ont augmenté de 14%, soit 760 tonnes, tandis que les valeurs ont augmenté de 11%, soit 3 millions d'euros.

[35] La consommation de crevettes est suivie en Allemagne, en Irlande, aux Pays-Bas et au Portugal.

3.3 VENTES AU DÉTAIL ET CONSOMMATION HORS DOMICILE

L'industrie de la pêche et de l'aquaculture fournit du poisson et des produits de la mer aux consommateurs par le biais de différents canaux de vente : vente au détail (qui comprend les poissonneries et la grande distribution) ; la restauration (qui comprend le service de traiteur et les restaurants) ; et la restauration collective (qui comprend les écoles, les cantines, les hôpitaux et les prisons). La restauration et la restauration collective sont appelés "consommation hors domicile"[36].

Cette section du rapport "Le marché européen du poisson" analyse la vente au détail et la consommation hors foyer de produits de la pêche et de l'aquaculture non transformés[37] dans les cinq principaux pays consommateurs de l'UE, à savoir l'Allemagne, l'Espagne, la France, l'Italie et le Royaume-Uni. En outre, elle analyse la consommation hors domicile de produits transformés[38] par le biais des services de restauration dans tous les pays de l'UE.

VENTE AU DÉTAIL DE PRODUITS NON TRANSFORMÉS

La vente au détail est le principal canal de vente des produits non transformés de la pêche et de l'aquaculture dans les cinq pays étudiés.

GRAPHIQUE 25

VENTES DE PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE NON TRANSFORMÉS PAR CANAL DE VENTE EN 2019 (% DU VOLUME TOTAL)

Source : Euromonitor International

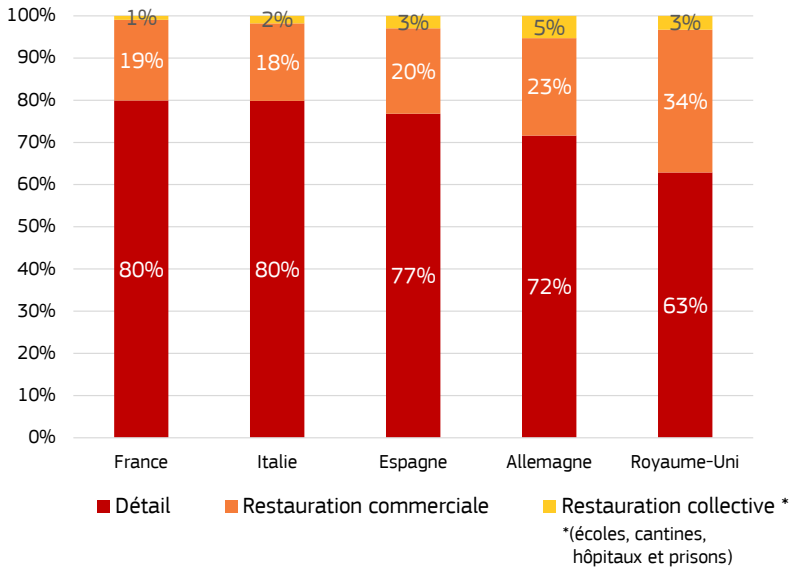

La plus grande quantité de produits de la pêche et de l'aquaculture non transformés vendus au détail en 2019 a été enregistrée en Espagne, avec 790.400 tonnes. Néanmoins, cela représente une baisse de 4% par rapport à 2018, ainsi que le niveau le plus bas enregistré par le pays au cours des 15 dernières années. Cette diminution est due à une baisse de 26%, soit 180.000 tonnes, des ventes au détail de produits de la pêche et de l'aquaculture depuis 2005.

[36] Les données sur la consommation hors domicile sont collectées par Euromonitor international (https://www.euromonitor.com/). Pour plus de détails, voir la Note méthodologique.
[37] Les produits non transformés sont définis comme le regroupement de poissons, crustacés, mollusques et céphalopodes frais, réfrigérés et congelés, conditionnés et non conditionnés. Pour plus de détails, voir la Note méthodologique.
[38] Les produits transformés sont définis comme l'agrégation de poissons, crustacés, mollusques et céphalopodes transformés, réfrigérés et congelés de longue conservation. Pour plus de détails, voir la Note méthodologique.

De 2018 à 2019, les ventes au détail de produits de la pêche et de l'aquaculture non transformés ont également diminué légèrement de 1% en Allemagne et de 0,2% en France. En revanche, les ventes au Royaume-Uni sont restées stables, n'augmentant que de 0,2%. L'Italie, qui a vu ses ventes au détail augmenter de 2%, a été le seul pays à enregistrer une hausse, poursuivant ainsi la tendance à la hausse amorcée en 2014.

TABLEAU 14
VENTE AU DÉTAIL DE PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE NON TRANSFORMÉS (1.000 TONNES)
Source : Euromonitor International

État membre	2015	2016	2017	2018	2019	2019/2018
Espagne	929,2	898,8	854,9	821,5	790,4	↓ - 4%
Allemagne	487,8	512,8	495,9	482,4	477,8	↓ - 1%
Royaume-Uni	445,5	449,5	452,5	453,8	454,6	↗ +0,2%
Italie	398,9	394,1	409,3	416,2	424,7	↑ +2%
France	258,1	256,2	253,6	251,8	251,2	↘ -0,2%

GRAPHIQUE 26
PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE NON TRANSFORMÉS VENDUS PAR LA VENTE AU DÉTAIL EN 2019, PARTS DU VOLUME TOTAL
Source : Euromonitor International

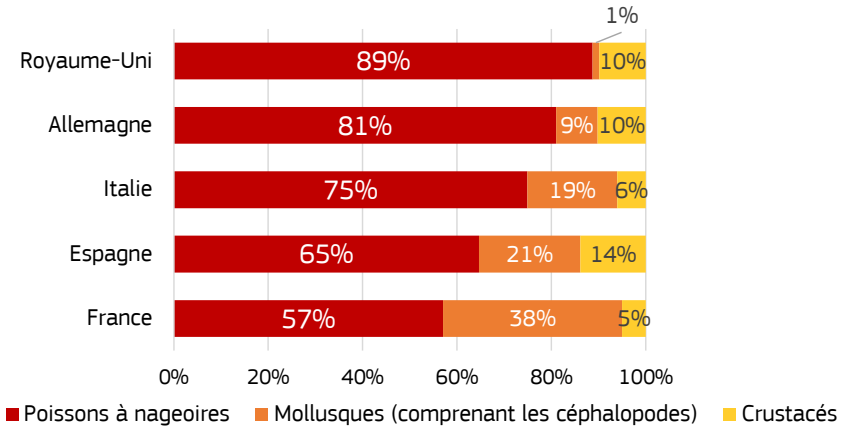

Les poissons jouent un rôle central dans le circuit de vente au détail des cinq États membres étudiés, suivis à distance par les céphalopodes et autres mollusques et crustacés. Les mollusques jouent un rôle important dans les États membres du sud : l'Espagne avec la vente au détail de céphalopodes et de moules, la France (huîtres et moules), et l'Italie (palourdes et autres vénéridés, moules et céphalopodes).

En ce qui concerne spécifiquement les poissons, les ventes au détail de produits non transformés les plus importantes en 2019 ont été enregistrées en Espagne, avec 511.000 tonnes. Cependant, elles sont en baisse depuis 11 ans, et les ventes de 2019 ont été inférieures de 28% à celles de 2009. Au Royaume-Uni, les ventes ont atteint 403.500 tonnes, soit 0,1% de plus qu'en 2018. En Allemagne, les ventes de 387.100 tonnes ont marqué une baisse de 1%, tandis qu'en Italie, les ventes de 318.100 tonnes ont augmenté de 2%. Le niveau le plus bas a été enregistré en France, à savoir 143.200 tonnes, ce qui est légèrement supérieur à 2018 mais représente une baisse de 9% par rapport au pic enregistré en 2012.

Les ventes au détail de céphalopodes et autres mollusques ont été très élevées en Espagne. Néanmoins, elles sont en baisse depuis 2013, et les 169.900 tonnes enregistrées en 2019 sont les plus faibles d'Espagne depuis 2005.

Les crustacés représentaient une part relativement faible du total des ventes au détail dans les cinq pays étudiés. Les ventes au détail atteignent toujours des quantités importantes en Espagne, même si les 109.600 tonnes qu'elle a enregistrées en 2019 représentent son niveau le plus bas depuis 2005.

CONSOMMATION HORS DOMICILE DE PRODUITS NON TRANSFORMÉS

La consommation hors foyer de produits de la pêche et de l'aquaculture non transformés a une importance différente dans chacun des cinq pays étudiés. Le Royaume-Uni est le plus important, comme le confirme le rapport "Habitudes de consommation des produits de la pêche et de l'aquaculture dans l'UE" réalisé par Eurobaromètre en 2018[39]. Le rapport a révélé que 45% des consommateurs britanniques consomment des produits de la pêche et de l'aquaculture en dehors de leur domicile au moins une fois par mois, alors qu'en Italie et en France, par exemple, ce pourcentage atteint 35% et 37%, respectivement.

TABLEAU 15
CONSOMMATION HORS DOMICILE DE PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE NON TRANSFORMÉS (1.000 TONNES) ET % DE VARIATION 2019/2018
Source : Euromonitor International

État membre	2015	2016	2017	2018	2019	2019/2018
Royaume-Uni	294,2	288,3	279,6	273,3	268,4	↓ - 2%
Espagne	266,7	272,9	258,3	248,5	238,4	↓ - 4%
Allemagne	195,2	204,1	197,4	191,7	189,4	↓ - 1%
Italie	102,6	101,2	104,2	105,7	107,3	↑ + 2%
France	55,7	57,2	59,6	61,3	63,0	↑ + 3%

CONSOMMATION HORS DOMICILE DE PRODUITS TRANSFORMÉS

(UNIQUEMENT PAR LA RESTAURATION)

En 2019, la consommation hors foyer de produits transformés de la pêche et de l'aquaculture par les services de restauration dans l'UE s'élevait à 734.800 tonnes, soit le niveau le plus élevé depuis plus de dix ans. Les dix premiers pays consommateurs représentaient 92% du total. Parmi eux, l'Italie, la Suède, le Portugal, l'Autriche (le seul pays enclavé) et le Danemark ont atteint en 2019 leur niveau le plus élevé depuis 15 ans, tandis que le Royaume-Uni et la Grèce ont atteint leur niveau le plus bas depuis 2005. Il est à noter que la consommation de produits transformés par le biais de la restauration collective est inférieure à celle des produits non transformés dans les cinq principaux pays consommateurs de l'UE, à l'exception de l'Allemagne[40].

[39] https://ec.europa.eu/commfrontoffice/publicopinion/index.cfm/survey/getsurveydetail/instruments/special/surveyky/2206
[40] Italie : 78% non transformés, 22% transformés ; France : 61% non transformés, 39% transformés ; Espagne : 61% non transformés, 39% transformés ; Royaume-Uni : 59% non transformé, 41% en produits transformés ; Allemagne : 38% non transformé, 62% en produits transformés. Données se référant à 2019.

TABLEAU 16
CONSOMMATION HORS DOMICILE DE PRODUITS TRANSFORMÉS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE PAR LA RESTAURATION (1.000 TONNES)
Source : Euromonitor International

État membre	2015	2016	2017	2018	2019	2019/2018
Allemagne	246,0	245,4	245,0	246,0	246,6	+ 0,2%
Royaume-Uni	175,3	173,6	172,0	170,7	169,4	- 1%
Espagne	116,8	120,2	124,8	129,3	133,6	+ 3%
France	38,8	38,9	39,2	39,1	39,0	- 0,3%
Italie	26,3	26,6	26,8	27,1	27,3	+ 1%
Suède	16,9	17,2	17,4	17,7	17,9	+ 1%
Autriche	9,0	9,5	10,1	10,8	11,5	+ 6%
Portugal	9,9	10,2	10,6	10,9	11,2	+ 3%
Belgique	10,5	10,5	10,6	10,6	10,7	+ 1%
Danemark	9,6	9,7	9,9	10,0	10,2	+ 2%
Grèce	11,0	10,6	10,4	10,2	10,0	- 2%
Pologne	8,3	8,5	8,8	9,1	9,3	+ 2%
République tchèque	5,3	5,4	5,5	5,6	5,6	=
Finlande	4,8	5,0	5,1	5,2	5,4	+ 4%
Pays-Bas	4,6	4,7	4,8	4,9	5,0	+ 2%
Irlande	3,5	3,5	3,5	3,5	3,6	+ 3%
Croatie	2,7	2,8	2,8	2,8	2,8	=
Slovaquie	2,5	2,5	2,5	2,6	2,6	=
Lituanie	2,1	2,2	2,3	2,3	2,4	+ 4%
Bulgarie	2,2	2,2	2,3	2,3	2,3	=
Roumanie	1,9	1,9	2,0	2,1	2,2	+ 5%
Lettonie	1,4	1,4	1,5	1,5	1,5	=
Hongrie	1,2	1,2	1,3	1,3	1,3	=
Estonie	0,7	0,8	0,8	0,8	0,8	=
Slovénie	0,7	0,7	0,7	0,7	0,8	+14%
Chypre	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	=
Malte	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	=
Luxembourg	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	=
Total	**713,7**	**717,0**	**722,5**	**728,9**	**734,8**	**+ 1%**

La consommation de produits transformés de la pêche et de l'aquaculture par le la restauration dans l'ue a augmenté au cours des dix dernières années.

Les produits de longue conservation[41] sont les plus consommés, suivis par les produits congelés et réfrigérés. Néanmoins, la part relative des produits de longue conservation dans le total des produits transformés de la pêche et de l'aquaculture variait beaucoup d'un pays à l'autre en 2019, allant de 7% en Suède, où les produits congelés sont préférés, à 81% en Espagne.

GRAPHIQUE 27
ÉVOLUTION SUR 15 ANS DE LA CONSOMMATION HORS DOMICILE DE L'UE DE PRODUITS TRANSFORMÉS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE PAR LA RESTAURATION, PAR CATÉGORIE, EN 2019 EN VOLUME ET EN % DE VARIATION 2019/2018
Source : Euromonitor International

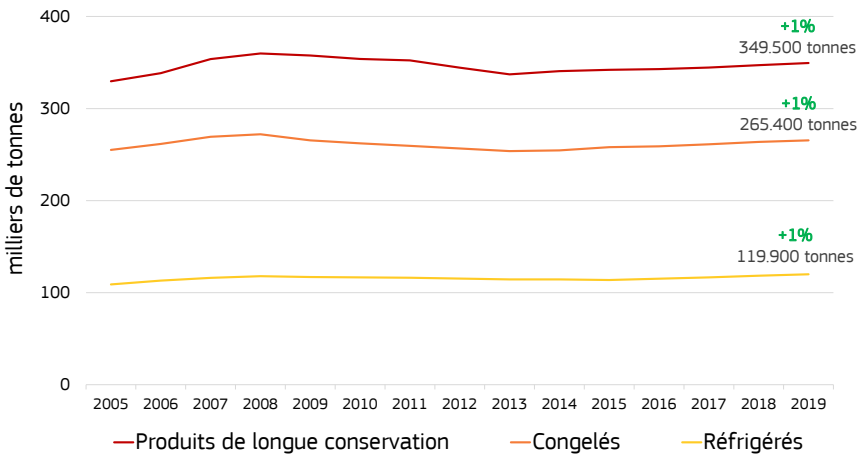

[41] Les produits de longue conservation comprennent les produits généralement vendus en boîtes de conserve, en bocaux de verre ou dans des emballages en aluminium/poche autoclave et généralement conservés dans l'huile, la saumure, l'eau salée ou avec une sauce. Les produits marinés vendus à température ambiante sont également inclus.

GRAPHIQUE 28
CONSOMMATION HORS DOMICILE DE L'UE DE PRODUITS TRANSFORMÉS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE PAR LA RESTAURATION DANS LES DIX PREMIERS PAYS PAR CATÉGORIE EN 2019, PARTS EN VOLUME (% DU TOTAL)
Source : Euromonitor International

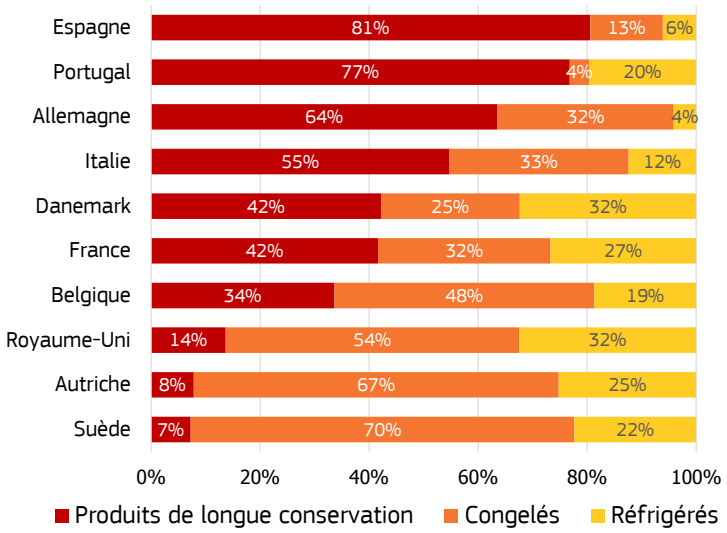

En 2019, la consommation hors foyer de produits de longue conservation était la plus élevée en Allemagne et en Espagne. En Allemagne, elle s'est élevée à 156.800 tonnes, soit une baisse de 1% par rapport à 2018, tandis qu'en Espagne, elle a augmenté de 4% pour atteindre 107.700 tonnes, soit un pic en 15 ans.

Les produits transformés congelés étaient principalement vendus au Royaume-Uni et en Allemagne – 91.100 tonnes au Royaume-Uni et 79.700 tonnes en Allemagne. Pour le Royaume-Uni, il s'agissait de la quantité la plus faible depuis 2005, tandis que l'Allemagne a atteint un pic en 15 ans, poursuivant une tendance à la hausse amorcée en 2013.

La consommation hors domicile de produits transformés réfrigérés de la pêche et de l'aquaculture est relativement faible dans tous les pays de l'UE. En termes absolus, la seule exception en 2019 est le Royaume-Uni, où la consommation de ces produits s'est élevée à 55.000 tonnes en 2019.

3.4 LE SEGMENT BIOLOGIQUE

Les produits de la pêche et de l'aquaculture biologiques représentent un marché de niche dans l'UE. Dans les principaux pays de l'UE étudiés - Allemagne, Espagne, France, Italie et Royaume-Uni - environ 46.500 tonnes de produits de la pêche et de l'aquaculture non transformés[42] consommés en 2019 provenaient de la production biologique. Il s'agit d'une augmentation de 3% par rapport à 2018, mais de 20% par rapport à 2015, ce qui indique une augmentation de la part des produits biologiques dans la consommation totale de produits non transformés de la pêche et de l'aquaculture.

En termes absolus, le Royaume-Uni et l'Allemagne sont en tête de la consommation de produits de la pêche et de l'aquaculture biologiques dans l'UE.

[42] Il convient de souligner que les espèces biologiques les plus importantes dans ces pays sont le saumon et la truite, et dans une moindre mesure les crevettes tropicales et les moules, qui sont pour une large part commercialisées sous forme de produits transformés (comme le saumon fumé, la truite fumée, les crevettes cuites, etc.), donc non incluses dans les données analysées dans ce rapport.

Tous les pays étudiés ont atteint leur pic sur cinq ans en 2019. Par rapport à 2015, l'augmentation la plus significative est celle de 48% enregistrée par la France. Elle a été suivie par des augmentations de 21% en Allemagne, 18% en Italie, 15% en Espagne et 13% au Royaume-Uni.

GRAPHIQUE 29
ÉVOLUTION SUR 5 ANS DE LA CONSOMMATION DE PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE BIOLOGIQUES DANS LES 5 PREMIERS PAYS, 2019 VOLUMES ET VARIATION EN % 2019/2018
Source : Euromonitor International

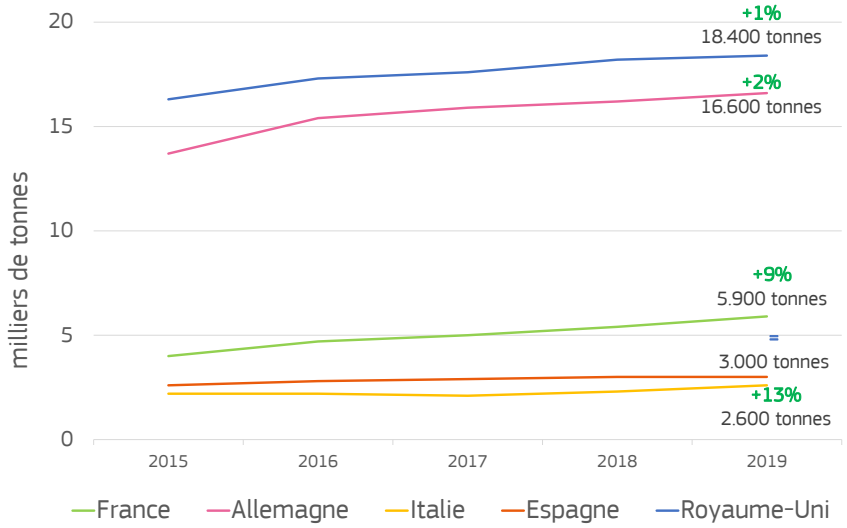

Selon Eurostat, la production totale d'organismes aquatiques biologiques dans l'UE s'est élevée à 69.000 tonnes de poids vif en 2018.

En raison de la demande croissante de consommation de saumon, l'espèce de poisson biologique la plus importante produite et consommée dans l'UE, la production de saumon biologique a atteint des niveaux remarquables dans l'UE.

Les principaux producteurs de saumon biologique sont l'Irlande et au Royaume-Uni (Écosse et, dans une moindre mesure, Irlande du Nord).

Selon les estimations pour 2018[43], la production irlandaise de saumon biologique est tombée à environ 11.900 tonnes, soit 35% de moins qu'en 2017. La valeur de la production a chuté de 14%. Tous les produits prêts à la consommation, principalement entiers ou éviscérés, sont élevés selon les normes de certification biologique et leurs exportations sont destinées à des marchés divers : 90% vers l'UE, 7% vers l'Amérique du Nord, et le Proche et Extrême-Orient (3%).

En 2018, les exportations irlandaises s'élevaient à 8.000 tonnes en équivalent poisson entier. La baisse de la valeur globale a été moins grave que la baisse du volume par rapport à 2017, en raison d'une augmentation du prix du saumon, qui a atteint une moyenne de 9,55 EUR/kg pour les produits entiers[44].

La production écossaise de saumon atlantique d'élevage biologique était de 4 200 tonnes en 2018, soit une baisse de 400 tonnes par rapport à 2017[45].

La production irlandaise et britannique n'étant pas suffisante pour satisfaire la demande du marché européen, la demande interne de saumon biologique est

[43] Source : BIM, Enquête nationale sur les produits de la mer, Rapport sur l'aquaculture 2019, http://www.bim.ie/media/bim/content/publications/aquaculture/BIM-National-Seafood-Survey-Aquaculture-Report-2019.pdf
[44] Source : BIM, 2018, Enquête annuelle sur l'aquaculture, http://www.bim.ie/media/bim/content/publications/aquaculture/BIM-Annual-Aquaculture-Survey-2018.pdf
[45] Enquête sur la production des fermes piscicoles écossaises en 2018.

alimentée par des produits importés de Norvège, dont la production en 2018 est estimée à 16.000 tonnes, contre environ 15.000 tonnes dans l'UE.

Le saumon biologique atteint un prix plus élevé sur le marché. Les recherches menées entre 2015 et 2016 indiquent une prime de 20 à 30% sur les prix payés aux éleveurs, alors qu'au niveau au détail le prix est plus élevé[46]. Les contributions des parties prenantes indiquent que le prix majoré payé aux éleveurs a augmenté au cours des dernières années, mais en termes relatifs, il varie en fonction du niveau du prix au comptant[47] sur le marché.

3.5 LES SIGNES DE QUALITÉ DANS L'UE : LES INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES ET SPÉCIALITÉS TRADITIONNELLES

Dans le secteur des produits de la mer, 53 produits sont enregistrés dans le cadre des signes de qualité de l'UE. Ils font référence aux indications géographiques (IG), appellations d'origine protégée (AOP) et aux indications géographiques protégées (IGP), ainsi qu'aux aspects traditionnels, les spécialités traditionnelles garanties (STG). Deux tiers des noms (36) sont des IGP, environ un quart (14) sont des AOP et 6 % (3) sont des STG.[48]

Le nombre d'IG et de STG a fortement augmenté au cours de la dernière décennie, passant de 21 noms 2010 à 53 en 2020. Ajout le plus récent est l'IGP "*Bulot de la Baie de Granville*" (France), qui a été enregistrée en février 2019.

Parmi les 53 noms enregistrés, 36 d'entre eux, soit 68%, sont enregistrés dans les États membres de l'UE et 32% sont originaires de pays tiers. Les États membres où la plupart des noms sont enregistrés sont l'Allemagne, la France, l'Italie et l'Espagne, avec 5 à 7 noms enregistrés dans chacun d'entre eux. Ils sont suivis par la République tchèque, la Finlande et la Roumanie, avec deux noms enregistrés dans chacun de ces pays, puis par les Pays-Bas, la Lettonie, le Portugal, la Pologne, la Suède, l'Irlande et la Grèce, avec un nom enregistré dans chacun d'eux. Au total, 17 noms enregistrés sont originaires de pays tiers : 14 au Royaume-Uni et 1 en Chine, en Norvège et au Vietnam.

Parmi les 53 dénominations actuelles, 41 (77%) couvrent les poissons, 11 (21%) les mollusques et 1 (2%) les crustacés. En outre, 26 (59%) font référence à des espèces marines, 19 (36%) à des espèces d'eau douce et les 8 autres (15%) espèces migratrices dont le cycle de vie alterne entre le milieu marin et l'eau douce. Les principales espèces couvertes par les IG et les STG comprennent la carpe, avec 9 produits, notamment en Allemagne, en République tchèque et en Pologne ; les moules, avec 5 produits en France, en Italie, en Espagne et au Royaume-Uni ; le saumon avec 5 produits, dont 4 au Royaume-Uni et 1 en Irlande ; et l'anchois, le cabillaud, l'huître, le thon et le corégone qui ont 3 produits chacun.

[46] EUMOFA, "Filets de saumon frais biologique conditionnés dans l'UE", 2020 https://www.eumofa.eu/documents/20178/367933/PTAT_Organic+salmon.pdf
[47] Le prix au comptant est le prix courant sur le marché auquel un produit peut être acheté ou vendu pour livraison immédiate.
[48] Les AOP et les IGP désignent également des produits hors UE.

TABLEAU 17
SIGNES DE QUALITÉ CONCERNANT LES PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE ENREGISTRÉS JUSQU'EN AOÛT 2020
Source : eAmbrosia, DG AGRI

Pays	Appellations d'origine protégée (AOP)		Indications géographiques protégées (IGP)		Spécialités traditionnelles garanties (STG)		TOTAL
	Nombre	Espèces concernées	Nombre	Espèces concernées	Nombre	Espèces concernées	
République Tchèque	1	Carpe	1	Carpe			**2**
Allemagne			7	Carpe (5 IGP), Hareng, Truite			**7**
Irlande			1	Saumon			**1**
Grèce	1	Mulet (oeufs)					**1**
Espagne	1	Moule	4	Thon (mojama) (2 IGP), Thon, Maquereau			**5**
France	1	Moule	4	Huître, Anchois, Coquille Saint-Jacques, Bulot	1	Moule	**6**
Italie	2	Moule, Tanche	3	Truite, Omble chevalier, Anchois			**5**
Lettonie			1	Lamproie			**1**
Pays-Bas					1	Hareng	**1**
Pologne	1	Carpe					**1**
Portugal					1	Cabillaud	**1**
Roumanie			2	Carpe, Alose du Pont-Euxin			**2**
Finlande	1	Corégone blanc	1	Corégone blanc			**2**
Suède	1	Corégone blanc (oeufs)					**1**
Royaume-Uni	4	Corégone, Moule, Huître, Coquille Saint-Jacques	10	Saumon (4 IGP), Truite de mer, Anguille, Sardine, Cabillaud et Eglefin, Eglefin, Huître			**14**
Chine			1	Ecrevisse			**1**
Norvège			1	Cabillaud			**1**
Vietnam	1	Anchois (sauce)					**1**
TOTAL	**14**		**36**		**3**		**53**

Plus de la moitié, soit 58%, des produits couverts par les IG/STG sont des produits de la pêche sauvage, dont principalement l'anchois, le cabillaud, le thon et le corégone, et 42% sont des produits d'élevage, dont principalement les crustacés, la carpe et le saumon. Chaque IG/STG peut couvrir des produits non transformés ou transformés. Les produits non transformés, qui représentent 43% des dénominations, couvrent la plupart des mollusques et crustacés et certains poissons. Les produits transformés représentent 36% des dénominations : cela inclut, par exemple, 'IGP "*Mojama de Barbate*" en Espagne qui concerne les longes de thon séchées et assaisonnées ou l'IGP "*Glückstädter Matjes*" en Allemagne qui concerne le hareng maturé. Certaines IG/STG couvrent à la fois les produits transformés et non transformés (21% des dénominations, par exemple le poisson entier ou en filets).

GRAPHIQUE 30

TYPES DE PRODUITS CONCERNÉ PAR LES SIGNES DE QUALITÉ DE L'UE DANS LE SECTEUR DES PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE (AOÛT 2020)

Source: eAmbrosia, DG AGRI

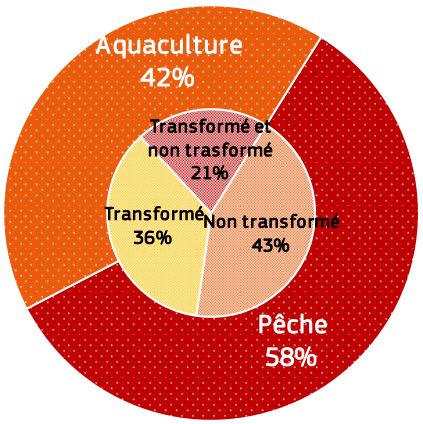

	Non transformé	Transformé	Transformé et non trasformé	Total
Pêche	8	17	6	**31**
Aquaculture	15	2*	5	**22**
Total	**23**	**19**	**11**	**53**

*L'IGP "London Cure Smoked Salmon" (2017, Royaume-Uni) concerne à la fois des produits sauvages et des produits d'élevage.

Les ventes de poissons, mollusques et crustacés sous IG/STG ont atteint, selon les estimations, 246.709 tonnes et 1,42 milliards d'euros en 2017 pour les IG/TSG originaires de l'UE-28. Cela représente une augmentation de 83% par rapport à 2013[49,50] et représente environ 4 % de la valeur des ventes du secteur des produits de la mer de l'UE[51]. La majeure partie de la valeur des ventes (62%, 0,88 milliards d'euros) a été réalisée sur le marché domestique, suivie par le commerce intra-UE (28%, 0,4 milliards d'euros) et le commerce extra-UE (10%, 0,14 milliards d'euros). Les IGP représentaient la plus grande part (71%), suivies des STG (22%) et des AOP (7%).

En 2017, le Royaume-Uni et la France étaient les premiers pays de l'UE en termes de ventes, avec l'IGP "*Scottish Farmed Salmon*", la STG *"Moule de Bouchot"*, l'IGP *"Huîtres Marennes Oléron"* et l'AOP *"Moules de Bouchot de la Baie du Mont-Saint-Michel"*[52].

La taille économique moyenne de chaque STG et IGP tend à être plus élevée que la taille moyenne de chaque AOP, respectivement 36 millions d'euros, 32 millions d'euros et 8 millions d'euros en 2017.

[49] Source : Étude sur la valeur économique des signes de qualité, des indications géographiques (IG) et des spécialités traditionnelles garanties (STG) de l'UE, AND International pour DG AGRI, 2019 - https://op.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/a7281794-7ebe-11ea-aea8-01aa75ed71a1
[50] Il s'agit des 43 IG/STG enregistrées au niveau de l'UE-28 avant 2017.
[51] Sur la base des données d'Eurostat et d'EUMOFA, la valeur des ventes du secteur des produits de la mer au niveau de l'UE peut être estimée entre 28 milliards d'euros (activités de transformation et de conservation uniquement) et 40 milliards d'euros (activités de transformation et de conservation + débarquements + aquaculture ; il s'agit d'une surestimation avec double comptage).
[52] Source : Étude sur la valeur économique des systèmes de qualité, des indications géographiques (IG) et des spécialités traditionnelles garanties (STG) de l'UE, AND International pour DG AGRI, 2019 et l'INAO - https://www.inao.gouv.fr/Nos-actualites/Publication-de-la-brochure-chiffres-cles-2017

GRAPHIQUE 31

PART DE LA VALEUR DES VENTES PAR MARCHÉ POUR LES POISSONS, MOLLUSQUES ET CRUSTACÉS SOUS IG/STG EN 2017

Source : Étude sur la valeur économique des systèmes de qualité, des indications géographiques (IG) et des spécialités traditionnelles garanties (STG) de l'UE, AND International pour DG AGRI, 2019

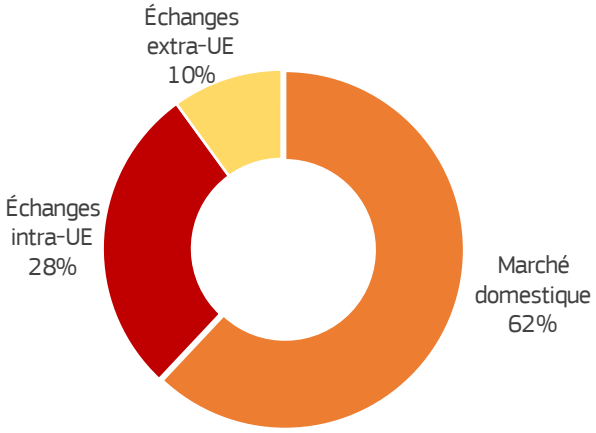

4/ IMPORTATIONS - EXPORTATIONS[53]

La valeur totale des flux commerciaux de produits de la pêche et de l'aquaculture de l'UE en 2019 était de 44% supérieure à celle de dix ans auparavant.

La valeur totale des flux commerciaux[54] de produits de la pêche et de l'aquaculture de l'UE en 2019 était de 60,78 milliards d'euros, soit 2% de plus qu'en 2018. En valeur réelle, elle était de 44% supérieure au niveau de dix ans auparavant[55]. Au cours de la décennie 2010-2019, la valeur des flux commerciaux a augmenté à un taux de croissance annuel composé de 4%.

Les importations extra-UE représentent près de la moitié de tous les produits de la pêche et de l'aquaculture échangés à l'intérieur de l'UE et avec des pays tiers. Les exportations extra-UE ont connu une tendance à la hausse en valeur au cours de la décennie, avec une croissance de 58% en termes réels, mais elles jouent un rôle beaucoup moins important, ce qui fait de l'UE un importateur net. L'autre moitié est constituée par les échanges intra-UE, principalement les exportations des États membres du nord vers d'autres pays de l'UE, et principalement le saumon et le cabillaud originaires de Norvège et d'Islande.

Ce chapitre fournit des données et des analyses détaillées sur les importations extra-UE, les exportations extra-UE et les échanges intra-UE, en se concentrant sur les principales espèces commercialisées et les pays concernés.

GRAPHIQUE 32
FLUX COMMERCIAUX DE L'UE DE PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE, EN VALEUR (MILLIARDS D'EUROS)
Source : Élaboration par l'EUMOFA des données Eurostat-COMEXT (code de données en ligne : DS-016890). Les valeurs sont déflatées en utilisant le déflateur du PIB (base=2015).

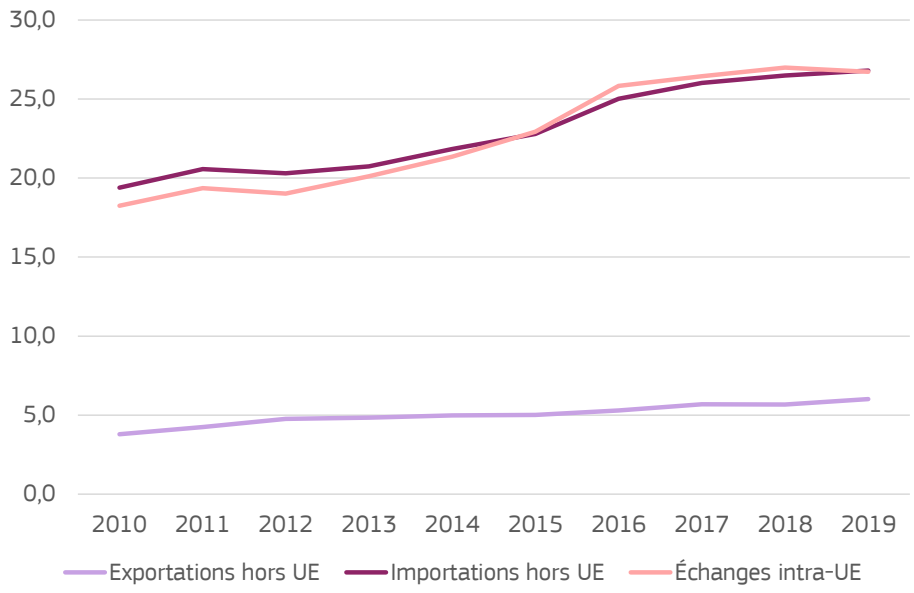

[53] Conformément à l'approche adoptée par l'EUMOFA à la suite de BREXIT, le Royaume-Uni est considéré comme faisant partie de l'UE jusqu'en 2019 et ses données jusqu'à cette année-là sont disponibles dans tous les tableaux, graphiques et analyses au niveau de l'UE. En outre, les données de l'UE incluent la Croatie depuis 2013, date à laquelle elle est devenue membre de l'UE.
[54] Somme des importations extra-UE, des exportations extra-UE et des échanges intra-UE. Les échanges intra-UE sont basés sur les exportations intra-UE. Pour plus de détails, veuillez vous référer au contexte méthodologique.
[55] Dans ce rapport, les variations de valeur et de prix pour des périodes supérieures à 5 ans sont analysées en déflatant les valeurs à l'aide du déflateur du PIB (base=2015) ; pour des périodes plus courtes, les variations de valeur nominale et de prix sont analysées.

GRAPHIQUE 33

PRINCIPAUX FLUX COMMERCIAUX EXTRA-UE EN 2019, EN VALEUR NOMINALE (MILLIARDS D'EUROS)

Source : Élaboration par l'EUMOFA des données Eurostat-COMEXT (code de données en ligne : DS-016890).

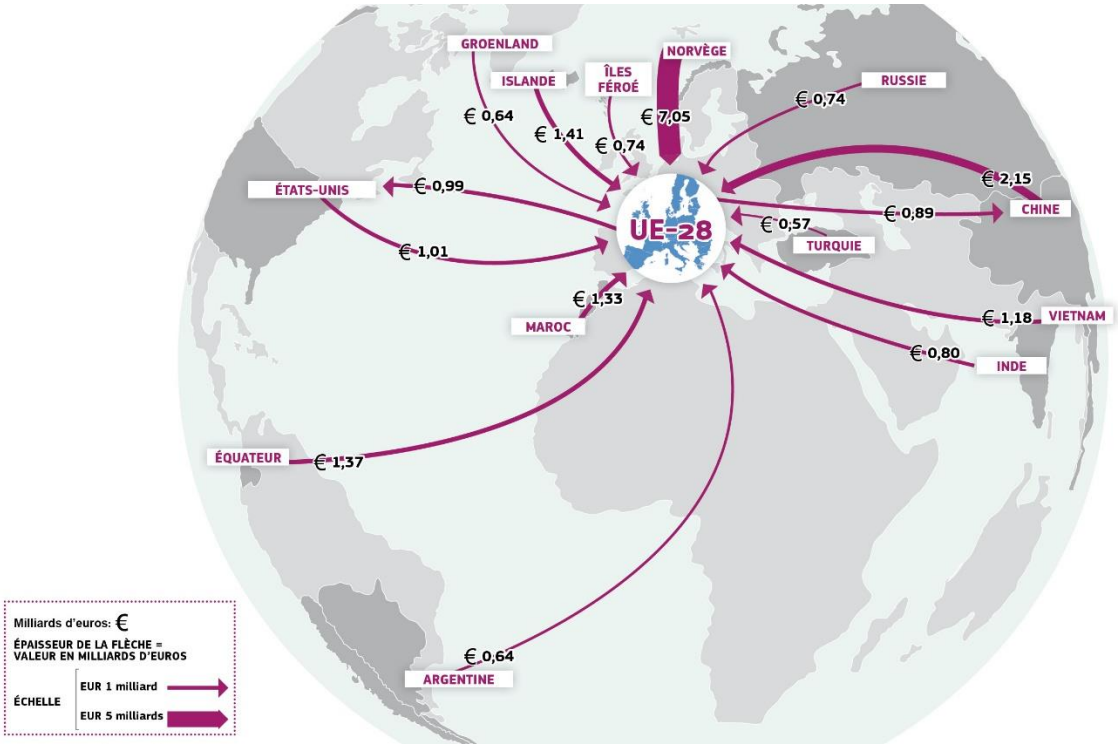

GRAPHIQUE 34

PRINCIPAUX FLUX COMMERCIAUX EXTRA-UE PAR ÉTAT MEMBRE EN 2019, EN VALEUR NOMINALE (MILLIARDS D'EUROS)

Source : Élaboration par l'EUMOFA des données Eurostat-COMEXT (code de données en ligne : DS-016890).

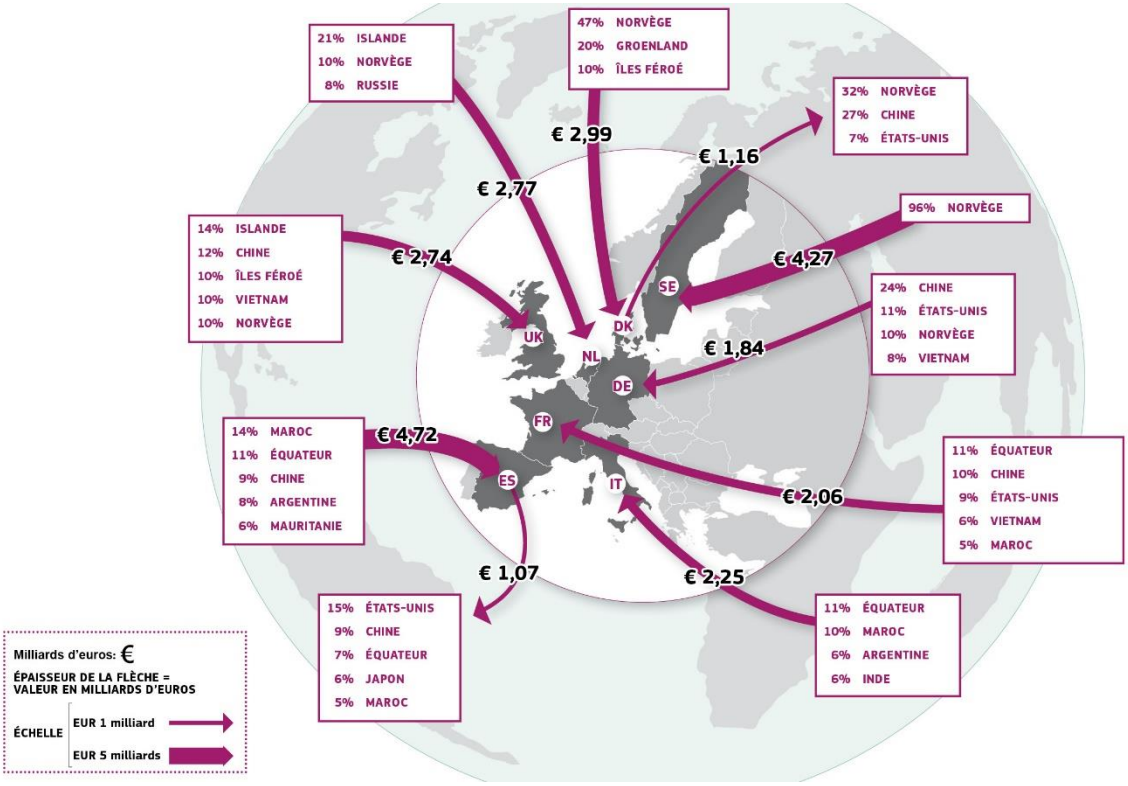

4.1 BALANCE COMMERCIALE EXTRA-UE

En 2019, le déficit de la balance commerciale extra-UE[56] s'élevait à 21 milliards d'euros, soit un peu plus que l'année précédente. Dans une perspective à plus long terme, le déficit en termes réels a augmenté de 33% entre 2010 et 2019.

Parmi les pays de l'UE, la Suède est le principal importateur net de pays tiers, puisqu'elle est le principal point d'entrée des produits norvégiens de grande valeur destinés au marché intérieur.

Une détérioration de la balance commerciale a également été observée aux États-Unis et au Japon, les deux principaux importateurs de produits de la pêche et de l'aquaculture après l'UE (voir une analyse comparative des échanges de l'UE et des échanges d'autres grands acteurs principaux dans le monde au chapitre 1.2).

TABLEAU 18
BALANCE COMMERCIALE POUR LES PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE DES PRINCIPAUX IMPORTATEURS NETS (VALEUR NOMINALE EN MILLIARDS D'EUROS)
Source : Élaboration d'Eurostat-COMEXT par l'EUMOFA (code de données en ligne : DS-016890) et l'Atlas du commerce mondial - données IHS Markit.

Pays	Balance commerciale 2018	Balance commerciale 2019	Variation 2018-2019
Union européenne	-20,81	-21,04	-0,22
États-Unis	-12,54	-14,68	-2,15
Japon	-11,14	-11,61	-0,47

TABLEAU 19
BALANCE COMMERCIALE POUR LES PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE DES PRINCIPAUX IMPORTATEURS NETS DE L'UE (VALEUR NOMINALE EN MILLIARDS D'EUROS)
Source : Élaboration par l'EUMOFA des données Eurostat-COMEXT (code de données en ligne : DS-016890)

État membre	Balance commerciale 2018	Balance commerciale 2019	Variation 2018-2019
Suède	-4,22	-4,18	+0,04
Espagne	-3,78	-3,65	+0,13
Italie	-2,21	-2,09	+0,12
Royaume-Uni	-1,88	-1,94	-0,06
Danemark	-1,73	-1,83	-0,10
Pays-Bas	-1,70	-1,79	-0,10
France	-1,69	-1,68	+0,01

[56] Exportations extra-UE *moins* importations extra-UE.

Près de la moitié du déficit de l'UE en 2019 - 49%, soit 10,2 milliards d'euros - était due aux produits surgelés. En ce qui concerne les produits frais et préparés/en conserve, les produits "frais", d'une valeur de 6,1 milliards d'euros, ont représenté 29% du déficit de 2019, tandis que les produits préparés/en conserve, d'une valeur de 3,6 milliards d'euros, en ont représenté 17%. Par rapport à 2018, les trois principales catégories de préservation ont toutes vu leur balance commerciale se dégrader.

GRAPHIQUE 35

BALANCE COMMERCIALE EXTRA-UE POUR LES PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE PAR ÉTAT DE PRÉSERVATION, (MILLIARDS D'EUROS)

Source : Élaboration par l'EUMOFA des données Eurostat-COMEXT (code de données en ligne : DS-016890). Les valeurs sont déflatées en utilisant le déflateur du PIB (base=2015).

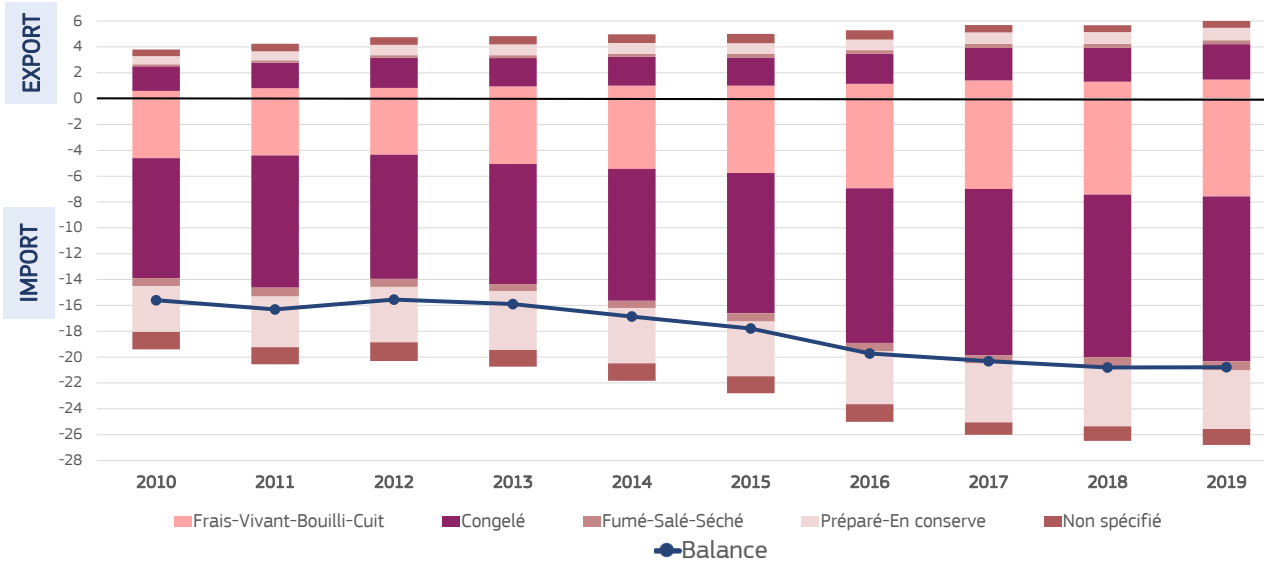

4.2 COMPARAISON ENTRE LES IMPORTATIONS DE PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE ET DE VIANDE

En 2019, la valeur combinée des importations totales de l'UE de produits agroalimentaires, de la pêche et de l'aquaculture s'élevait à 146,49 milliards d'euros[57]. Sur ce montant, le poisson représentait 15% et la viande 2%[58].

L'UE est un importateur net de produits de la pêche et de l'aquaculture, tandis qu'elle est un exportateur net de viande. Le graphique 36 compare les valeurs des importations de poisson et de viande de 2010 à 2019, à l'exclusion des produits préparés et non comestibles. La ligne bleue du graphique représente l'évolution du rapport entre la valeur des importations de poisson et de viande. En 2019, le ratio est passé à 5,99, ce qui signifie que la valeur du poisson importé était presque six fois supérieure à celle de la viande importée. Ceci est dû à l'augmentation de la valeur des importations de poisson, puisque la valeur des importations de viande a été assez stable au cours de la période de dix ans.

[57] Ce montant total comprend les importations extra-UE des articles se rapportant aux produits de la pêche et de l'aquaculture suivis par l'EUMOFA (liste par code CN-8 disponible sur le lien http://www.eumofa.eu/documents/20178/24415/Metadata+2+-+DM+-+Annex+4+Corr+CN8-CG-MCS+%282002+-+2014%29.pdf/ae431f8e-9246-4c3a-a143-2b740a860291) et les importations extra-UE de produits agroalimentaires (source : DG AGRI).

[58] Par souci de clarté, la comparaison porte sur le "poisson" (qui comprend tous les articles déclarés au chapitre "03 - Poissons et crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques" des produits de la nomenclature combinée) et la "viande" (qui comprend tous les articles déclarés au chapitre "02 - Viandes et abats comestibles" de la section I "Animaux vivants ; produits animaux" des produits de la nomenclature combinée).

GRAPHIQUE 36
TENDANCE DES IMPORTATIONS EXTRA-UE ET RATIO DES IMPORTATIONS DE POISSON VS. VIANDE, EN VALEUR (MILLIARDS D'EUROS)
Source : Élaboration d'Eurostat-COMEXT par l'EUMOFA (code de données en ligne : DS-016890) et les données de la DG AGRI. Les valeurs sont déflatées en utilisant le déflateur du PIB (base=2015).

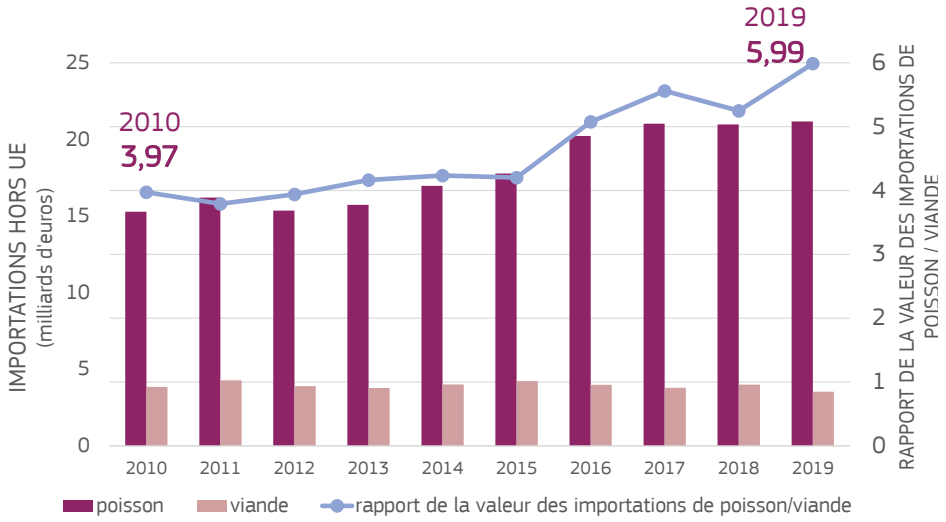

4.3 IMPORTATIONS EXTRA-UE

En 2019, les importations extra-UE de produits de la pêche et de l'aquaculture ont atteint un niveau record de 6,34 millions de tonnes, soit près de 460.000 tonnes ou 8% de plus qu'en 2010. De 2018 à 2019, l'augmentation a été à peine perceptible, soit 18.625 tonnes ou 0,3%. Il y a également eu un pic en valeur, avec des importations atteignant 27,21 milliards d'euros. Ce montant a atteint près de 659 millions d'euros, soit 2% de plus qu'en 2018, mais 38% de plus en termes réels que dix ans auparavant.

GRAPHIQUE 37
IMPORTATIONS EXTRA-UE DE PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE
Source : Élaboration par l'EUMOFA des données Eurostat-COMEXT (code de données en ligne : DS-016890). Les valeurs sont déflatées en utilisant le déflateur du PIB (base=2015).

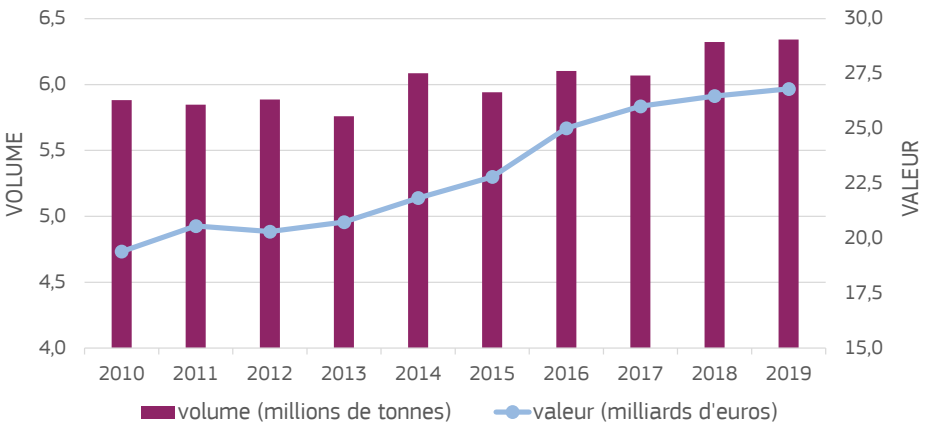

Les principaux fournisseurs de l'UE en produits de la pêche et de l'aquaculture couvrent les mêmes parts du total, tant en valeur qu'en volume. Plus d'un quart des importations extra-UE proviennent de la Norvège, principal fournisseur. La Chine vient en deuxième position, mais loin derrière, avec moins de 10% du total, tandis que l'Islande, l'Équateur, le Maroc, le Viêt Nam et les États-Unis suivent, avec 5% chacun. Les produits les plus importés sont le saumon, principalement de Norvège, les crevettes d'Équateur et du Viêt Nam, le cabillaud de Norvège et d'Islande, le thon listao d'Équateur, le lieu d'Alaska de Chine et des États-Unis, et la farine de poisson non destinée à la consommation humaine de Norvège. Quant aux crevettes, elles comprennent principalement des crevettes tropicales (plus précisément des crevettes congelées du genre *Penaeus*), ainsi

que diverses crevettes autres que Pandalidae, *Crangon,* les crevettes roses du large (*Parapenaeus longirostris*) et *Penaeus*.

Le graphique 38 illustre l'évolution des prix moyens à l'importation de ces produits au cours des cinq dernières années. Les changements les plus significatifs de 2018 à 2019 sont les augmentations de prix du cabillaud et du lieu d'Alaska, en raison de légères baisses des volumes importés.

GRAPHIQUE 38
PRIX NOMINAUX DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES IMPORTÉES LES PLUS PRISÉES ET VARIATIONS EN % 2019/2018
Source : Élaboration par l'EUMOFA des données Eurostat-COMEXT
(code de données en ligne : DS-016890)

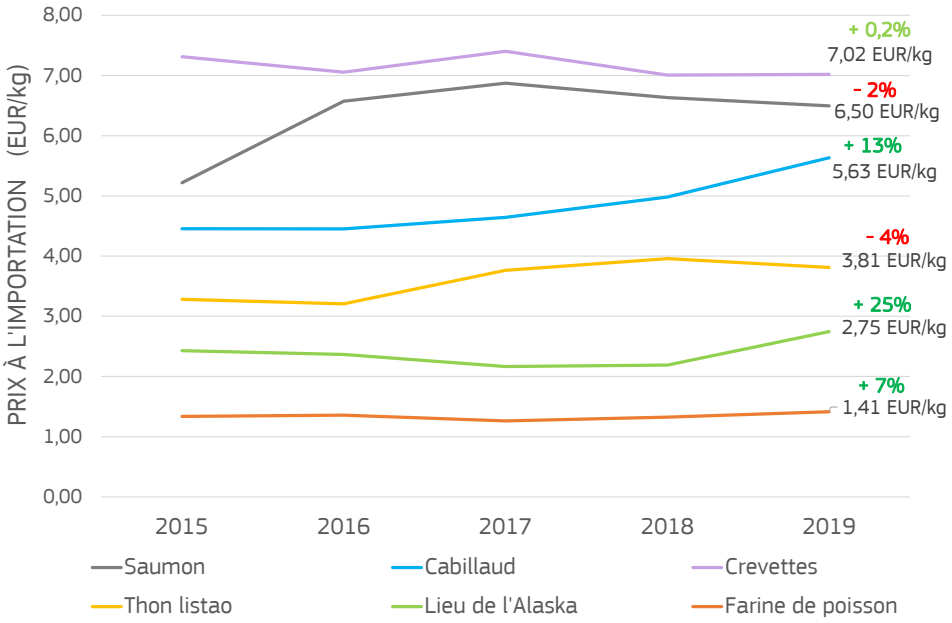

GRAPHIQUE 39
PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE EXTRA-UE EN 2019 (EN VALEUR)
Source : Élaboration par l'EUMOFA des données Eurostat-COMEXT
(code de données en ligne : DS-016890)

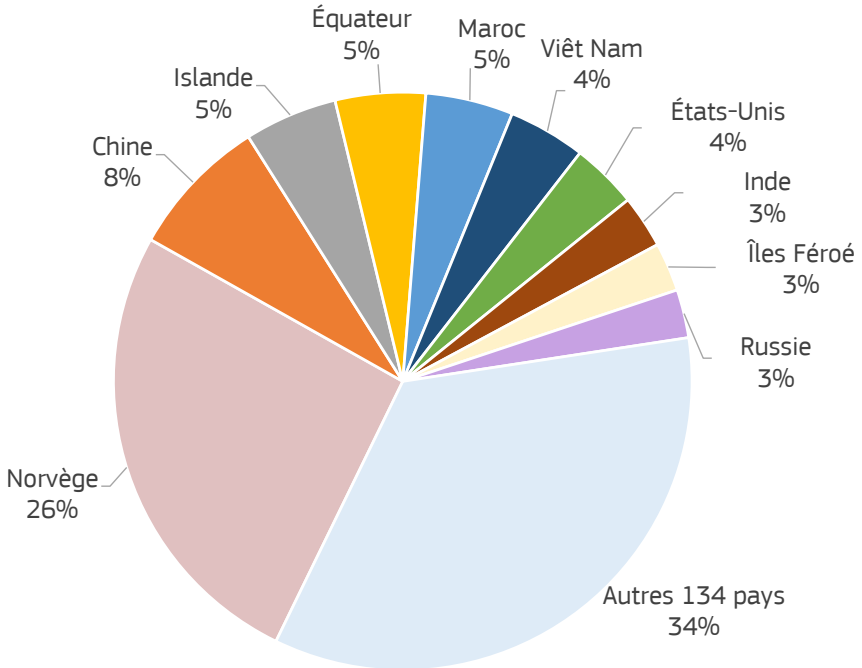

Il est important de souligner que, si les importations sont déclarées comme telles par Eurostat-COMEXT en fonction des flux enregistrés par les douanes nationales, dans la plupart des cas, les États membres de l'UE ne sont pas les destinations réelles. Ils sont plutôt des "points d'entrée" pour les produits de la pêche et de l'aquaculture importés dans l'UE, qui sont ensuite échangés au sein du marché intérieur[59].

Compte tenu de cela, les cinq premiers "importateurs" de l'UE sont l'Espagne, la Suède, le Danemark, le Royaume-Uni et les Pays-Bas. Chacun d'eux a importé de pays tiers plus de 500.000 tonnes et 2,5 milliards d'euros de produits de la pêche et de l'aquaculture en 2019 (les montants précis pour les principaux États membres importateurs de l'UE figurent dans les graphiques 41 et 42 ci-dessous).

Sur l'ensemble des importations extra-UE de produits de la pêche et de l'aquaculture, un cinquième est destiné à l'Espagne, qui est principalement approvisionnée par le Maroc, l'Équateur et la Chine, qui ont tous augmenté leurs exportations de 2018 à 2019. D'autre part, la valeur totale des importations espagnoles en provenance de pays non communautaires a diminué au cours de la même période, en raison d'une baisse de 27% du prix d'importation du poulpe du Maroc.

GRAPHIQUE 40
VALEUR DES IMPORTATIONS EXTRA-UE PAR ÉTAT MEMBRE (EN MILLIARDS D'EUROS)
Source : Élaboration par l'EUMOFA des données Eurostat-COMEXT (code de données en ligne : DS-016890). Les valeurs sont déflatées en utilisant le déflateur du PIB (base=2015).

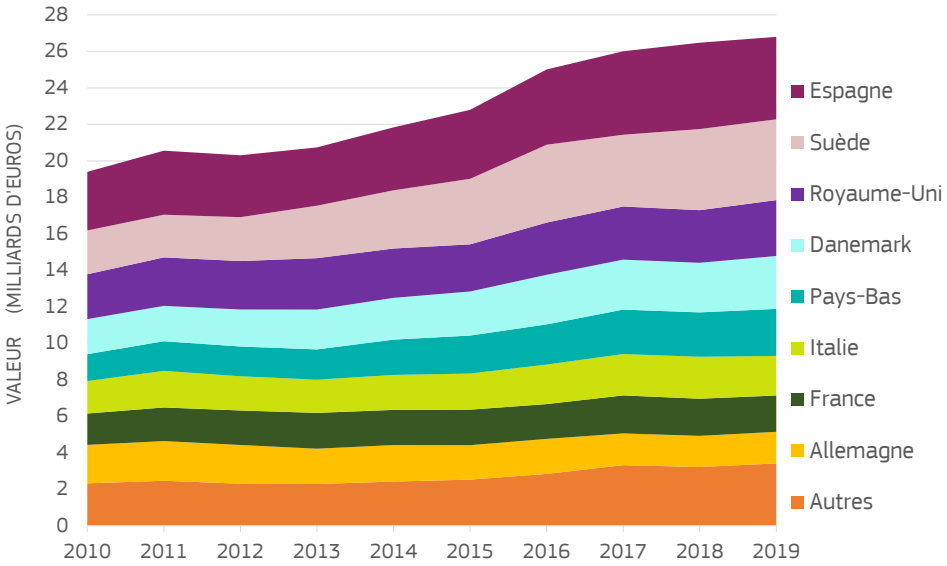

[59] Ce phénomène est connu sous le nom d'"effet Rotterdam".

GRAPHIQUE 41
VALEUR NOMINALE DES IMPORTATIONS EXTRA-UE PAR ÉTAT MEMBRE EN 2019 ET VARIATION EN % 2019/2018
Source : Élaboration par l'EUMOFA des données Eurostat-COMEXT (code de données en ligne : DS-016890)

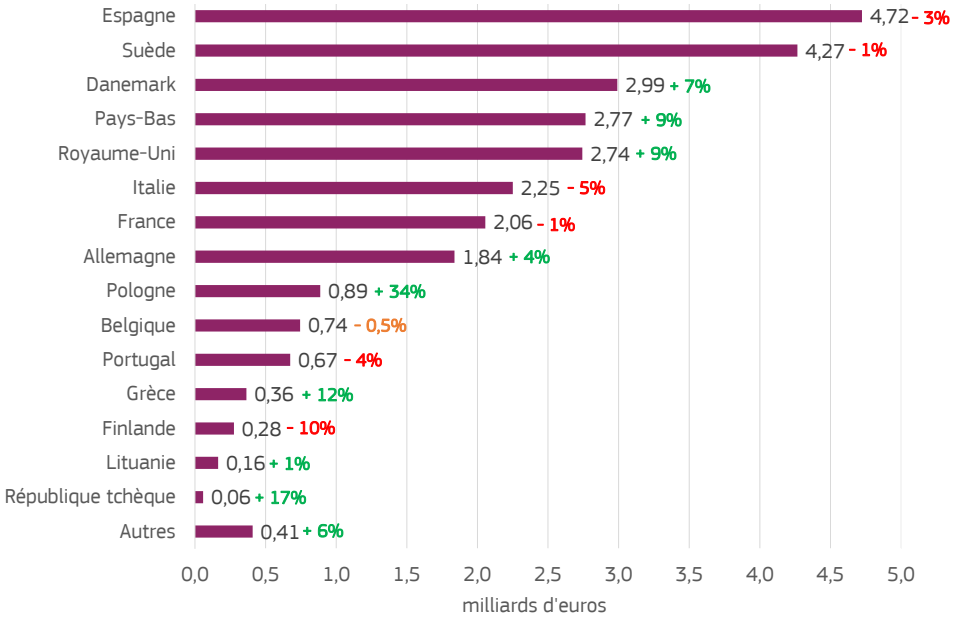

GRAPHIQUE 42
VOLUME DES IMPORTATIONS EXTRA-UE PAR ÉTAT MEMBRE EN 2019 ET VARIATION EN % 2019/2018
Source : Élaboration par l'EUMOFA des données Eurostat-COMEXT (code de données en ligne : DS-016890)

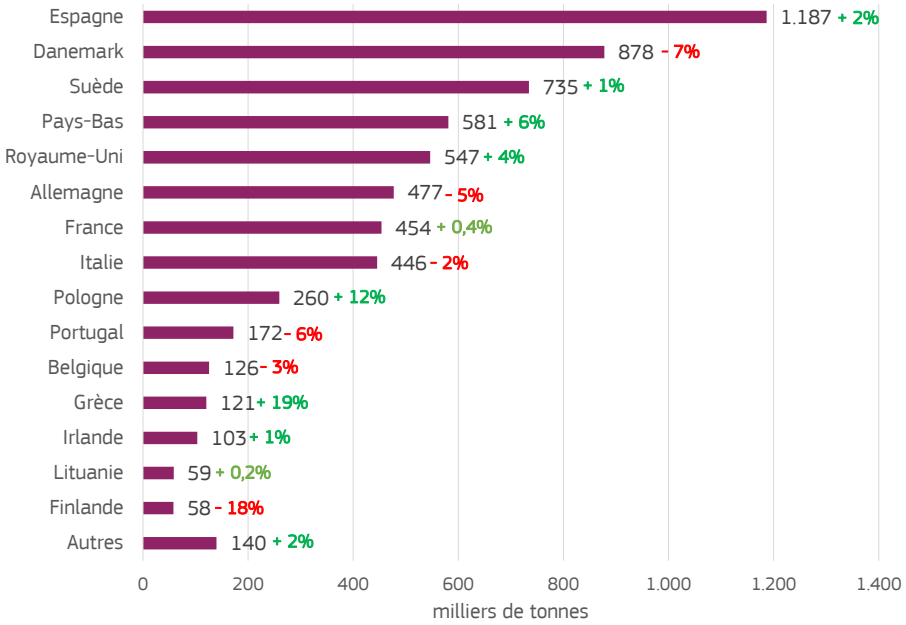

4.3.1 ANALYSE PAR ESPÈCES PRINCIPALES

SALMONIDÉS

Le saumon, principale espèce importée dans l'UE, représentait 15% du volume total des importations extra-UE de produits de la pêche et de l'aquaculture en 2019, et près d'un quart du total en valeur. Parmi les importations de salmonidés, qui comprennent également la truite et d'autres espèces de salmonidés, le saumon représente 98% du total.

SAUMON

En 2019, les importations de saumon ont atteint un pic de 966.220 tonnes et 6,28 milliards d'euros en dix ans, soit une augmentation de 5% en volume et de 3% en valeur par rapport à 2018.

Les importations de saumon consistent principalement en produits frais entiers originaires de Norvège, pour un volume de 753.041 tonnes et une valeur de 4,56 milliards d'euros en 2019, la Suède voisine étant le premier point d'entrée.

Au cours des dix dernières années, les importations de saumon frais entier en provenance de Norvège ont augmenté en moyenne de 6% en volume et de 8% en valeur. Il convient de mentionner que si, de 2010 à 2015, le prix moyen à l'importation était d'environ 4,60 EUR/kg, il a été en moyenne de 6,30 EUR/kg de 2016 à 2019. L'augmentation de 2015 à 2016 est due à la baisse de 40.000 tonnes des importations liée à la diminution de la production due aux traitements contre les poux de mer, qui a entraîné une augmentation de la mortalité, une croissance plus faible et une diminution du poids des spécimens récoltés, ainsi qu'une diminution des volumes récoltés. L'augmentation des prix pourrait également s'expliquer par la légère diminution des volumes de récolte de 2015 à 2016 au Royaume-Uni et en Irlande.

GRAPHIQUE 43

SAUMON ENTIER FRAIS IMPORTÉ DANS L'UE EN PROVENANCE DE NORVÈGE

Source : Élaboration par l'EUMOFA des données Eurostat-COMEXT (code de données en ligne : DS-016890). Les valeurs sont déflatées en utilisant le déflateur du PIB (base=2015).

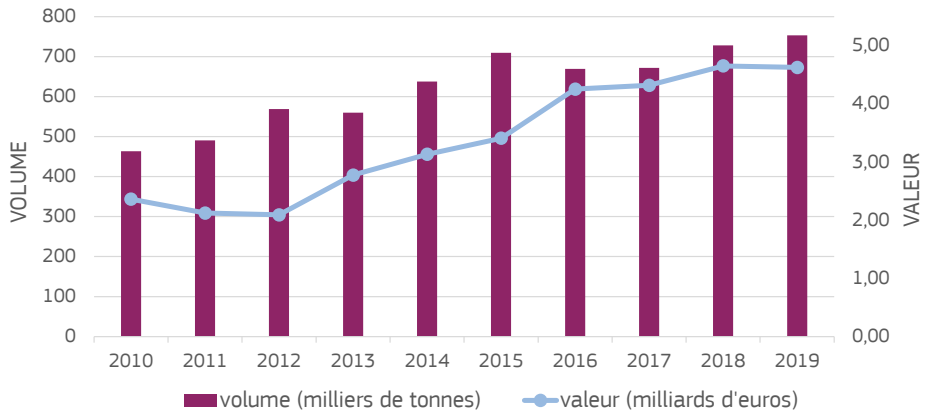

CRUSTACÉS

En 2019, les importations de crustacés de l'UE ont atteint 632.875 tonnes pour une valeur de 4,74 milliards d'euros, ce qui représente une légère baisse par rapport à 2018. Les crevettes représentaient près de 90% de la valeur totale et 94% du volume total, comprenant principalement des crevettes tropicales et crevettes diverses à l'exclusion des les "*Pandalidae*", "*Crangon*", les crevettes roses du large "*Parapenaeus longirostris*" et "*Penaeus*".

CREVETTES TROPICALES

Les crevettes tropicales importées dans l'UE sont des crevettes congelées du genre *Penaeus*. En 2019, l'offre de ces espèces en provenance de pays tiers s'élevait à 284.270 tonnes et à 1,99 milliard d'euros. Cela représentait une diminution de 1% en volume, presque stable, par rapport à 2018, mais une diminution de 4% en valeur, en raison de la baisse des prix à l'importation.

Plus d'un tiers des importations de crevettes tropicales de l'UE provenaient de l'Équateur, suivi du Viêt Nam et de l'Inde, qui représentaient ensemble 30% supplémentaires. Toutefois, les crevettes des deux pays asiatiques ont été importées à des prix plus élevés que celles de l'Équateur, car ce dernier ne produit que des crevettes blanches (Penaeus vannamei), tandis que l'Inde et le Viêt Nam exportent également la crevette tropicale tigrée (Penaeus monodon), plus prisée. La baisse des prix à l'importation s'explique par la part accrue des importations en provenance de l'Équateur et par la différence de composition des produits des principaux fournisseurs : la plupart des crevettes exportées par l'Équateur sont des crevettes avec la tête sur la carapace (HOSO), tandis que la majorité des crevettes exportées par l'Inde sont décortiquées.

Les principales destinations des crevettes tropicales sont l'Espagne, la France et l'Italie, tandis que les exportations du Viêt Nam et de l'Inde sont principalement destinées au Royaume-Uni, aux Pays-Bas et à la Belgique. Il convient toutefois de noter que Rotterdam (NL) et Anvers (BE) sont des ports importants pour les débarquements de produits de la mer congelés provenant de fournisseurs d'Extrême-Orient. Toutefois, ces ports font office de "plaques tournantes" pour les crevettes arrivant dans l'UE, alors que les destinations "réelles" peuvent être d'autres pays.

GRAPHIQUE 44
PRIX À L'IMPORTATION DES CREVETTES TROPICALES PARMI LES CINQ PRINCIPAUX IMPORTATEURS DE L'UE ET VARIATIONS EN % POUR 2019/2018
Source : Élaboration par l'EUMOFA des données Eurostat-COMEXT
(code de données en ligne : DS-016890)

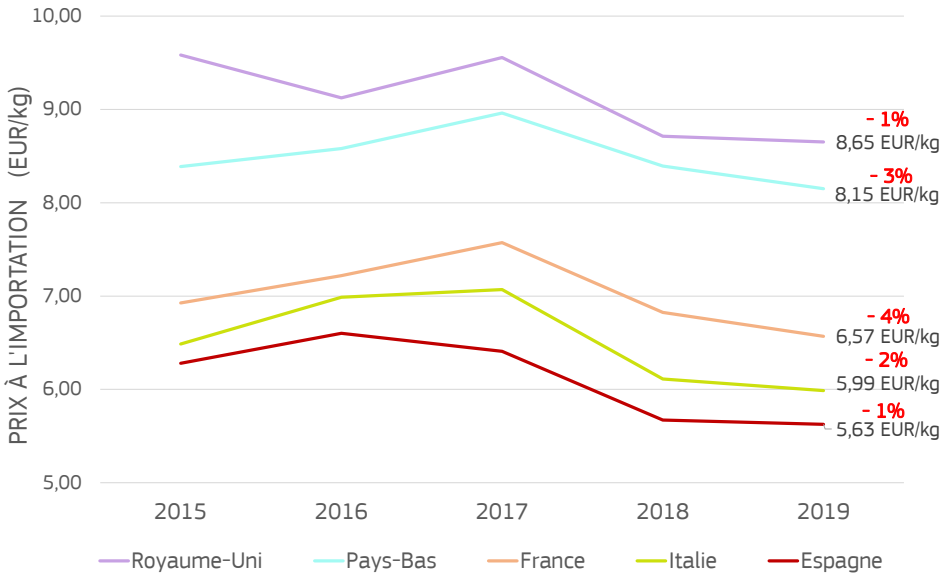

CREVETTES DIVERSES

En 2019, les crevettes non apparentées à "*Pandalidae*", "*Crangon*", les crevettes roses d'eau profonde "*Parapenaeus longirostris*" et "*Penaeus*" importées dans l'UE ont totalisé 248,351 tonnes et 1,89 milliard d'euros, soit une baisse d'environ 2 % par rapport à 2018. Cette tendance à la baisse est due à la diminution des importations de leurs trois principaux fournisseurs, à savoir l'Argentine, qui a couvert 30 % de l'approvisionnement total et a exporté des crevettes rouges sauvages congelées (*Pleoticus muelleri*), ainsi que le Viêt Nam et l'Inde, qui ont représenté chacun environ 10 % de l'approvisionnement total. Les prix à l'importation vietnamiens de 8,52 EUR/kg en 2019 étaient les plus élevés, car ils comprenaient principalement des produits en conserve préparés, tandis que les crevettes d'Argentine et d'Inde étaient importées à 6,06 EUR/kg et 5,66 EUR/kg, respectivement. Les approvisionnements en provenance d'Argentine étaient principalement destinés à l'Espagne et à l'Italie, tandis que le Viêt Nam et l'Inde exportaient principalement vers les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Belgique. Toutefois, dans ce cas, il convient de considérer que Rotterdam (NL) et Anvers (BE) sont des ports importants pour les produits de la mer congelés provenant de fournisseurs d'Extrême-Orient, de sorte que les Pays-Bas et la Belgique pourraient ne pas être les principales destinations finales.

POISSONS DE FOND

En 2019, les importations des poissons de fond dans l'UE en provenance de pays tiers s'élevaient à 1,32 million de tonnes et à 5,15 milliards d'euros. Cela représente une baisse de 2% en volume par rapport à 2018, mais une croissance de 12%, soit 544 millions d'euros, de la valeur totale, qui a été stimulée par les importations de cabillaud et de lieu d'Alaska.

CABILLAUD

De 2018 à 2019, la diminution des entrées en provenance de Norvège, d'Islande et de Russie, les trois principaux fournisseurs, a partiellement compensé l'augmentation des importations en provenance d'autres origines importantes, à savoir la Chine, les États-Unis et les îles Féroé. Dans l'ensemble, les importations extra-UE de cabillaud ont diminué de 2%, passant de 503.784 tonnes à 495.887 tonnes, mais leur prix moyen à l'importation a augmenté de 13%, atteignant 5,63 EUR/kg, son plus haut niveau en dix ans. Dans le même temps, la valeur totale des importations de cabillaud a également atteint son plus haut niveau en dix ans, avec une augmentation de 11%, passant de 2,51 milliards d'euros à 2,79 milliards d'euros. L'augmentation des prix en termes réels et le pic décennal ont été observés pour tous les principaux pays d'origine, à l'exception des États-Unis.

Si les importations en provenance de Russie, de Chine, des États-Unis et des îles Féroé comprennent essentiellement des produits congelés, celles en provenance de Norvège et d'Islande sont plus diversifiées, comprenant des parts similaires de produits frais et congelés, ainsi que des produits salés et séchés.

Premier point d'entrée des importations extra-UE de cabillaud, les Pays-Bas ont reçu un quart du total en 2019, principalement en provenance d'Islande et, dans une moindre mesure, de Norvège et de Russie. Les importations extra-UE de cabillaud du Royaume-Uni venaient en deuxième position après les Pays-Bas, avec 17% du total, principalement en provenance de Chine et d'Islande. Le Danemark et la Suède venaient ensuite, avec 14% du total chacun, et tous deux importent principalement du cabillaud de Norvège.

GRAPHIQUE 45
CABILLAUD IMPORTÉ DANS L'UE
Source : Élaboration par l'EUMOFA des données Eurostat-COMEXT (code de données en ligne : DS-016890). Les valeurs sont déflatées en utilisant le déflateur du PIB (base=2015).

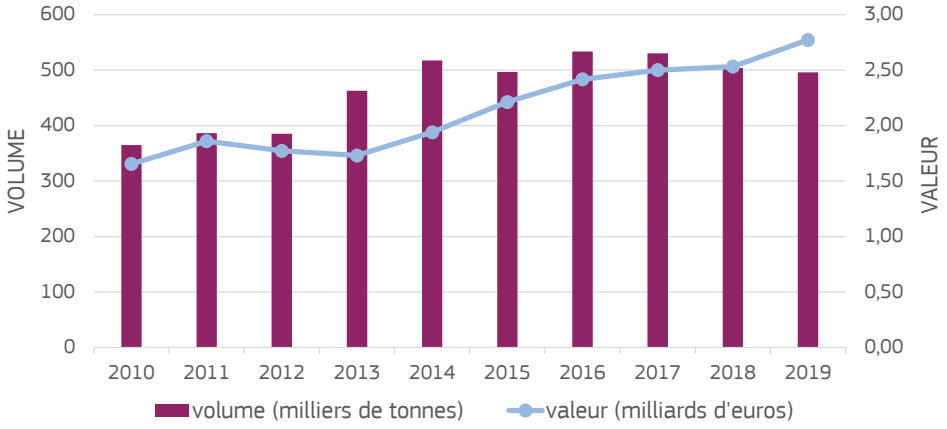

LIEU D'ALASKA

Plus de la moitié des importations européennes de lieu d'Alaska proviennent de Chine, et près d'un tiers du total provient des États-Unis. De 2018 à 2019, l'approvisionnement en provenance de Chine a augmenté de 9%, atteignant à 164.553 tonnes, et le prix moyen à l'importation a atteint un pic sur dix ans à 2,64 EUR/kg, générant ainsi un pic en termes de valeur totale. Pour ces deux pays, l'Allemagne est la principale destination de l'UE. En effet, la tendance générale est due aux entrées en Allemagne en provenance de Chine, qui ont augmenté de 11% en volume pour atteindre 82.302 tonnes et de 26% en valeur pour atteindre un prix moyen de 2,63 EUR/kg, soit un total de 216 millions d'euros. Les exportations américaines en Allemagne, en revanche, ont diminué de 4% à 36.578 tonnes, tandis que leur prix a augmenté de 30% pour atteindre un pic sur dix ans de 2,89 EUR/kg.

THONIDÉS ET ESPÈCES APPARENTÉES

Les importations de thon dans l'UE en 2019 se sont élevées à 787.613 tonnes pour une valeur de 3,17 milliards d'euros. Il s'agissait presque entièrement de produits transformés, dont 72% étaient en conserve et 28% congelés. En termes d'espèces, le thon listao représente plus de la moitié des importations de thon de l'UE, suivie de loin par le thon albacore.

THON LISTAO

La quasi-totalité du thon listao est importée sous forme de produits préparés en conserve. L'Équateur est le principal fournisseur, avec 128.587 tonnes en 2019, suivi des Philippines, qui ont expédié 51.686 tonnes, et de Maurice, qui a expédié 40.113 tonnes. Il s'agit notamment de thon capturé par la flotte de l'UE, débarqué dans ces pays pour y être transformé puis réimporté dans l'UE.

Les importations de l'UE de thon listao en conserve augmentent depuis 2015 pour les trois principales origines, tant en volume qu'en valeur.

L'Espagne, principal destinataire des importations en provenance de l'Équateur, a reçu 46.378 tonnes en 2019, soit 59% ou 17.182 tonnes de plus qu'en 2018, à un prix moyen de 3,84 EUR/kg. Grâce à cette augmentation de volume, et malgré une baisse de prix de 12.%, la valeur totale de ces flux a augmenté de 41% de 2018 à 2019 pour atteindre 178 millions d'euros.

Le Royaume-Uni, principale destination des approvisionnements en provenance de Maurice, a importé 14.249 tonnes en 2019 à un prix de 4,20 EUR/kg, ce qui est comparable en volume et en valeur à 2018. Les approvisionnements en provenance des Philippines sont principalement destinés à l'Allemagne, qui a importé 19.880 tonnes en 2019 à un prix de 3,48 EUR/kg, ce qui représente une croissance de 25% en volume par rapport à 2018 et, le prix étant resté pratiquement inchangé, une croissance de 22% en valeur.

PRODUITS À USAGE NON ALIMENTAIRE

En 2019, les importations extra-UE de produits à usage non alimentaire se sont élevées à 833.348 tonnes, pour une valeur de plus d'un milliard d'euros. Ces produits comprennent la farine de poisson, l'huile de poisson et d'autres produits (principalement des déchets de poisson et des algues) non destinés à la consommation humaine. La farine de poisson représentait près de la moitié de leur valeur.

FARINE DE POISSON

En 2019, l'UE a importé 309.885 tonnes de farine de poisson, soit une augmentation de 15 % par rapport à 2018. Quant à la valeur, elle a augmenté de 23%, atteignant un pic de 438 millions d'euros sur cinq ans. Cette augmentation est principalement due au prix moyen des importations, qui a augmenté de 7% par rapport à 2018, pour atteindre 1.414 EUR/tonne.

L'approvisionnement de l'UE en farine de poisson est diversifié en termes d'origine. La Norvège, qui a fourni 72.566 tonnes pour une valeur de 114 millions d'euros, a représenté environ un quart du total de 2019. Le Pérou, avec 41.227 tonnes pour une valeur de 58 millions d'euros, et le Maroc, avec 39.522 tonnes pour une valeur de 46 millions d'euros, représentaient chacun 13% du total. Suivent le Chili, l'Afrique du Sud, les États-Unis, la Mauritanie et l'Islande, qui représentent chacun 7% à 9% du total. Par rapport à 2018, les importations de toutes les principales origines ont augmenté.

La farine de poisson d'Islande a eu le prix d'importation le plus élevé, atteignant 1.614 EUR/tonne, soit une augmentation de 14% par rapport à 2018. Elle était suivie par la Norvège, avec 1.565 EUR/tonne, soit une augmentation de 8%. Le Maroc a enregistré l'augmentation la plus faible, bien que son prix de 1.153 EUR/tonne ait connu une

augmentation de 6%. Le principal point d'entrée de la farine de poisson sur le marché de l'UE est l'Allemagne, qui est principalement approvisionnée par le Pérou et le Maroc. Il s'agit d'un point d'entrée important, principalement en raison de la logistique, notamment ses ports et ses traditions commerciales. L'Allemagne est également une plaque tournante pour la distribution de farine de poisson, principalement pour le segment des aliments aquacoles. Le Royaume-Uni et le Danemark sont les deuxième et troisième points d'entrée pour la farine de poisson. Le Royaume-Uni, principalement approvisionné par la Norvège, utilise ses farines de poisson pour l'élevage du saumon, tandis que le Danemark, principalement approvisionné par la Norvège et l'Afrique du Sud, est un important négociant d'aliments pour animaux.

4.4 EXPORTATIONS EXTRA-UE

En 2019, les exportations extra-UE de produits de la pêche et de l'aquaculture ont atteint un pic de 2,21 millions de tonnes en cinq ans, et ont enregistré une croissance de 145.976 tonnes, soit 7%, par rapport à 2015. Par rapport à 10 ans auparavant, grâce à une augmentation de 6%, elles ont augmenté de 115.275 tonnes. De 2018 à 2019, l'augmentation a été négligeable.

En valeur, les exportations extra-UE ont atteint leur plus haut niveau en dix ans, à 6,17 milliards d'euros. En valeur, les exportations extra-UE ont atteint 6,17 milliards d'euros, soit 435 millions d'euros ou 8% de plus qu'en 2018, et 58% de plus qu'il y a dix ans, en termes réels.

GRAPHIQUE 46
EXPORTATIONS EXTRA-UE DE PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE
Source : Élaboration par l'EUMOFA des données Eurostat-COMEXT (code de données en ligne : DS-016890). Les valeurs sont déflatées en utilisant le déflateur du PIB (base=2015).

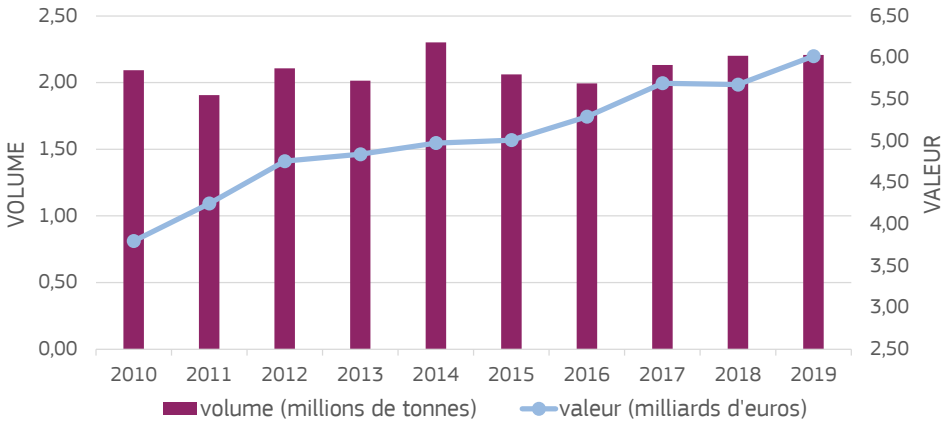

L'UE exporte principalement du hareng, du merlan bleu, du thon listao, du maquereau, des produits à usage non alimentaire et du saumon. Parmi ceux-ci, le saumon représente la moitié de l'augmentation globale de la valeur entre 2018 et 2019. Les autres espèces de grande valeur exportées par l'UE sont le cabillaud et le flétan noir.

Le Nigeria est le principal marché pour les exportations européennes de maquereau, de merlan bleu et de hareng, ce dernier ayant également l'Égypte parmi ses principales destinations. L'huile et la farine de poisson sont principalement exportées vers la Norvège, les États-Unis sont la principale destination pour le saumon, tandis que les exportations de cabillaud et de flétan noir sont principalement destinées à la Chine. En ce qui concerne le thon, les exportations comprennent principalement des thons capturés dans des zones lointaines par la flotte espagnole (près des zones de pêche de l'Équateur, de Maurice, des Seychelles et du Mexique) et la flotte française (près

des zones de pêche des Seychelles, de la Côte d'Ivoire, de Maurice et du Ghana), pour y être transformés, puis importés dans l'UE sous forme de produits préparés et en conserve ou de longes congelées. Dans les deux cas, ces débarquements sont également enregistrés comme des exportations.

GRAPHIQUE 47
PRINCIPAUX PAYS DE DESTINATION EXTRA-UE EN 2019 (EN VALEUR)
Source : Élaboration par l'EUMOFA des données Eurostat-COMEXT
(code de données en ligne : DS-016890)

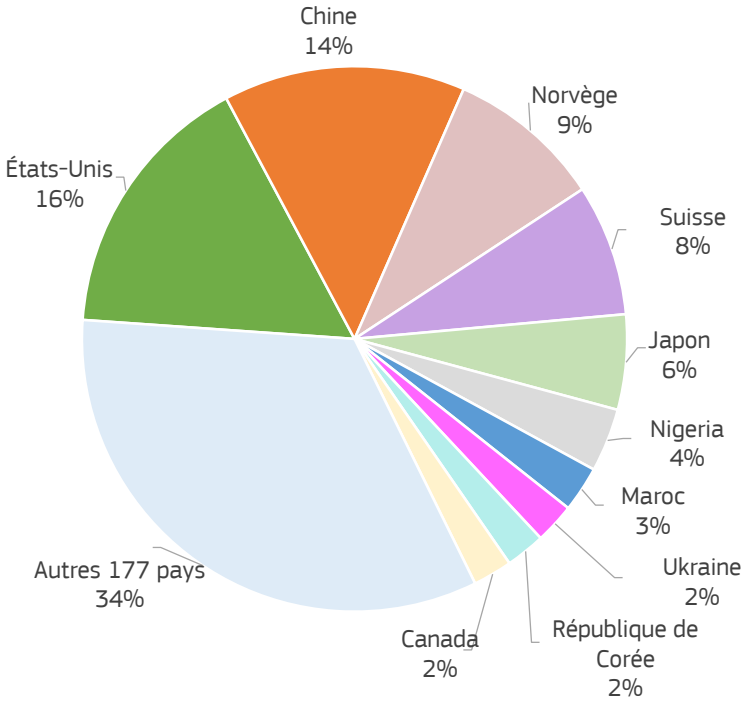

GRAPHIQUE 48
PRINCIPAUX PAYS DE DESTINATION EXTRA-UE EN 2019 (EN VOLUME)
Source : Élaboration par l'EUMOFA des données Eurostat-COMEXT
(code de données en ligne : DS-016890)

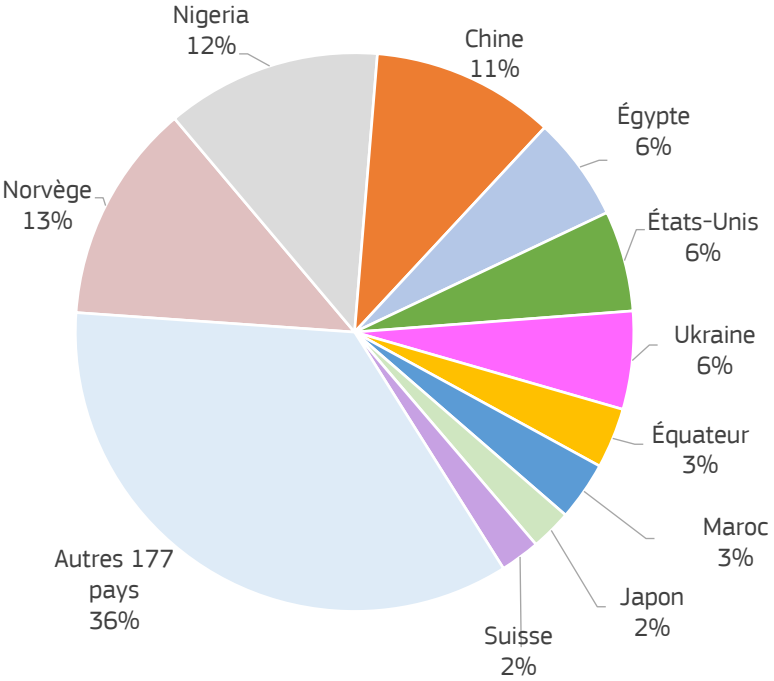

GRAPHIQUE 49

VALEUR DES EXPORTATIONS EXTRA-UE PAR ÉTAT MEMBRE (EN MILLIARDS D'EUROS)

Source : Élaboration par l'EUMOFA des données Eurostat-COMEXT (code de données en ligne : DS-016890). Les valeurs sont déflatées en utilisant le déflateur du PIB (base=2015).

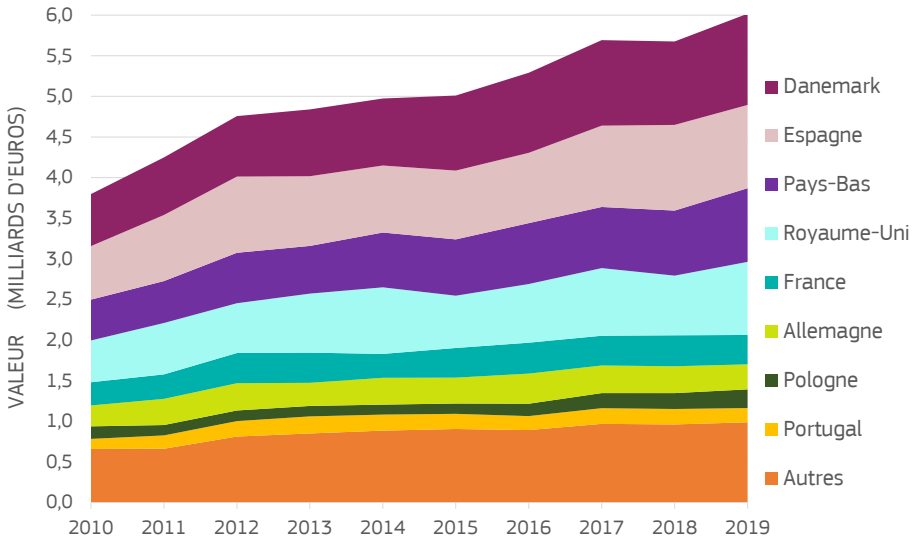

GRAPHIQUE 50

VALEUR NOMINALE DES EXPORTATIONS EXTRA-UE PAR ÉTAT MEMBRE EN 2019 ET VARIATION EN % 2019/2018

Source : Élaboration par l'EUMOFA des données Eurostat-COMEXT (code de données en ligne : DS-016890)

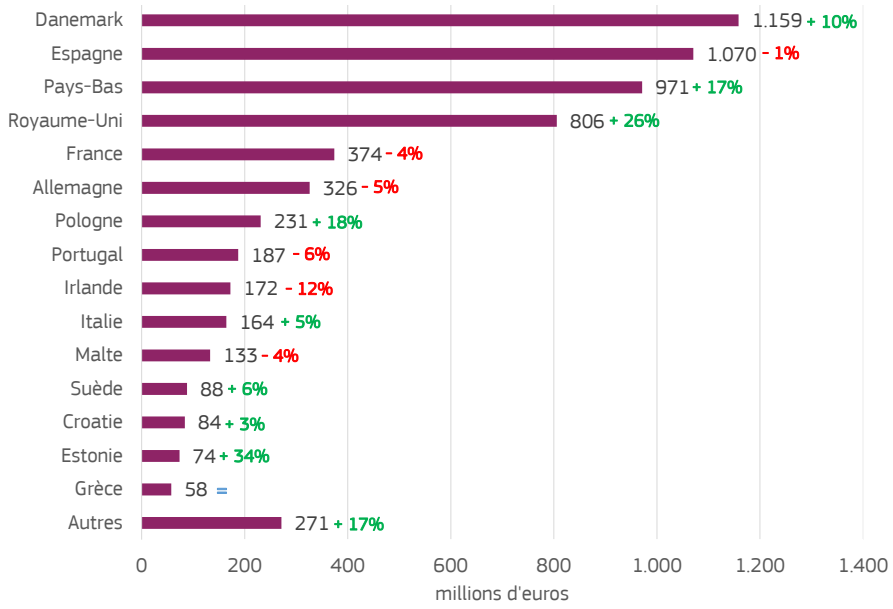

GRAPHIQUE 51

VOLUME DES EXPORTATIONS EXTRA-UE PAR ÉTAT MEMBRE EN 2019 ET VARIATION EN % 2019/2018

Source : Élaboration par l'EUMOFA des données Eurostat-COMEXT (code de données en ligne : DS-016890)

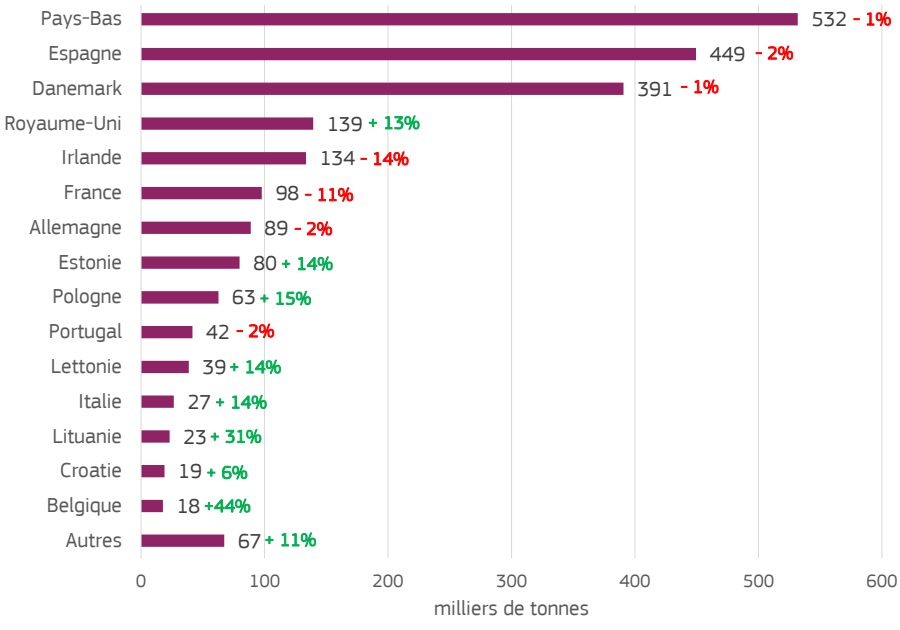

4.4.1 ANALYSE PAR ESPÈCES PRINCIPALES

SALMONIDÉS

Le saumon est de loin la première espèce en valeur exportée par l'UE. Parmi les exportations de salmonidés, qui comprennent également la truite et d'autres espèces de salmonidés, il représente près de 90% du total.

SAUMON

Les exportations extra-UE de saumon ont atteint en 2019 un pic de dix ans, avec 121.310 tonnes et 1,12 milliard d'euros. Par rapport à 2018, elles ont augmenté d'environ 20% en volume et en valeur, ce qui correspond à une hausse de près de 20.000 tonnes et de 205 millions d'euros. Par rapport aux dix années précédentes, les exportations ont augmenté de plus de 50.000 tonnes et leur valeur a augmenté de plus de 680 millions d'euros en termes réels. Le Royaume-Uni a été le moteur de cette tendance générale, en exportant principalement du saumon frais (49.077 tonnes vendues à 8,96 EUR/kg en 2019). Les autres exportateurs de saumon de l'UE sont le Danemark, la Pologne, les Pays-Bas, l'Allemagne et la France (qui exportent tous du saumon d'origine étrangère).

Le graphique 52 montre l'évolution sur cinq ans du prix moyen du saumon exporté vers les principales destinations extra-UE.

GRAPHIQUE 52
PRIX NOMINAUX À L'EXPORTATION DU SAUMON VERS LES CINQ PREMIÈRES DESTINATIONS EXTRA-UE ET VARIATIONS EN % 2019/2018
Source : Élaboration par l'EUMOFA des données Eurostat-COMEXT
(code de données en ligne : DS-016890)

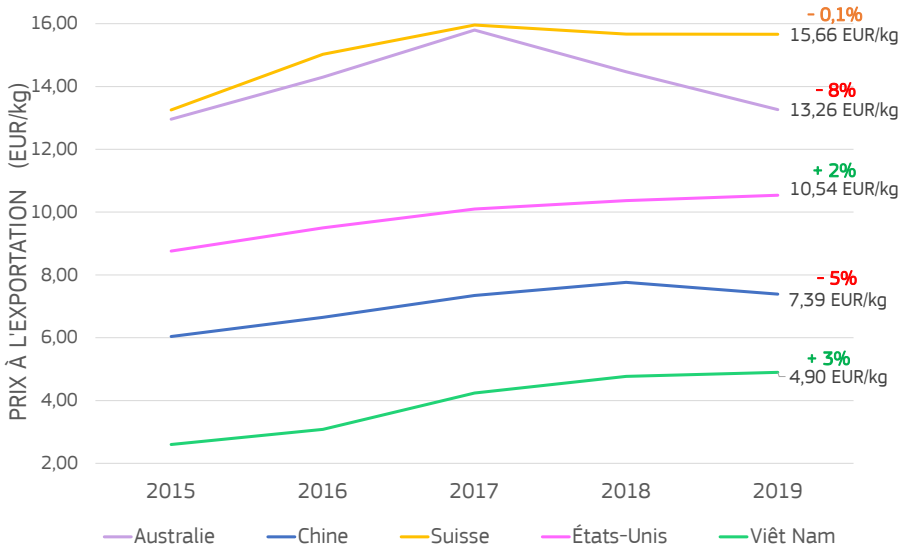

Les exportations vers les États-Unis et la Chine proviennent principalement du Royaume-Uni et comprennent surtout des produits frais. En outre, les Pays-Bas sont également un important fournisseur de filets de saumon fumés et frais aux États-Unis. Les exportations vers l'Australie proviennent principalement du Danemark et de la Pologne et comprennent des produits congelés et fumés. La Pologne est également le principal fournisseur de saumon du Viêt Nam et fournit principalement des produits congelés. La Suisse est le principal marché pour les exportations de saumon fumé d'Allemagne et de saumon frais de France et du Danemark.

PETITS PÉLAGIQUES

En 2019, les exportations de petits pélagiques de l'UE vers les pays tiers se sont élevées à 590.078 tonnes et à 740 millions d'euros. Les deux principales espèces commerciales de ce groupe, à savoir le maquereau et le hareng, représentaient près de 20% du volume total des produits de la pêche et de l'aquaculture exportés par l'UE.

MAQUEREAU

Après le pic de près de 592.000 tonnes atteint en 2014, les captures de maquereau par l'UE ont commencé à diminuer, tout comme les débarquements dans les États membres de l'UE. En conséquence, les exportations extra-UE ont également diminué, tombant à 145.216 tonnes en 2019.

Par rapport à 2018, contre une baisse de 4% en volume, les valeurs totales ont augmenté de 15%, passant de 217 à 253 millions d'euros, grâce à une hausse des prix de 22% qui a atteint un pic de 1,74 EUR/kg en dix ans. Cette croissance en valeur est due à l'augmentation des exportations des Pays-Bas et de l'Irlande vers le Nigeria, combinée aux augmentations enregistrées par les exportations du Danemark et de la Suède vers la Norvège, qui ont compensé la diminution des exportations vers l'Égypte.

GRAPHIQUE 53
MAQUEREAU EXPORTÉ DE L'UE VERS LES PAYS TIERS
Source : Élaboration par l'EUMOFA des données Eurostat-COMEXT (code de données en ligne : DS-016890). Les valeurs sont déflatées en utilisant le déflateur du PIB (base=2015).

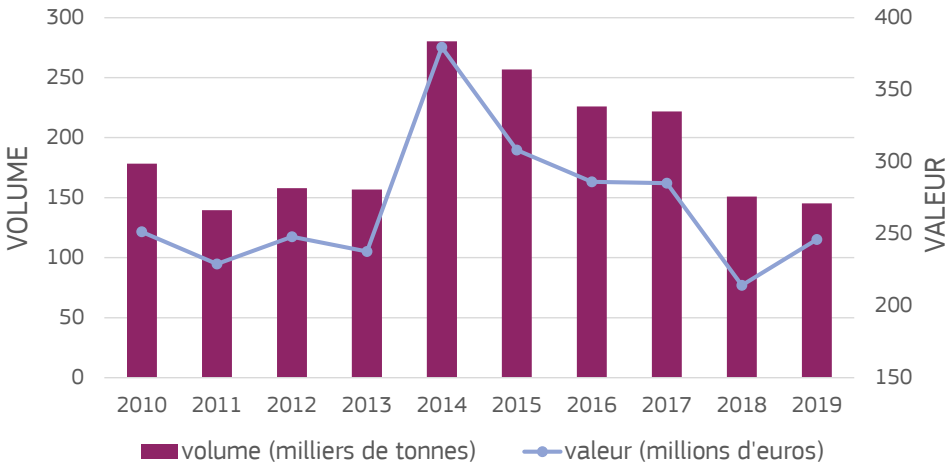

HARENG

De 2018 à 2019, les exportations extra-UE de hareng ont diminué de 18%, soit une baisse de plus de 50.000 tonnes pour atteindre 228.378 tonnes. Bien qu'il y ait eu une légère augmentation de 5% du prix à l'exportation à 0,76 EUR/kg, la valeur du hareng a chuté de 14% pour atteindre 174 millions d'euros, la valeur la plus faible depuis 2012.

Les exportations néerlandaises vers le Nigeria ont été les principaux contributeurs à cette tendance à la baisse : en 2019, elles ont atteint 70.116 tonnes, soit 41% de moins qu'en 2018, et se sont vendues à 0,80 EUR/kg, ce qui représente une augmentation de 10%, mais la valeur totale a chuté de 35% pour atteindre 57 millions d'euros.

GRAPHIQUE 54
HARENG EXPORTÉ DE L'UE VERS DES PAYS TIERS
Source : Élaboration par l'EUMOFA des données Eurostat-COMEXT (code de données en ligne : DS-016890). Les valeurs sont déflatées en utilisant le déflateur du PIB (base=2015).

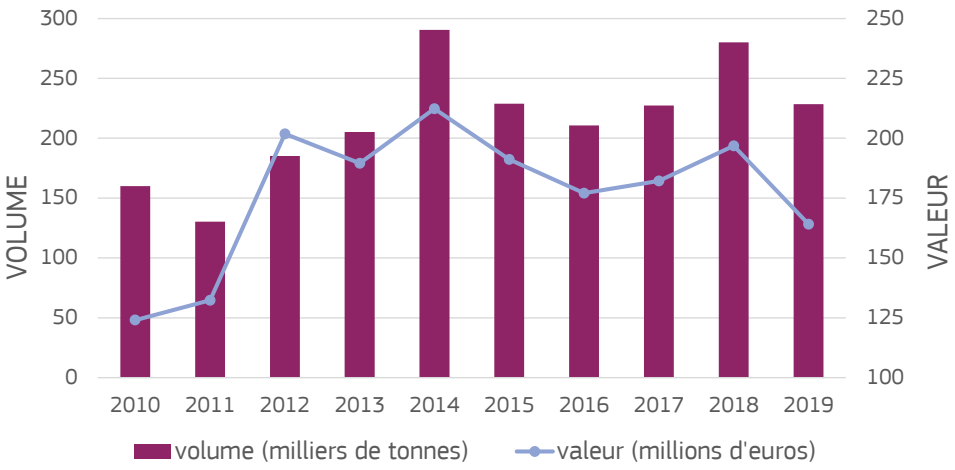

POISSONS DE FOND

En 2019, les exportations extra-UE de poissons de fond se sont élevées à 359.898 tonnes et à 606 millions d'euros. Le cabillaud et le merlan bleu représentaient 75% du total en volume et 70% en valeur.

CABILLAUD

La valeur totale des exportations extra-UE de cabillaud suit une tendance à la hausse depuis la dernière décennie. Avec une augmentation de 19% entre 2018 et 2019, les exportations de cabillaud ont atteint un pic de 299 millions d'euros en dix ans, soit plus du double de la valeur enregistrée dix ans auparavant. En volume, elles ont atteint 59.543 tonnes, soit une augmentation de 8% par rapport à 2018 et le deuxième montant le plus élevé de la décennie.

Le principal exportateur de cabillaud de l'UE a été les Pays-Bas, qui ont exporté 24.242 tonnes en 2019, soit 32% de plus qu'en 2018. Les autres grands exportateurs en 2019 ont été le Danemark, avec 11.240 tonnes, soit une baisse de 17% par rapport à 2018, et le Portugal, avec 10.970 tonnes, soit une hausse de 1%. Alors que les exportations des Pays-Bas et du Danemark ont pour principale destination la Chine, les exportations du Portugal sont principalement destinées au Brésil. Les produits congelés prédominent mais, en outre, le Portugal exporte également des quantités importantes de cabillaud séché et salé.

GRAPHIQUE 55
PRIX NOMINAUX À L'EXPORTATION DU CABILLAUD DES PRINCIPAUX EXPORTATEURS DE L'UE ET VARIATIONS EN % 2019/2018
Source : Élaboration par l'EUMOFA des données Eurostat-COMEXT (code de données en ligne : DS-016890)

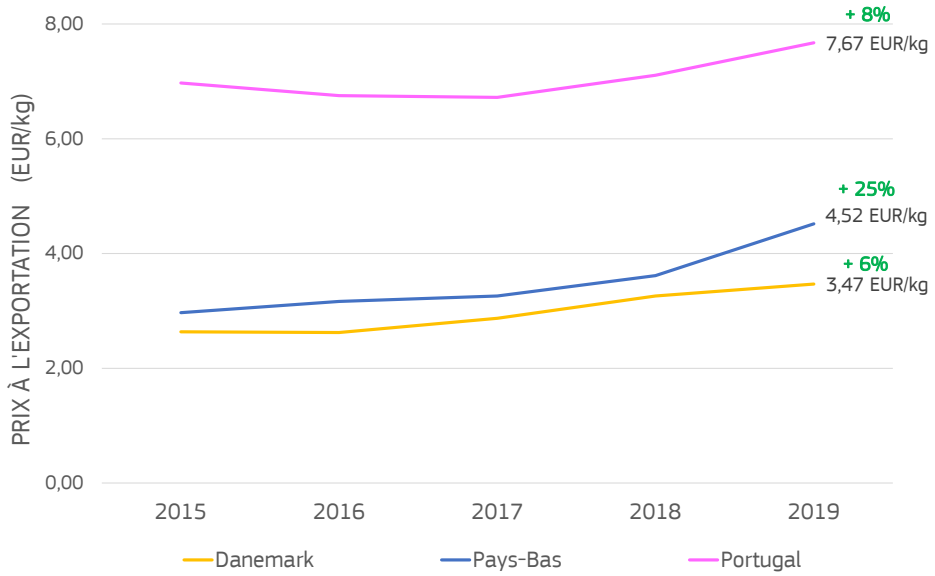

MERLAN BLEU

En 2019, les exportations extra-UE de merlan bleu ont atteint un pic de 211.696 tonnes et 124 millions d'euros en dix ans, grâce à une augmentation de 26.196 tonnes, soit 14%, en volume et de 23 millions d'euros, soit 22% en valeur, par rapport à 2018. Par rapport à il y a dix ans, les volumes ont presque doublé et la valeur a augmenté de près de 70% en termes réels.

Plus des quatre cinquièmes du total des exportations extra-UE de merlan bleu proviennent des Pays-Bas : en 2019, cela correspondait à 176.403 tonnes pour une valeur de 106 millions d'euros. Il s'agissait principalement de produits congelés destinés au Nigeria, vendus à un prix moyen de 0,63 EUR/kg, soit 15% de plus qu'en 2018.

4.5 COMMERCE INTRA-UE

En 2019, le commerce intra-UE[60] s'élevait à 6,43 millions de tonnes et à 27,41 milliards d'euros. Par rapport à 2018, cela a marqué une baisse de 3% en volume (170.380 tonnes), tandis que la valeur a augmenté de 0,3% (+85 millions d'euros).

GRAPHIQUE 56
COMMERCE INTRA-UE DES PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE
Source : Élaboration par l'EUMOFA des données Eurostat-COMEXT (code de données en ligne : DS-016890). Les valeurs sont déflatées en utilisant le déflateur du PIB (base=2015).

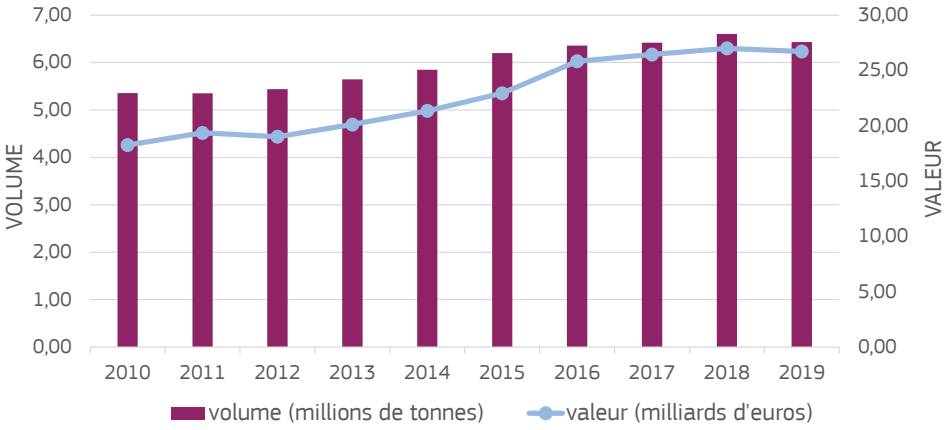

Les 15 flux ayant la valeur la plus élevée au niveau des pays et des principales espèces commerciales en 2019 sont présentés dans le graphique 57. À noter qu'ils concernent presque exclusivement les exportations de saumon des États membres du nord (principaux points d'entrée des produits norvégiens) vers d'autres pays de l'UE[61].

[60] L'analyse du commerce intra-UE est basée sur les seules exportations intra-UE, car les importations et les exportations intra-UE doivent coïncider. Pour plus de détails, veuillez vous référer au contexte méthodologique.
[61] Il convient de souligner que, bien que les "exportations" soient déclarées comme telles par Eurostat-COMEXT en fonction des flux enregistrés par les douanes nationales, dans la plupart des cas, les États membres du nord de l'UE ne sont pas les exportateurs réels mais plutôt les pays par lesquels les produits sont transportés.

GRAPHIQUE 57

15 PRINCIPAUX FLUX DE PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE DANS L'UE EN 2019 (EN VALEUR NOMINALE)

Source : Élaboration par l'EUMOFA des données Eurostat-COMEXT (code de données en ligne : DS-016890)

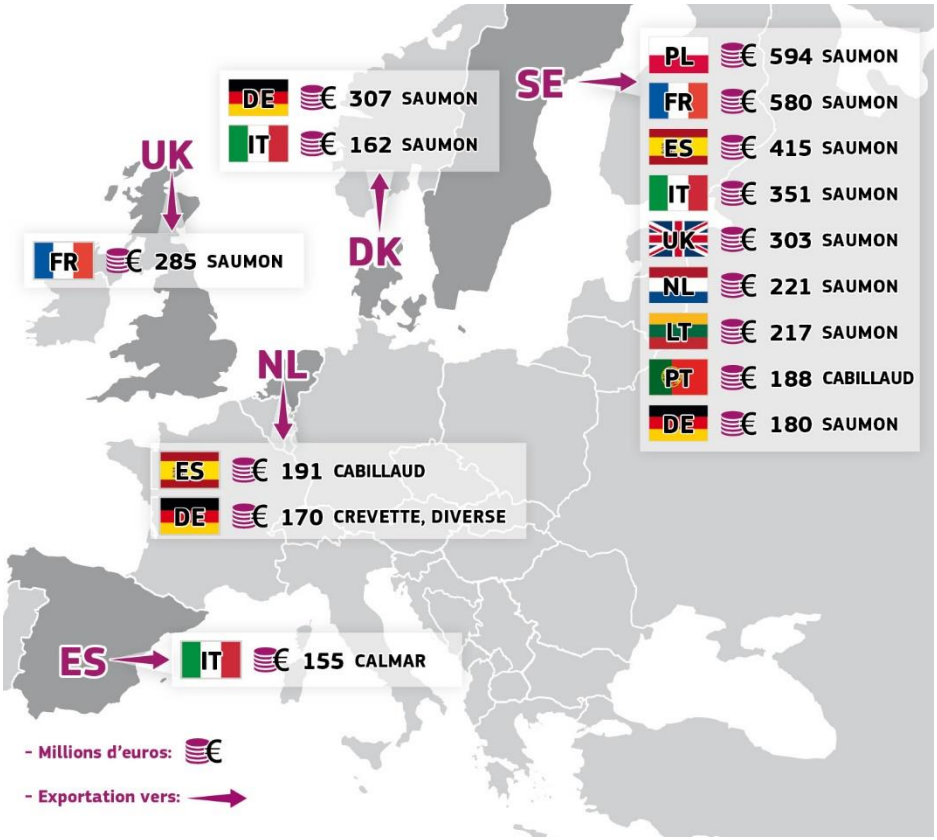

GRAPHIQUE 58

VALEUR DES EXPORTATIONS INTRA-UE PAR ÉTAT MEMBRE (EN MILLIARDS D'EUROS)

Source : Élaboration par l'EUMOFA des données Eurostat-COMEXT (code de données en ligne : DS-016890). Les valeurs sont déflatées en utilisant le déflateur du PIB (base=2015).

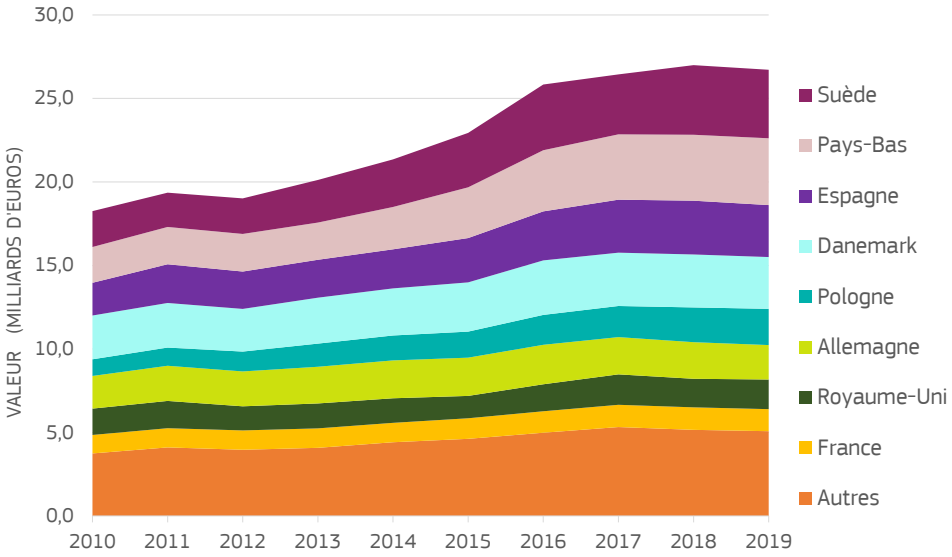

GRAPHIQUE 59
VALEUR NOMINALE DES EXPORTATIONS INTRA-UE PAR ÉTAT MEMBRE EN 2019 ET VARIATION EN % 2019/2018
Source : Élaboration par l'EUMOFA des données Eurostat-COMEXT
(code de données en ligne : DS-016890)

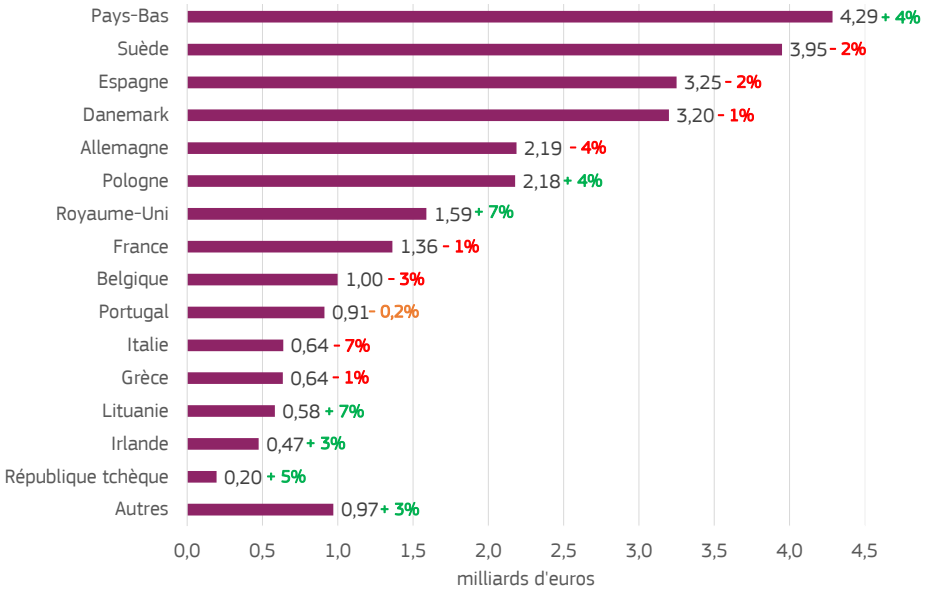

GRAPHIQUE 60
VOLUME DU COMMERCE INTRA-UE PAR ÉTAT MEMBRE EN 2019 ET VARIATION EN % 2019/2018
Source : Élaboration par l'EUMOFA des données Eurostat-COMEXT
(code de données en ligne : DS-016890)

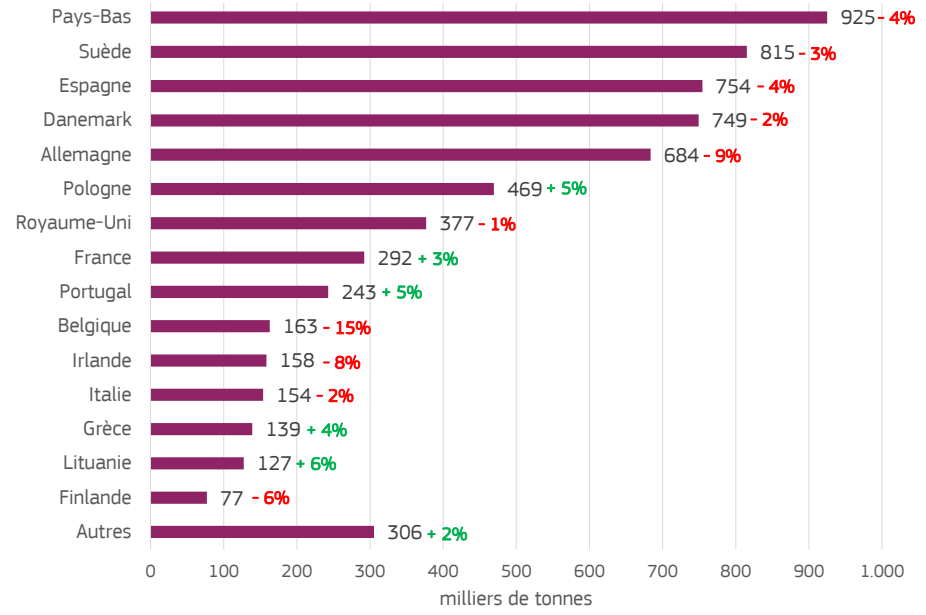

4.5.1 ANALYSE PAR ESPÈCES PRINCIPALES

SALMONIDÉS

Les exportations de saumon prévalent dans le commerce intra-UE[62] des produits de la pêche et de l'aquaculture. En 2019, elles s'élevaient à près d'un million de tonnes et à 7,87 milliards d'euros, soit 15% du volume total et 30% de la valeur totale. Parmi les salmonidés, qui comprennent également la truite et d'autres espèces de salmonidés, le saumon représente 91% du total en volume et 94% du total en valeur.

SAUMON

En 2019, plus des quatre cinquièmes des 996.706 tonnes d'exportations intra-UE de saumon ont été échangées par quatre pays, selon Eurostat-COMEXT : la Suède, avec 505.628 tonnes, en représentait la moitié ; le Danemark, avec 161.913 tonnes, 16% ; la Pologne, avec 95.977 tonnes, 10%, et le Royaume-Uni, avec 63.295 tonnes, 6%. Comme la Pologne possède une industrie de fumage de poisson florissante, qui est principalement alimentée par le saumon de Norvège, ses exportations comprennent

[62] *Ibidem.*

principalement des produits fumés et, dans une moindre mesure, des produits frais. Les exportations des autres États membres, en revanche, sont presque entièrement constituées de produits frais. De 2018 à 2019, le volume des exportations intra-UE de saumon est resté pratiquement inchangé pour tous les États membres de l'UE, à l'exception du Royaume-Uni, où il a augmenté de 24%, soit 12.310 tonnes. La Suède et le Danemark ont enregistré de légères baisses en valeur, de 2% et 3% respectivement, pour atteindre 3,26 milliards d'euros en Suède et 1,15 milliard d'euros au Danemark. Les exportations de la Pologne ont augmenté de 4% pour atteindre 1,22 milliard d'euros, et celles du Royaume-Uni ont augmenté de 23% pour atteindre 467 millions d'euros, ces deux chiffres représentant des sommets sur cinq ans.

GRAPHIQUE 61
PRIX NOMINAUX DU SAUMON DANS LE COMMERCE INTRA-UE PAR LES PRINCIPAUX EXPORTATEURS ET VARIATIONS EN % 2019/2018
Source : Élaboration par l'EUMOFA des données Eurostat-COMEXT (code de données en ligne : DS-016890)

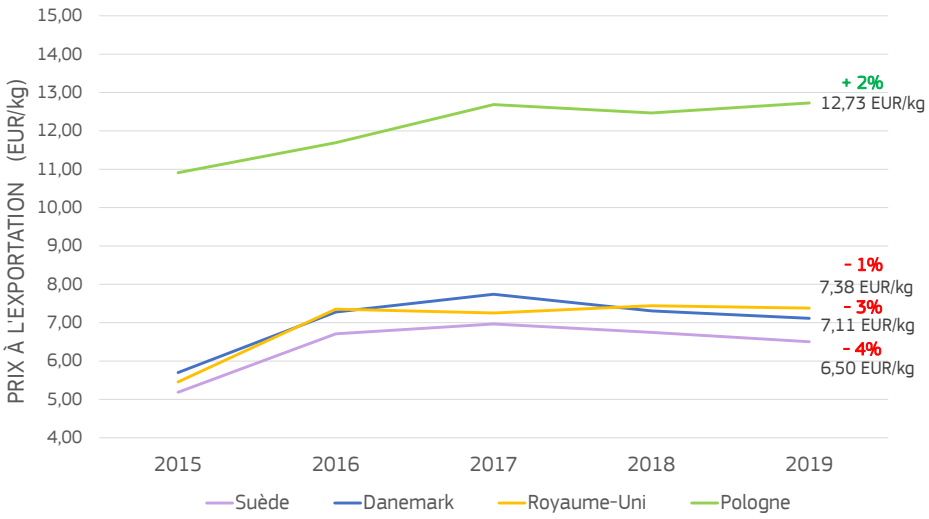

POISSONS DE FOND

En 2019, les poissons de fond commercialisés dans l'UE ont atteint une valeur maximale de 3,78 milliards d'euros en dix ans, soit une augmentation de 4% par rapport à 2018. Toutefois, son volume de 914.138 tonnes était inférieur de 8% à celui de 2018.

CABILLAUD

Le cabillaud est de loin la principale espèce de poisson de fond et la deuxième espèce la plus capturée parmi tous les produits de la pêche et de l'aquaculture commercialisés dans l'UE[63]. En 2019, 393.311 tonnes de cabillaud d'une valeur totale de 2,29 milliards d'euros ont été échangées, ce qui représente une diminution de 18% en volume et une augmentation de 3% en valeur par rapport à 2018.

Les deux tiers du total ont été échangés par les Pays-Bas, soit 143.270 tonnes pour une valeur de 705 millions d'euros. Par rapport à 2018, cela représente une baisse de 54.359 tonnes, soit 28%, contre une forte augmentation de 52% des prix, qui sont passés de 3,24 à 4,92 euros par kg. La valeur totale a donc augmenté de 65 millions d'euros pour atteindre 705 millions d'euros, soit une augmentation de 10% par rapport à 2018 et un record en dix ans. L'Espagne est le principal marché de l'UE pour les exportations néerlandaises de cabillaud, principalement pour les produits congelés.

Le Danemark et la Suède suivent en tant que principaux négociants de cabillaud. En 2019, ils ont exporté 73.021 tonnes et 56.851 tonnes respectivement, ce qui représente une baisse de 12% et 16% par rapport à 2018. Bien que les prix des exportations danoises aient augmenté de 10%, passant de 5,73 EUR/kg à 6,31 EUR/kg, et que les prix des exportations suédoises aient augmenté de 16%, passant de 5,45 EUR/kg à 6,34 EUR/kg, les deux pays ont connu une baisse en termes de valeur totale,

[63] *Ibidem.*

le Danemark ayant diminué de 4% et la Suède de 2%. La France et les Pays-Bas sont les principaux marchés de l'UE pour les exportations danoises de cabillaud, principalement frais, tandis que le cabillaud de Suède est principalement destiné au Portugal et vendu principalement séché et salé.

5/ DÉBARQUEMENTS DANS L'UE

5.1 VUE D'ENSEMBLE

TOTAL UE

Les données sur les débarquements dans l'UE[64] correspondent à la première débarque dans un État membre de l'UE de tout produit de la pêche capturé à bord d'un navire de pêche. Cela inclut les débarquements d'espèces non destinées à la consommation humaine et d'algues marines. Les données analysées dans ce rapport concernent les produits débarqués par les navires des États membres de l'UE, de l'Islande, de la Norvège et du Royaume-Uni.[65]

En 2018, les volumes des débarquements dans l'UE, y compris les espèces non destinées à la consommation humaine, se sont élevés à 4,53 millions de tonnes, pour une valeur totale de 7,13 milliards d'euros. Cela représente une diminution de 11% (-563.588 tonnes) en volume, et de 3% (-225 millions d'euros) en valeur. Par rapport à 2009, le volume des débarquements de 2018 a augmenté de 7% (+280.956 tonnes) et la valeur a augmenté de 6% (+403 millions d'euros)[66].

GRAPHIQUE 62
TOTAL DES DÉBARQUEMENTS DANS L'UE

Source : EUMOFA, basé sur EUROSTAT (code de données en ligne : fish_ld_main) et sur des données de sources nationales.
Vous trouverez plus de détails sur les sources utilisées dans la Note méthodologique. Les valeurs sont déflatées en utilisant le déflateur du PIB (base=2015).

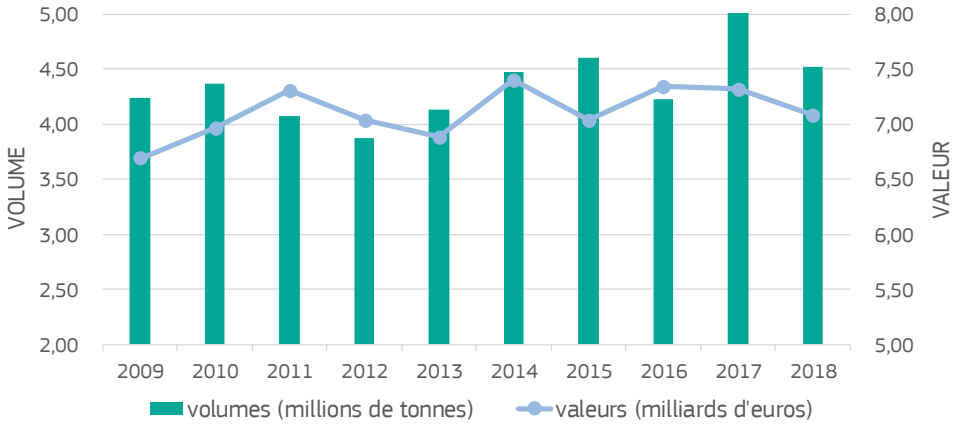

De 2017 à 2018, les débarquements des différentes principales espèces commerciales les plus débarquées dans l'UE ont augmenté, comme le montre le graphique 63 ci-dessous.

[64] Conformément à l'approche adoptée par EUMOFA à la suite du BREXIT, le Royaume-Uni est considéré comme faisant partie de l'UE jusqu'en 2019 et ses données jusqu'à cette année-là sont disponibles dans tous les tableaux, graphiques et analyses au niveau de l'UE. En outre, les données de l'UE incluent la Croatie depuis 2013, date de l'élargissement de l'UE à ce pays.
[65] Les données relatives aux débarquements ne concernent pas les États membres de l'UE enclavés, à savoir la République tchèque, le Luxembourg, la Hongrie, l'Autriche et la Slovaquie. Comme pour le Danemark, les analyses de ce chapitre ne sont pas détaillées par nationalité de navire, car ces informations sont confidentielles au sein d'EUROSTAT.
[66] Dans ce rapport, les variations de valeur et de prix pour des périodes supérieures à 5 ans sont analysées en déflatant les valeurs à l'aide du déflateur du PIB (base=2015) ; pour des périodes plus courtes, les variations de valeur nominale et de prix sont analysées.

Malgré l'augmentation des débarquements de plusieurs principales espèces commerciales dans l'UE, la baisse des débarquements de lançon au Danemark a entraîné la diminution globale de 2017 à 2018.

En particulier, les débarquements de thon listao congelé et de coquilles Saint-Jacques fraîches ont connu une augmentation significative en volume et en valeur, en raison de l'augmentation des débarquements de thon en Espagne et de coquilles Saint-Jacques en France.

Pour ce qui concerne le listao, il convient de noter que les captures de l'UE dans l'Atlantique représentent moins de la moitié du volume total des débarquements, car une part importante des débarquements de listao sont capturés dans les océans Indien et Pacifique, puis débarqués dans l'UE, où ils sont souvent transformés en produits en conserve.

Malgré ces augmentations, le total des débarquements dans l'UE a diminué, une tendance principalement due à la baisse des débarquements de lançons destinés à l'industrie au Danemark - le même facteur qui a contribué à la hausse enregistrée un an auparavant, de 2016 à 2017. Les débarquements de ces espèces étaient passés de 45.944 tonnes et 16 millions d'euros en 2016 à 402.030 tonnes et 62 millions d'euros en 2017, puis sont tombés à 195.777 tonnes et 44 millions d'euros en 2018. Il convient également de noter qu'au sein d'EUMOFA, le lançon ne constitue pas une "principale espèce commerciale" mais relève de l'agrégation « autres poissons de fond »[67].

GRAPHIQUE 63

PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES LES PLUS IMPORTANTES DÉBARQUÉES DANS L'UE : VOLUME EN 2018, % DU TOTAL ET VARIATION EN % 2018/2017

Source : EUMOFA, basé sur EUROSTAT (code de données en ligne : fish_ld_main) et sur des données de sources nationales.
Vous trouverez plus de détails sur les sources utilisées dans la Note méthodologique.

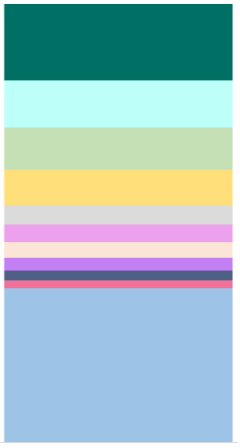

	en milliers de tonnes	% du total	variation en % 2018 / 2017
Hareng	792	18%	+7%
Merlan bleu	483	11%	+10%
Sprat	434	10%	+6%
Maquereau	365	8%	-17%
Thon listao	206	5%	+32%
Sardine	181	4%	-7%
Merlu	155	3%	+6%
Anchois	135	3%	+6%
Coquille Saint-Jacques et autres pectinidés	97	2%	+46%
Chinchard d'Europe	90	2%	-7%
Autres espèces*	1.589	34%	-29%
Total: 4,53 millions de tonnes			

*Les autres espèces incluent en grande partie l'agrégation EUMOFA "autres poissons de fond" - comprenant principalement des lançons qui ont couvert à eux seuls 4% des volumes totaux débarqués.

[67] Le tableau de corrélation utilisé pour harmoniser les données sur les espèces de poisson débarquées dans l'UE avec les normes d'EUMOFA est disponible sur le lien http://www.eumofa.eu/documents/20178/24415/Metadata+2+-+DM+-+Annex+3+Corr+of+MCS_CG_ERS.PDF/1615c124-b21b-4bff-880d-a1057f88563d.

GRAPHIQUE 64

PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES LES PLUS IMPORTANTES DÉBARQUÉES DANS L'UE : VALEUR EN 2018, % DU TOTAL ET VARIATION EN % 2018/2017

Source : EUMOFA, basé sur EUROSTAT (code de données en ligne : fish_ld_main) et sur des données de sources nationales.
Vous trouverez plus de détails sur les sources utilisées dans la Note méthodologique.

	en millions d'euros	% du total	variation en % 2018 / 2017
Crevettes*	572	7%	+8%
Merlu	490	7%	+4%
Maquereau	355	5%	-8%
Langoustine	287	4%	-7%
Hareng	278	4%	+2%
Sole commune	264	4%	-1%
Coquille Saint-Jacques et autres pectinidés	262	4%	+45%
Baudroie (=Lotte)	250	4%	+7%
Thon listao	223	3%	+30%
Cabillaud	216	3%	-1%
Autres espèces**	3.932	55%	-7%
Total: 7,13 milliards d'euros			

* "Crevettes" comprend les crevettes *Crangon* spp., les crevettes d'eau froide, les crevettes roses du large, les crevettes tropicales et les crevettes diverses.
**Parmi les autres principales espèces commerciales, celles dont la valeur des débarquements est la plus élevée en 2018 sont le calmar, l'anchois, le poulpe et le merlan bleu, chacune représentant 3% du total.

TABLEAU 20

PRIX MOYENS ANNUELS AU DÉBARQUEMENT DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES LES PLUS IMPORTANTES DANS L'UE (EUR/KG)

Source : EUMOFA, basé sur EUROSTAT (code de données en ligne : fish_ld_main) et sur des données de sources nationales.
Vous trouverez plus de détails sur les sources utilisées dans la Note méthodologique.

Principales espèces commerciales	2014	2015	2016	2017	2018	2018/2017	2018/2014
Anchois	1,74	1,55	1,68	1,67	1,50	-10%	-14%
Chinchard d'Europe	0,69	0,77	0,77	0,88	0,96	+8%	+39%
Merlan bleu	0,31	0,35	0,34	0,23	0,27	+17%	-13%
Palourde et autres vénéridés	2,55	2,41	2,96	3,18	2,84	-11%	+11%
Cabillaud	2,22	2,34	2,47	2,69	3,18	+18%	+43%
Sole commune	9,83	10,90	11,60	11,31	12,03	+6%	+22%
Seiche	4,92	4,50	5,30	5,93	6,82	+15%	+39%
Merlu	3,60	3,28	3,22	3,23	3,16	-2%	-12%
Hareng	0,33	0,40	0,53	0,37	0,35	-4%	+6%
Maquereau	0,88	0,77	0,89	0,88	0,97	+11%	+10%
Baudroie	5,08	5,07	4,91	4,62	5,44	+18%	+7%
Langoustine	7,95	8,38	8,35	7,72	8,15	+6%	+3%
Poulpe	4,54	5,07	5,33	5,98	6,96	+16%	+53%
Sardine	0,99	0,94	0,82	0,81	0,93	+15%	-6%
Coquille Saint-Jacques et autres pectinidés	2,19	2,52	2,66	2,71	2,69	-1%	+23%
Crevettes *Crangon* spp.	3,57	3,63	7,28	7,69	3,78	-51%	+6%
Thon listao	1,15	0,99	1,02	1,11	1,08	-2%	-6%
Sprat	0,24	0,25	0,27	0,20	0,22	+12%	-8%
Calmar	5,44	3,60	5,33	4,42	5,53	+25%	+2%
Thon albacore	2,19	3,26	4,11	4,09	1,93	-53%	-12%

PAR ÉTAT MEMBRE

En 2018, la plupart des volumes débarqués ont été enregistrés au Danemark (où ont lieu la quasi-totalité des débarquements de lançon) et en Espagne (où les débarquements ont principalement consisté en thon listao). Les débarquements en Espagne ont enregistré la valeur la plus élevée, principalement du fait du merlu, du thon listao et de thon albacore.

Il convient aussi de noter que par rapport à 2017, les augmentations de volume les plus importantes ont été enregistrées par les Pays-Bas, qui ont enregistré une croissance de 7% (+36.722 tonnes, en raison du hareng et du merlan bleu) et par la France, qui a augmenté de 9% (+27.610 tonnes, en raison de la coquille Saint-Jacques). Quant aux baisses de volume, les plus importantes ont été enregistrées par le Danemark, qui a chuté de 32% (-517.740 tonnes, en raison du lançon) et par l'Allemagne, qui a chuté de 35% (-56.670 tonnes, principalement en raison du merlan bleu).

Pour ce qui concerne les variations de valeur, la France a enregistré une augmentation notable de 7% (+63 millions d'euros, toujours pour la coquille Saint-Jacques), tandis que l'Espagne a enregistré une baisse significative de 10% (-220 millions d'euros) en raison de la baisse de la valeur du thon albacore et du thon obèse.

Il convient aussi de noter que les débarquements à Malte ont augmenté de manière remarquable, de 55% (+1.135 tonnes) en volume et de 38% (+3 millions d'euros) en valeur, grâce au maquereau.

GRAPHIQUE 65
VOLUMES DE PRODUITS DÉBARQUÉS DANS LES PRINCIPAUX PAYS DE L'UE EN 2018 ET VARIATIONS EN % 2018/2017

Source : EUMOFA, basé sur EUROSTAT (code de données en ligne : fish_ld_main) et sur des données de sources nationales.
Vous trouverez plus de détails sur les sources utilisées dans la Note méthodologique.

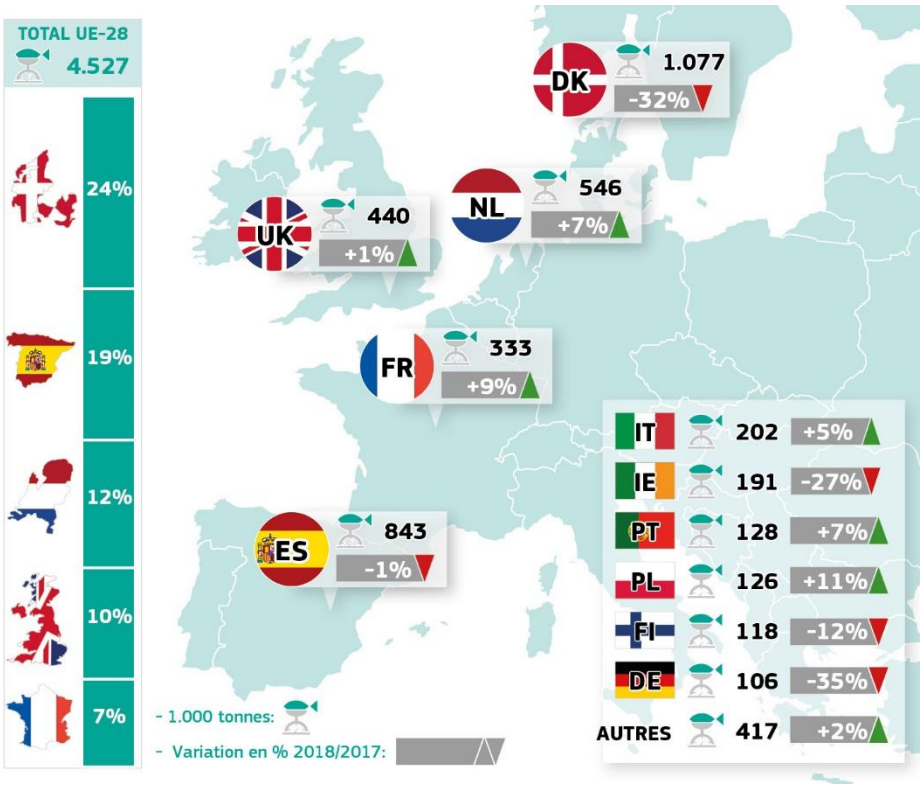

GRAPHIQUE 66
VALEURS NOMINALES DES PRODUITS DÉBARQUÉS DANS LES PRINCIPAUX PAYS DE L'UE EN 2018 ET VARIATIONS EN % 2018/2017

Source : EUMOFA, basé sur EUROSTAT (code de données en ligne : fish_ld_main) et sur des données de sources nationales.
Vous trouverez plus de détails sur les sources utilisées dans la Note méthodologique.

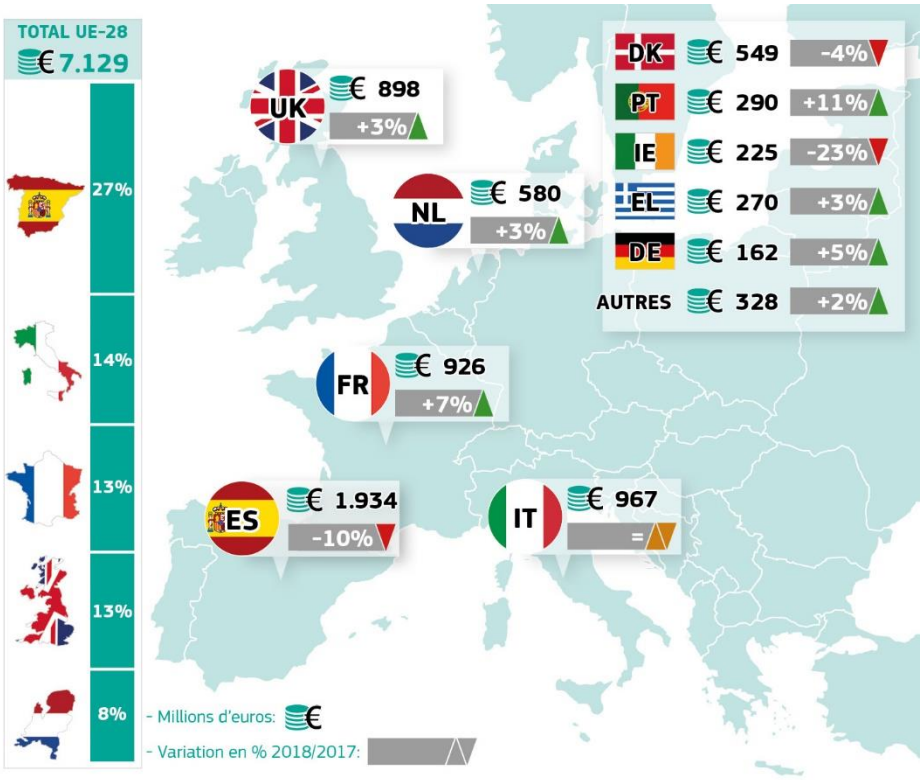

5.2 ANALYSE PAR ESPÈCES PRINCIPALES

PETITS PÉLAGIQUES

En 2018, les débarquements de petits pélagiques dans l'UE ont totalisé 2,06 millions de tonnes, soit 22.700 tonnes (ou 1%) de moins qu'en 2017, aussi 122.217 tonnes (ou 6%) de moins que le pic décennal enregistré en 2015. Leur valeur de 1,23 milliard d'euros représente une diminution de 11,39 millions d'euros (-1%) par rapport à 2017. Concernant la moyenne des dix dernières années, le volume a diminué de 109.708 tonnes (-5%) et la valeur aussi a diminué de 97 millions d'euros (-7%).

Cinq des principales espèces commerciales de petits pélagiques, notamment le hareng, le sprat, le maquereau, la sardine et l'anchois, représentaient ensemble 43% du volume total des débarquements.

HARENG

En 2018, le hareng a été la principale espèce commerciale la plus débarquée dans l'UE, représentant 18% du volume total et a atteint un pic en dix ans de 792.458 tonnes (+7% sur 2017). Avec un prix moyen au débarquement de 0,35 EUR/kg, la valeur totale des débarquements de hareng a augmenté de 2% par rapport à l'année précédente, pour atteindre 278 millions d'euros.

Concernant le volume total de hareng, 28% ont été débarqués au Danemark, 23% aux Pays-Bas et 13% en Finlande, la partie restante ayant été débarqué dans d'autres États membres du nord de l'UE. Le Danemark et les Pays-Bas ont été en tête de l'augmentation globale des débarquements de hareng dans l'UE en 2018: les débarquements du Danemark ayant augmenté de 17% par rapport à 2017, le volume est passé de 187.564 à 220.024 tonnes, et ceux des Pays-Bas de 18%, de 152.005 à 179.244 tonnes. Au Danemark, le hareng a été principalement débarqué par des navires danois et suédois, qui ont représenté ensemble 68% du total des débarquements danois, tandis qu'aux Pays-Bas, le hareng a été principalement débarqué par les flottes

En raison de l'augmentation des débarquements au Danemark et aux Pays-Bas, le hareng, qui est déjà la principale espèce commerciale la plus débarquée dans l'UE, a atteint en 2018 un pic en volume sur dix ans.

néerlandais et allemandes, qui ont couvert ensemble 87% du volume total aux Pays-Bas.

Quant à l'évolution en valeur, seuls les Pays-Bas et la Suède ont enregistré des augmentations de prix en 2018. Néanmoins, de nombreux pays ont connu des augmentations significatives en valeur par rapport à 2017, les plus remarquables étant la Suède avec une augmentation de 45%, les Pays-Bas avec 21%, le Danemark et la Lettonie, tous deux avec 7%.

Il faut considérer que les débarquements de hareng proviennent de différents stocks, notamment le stock de la mer du Nord, le stock de hareng frayant au printemps de l'Atlantique et le stock de la Baltique. Chacun de ces stocks présente des caractéristiques uniques qui répondent à des préférences spécifiques du marché et, par conséquent, ils atteignent des prix différents sur le marché. Un autre facteur, particulièrement pertinent pour le Danemark et la Suède, est que la part des débarquements destinés à l'industrie et celle destinée à la consommation humaine varient d'une année à l'autre, ce qui entraîne des différences de prix importantes.

La baisse générale des prix de 2016 à 2017 a très probablement été causée par l'augmentation des quotas et, par conséquent, des débarquements en Norvège. En 2017, le quota norvégien de hareng a augmenté de 66%, ce qui a permis d'augmenter les volumes de débarquement de plus de 40% par rapport à l'année précédente. L'augmentation du volume a entraîné une baisse de 40% des prix moyens annuels des débarquements en Norvège et une diminution de 29% des prix à l'exportation du hareng congelé. Comme la Norvège débarque le plus grand volume de hareng d'Europe du Nord, ses débarquements et ses exportations ont une influence sur les prix du hareng débarqué dans d'autres pays du nord de l'UE.

GRAPHIQUE 67
PRIX MOYEN ANNUELS DU HARENG DÉBARQUÉ DANS LES PRINCIPAUX ÉTATS MEMBRES DE L'UE (EUR/KG)
Source : EUMOFA, basé sur EUROSTAT (code de données en ligne : fish_ld_main) et sur des données de sources nationales.
Vous trouverez plus de détails sur les sources utilisées dans la Note méthodologique.

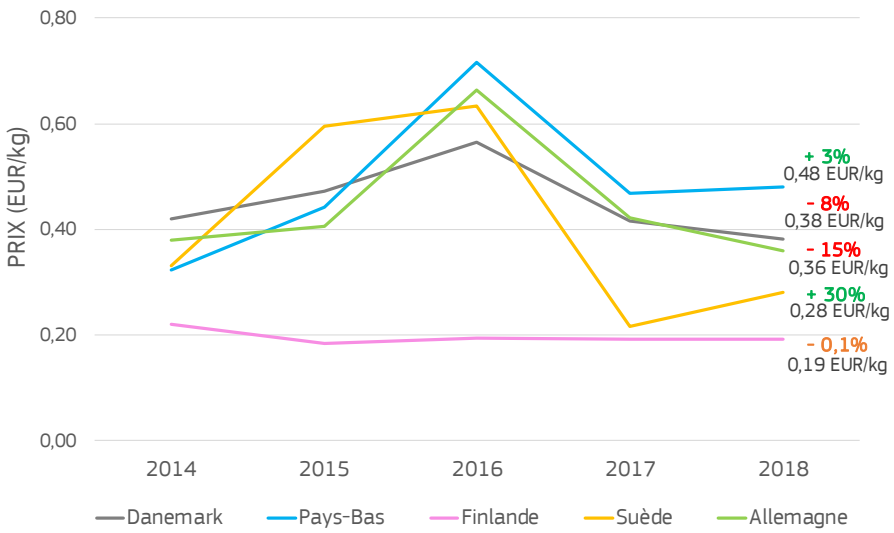

SPRAT

Les débarquements de sprat dans l'UE se sont élevés à 433.617 tonnes pour 96 millions d'euros en 2018 : par rapport à 2017, le volume a augmenté de 6%, la valeur de 19% et le prix moyen a augmenté de 10%, passant de 0,20 à 0,22 EUR/kg.

Le Danemark est le principal pays de débarquement de cette espèce (61% du volume de l'UE en 2018), qui est principalement composé de produits destinés à l'industrie de la farine de poisson. Par rapport à 2017, sa part a encore augmenté: le volume débarqué

est passé de 240.546 à 267.990 tonnes (+11%), tandis que la valeur, entraînée par une hausse des prix de 24%, est passé de 44 à 60 millions d'euros (+38%).

La Pologne et la Lettonie suivent de loin, même si leur part dans les débarquements totaux de sprat dans l'UE a également augmenté en 2018 par rapport à 2017. En Pologne, le volume des débarquements de sprat a augmenté de 13%, passant de 49.878 à 56.311 tonnes, et la valeur a augmenté de 8%, passant de 9,1 à 9,8 millions d'euros. En Lettonie, les débarquements de sprat sont passés en volume de 34.710 à 38.866 tonnes (+12%) et de 8 à 10 millions d'euros (+16%) en valeur. Dans les deux pays, l'augmentation du volume de sprat, principalement débarqué par leurs flottes nationales, était liée à des quotas plus élevés dans la mer Baltique.

GRAPHIQUE 68
PRIX MOYENS ANNUELS DU SPRAT DÉBARQUÉ DANS LES PRINCIPAUX ÉTATS MEMBRES DE L'UE (EUR/KG)
Source : EUMOFA, basé sur EUROSTAT (code de données en ligne : fish_ld_main) et sur des données de sources nationales.
Vous trouverez plus de détails sur les sources utilisées dans la Note méthodologique.

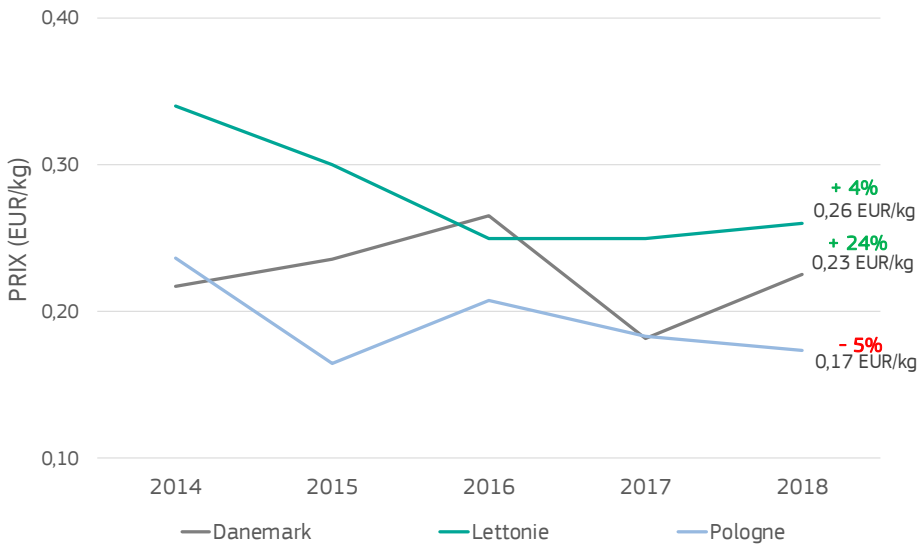

MAQUEREAU

En 2018, les débarquements de maquereau dans l'UE se sont élevés à 364.633 tonnes, pour une valeur de 355 millions d'euros, ce qui représente une baisse de 17% en volume et de 8% en valeur par rapport à 2017.

Un quart des débarquements du maquereau a eu lieu au Royaume-Uni, où 94.907 tonnes ont été débarquées en 2018 (-12%) par rapport à 2017, atteignant ainsi le niveau le plus bas des six dernières années. Parmi ces débarquements, 85% provenaient de navires nationaux, tandis que le reste provenait des flottes d'autres États membres du nord de l'UE. Le Royaume-Uni a enregistré une augmentation des prix de 13%, passant de 1,04 EUR/kg en 2017 à 1,18 EUR/kg en 2018. En raison de la diminution du volume, la valeur totale a diminué de 1%, pour atteindre 112 millions d'euros.

Les États membres autres que le Royaume-Uni ont contribué à la tendance générale des débarquements de maquereau au niveau de l'UE. L'Espagne, l'Irlande et les Pays-Bas, qui constituaient 53% du total en 2018, ont tous trois enregistré des diminutions importantes en volume par rapport à 2017. La variation la plus importante a été enregistrée en Irlande, qui a connu une diminution de 32% en volume, passant de 84.187 tonnes en 2017 à 57.371 tonnes en 2018. Cette baisse de volume s'est accompagnée avec une baisse des prix de 6%, ce qui a entraîné une baisse de la valeur de 36% (45 millions d'euros). Dans les trois pays, le maquereau a été principalement débarqué par des navires nationaux.

GRAPHIQUE 69

PRIX MOYENS ANNUELS DU MAQUEREAU DÉBARQUÉ DANS LES PRINCIPAUX ÉTATS MEMBRES DE L'UE (EUR/KG)

Source : EUMOFA, basé sur EUROSTAT (code de données en ligne : fish_ld_main) et sur des données de sources nationales. Vous trouverez plus de détails sur les sources utilisées dans la Note méthodologique.

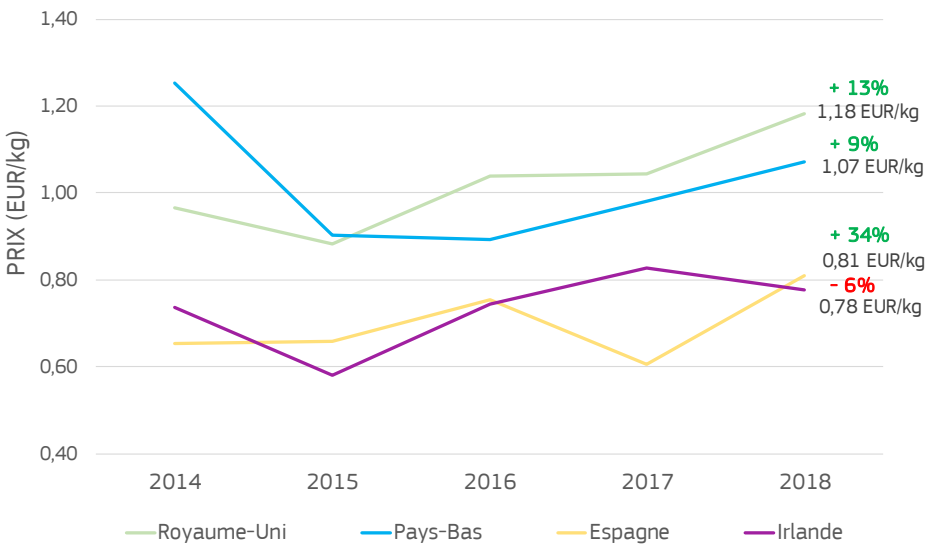

SARDINE

En 2018, les débarquements de sardine dans l'UE ont enregistré une diminution de 7% en volume par rapport à 2017, pour atteindre 181.322 tonnes. Néanmoins, les valeurs ont augmenté de 8%, à 165 millions d'euros, en raison de l'augmentation des prix moyens de 16%, de 0,81 à 0,93 EUR/kg.

La diminution des débarquements de sardines a concerné trois des principaux États membres de l'UE qui ont débarqué des sardines, à savoir la Croatie, l'Espagne et les Pays-Bas. La variation la plus remarquable a été enregistrée aux Pays-Bas, où les débarquements de sardines ont diminué de 32% en volume, passant de 29.553 à 19.952 tonnes. La Croatie et l'Espagne ont toutes deux enregistré une réduction de 4% en volume : en Croatie, les débarquements de sardines sont passés de 48.461 à 46.351 tonnes, tandis qu'en Espagne, ils ont chuté de 31.561 à 30.446 tonnes.

Pour ce qui concerne les valeurs totales, tous les principaux pays de l'UE qui débarquent des sardines, à l'exception des Pays-Bas, ont suivi une tendance à la hausse de 2017 à 2018. La variation la plus importante a été signalée par l'Italie, où une augmentation de 49% du prix moyen, de 0,64 à 0,96 EUR/kg, a fait passer les valeurs totales de 16 à 26 millions d'euros. D'autre part, bien que le prix moyen de 2018 aux Pays-Bas ait augmenté de 10%, passant de 0,46 à 0,51 EUR/kg, la valeur a diminué de 26%, en raison d'une réduction des débarquements.

GRAPHIQUE 70

PRIX MOYENS ANNUELS DE LA SARDINE DÉBARQUÉE DANS LES PRINCIPAUX ÉTATS MEMBRES DE L'UE (EUR/KG)

Source : EUMOFA, basé sur EUROSTAT (code de données en ligne : fish_ld_main) et sur des données de sources nationales. Vous trouverez plus de détails sur les sources utilisées dans la Note méthodologique.

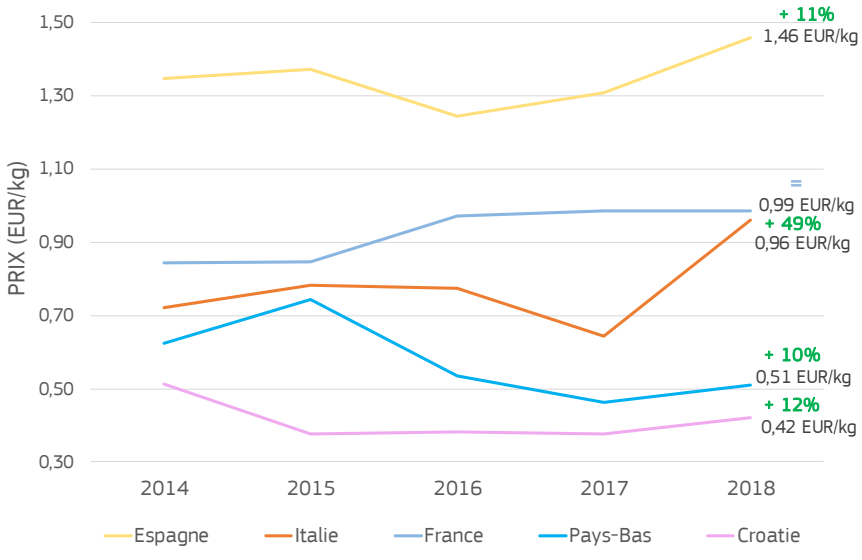

ANCHOIS

En 2018, les débarquements d'anchois dans l'UE ont atteint en volume le pic décennal de 135.460 tonnes, soit 6% de plus qu'en 2017. Au cours de la même période, le prix moyen des débarquements a chuté de 10%, passant de 1,67 à 1,50 EUR/kg, ce qui a entraîné une diminution de 4% de la valeur totale, pour atteindre 204 millions d'euros. La tendance européenne a été déterminée par l'Espagne, le principal pays de l'UE où l'anchois est débarqué, qui représentait 44% des volumes totaux en 2018. Par rapport à 2017, le volume des débarquements en Espagne a augmenté de 17%, passant de 50.774 à 59.502 tonnes, et leur valeur a diminué de 2%, passant de 89 à 87 millions d'euros. La tendance à la hausse en volume de 2017 à 2018 est liée à l'augmentation de 30% des quotas espagnols dans l'Atlantique du Nord-Est.

Les autres principaux pays de l'UE pour les débarquements d'anchois - Italie, Croatie et Grèce - ont contribué ensemble au 47% du volume total en 2018. Alors que la Croatie et la Grèce ont enregistré des augmentations à la fois en volume et en valeur par rapport à 2017, l'Italie a connu une diminution de 7% en volume et de 11% en valeur.

GRAPHIQUE 71
PRIX MOYENS ANNUELS DES ANCHOIS DÉBARQUÉS DANS LES PRINCIPAUX ÉTATS MEMBRES DE L'UE (EUR/KG)

Source : EUMOFA, basé sur EUROSTAT (code de données en ligne : fish_ld_main) et sur des données de sources nationales. Vous trouverez plus de détails sur les sources utilisées dans la Note méthodologique.

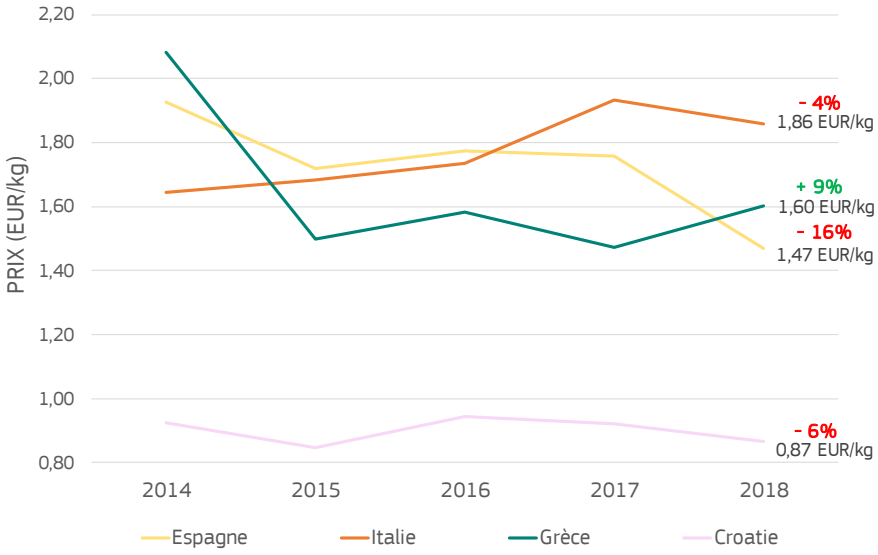

POISSONS DE FOND

Les débarquements de poissons de fond dans l'UE ont enregistré une diminution importante en 2018 par rapport à 2017 : le volume total s'est élevé à 1,09 million de tonnes, ce qui représente une diminution de 34% ou 565.766 tonnes, tandis que la valeur a diminué de 5%, passant de 1,29 à 1,22 milliards d'euros. Cela est dû au fait qu'après le pic enregistré en 2017, les débarquements de lançon dans l'UE en 2018 ont diminué de 51% en volume, passant de 402.030 tonnes à 195.777 tonnes, et de 28% en valeur, passant de 62 millions d'euros à 44 millions d'euros. Cette baisse est principalement due aux débarquements au Danemark. Il convient de noter qu'au sein d'EUMOFA, le lançon ne constitue pas une « principale espèce commerciale » mais relève de l'agrégation « autres poissons de fond »[68].

L'espèce de poisson de fond la plus débarquée dans l'UE est le merlan bleu, qui représentait en 2018 44% du volume total de ce groupe de produits. Le merlu et le cabillaud suivent, respectivement à 20% et 14%.

[68] Le tableau de corrélation utilisé pour harmoniser les données sur les espèces de poissons débarquées dans l'UE avec la nomenclature EUMOFA est disponible sur le lien http://www.eumofa.eu/documents/20178/24415/Metadata+2+-+DM+-+Annex+3+Corr+of+MCS_CG_ERS.PDF/1615c124-b21b-4bff-880d-a1057f88563d.

MERLAN BLEU

Au cours des dix dernières années, les débarquements de merlan bleu dans l'UE ont été multipliés par près de quatre en volume et ont plus que doublé en valeur.

En 2018, les débarquements de merlan bleu dans l'UE ont atteint un pic décennal de 482.809 tonnes et 130 millions d'euros. Par rapport à 2017, le volume a augmenté de 10% et la valeur de 28%. Par rapport à 2009, où les débarquements de merlan bleu dans l'UE s'élevaient à 100.671 tonnes pour une valeur de près de 57 millions d'euros, le volume a augmenté de 380% et la valeur a plus que doublé. Quant au prix moyen, il a connu une diminution de 50% par rapport à 2009, bien que de 2017 à 2018, il ait augmenté de 16%, passant de 0,23 à 0,27 EUR/kg.

La tendance à la hausse en volume est due au Danemark et aux Pays-Bas, qui ont enregistré des hausses de 25% des débarquements de merlan bleu par rapport à l'année précédente, en raison de l'augmentation des quotas de merlan bleu dans toutes les zones de pêche de l'Atlantique Nord entre 2017 et 2018. Les deux pays ont également atteint leur pic décennal, tant en volume qu'en valeur : au Danemark, les débarquements de merlan bleu se sont élevés à 223.474 tonnes, pour une valeur de près de 52 millions d'euros, tandis qu'aux Pays-Bas, ils ont atteint 150.025 tonnes et près de 34 millions d'euros.

Il convient de noter que la plupart des débarquements de merlan bleu dans l'UE ne sont pas destinés à la consommation humaine.

GRAPHIQUE 72
PRIX MOYENS ANNUELS DU MERLAN BLEU DÉBARQUÉ DANS LES PRINCIPAUX ÉTATS MEMBRES DE L'UE (EUR/KG)
Source : EUMOFA, basé sur EUROSTAT (code de données en ligne : fish_ld_main) et sur des données de sources nationales. Vous trouverez plus de détails sur les sources utilisées dans la Note méthodologique.

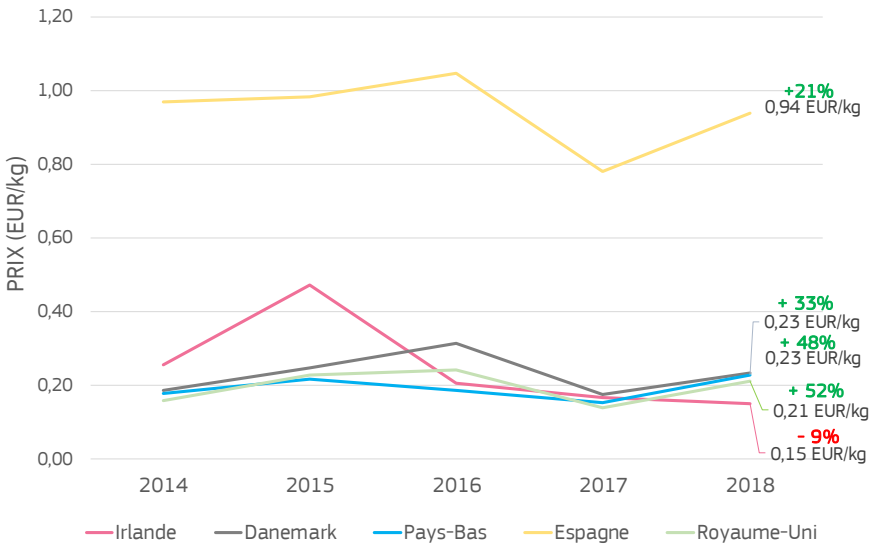

MERLU

En 2018, le volume des débarquements de merlu était supérieur de 6% à celui de 2017, atteignant 154.977 tonnes. Bien que le prix moyen ait diminué de 2%, passant de 3,22 à 3,16 EUR/kg, la valeur totale a augmenté de 4%, atteignant 490 millions d'euros. En termes de volume, le merlu européen (*Merluccius merluccius*) représentait 66%, le merlu argentin (Merluccius *hubbsi*) 28%, et le merlu sénégalais (Merluccius *senegalensis)* et le merlu du Cap (Merluccius *capensis, M. paradox.)* représentaient le reste.

L'Espagne représente plus de 60% du total des débarquements de merlu dans l'UE et est l'État membre qui enregistre les volumes et les valeurs les plus élevés. En 2018, l'Espagne a débarqué 98.083 tonnes de merlu - un record en dix ans - et 288 millions d'euros, ce qui représente une augmentation de 34% en volume et de 29% en valeur par rapport à 2017.

Il est à noter que l'Espagne, le Portugal et les Pays-Bas sont les seuls pays où le merlu européen (*Merluccius merluccius*) n'est pas la seule espèce de merlu débarquée. La tendance à la hausse enregistrée en Espagne en 2018 est due à la combinaison des débarquements de merlu européen (*Merluccius merluccius*) et de merlu argentin (*Merluccius hubbsi)*, dont les volumes ont augmenté respectivement de 25% et 62par rapport à 2017.

GRAPHIQUE 73
PRIX MOYENS ANNUELS DU MERLU DÉBARQUÉ DANS LES PRINCIPAUX ÉTATS MEMBRES DE L'UE (EUR/KG)
Source : EUMOFA, basé sur EUROSTAT (code de données en ligne : fish_ld_main) et sur des données de sources nationales. Vous trouverez plus de détails sur les sources utilisées dans la Note méthodologique.

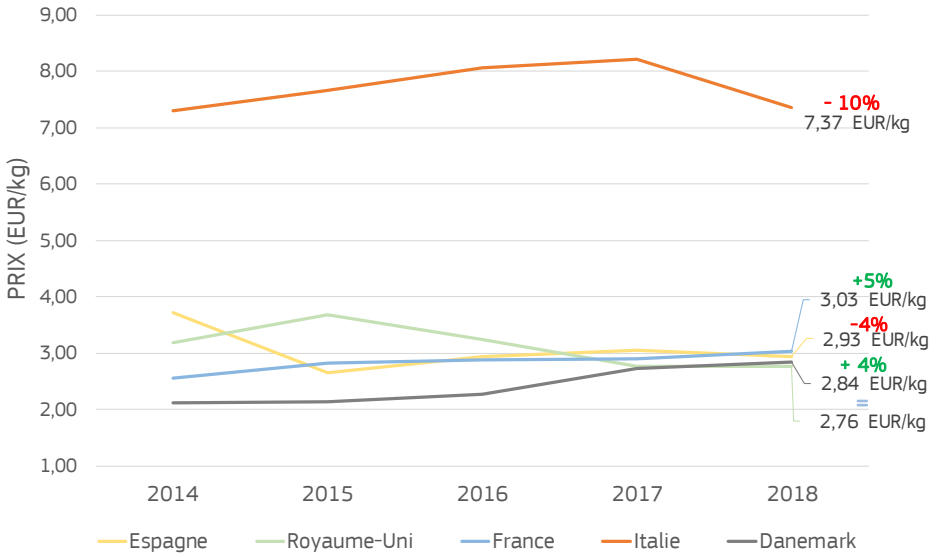

CABILLAUD

En 2018, les débarquements de cabillaud dans l'UE se sont élevés à 67.965 tonnes, pour une valeur de près de 216 millions d'euros. Il s'agit d'une diminution de 16% en volume et de 1% en valeur par rapport à l'année précédente. Le prix moyen a augmenté de 18%, passant de 2,69 à 3,18 EUR/kg, atteignant ainsi le niveau le plus élevé depuis 2009.

Le Royaume-Uni a été le principal pays de l'UE à débarquer du cabillaud. Il a également fait partie des quelques États membres qui ont connu une tendance à l'augmentation par rapport à 2017, puisque le volume de cabillaud débarqué dans ce pays a augmenté de 16% et sa valeur de 13%.

GRAPHIQUE 74
PRIX MOYENS ANNUELS DU CABILLAUD DÉBARQUÉ DANS LES PRINCIPAUX ÉTATS MEMBRES DE L'UE (EUR/KG)
Source : EUMOFA, basé sur EUROSTAT (code de données en ligne : fish_ld_main) et sur des données de sources nationales. Vous trouverez plus de détails sur les sources utilisées dans la Note méthodologique.

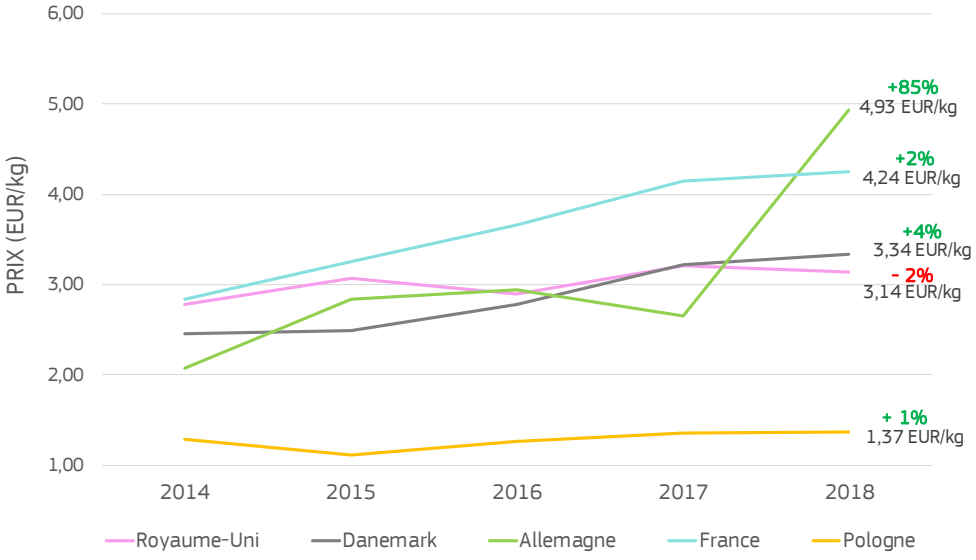

D'autre part, l'Espagne a influencé la tendance à la baisse enregistrée au niveau de l'UE. En 2018, elle a débarqué 4.313 tonnes de cabillaud pour une valeur de 14 millions d'euros, enregistrant une baisse de 71% en volume et de 64% en valeur par rapport à 2017. Cela correspond à des baisses de 10.750 tonnes et de plus de 26 millions d'euros, et est lié à une augmentation de prix de 26%, de 2,66 à 3,34 euros par kg.

CRUSTACÉS

En 2018, les débarquements de crustacés dans l'UE ont atteint un pic sur dix ans, atteignant 182.615 tonnes, pour une valeur de 1,14 milliards d'euros. Par rapport à 2017, les volumes ont augmenté de 12%, soit 20.200 tonnes, tandis que les valeurs ont augmenté de 4%, soit 42 millions d'euros.

CREVETTES

Les crevettes sont le produit de plus grande valeur débarqué dans l'UE. Avec 81.061 tonnes débarquées pour une valeur de 572 millions d'euros, en 2018, elles ont atteint un pic décennal en volume et en valeur. Les principaux pays de l'UE où elles ont été débarquées varient en fonction des espèces.

Les crevettes *Crangon* ont été principalement débarquées aux Pays-Bas, où elles ont atteint 24.000 tonnes pour une valeur de 80 millions d'euros. Par rapport à 2017, les volumes débarqués ont plus que doublé, tandis que les valeurs ont augmenté de 26%, entraînant ainsi une hausse au niveau de l'UE de 105% en volume et de 1% en valeur. Il convient de noter que, par rapport à 2017, le prix au débarquement de cette espèce en 2018 a diminué de moitié dans tous les principaux pays de débarquement.

Les autres types de crevettes d'eau froide ont été principalement débarqués au Danemark et en Suède. Ces deux pays ont enregistré une baisse en 2018 par rapport à 2017 : le total du Danemark de 1.493 tonnes pour une valeur de 8 millions d'euros équivaut à une baisse de 31% en volume et de 16% en valeur ; la Suède a atteint son point le plus bas en 10 ans avec 1.313 tonnes pour une valeur de près de 14 millions d'euros, soit une baisse de 15% en volume et de 9% en valeur.

L'Italie et l'Espagne, les deux principaux pays de débarquement des crevettes roses du large, ont couvert 74% des volumes totaux débarqués en 2018. Par rapport à 2017, les deux pays ont signalé une tendance à la hausse en volume et une baisse en valeur : le volume pour l'Italie a augmenté de 7%, passant de 9.210 à 9.827 tonnes, et la valeur a diminué de 1%, passant de 57,07 millions d'euros à 56,69 millions d'euros ; le volume pour l'Espagne a augmenté de 16%, passant de 3.937 à 4.583 tonnes, et la valeur a diminué de 6%, passant de 41 millions d'euros à 38 millions d'euros.

L'Italie a également été le principal pays de débarquement des crevettes tropicales, à savoir les crevettes Caramote (*Penaeus kerathurus*). En 2018, l'Italie a déclaré des débarquements de 1.676 tonnes pour une valeur de 25 millions d'euros pour cette espèce, ce qui représente une augmentation de 5% en volume et de 2% en valeur par rapport à 2017.

Quant aux « crevettes diverses », ce groupe comprend principalement les crevettes rouges (*Aristeus antennatus*), les gambons rouges (*Aristaeomorpha foliacea)* et les gambons rayés (*Aristeus varidens*). L'Espagne et l'Italie ont représenté ensemble environ 93% de tous les débarquements enregistrés dans l'UE en 2018, tant en volume qu'en valeur. Alors que les débarquements en Espagne comprenaient principalement des crevettes rouges et gambons rayés, en Italie ils comprenaient principalement des gambons rouges. L'Espagne a débarqué 4.652 tonnes pour une valeur de 111 millions d'euros, soit une augmentation de 31% en volume et de 84% en valeur par rapport à

2017. L'Italie a débarqué 4.241 tonnes pour une valeur de 86 millions d'euros, soit une baisse de 8% en volume et de 13% en valeur par rapport à l'année précédente.

GRAPHIQUE 75

DÉBARQUEMENTS DE CREVETTES DANS L'UE EN 2018

Source : EUMOFA, basé sur EUROSTAT (code de données en ligne : fish_ld_main) et sur des données de sources nationales.
Vous trouverez plus de détails sur les sources utilisées dans la Note méthodologique.

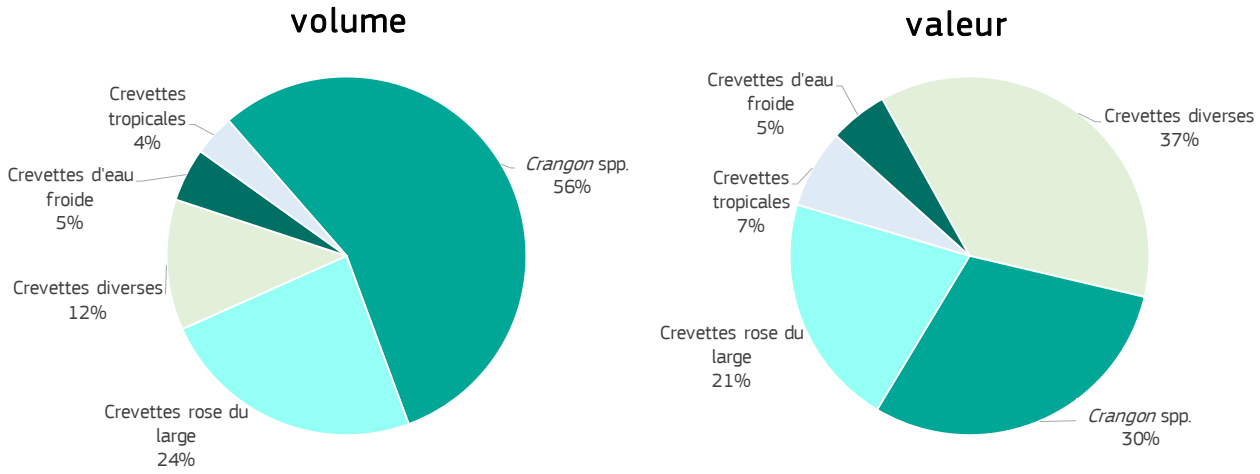

TABLEAU 21

PRIX MOYENS ANNUELS DES CREVETTES DÉBARQUÉES DANS LES PRINCIPAUX ÉTATS MEMBRES DE L'UE (EUR/KG)

Source : EUMOFA, basé sur EUROSTAT (code de données en ligne : fish_ld_main) et sur des données de sources nationales.
Vous trouverez plus de détails sur les sources utilisées dans la Note méthodologique.

Principales espèces commerciales	État membre	2014	2015	2016	2017	2018	2018/2017	2018/2014
Crevettes *Crangon* spp.	Pays-Bas	3,34	3,65	6,98	7,28	3,34	-54%	=
	Allemagne	3,43	3,47	7,66	7,99	3,92	-51%	+14%
Crevettes d'eau froide	Danemark	3,02	3,79	4,65	4,44	5,41	+22%	+79%
	Suède	9,71	9,15	8,51	9,69	10,37	+7%	+7%
Crevettes roses du large	Italie	6,32	6,35	6,33	6,20	5,77	-7%	-9%
	Espagne	13,28	14,02	10,47	10,35	8,40	-19%	-37%
	Grèce	5,25	4,80	2,28	3,80	4,58	+20%	-13%
Crevettes tropicales	Italie	15,07	16,30	17,40	15,45	14,99	-3%	-1%
Crevettes diverses	Espagne	31,16	15,93	16,96	17,03	23,93	+41%	-23%
	Italie	20,10	22,02	21,43	21,61	20,25	-6%	+1%

THON ET ESPÈCES APPARENTÉES

En 2018, le volume des débarquements de thon et d'espèces apparentées dans l'UE a enregistré une augmentation de 13% par rapport à 2017 et s'est élevé à 385.511 tonnes. Néanmoins, leur valeur a diminué de 22%, passant de 975 millions d'euros à 761 millions d'euros. Cette baisse est due à une chute remarquable des prix en Espagne, où le prix de thon albacore a chuté de 53% entre 2017 et 2018, passant de 4,19 EUR/kg à 1,94 EUR/kg, tandis que le prix du thon obèse a chuté de 66%, passant de 4,01 EUR/kg à 1,37 EUR/kg.

L'Espagne, de loin l'État membre de l'UE qui débarque le plus de thon, représente 88% du volume total et 77% de la valeur totale. Dans le pays, les débarquements ont atteint

337.493 tonnes, soit 12% de plus qu'en 2017, tandis que la valeur a chuté de 27%, pour atteindre 571 millions d'euros.

THON LISTAO

Parmi tous les thons débarqués dans l'UE en 2018, c'est le listao qui a atteint le volume et la valeur les plus élevés, atteignant 205.631 tonnes et 223 millions d'euros. Par rapport à l'année précédente, cela correspond à une augmentation de 32% en volume et de 30% en valeur. Sur le volume total, le 93% ont été débarqués en Espagne par la flotte nationale et étaient principalement constitués de produits congelés. L'Espagne a ainsi déterminé la tendance générale de l'UE, puisqu'en 2018, elle a totalisé 191.795 tonnes pour une valeur de 202 millions d'euros et ses débarquements ont augmenté de 30% en volume et de 33% en valeur (par rapport à 2017). Le prix moyen annuel a augmenté de 2%, passant de 1,03 à 1,05 EUR/kg.

AUTRES POISSONS DE MER

En 2018, les débarquements de l'UE du groupe de produits « Autres poissons de mer » sont tombés à 259.682 tonnes pour une valeur de 975 millions d'euros, ce qui représente une baisse de 18 % en volume et de 5 % en valeur par rapport à 2017.

GRAPHIQUE 76
PRINCIPALES ESPÈCES D'"AUTRES POISSONS DE MER" : VOLUMES DÉBARQUÉS EN 2018, VARIATIONS EN % 2018/2017 ET PRIX AU DÉBARQUEMENT

Source : EUMOFA, basé sur EUROSTAT (code de données en ligne : fish_ld_main). Vous trouverez plus de détails sur les sources utilisées dans la Note méthodologique.

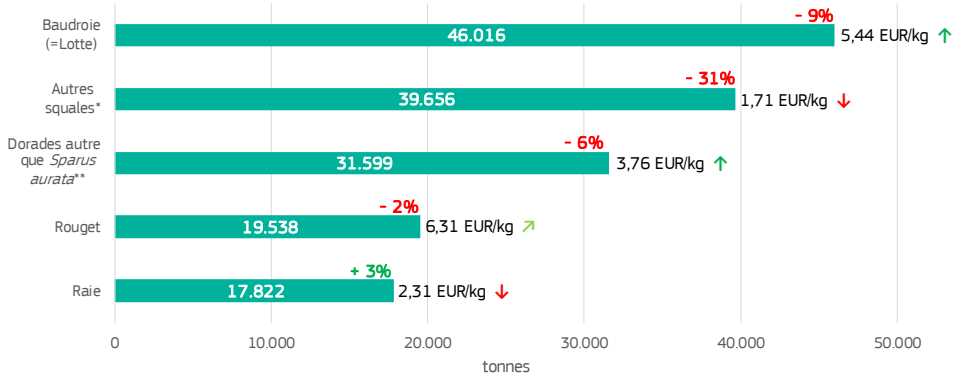

*Le groupe "Autres requins" comprend principalement le peau bleue (57 % du total), la petite roussette (20 %), les émissoles (10 %), le requin-taupe bleu (7 %), le requin-hâ, les autres roussettes et émissoles nca (1 % chacun).

**Le groupe "Dorades, autres que les dorades" comprend principalement la bogue (39% du total), la dorade grise (11%), le pageot commun (10%), le sar commun et le pageot acarne (6% chacune), le pagre rouge (5%), le denté à gros yeux (4 %), dorade rose et l'oblade (3 % chacune), le marbré, le dentex commun, le spraraillon commun, le sar à tête noire et et les autres dentés nca (2 % chacun), et le gros denté rose et le pageot à tache rouge (1 % chacun).

BAUDROIE

En 2018, les débarquements de baudroie dans l'UE se sont élevés à 46.016 tonnes pour une valeur de 250 millions d'euros. Par rapport à 2017, il s'agit d'une diminution de 9% en volume mais d'une augmentation de 8% en valeur. Sur le volume total, 40% ont été déclarés comme "Baudroies, etc. nca (*Lophiidae)"*, 31% déclarés comme "Baudroies nca (*Lophius* spp.)" et le reste comme "Baudroie rousse (Lophius *budegassa)"*, "Baudroie commune (Lophius *piscatorius*)" et "Baudroie d'Amérique (Lophius *americanus*)".

La France, le Royaume-Uni et l'Espagne représentent ensemble près de 80% du volume total débarqué en 2018. Alors qu'en France, la plupart des débarquements de baudroies ont été déclarés sous l'espèce de baudroies nca (*Lophius* spp.), au Royaume-Uni, ils ont été déclarés sous l'espèce de baudroies, etc. nca (*Lophiidae*), et en Espagne, ils ont été déclarés sous l'espèce de baudroie rousse (*Lophius budegassa*). Par rapport à 2017, la France et le Royaume-Uni ont tous deux enregistré une tendance à la baisse tant en volume qu'en valeur, tandis que les débarquements de baudroies en Espagne ont augmenté de 60% en volume et de 76% en valeur.

GRAPHIQUE 77

PRIX MOYENS ANNUELS DES BAUDROIES DÉBARQUÉES DANS LES PRINCIPAUX ÉTATS MEMBRES DE L'UE (EUR/KG)

Source : EUMOFA, basé sur EUROSTAT (code de données en ligne : fish_ld_main) et sur des données de sources nationales. Vous trouverez plus de détails sur les sources utilisées dans la Note méthodologique.

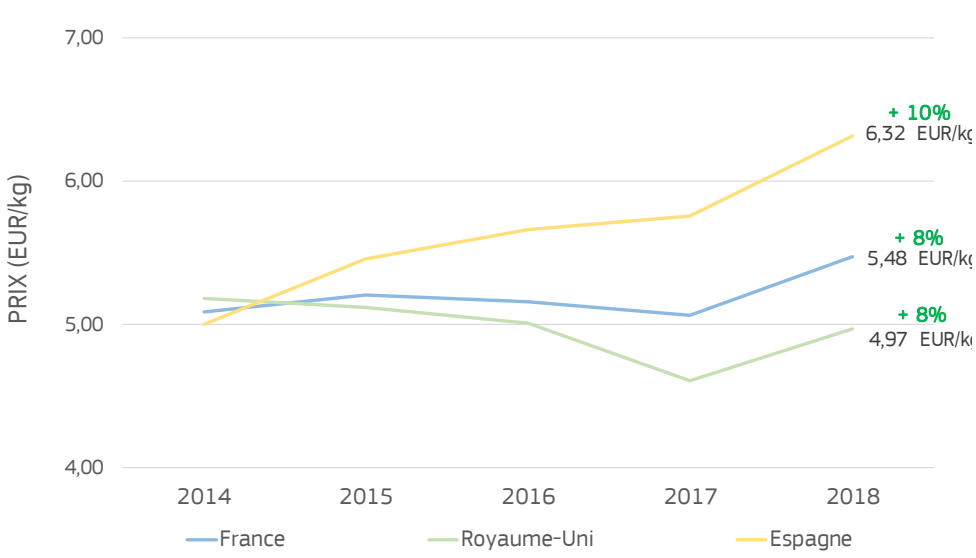

6/ AQUACULTURE[69]

6.1 VUE D'ENSEMBLE

AU NIVEAU DE L'UE

Après le pic de l'année précédente, en 2018, la production aquacole de l'UE a connu une diminution en volume et en valeur.

En 2018, la production aquacole de l'UE[70] s'élevait à 1,32 millions de tonnes, pour une valeur totale de 4,80 milliards d'euros. Cela représentait une baisse de 4% (-50.330 tonnes) en volume et de 5% (-348 milliards d'euros) en valeur par rapport à 2017 - un renversement de la tendance à la hausse observée au cours des quatre années précédentes. Par rapport aux dix années précédentes[71], la production a augmenté de 3%, (+40.000 tonnes), tandis que la valeur a connu une croissance remarquable de 36% en termes réels (+1,30 milliards d'euros).

L'augmentation de la valeur de l'aquaculture au cours de la décennie 2009-2018 est due à la production accrue d'espèces très valorisées (saumon, bar et thon rouge), combinée à la forte augmentation du prix de certaines espèces importantes (saumon, bar, dorade royale, huîtres et palourdes). La hausse des prix pourrait être liée à une augmentation de la demande, mais aussi avec d'autres facteurs tels que la meilleure qualité des produits (y compris biologiques) ainsi que la diminution de l'offre due à des mortalités élevées de certaines espèces (par exemple les huîtres). Il faut également considérer que l'augmentation de 3% du volume au cours de la décennie a été une variation mineure, causée par des problèmes de licences et des conflits d'intérêts en termes d'aménagement du territoire. Cette légère augmentation de volume, combinée à une demande accrue, a contribué à une hausse des prix.

GRAPHIQUE 78
PRODUCTION AQUACOLE DANS L'UE
Source : EUMOFA, basé sur EUROSTAT (code de données en ligne : fish_aq2a), FAO, administrations nationales et données FEAP.
Des détails sur les sources utilisées peuvent être trouvés dans la Note méthodologique.

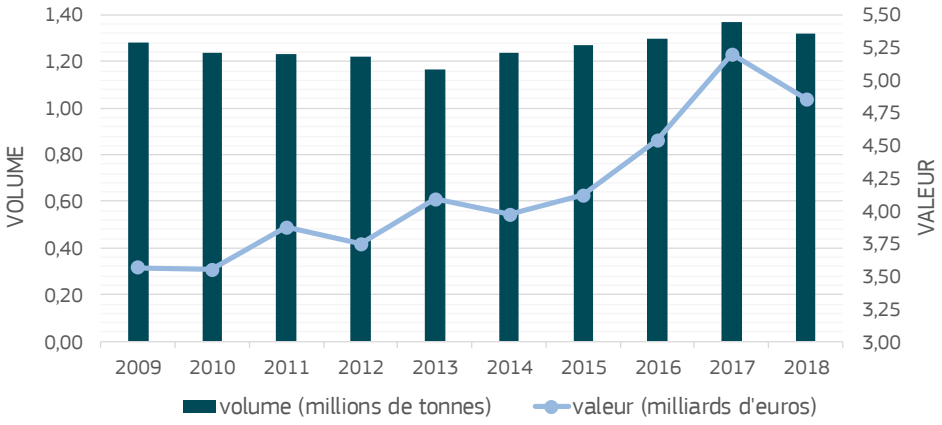

La production de bivalves, autres mollusques et invertébrés aquatiques a diminué de 1% en volume en 2018 par rapport à 2017, mais elle couvre encore près de la moitié de la production totale des élevages de l'UE, principalement grâce aux productions de

[69] La principale source de données concernant la production aquacole de l'UE est EUROSTAT. Les données ont été intégrées en utilisant la FAO, le FEAP et des sources nationales pour plusieurs États membres : plus de détails sur les intégrations effectuées et sur les données collectées pour chaque pays peuvent être trouvés dans la Note méthodologique.
[70] Conformément à l'approche adoptée par l'EUMOFA à la suite du BREXIT, le Royaume-Uni est considéré comme faisant partie de l'UE jusqu'en 2019 et ses données jusqu'à cette année-là sont disponibles dans tous les tableaux, graphiques et analyses au niveau de l'UE. En outre, les données de l'UE incluent la Croatie depuis 2013, date de l'élargissement de l'UE à ce pays.
[71] Dans ce rapport, les variations de valeur et de prix pour des périodes supérieures à 5 ans sont analysées en déflatant les valeurs à l'aide du déflateur du PIB (base=2015) ; pour des périodes plus courtes, les variations de valeur nominale et de prix sont analysées.

moules en Espagne et d'huîtres en France. Les salmonidés[72] et le groupe des "autres poissons de mer[73]" ont enregistré une baisse de 11% et une augmentation de 2% respectivement par rapport à l'année précédente.

En valeur, les groupes de produits susmentionnés présentent des tendances différentes. Tant les bivalves, les autres mollusques et invertébrés aquatiques que les salmonidés ont considérablement diminué par rapport à 2017, soit une baisse de 10% et 12% respectivement, en raison de la diminution en valeur de production mytilicole en France et salmonicole au Royaume-Uni. D'autre part, les "autres poissons de mer" ont atteint leur pic sur cinq ans en 2018, sous l'effet de l'augmentation de la valeur de production du bar européen en Espagne.

La composition en volume et en valeur de la production aquacole de l'UE, détaillée par principales espèces commerciales, est présentée dans les graphiques 81 et 82.

GRAPHIQUE 79
VOLUMES DES PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS ÉLEVÉS DANS L'UE ET VARIATIONS EN % POUR 2018/2017
Source : EUMOFA, basé sur EUROSTAT (code de données en ligne : fish_aq2a), FAO, administrations nationales et données FEAP.
Vous trouverez plus de détails sur les sources utilisées dans la Note méthodologique.

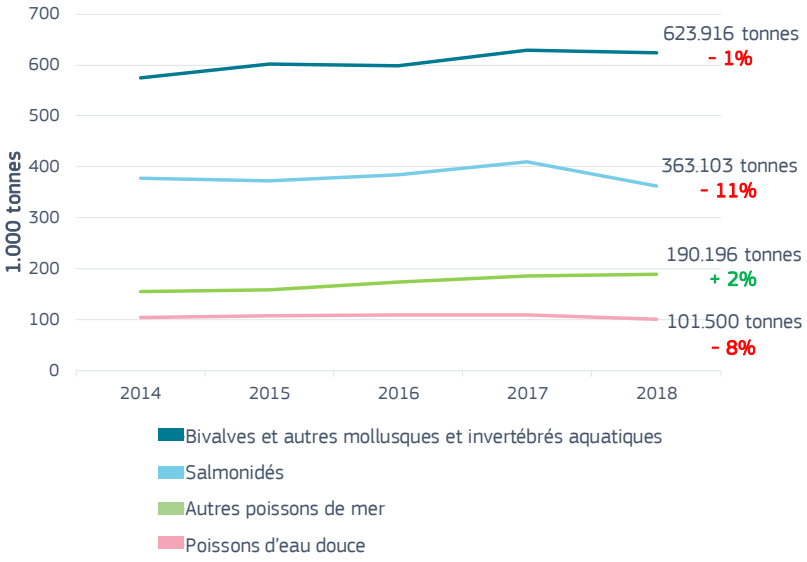

GRAPHIQUE 80
VALEURS DES PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS ÉLEVÉS DANS L'UE ET VARIATIONS EN % POUR 2018/2017
Source : EUMOFA, basé sur EUROSTAT (code de données en ligne : fish_aq2a), FAO, administrations nationales et données FEAP.
Vous trouverez plus de détails sur les sources utilisées dans la Note méthodologique.

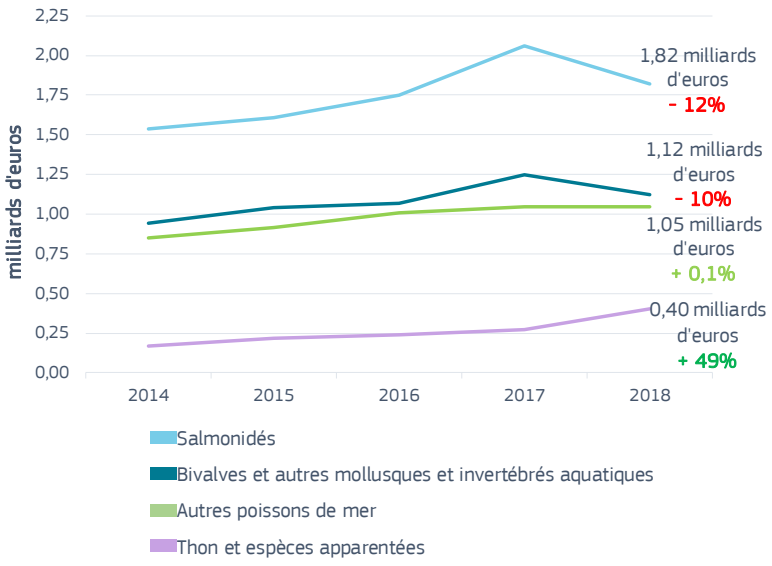

[72] Les salmonidés comprennent le saumon et la truite, ainsi que d'autres types d'espèces de salmonidés.
[73] Les espèces d'élevage appartenant à ce groupe comprennent la dorade royale et d'autres sparidés, le bar et les espèces marines non incluses dans d'autres groupes de produits. Pour plus d'informations, veuillez consulter la page "Harmonisation" du site web d'EUMOFA au lien http://www.eumofa.eu/harmonisation.

GRAPHIQUE 81

COMPOSITION DE LA PRODUCTION AQUACOLE DE L'UE PAR PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES (EN VOLUME)

Source : EUMOFA, basé sur EUROSTAT (code de données en ligne : fish_aq2a), FAO et données FEAP.
Vous trouverez plus de détails sur les sources utilisées dans la Note méthodologique.

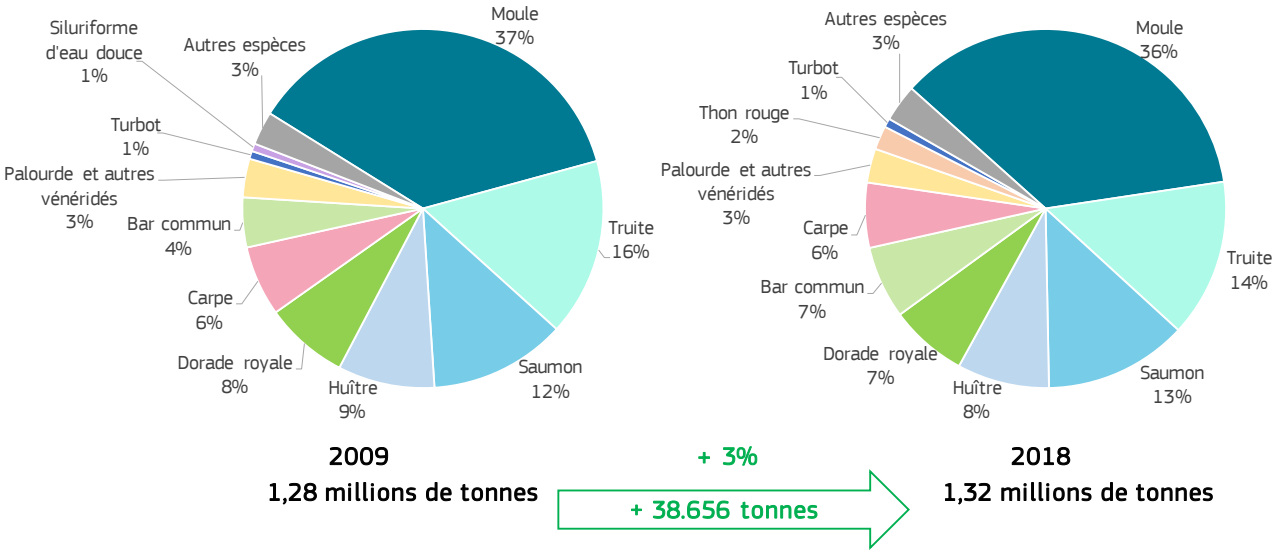

GRAPHIQUE 82

COMPOSITION DE LA PRODUCTION AQUACOLE DE L'UE PAR PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES (EN VALEUR)

Source : EUMOFA, basé sur EUROSTAT (code de données en ligne : fish_aq2a), FAO et données FEAP.
Vous trouverez plus de détails sur les sources utilisées dans la Note méthodologique.

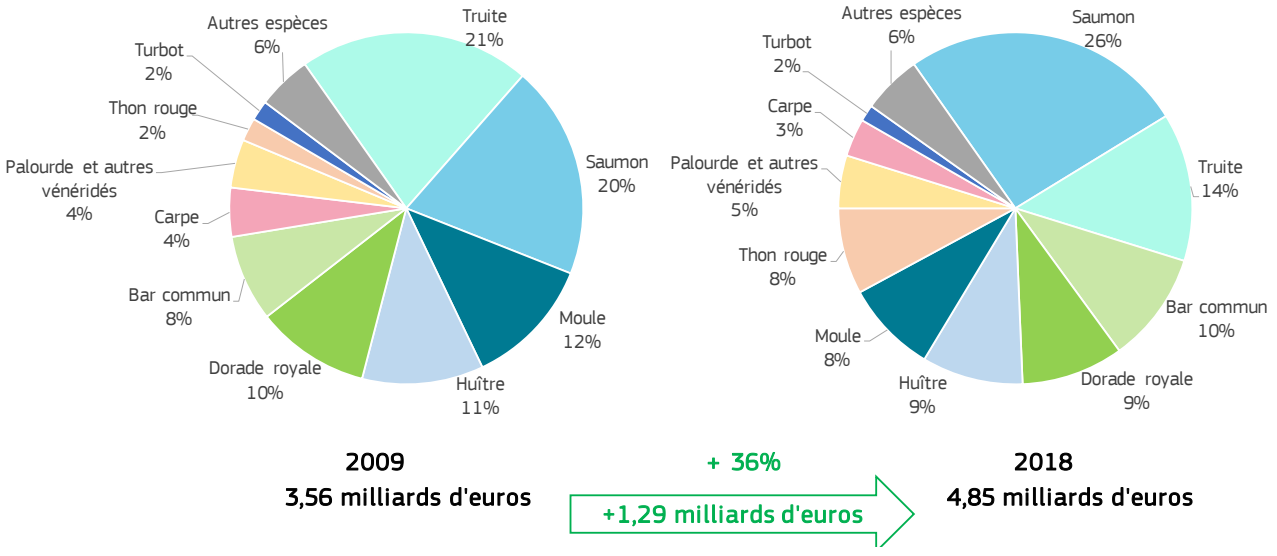

Si, en volume, la composition par espèce de la production aquacole de l'UE est restée similaire à celle de dix ans auparavant, des variations plus importantes ont affecté sa structure en valeur. Les changements concernant les espèces les plus valorisées, à savoir le saumon et la truite, sont dus à la tendance à la baisse de la valeur de la truite en Italie, accompagnée d'un doublement de la valeur du saumon (principalement au Royaume-Uni), dont l'augmentation des prix a été causée par la baisse globale de sa production en Europe de 2015 à 2017.

De 2009 à 2018, la valeur du bar et de la dorade a considérablement augmenté : en particulier, les augmentations les plus fortes ont concerné la Grèce (où la valeur du bar

a augmenté de 70%, tandis que la valeur de la dorade royale a augmenté de 18%) et l'Espagne (où la valeur du bar a augmenté de 120%).

Au cours des dix dernières années, les valeurs réelles du saumon, du bar commun européen, de la dorade royale, du thon rouge et de la palourde ont enregistré une augmentation considérable.

Une augmentation encore plus importante a été signalée pour le thon rouge et la palourde. L'augmentation de la production de thon rouge est due à une tendance remarquable de la production maltaise, qui a grimpé en flèche de plus de 400%, augmentant de 13.885 tonnes entre 2009 et 2018. La production de thon rouge a ainsi atteint 17.326 tonnes pour une valeur de 229 millions d'euros à Malte, ce qui représente une augmentation de 375% (soit près de quatre fois plus que dix ans auparavant même après correction de l'inflation[74]). Il convient de noter que de 2017 à 2018, la production espagnole a également connu une croissance notable, augmentant de 49% en volume et de 74% en valeur en raison de trois événements économiques différents : certaines entreprises ont en effet augmenté leur production en 2018, d'autres ont repris des activités qui avaient cessé en 2016, et certaines ont décidé de stocker leurs quantités en 2017 et de les vendre en 2018. Cette tendance à la hausse de la valeur du thon rouge a été possible grâce à une augmentation significative des quotas dans la Méditerranée entre 2016 et 2018, la "production d'élevage" de cette espèce consistant à l'engraissement de thons capturés à l'état sauvage.

Bien que le volume des palourdes d'élevage ait diminué de 9% entre 2009 et 2018, leur valeur réelle dans l'UE a augmenté de près de 50%. Cette hausse est due à une augmentation de 55% de la valeur de la production italienne, qui est passée de 101 millions d'euros à 156 millions d'euros. Cette tendance nettement à la hausse, due à une forte augmentation des prix de 64%, était principalement liée à une pénurie de l'offre italienne en 2015.

Les tendances susmentionnées, associées à une diminution de la valeur de la production mytilicole, ont réduit la part des moules dans la valeur totale de la production aquacole de l'UE.

Par ailleurs, deux autres espèces doivent être mentionnées : le maigre commun et la sole du Sénégal. Leur production dans l'UE a augmenté progressivement et fortement au cours de la décennie, le maigre commun augmentant de 270% pour atteindre 6.827 tonnes en 2018, et la sole du Sénégal de 1318% pour atteindre 893 tonnes. L'Espagne, premier producteur de ces deux espèces, représentait 59% de la production totale de maigre commun dans l'UE et 100% de celle de soles du Sénégal. La Grèce et la Croatie sont d'autres producteurs importants de maigres communs.

Quant à l'évolution entre 2017 et 2018, le graphique 83 montre que seules deux des dix premières espèces élevées dans l'UE ont vu leur valeur augmenter : le bar et le thon rouge. À l'inverse, les baisses observées pour le saumon et la palourde correspondent à des diminutions de 225 et 66 millions d'euros, respectivement. La baisse pour le saumon est due à une diminution de la production au Royaume-Uni, tandis que la baisse pour la palourde reflète une chute de 32% de la valeur de la production en Italie.

[74] L'augmentation de l'engraissement du thon rouge par les Maltais pourrait également être liée à l'élevage illégal et non déclaré de cette espèce à Malte. Les inspections menées dans les parcs à thon de l'île entre septembre et octobre 2018 ont permis de découvrir comment les éleveurs avaient dissimulé des centaines de poissons supplémentaires, ce qui a entraîné un ajustement à la hausse des volumes déclarés.

GRAPHIQUE 83
VALEURS DES PRINCIPALES ESPÈCES ÉLÉVÉES DANS L'UE EN 2018 ET VARIATION EN % 2018/2017

Source : EUMOFA, sur la base des données d'EUROSTAT (code de données en ligne : fish_aq2a) et de la FAO.
Vous trouverez plus de détails sur les sources utilisées dans la Note méthodologique.

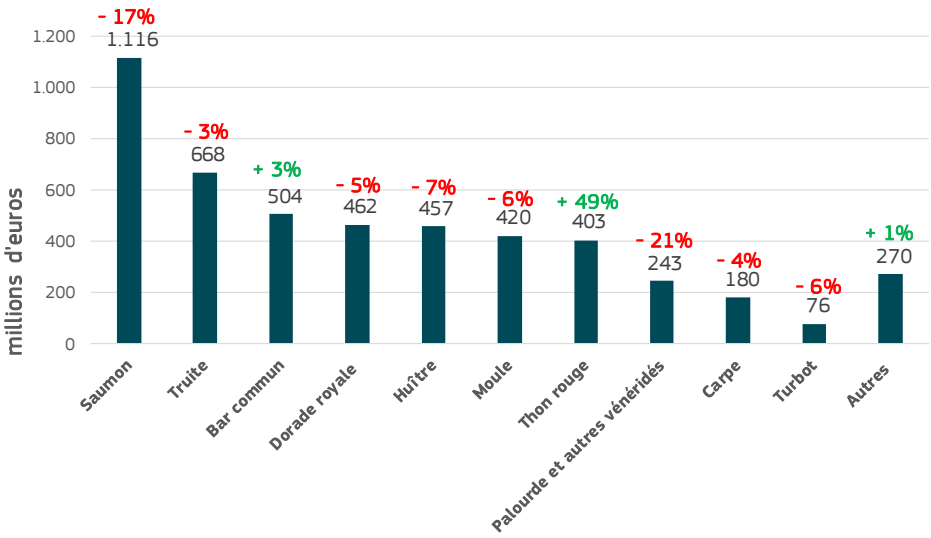

AU NIVEAU DES ÉTATS MEMBRES

En 2018, les cinq premiers pays producteurs aquacoles de l'UE, à savoir le Royaume-Uni, la France, l'Espagne, la Grèce et l'Italie, représentaient plus de 70% de la production aquacole totale de l'UE, en volume et en valeur. L'Espagne et la Grèce ont affiché des tendances à la hausse à court et à long terme, tandis que la France, le Royaume-Uni et l'Italie ont suivi une tendance différente.

L'augmentation de la production aquacole espagnole est liée à la croissance progressive du bar d'élevage, qui a atteint 22.526 tonnes en 2018 pour une valeur de 147 millions d'euros, et du thon rouge d'élevage. La Grèce a enregistré un pic sur cinq ans pour ses volumes de production de dorade et de bar d'élevage, qui ont atteint respectivement 56.185 tonnes et 47.028 tonnes en 2018. En valeur, ces deux espèces ont atteint leur pic quinquennal en 2017, puis ont toutes deux diminué de 3% en 2018. Bien que la moule d'élevage en France ait connu une baisse de 7% en volume et de 26% en valeur de 2017 à 2018 : sa production totale a augmenté au cours des cinq dernières années, principalement en raison de l'augmentation de la production d'huîtres et de truites d'élevage. Au Royaume-Uni et en Italie, la production aquacole a diminué par rapport à 2017, enregistrant une baisse en volume mais une augmentation en valeur à long terme. Ces tendances ont été fortement influencées par le saumon au Royaume-Uni et la palourde en Italie.

Comme pour les autres principaux producteurs, Malte a enregistré un pic sur cinq ans en 2018, grâce à l'augmentation de la production de thon rouge. La production aquacole des Pays-Bas, bien qu'en légère augmentation de 2017 à 2018, a connu une baisse de 4% en volume et de 16% en valeur par rapport à 2014, en raison d'une diminution de la production de moules d'élevage. Au cours des cinq dernières années, la production totale de l'Irlande a augmenté de 18%, passant de 29.327 tonnes en 2014 à 34.605 tonnes en 2018. Elle a également connu une augmentation de 56% en valeur totale, passant de 106 millions d'euros en 2014 à 165 millions d'euros en 2018, en raison d'une hausse de 56% du prix du saumon.

TABLEAU 22
VOLUME DE LA PRODUCTION AQUACOLE DANS LES CINQ PREMIERS PAYS PRODUCTEURS DE L'UE (1.000 TONNES)

Source : EUMOFA, basé sur EUROSTAT (code de données en ligne : fish_aq2a), FAO et données FEAP.
Vous trouverez plus de détails sur les sources utilisées dans la Note méthodologique.

État membre	2014	2015	2016	2017	2018	2018/2017
Espagne	285	294	287	315	319	+1%
France	181	164	182	189	187	-1%
Royaume-Uni	215	212	194	222	185	-17%
Italie	149	148	142	159	143	-10%
Grèce	88	108	123	126	132	+5%

TABLEAU 23
VALEUR DE LA PRODUCTION AQUACOLE DANS LES CINQ PREMIERS PAYS PRODUCTEURS DE L'UE (MILLIONS D'EUROS)

Source : EUMOFA, basé sur EUROSTAT (code de données en ligne : fish_aq2a), FAO et données FEAP.
Vous trouverez plus de détails sur les sources utilisées dans la Note méthodologique.

État membre	2014	2015	2016	2017	2018	2018/2017
Royaume-Uni	953	995	1.019	1.283	1.079	-16%
France	634	626	727	771	687	-11%
Espagne	472	513	559	578	658	+14%
Grèce	439	477	526	546	536	-2%
Italie	366	438	420	555	439	-21%

GRAPHIQUE 84
VOLUME DE LA PRODUCTION AQUACOLE DANS LES PRINCIPAUX PAYS PRODUCTEURS DE L'UE EN 2018 ET VARIATION EN % 2018/2017

Source : EUMOFA, sur la base des données d'EUROSTAT (code de données en ligne : fish_aq2a) et de la FAO.
Vous trouverez plus de détails sur les sources utilisées dans la Note méthodologique.

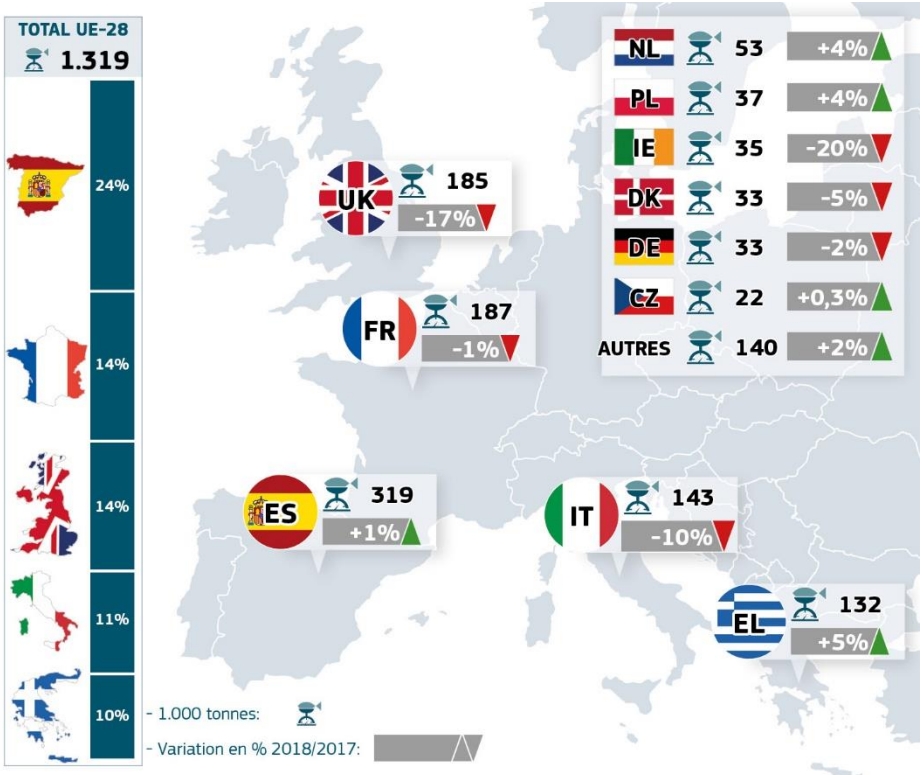

GRAPHIQUE 85
VALEUR DE LA PRODUCTION AQUACOLE DANS LES PRINCIPAUX PAYS PRODUCTEURS DE L'UE EN 2018 ET VARIATION EN % 2018/2017

Source : EUMOFA, sur la base des données d'EUROSTAT (code de données en ligne : fish_aq2a) et de la FAO.
Vous trouverez plus de détails sur les sources utilisées dans la Note méthodologique.

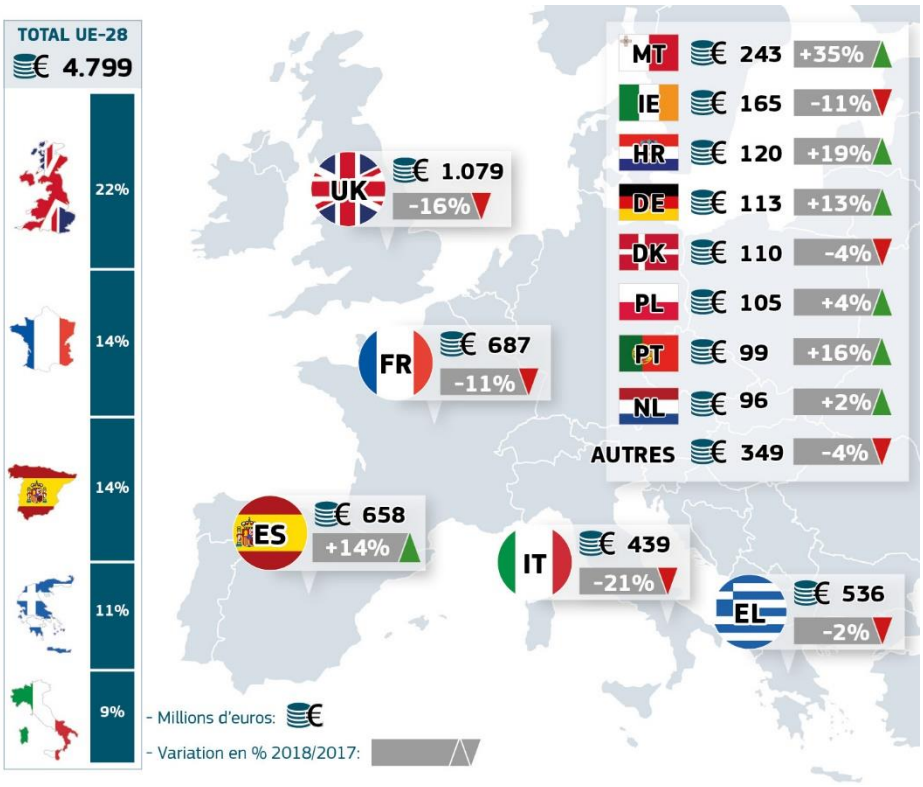

6.2 ANALYSE PAR ESPÈCES PRINCIPALES

SALMONIDÉS

Les salmonidés représentent près de 40% de la valeur de la production aquacole de l'UE. En 2018, le saumon représentait 23% de toutes les espèces élevées dans l'UE, et la truite 14%.

SAUMON

La production européenne de saumon a atteint un pic de 169.587 tonnes en 2018, soit une baisse de 20% par rapport au pic atteint en 2017. Le prix moyen était de 6,58 EUR/kg, soit le plus élevé jamais enregistré pour cette espèce, soit une valeur totale de 1,11 milliards d'euros.

Comme le saumon de l'UE est presque entièrement élevé au Royaume-Uni, qui produit 90% du total, la tendance au niveau de l'UE reflète ce que l'on observe au niveau du Royaume-Uni, comme le montre le graphique 86. Par rapport à 2017, le saumon au Royaume-Uni a chuté de 18% en volume en 2018, passant de 189.707 à 156.025 tonnes, et de 17% en valeur, passant de 1,20 milliards d'euros à 993 millions d'euros. Le niveau des prix en 2018 est resté stable par rapport à 2017.

L'Irlande vient en deuxième position, avec une production de 11.984 tonnes de saumon pour une valeur totale de 115 millions d'euros en 2018. Cela représente une baisse de 35% en volume et de 14% en valeur par rapport à 2017. Le prix moyen a augmenté de 31%, passant de 7,28 EUR/kg à 9,56 EUR/kg.

La production de saumon en Irlande est exclusivement biologique, alors qu'environ 3% seulement du saumon élevé au Royaume-Uni est biologique[75].

[75] Source : estimations de 2017 du BIM (Bord Iascaigh Mhara) et des experts.

GRAPHIQUE 86
PRODUCTION DE SAUMON D'ÉLEVAGE AU ROYAUME-UNI
Source : EUMOFA, sur la base des données d'EUROSTAT (code de données en ligne : fish_aq2a).
Vous trouverez plus de détails sur les sources utilisées dans la Note méthodologique.

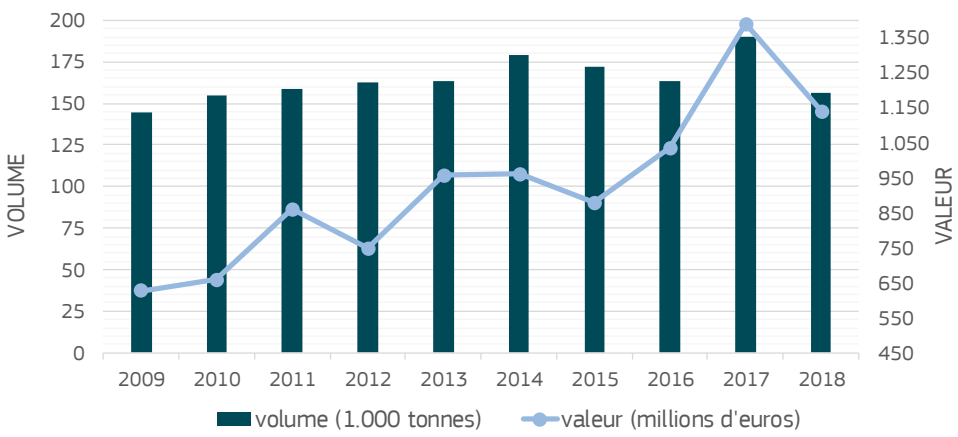

TRUITE

En 2018, l'UE a produit 187.858 tonnes de truites - principalement des truites arc-en-ciel (*Oncorhynchus mykiss*) - pour une valeur de 668 millions d'euros. Par rapport à 2017, la production a diminué de 4% en volume et de 3% en valeur. Le prix moyen est passé de 3,53 EUR/kg à 3,55 EUR/kg, soit le plus élevé de ces dix dernières années.

Plus de la moitié de la production de truites de l'UE a lieu en Italie, en France et au Danemark, qui représentaient respectivement 18%, 18% et 15% du volume total en 2018. Par rapport à 2017, c'est le Danemark qui a connu la plus forte réduction en volume, ce qui a fait passer le prix à 3,34 EUR/kg, soit le plus élevé des cinq dernières années.

En ce qui concerne les autres producteurs, il convient de mentionner la tendance à la baisse en Allemagne au cours des dix dernières années. De 2009 à 2018, la truite d'élevage a diminué de 61% en volume et de 49% en valeur, ce qui correspond à 13.209 tonnes et 32 millions d'euros, tandis que son prix moyen en termes réels a augmenté de 31 %, passant de 3 à 3,92 euros par kilo.

TABLEAU 24
PRODUCTION DE TRUITES D'ÉLEVAGE DANS LES PRINCIPAUX PAYS PRODUCTEURS DE L'UE
Source : EUMOFA, sur la base des données d'EUROSTAT (code de données en ligne : fish_aq2a).
Vous trouverez plus de détails sur les sources utilisées dans la Note méthodologique.

	2018			Variations en % 2018/2017		
État membre	Volume (tonnes)	Prix (EUR/kg)	Valeur (millions d'euros)	Volume	Prix	Valeur
France	33.540	3,66	123	-6%	-5%	-11%
Italie	34.286	2,95	101	-4%	-1%	-6%
Danemark	28.280	3,34	95	-8%	+2%	-6%

BIVALVES, AUTRES MOLLUSQUES ET INVERTÉBRÉS AQUATIQUES

En 2018, les États membres de l'UE ont produit 623.916 tonnes de bivalves, autres mollusques et invertébrés aquatiques, ce qui représente une baisse de 1% ou 5.127 tonnes par rapport à 2017. Leur valeur a atteint 1,82 milliards d'euros, soit une baisse de 12% ou 240 millions d'euros par rapport au pic enregistré en 2017.

Trois principales espèces commerciales ont représenté 98% du volume et de la valeur totale : la moule, la palourde et l'huître.

MOULE

Parmi toutes les espèces élevées dans l'UE, les moules représentent les volumes les plus élevés, soit plus de 35% de la production aquacole total de l'UE.

Après avoir atteint un pic en 2017, la production de moules de l'UE en 2018 s'est élevée à 458.251 tonnes, pour une valeur totale de 400 millions d'euros. Cela représente une baisse de 1% en volume et de 5% en valeur par rapport à l'année précédente.

L'Espagne et la France représentaient respectivement 34% et 25% de la valeur totale des moules dans l'UE. Toutefois, l'Espagne couvre plus de la moitié du volume total. En effet, l'Espagne produit principalement la moule méditerranéenne (*Mytilus galloprovincialis*), dont une grande partie est utilisée comme matière première pour la transformation, tandis que la production française comprend principalement la moule commune (*Mytilus edulis*).

Les deux pays ont montré des tendances différentes au cours des dix dernières années. En 2018, la production espagnole a atteint un pic décennal de 242.725 tonnes et 134 millions d'euros, ce qui représente une croissance de 22% en volume et de 35% en valeur par rapport à 2009. En revanche, la France a suivi une tendance à la baisse, tombant à 48.818 tonnes et 101 millions d'euros en 2018, ce qui représente une diminution de 7% en volume et de 62% en valeur par rapport à 2017. Toutefois, si l'on compare avec les dix années précédentes, cela représente une baisse de 41% en volume et de 37% en valeur par rapport à 2009.

GRAPHIQUE 87

PRODUCTION DE MOULES D'ÉLEVAGE DANS LES PRINCIPAUX PAYS PRODUCTEURS DE L'UE

Source : EUMOFA, sur la base des données d'EUROSTAT (code de données en ligne : fish_aq2a).

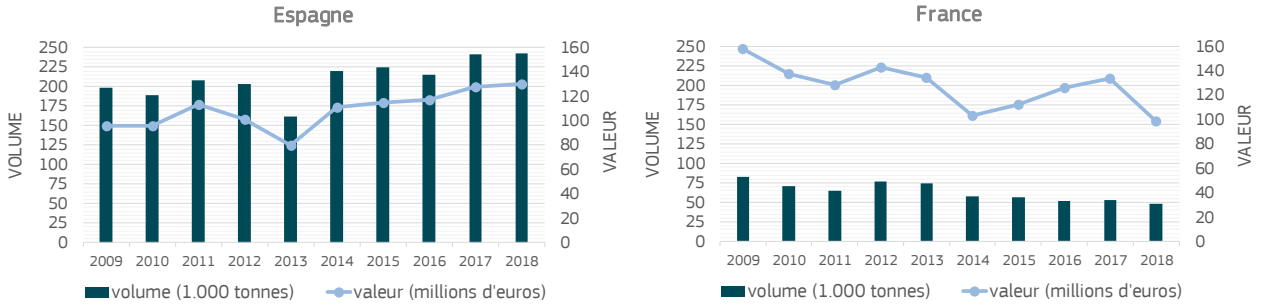

PALOURDES

En 2018, la production de palourdes dans l'UE a remarquablement chuté par rapport à 2017, avec des volumes en baisse de 17% pour atteindre 40.472 tonnes, et une valeur totale en baisse de 21% pour atteindre 243 millions d'euros. Cette baisse s'explique principalement par la diminution enregistrée en Italie pour la palourde japonaise (*Ruditapes philippinarum*).

L'Italie est de loin le principal pays producteur de palourdes de l'UE : en 2018, sa production de 31.056 tonnes, pour une valeur de 161 millions d'euros, représentait 77% du volume et 66% de la valeur de la production totale de l'UE. Après avoir atteint un pic en 2015, le pays a suivi une tendance fluctuante qui, en 2018, a entraîné une contraction de l'offre de 36% et une hausse des prix de 42%.

La production de l'UE reste trop faible pour répondre à la demande (principalement en Italie, son principal marché) qui est de plus en plus satisfaite par les importations de palourdes congelées en provenance d'Asie[76].

[76] *Ibidem*

GRAPHIQUE 88
PRODUCTION DE PALOURDES D'ÉLEVAGE EN ITALIE
Source : EUMOFA, sur la base des données d'EUROSTAT (code de données en ligne : fish_aq2a) et de la FAO.
Vous trouverez plus de détails sur les sources utilisées dans la Note méthodologique.

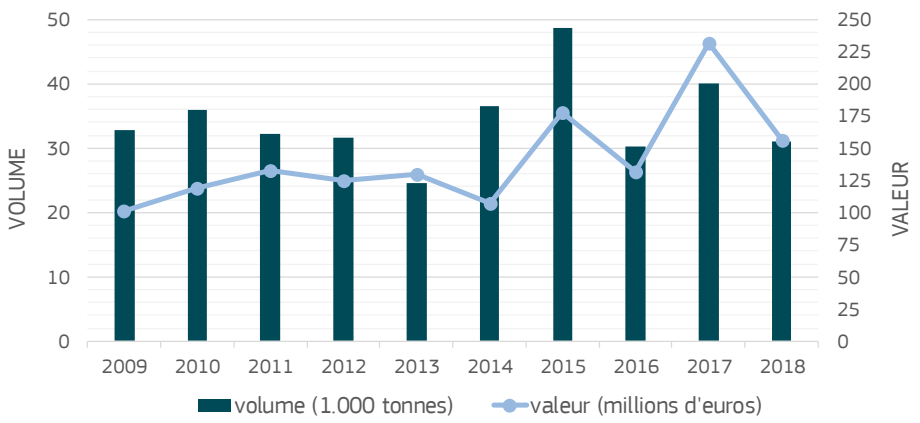

HUÎTRES

En 2018, l'UE a élevé 109.039 tonnes d'huîtres pour une valeur totale de 457 millions d'euros. En volume, la production était supérieure de 9% à celle de 2017 et inférieure de 2% seulement au pic atteint dix ans auparavant, alors que la valeur, bien que supérieure de 14% à celle de 2009, a été inférieure de 7% au pic de 2017. L'huître creuse du Pacifique (*Crassostrea gigas*) est de loin la principale espèce d'huître élevée dans l'UE.

Près de 85% de la production ostréicole de l'UE a lieu en France. En 2018, 92.092 tonnes étaient produites dans le pays, soit une augmentation de 8% par rapport à 2017, et vendues à un prix moyen de 4,14 EUR/kg, soit le prix le plus bas depuis 2009. La valeur totale a atteint 382 millions d'euros, soit une baisse de 10% par rapport à 2017.

GRAPHIQUE 89
PRODUCTION D'HUÎTRES D'ÉLEVAGE EN FRANCE
Source : EUMOFA, sur la base des données d'EUROSTAT (code de données en ligne : fish_aq2a).

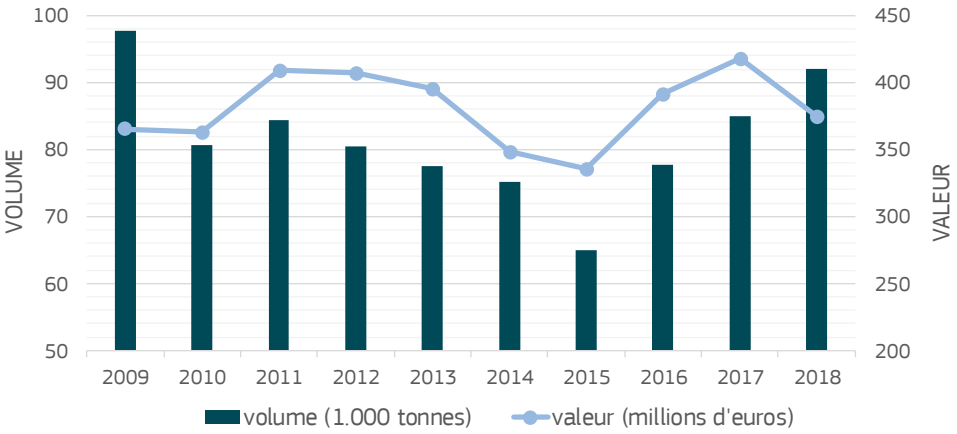

AUTRES POISSONS DE MER

Deux espèces de ce groupe de produits, à savoir la dorade royale et le bar commun, représentaient ensemble plus de 20% de la valeur totale de la production aquacole de l'UE (10% et 11% respectivement). Par rapport à la production totale du groupe de produits auquel elles appartiennent, leur part combinée était supérieure à 90% (48% pour le bar commun, 44% pour la dorade).

Ils sont généralement élevés dans les mêmes fermes en Méditerranée, principalement en Grèce et en Espagne.

DORADE ROYALE

En 2018, la production de dorade royale dans l'UE a diminué de 3% en volume et de 5% en valeur par rapport à 2017, pour atteindre 92.107 tonnes et 462 millions d'euros.

Le volume est resté stable en Grèce, alors que son prix a baissé de 3%, passant de 4,62 à 4,47 EUR/kg, entraînant une baisse de la valeur du même ordre de grandeur. En 2017-2018, une baisse plus importante a été observée en Espagne, où le volume a chuté de 20% à 13.662 tonnes et la valeur a diminué de 22% à 69 millions d'euros, malgré une baisse des prix de seulement 3%, de 5,20 à 5,07 euros par kg. À noter que la production espagnole de dorade royale a suivi une tendance à la baisse, avec les volumes et les valeurs réelles en 2018 qui ont chuté respectivement de 41% et 23% par rapport à 2009.

Les prix à l'exportation des dorades entières fraîches des États membres de l'UE ont diminué de 1% en 2019 par rapport à 2018. Les exportations turques de la même espèce vers l'UE ont continué à augmenter, avec une croissance de 7% en 2019, alors que les prix à l'exportation ont légèrement baissé de 1%. En 2019, le prix moyen de la dorade turque fraîche exportée vers l'UE était inférieur de 1,20 EUR/kg à celui de la dorade fraîche exportée par les producteurs européens vers le marché de l'UE. Au cours du premier trimestre 2020, les prix du marché européen pour la dorade fraîche entière ont augmenté, et les prix à l'exportation de l'UE ont été en moyenne 7% plus élevés qu'au cours du trimestre correspondant de 2019.

GRAPHIQUE 90

PRODUCTION DE DORADES ROYALES D'ÉLEVAGE DANS LES PRINCIPAUX PAYS PRODUCTEURS DE L'UE

Source : EUMOFA, sur la base des données d'EUROSTAT (code de données en ligne : fish_aq2a) et de la FAO. Vous trouverez plus de détails sur les sources utilisées dans la Note méthodologique.

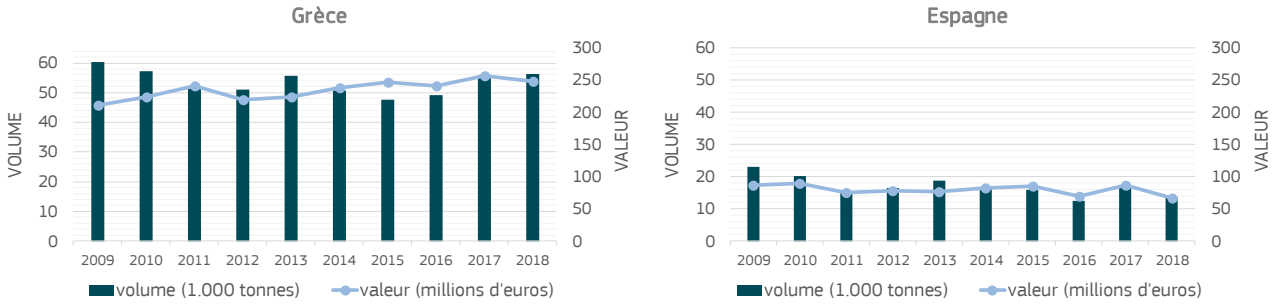

BAR EUROPÉEN

La production de bar dans l'UE a enregistré une année record en 2018, avec un volume de 86.236 tonnes et une valeur de 504 millions d'euros. Par rapport à 2017, les volumes et les valeurs totaux ont augmenté de 9% et 3%, respectivement : sur la période 2009-2018, ils ont connu une croissance significative en termes réels, de 50% et 74%, respectivement.

La Grèce et l'Espagne représentaient ensemble plus de 80% de la production de l'UE.

Par rapport à 2017, la production de bar européen en Grèce a augmenté de 6% en volume. Toutefois, en raison de la baisse de 9% de son prix, qui est passé de 5,59 à 5,09 euros par kg, sa valeur a diminué de 3% par rapport au pic enregistré l'année précédente.

Après la baisse enregistrée en 2017, la production de bar européen en Espagne a recommencé à croître en 2018, rendant ainsi son volume et sa valeur inférieurs de 2% au pic enregistré en 2016. Néanmoins, ils étaient, respectivement, de 78% et 120% plus élevés que dix ans auparavant en termes réels. Le prix moyen de 6,36

EUR/kg en 2018 a marqué une baisse de 4% par rapport à 2017, mais était 23% plus élevé qu'en 2009, en termes réels.

GRAPHIQUE 91

PRODUCTION DE BAR EUROPÉEN D'ÉLEVAGE DANS LES PRINCIPAUX PAYS PRODUCTEURS DE L'UE

Source : EUMOFA, sur la base des données d'EUROSTAT (code de données en ligne : fish_aq2a) et de la FAO. Vous trouverez plus de détails sur les sources utilisées dans la Note méthodologique.

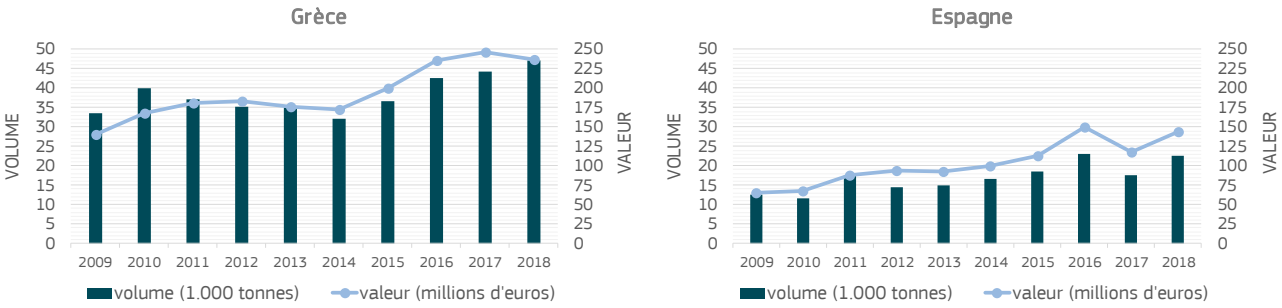

EUMOFA

European Market Observatory for Fisheries and Aquaculture Products

www.eumofa.eu

Office des publications de l'Union européenne